



HAL
open science

**Journal de la Cour (manuscrits), O/1/823, 1763-juin
1780**

Stéphane Castelluccio

► **To cite this version:**

Stéphane Castelluccio. Journal de la Cour (manuscrits), O/1/823, 1763-juin 1780. 2022. halshs-03751812

HAL Id: halshs-03751812

<https://shs.hal.science/halshs-03751812>

Preprint submitted on 19 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AN, O¹ 823
Janvier 1763-juin 1780

Document saisi

Par Stéphane CASTELLUCCIO
Directeur de recherche au CNRS
Centre André Chastel UMR 8150

Août 2022

SOMMAIRE

1763	2
1764	8
1765	13
1766	37
1767	48
1768	55
1769	65
1770	77
1771	85
1772	93
1773	101
1774	112
1775	125
1776	136
1777	142
1778	154
1779	170
1780	193

[p. 1]

ANNÉE 1763

Janvier

Le 1^{er}. Promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Le Roi a reçu chevalier M. le prince de Lamballe.

Monsieur le marquis d'Aubeterre a été présenté au Roi en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome.

Grandes entrées accordées à Mme la princesse de Talmond.

Monseigneur le Dauphin a été indisposé d'un rhume qui n'a pas eu de suite.

Le 2. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Belzunce avec Mlle de Dromesnil, cadette.

Le 12. Le Roi a eu quelques accès de fièvre : cette indisposition n'a point eu de suite.

Le 16. Madame la marquise de Noailles a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 2]

Le 16. Signature du contrat de mariage de M. Thiroux de Crosne, maître des requêtes, avec Mlle de La Michaudière.

Le 17. Il y eut bal dans la salle du spectacle du château. Ce bal a été ordonné par M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre. Les dames et les seigneurs y sont venus invités par M. le duc de Duras par un billet qu'il a envoyé à chacune des dames.

Le 22. Le Roi a nommé plusieurs chevaliers des ordres du Mont Carmel et de Saint-Lazare.

Le 23. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Sparre avec Mlle Camuset.

Le 24. Il y a eu bal à la Cour.

Le 25. Madame la comtesse de Choiseul-La-Baume a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 30. Monsieur d'Argouges a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale en qualité de lieutenant civil au Châtelet de Paris.

Le 31. Il y a eu bal à la Cour. [p. 3]

Février

Le 2. Fête de la Purification de la sainte Vierge. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés sur les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, M. le prince de Lamballe fut introduit dans ce Cabinet où il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Le 7. Il y a eu bal à la Cour.

Le même jour, M. le prince de Beauvau, qui commande les troupes françaises en Portugal, a été présenté au Roi à son retour.

Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, ont signé le contrat de mariage de M. le comte de La Luzerne avec Mlle Augrand d'Albert.

Le 8. Le prince héréditaire Louis de Nassau Saarbruck [Sarrebruck] a été présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale.

Le même jour, présentation de Mme la duchesse d'Havré, qui a pris le tabouret chez la Reine.

Le 13. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Montboissier avec Mlle de Rochechouart.

Le 14. Il y a eu bal à la Cour.

Le 16. Le Roi a pris le deuil pour 15 jours à l'occasion de la mort de M. le cardinal de Bavière.

[p. 4]

Le 16, Mme la duchesse de La Rochefoucauld et Mme la baronne de Varberg furent présentées à Leurs Majestés et à la famille royale. Madame la duchesse de La Rochefoucauld a pris le tabouret.

Le 19. Monsieur le marquis de Fraigne a été présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale.

Le 22. Monsieur le comte de Soltikoff [Saltykov], envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, eut une audience du Roi, dans laquelle il remit ses lettres de créance à Sa Majesté. Il eut aussi une audience de la Reine et de la famille royale ; et le prince de Galitzine, qui était chargé des affaires de l'Impératrice de Russie jusqu'à l'arrivée du comte de Soltikoff [Saltykov], a pris congé de Leurs Majestés et de toute la famille royale.

Le 28. La Cour a pris le deuil à l'occasion de la mort de la princesse de Savoie.

Mars

Le 2. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'archevêque de Narbonne.

Sa Majesté a nommé Mme la princesse de Guistel dame pour accompagner Mme la Dauphine.

Monsieur le marquis de Beausset, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Électeur de Pologne, revenu ici [p. 5] par congé, fut présenté à Sa Majesté le 27 du mois dernier.

Le 3. Monsieur le marquis de Gouy, maréchal des camps et armées du Roi, prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance générale du gouvernement de l'Île de France au département du Vexin français.

Le 13. Leurs Majestés et la famille royale ont signé les contrats de mariage de M. le marquis de Montillet avec Mlle de Chabannes de Taston, de M. le marquis de Bausset avec Mlle de Selle, l'aînée, et de M. le marquis de Miran avec Mlle de Selle, la cadette.

Le 20. Monsieur le comte de Lusace a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le même jour. Madame la comtesse de Sparre et Mme la comtesse de La Luzerne ont été présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 27. Monsieur le comte de La Guiche prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale du comté de Charolais.

Monsieur le marquis de Beausset remercia le Roi en qualité de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près l'Impératrice de Russie.

Monsieur le marquis de Chamborant fut présenté au Roi en qualité de Premier écuyer de M. le prince de Condé.

Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Langeron.

Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Tana avec Mme de Cassini. [p. 6]

Le 29. Monsieur Mello, ministre plénipotentiaire du Roi du Portugal eut son audience de congé.

Le 30. Le Roi eut une indisposition qui dura tout le jeudi et l'empêcha de faire la Cène. Cette indisposition se dissipa le vendredi.

Avril

Monsieur le duc de Nivernois, ambassadeur de France en Angleterre, est rappelé et M. le comte de Guerchy est nommé pour le remplacer.

Le 17. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le duc de Beauvillier avec Mlle de Fleury.

Le même jour, Mme la comtesse de Montboissier a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 22. Le Roi chassa au vol.

Le 23. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Rochefoucauld Maumont de Magnat avec Mlle de Fougén.

Le 24. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Sablé, fils de M. le marquis de Croissy, avec Mlle de La Roche-Rambure ; celui de M. le comte de Lupé avec Mlle de Butler ; et celui de M. le comte de Mellet avec Mlle Le Daulceur.

Le 25. Madame la comtesse de Gramont fit ses révérences à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 7]

Le 29. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Loménie avec Mlle Poupardin d'Amaury.

Le 30. Madame la marquise de Sable a été présentée au Roi et à la famille royale.

Mai

Le 1^{er}. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Vogué avec Mlle de Sourches et de M. le marquis de Sade avec Mlle Cordier de Montreuil.

Le même jour, Mme la comtesse de Lupé a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 15. Monsieur le marquis de Sablé a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de capitaine des gardes de la porte.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Barentin avec Mlle de Masson de Meslé.

Le 24. Monsieur le comte de Cantillana, ambassadeur extraordinaire du Roi des Deux Siciles, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté le prince San Severino, ministre plénipotentiaire de Naples à la Cour de Portugal. Il eut aussi une audience de la Reine et de la famille royale.

Le 27. Deuil de 8 jours à l'occasion de la mort du margrave de Brandebourg Culmbach.

Le 29. Monsieur le duc de Nivernois a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale, au retour de son ambassade d'Angleterre. [p. 8]

Juin

Le 7. Monsieur le comte Du Bois de La Motte prêta serment entre les mains du Roi en qualité de vice-amiral.

Le 12. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis Du Tillet avec Mlle Pelar de Bebral ; celui de M. le duc de La Trémoille avec la princesse Marie de Salm ; et le 13, celui de M. le marquis de Montmirel avec Mme de Lanmarie.

Le 21. Leurs Majestés ainsi que la famille royale assistèrent au *Te Deum* qui fut chanté dans la Chapelle du château par la Musique du roi à l'occasion de la paix.

Le même jour, signature du contrat de mariage de M. le comte d'Avremesnil avec Mlle de Fulgen.

Le 23. Deuil de huit jours à l'occasion de la mort de la princesse de Carignan.

Le 24. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Guiche avec Mlle de Noailles, et celui de M. le marquis de Toustain de Viray avec Mlle de Canappeville.

Monsieur de La Caze prêta serment entre les mains du Roi en qualité de premier président du Parlement de Pau.

Entrées de la Chambre accordées à M. le duc de Fitz-James.

Le 26. Madame la comtesse de Noailles, grande d'Espagne de la première classe, a obtenu la [p. 9] survivance de la charge de dame d'honneur de la Reine. Le 28. Elle fut présentée en cette qualité à Leurs Majestés et à la famille royale et, le 29, elle prêta serment.

Le 29. Madame la comtesse de Gontault fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 30. Revue dans la plaine de Marly.

Juillet

Le 1^{er}. Le Roi ayant nommé chevalier du Mont Carmel et de Saint-Lazare, M. le chevalier de La Ferrière, le nouveau chevalier, ainsi que M. le comte de Montault, M. de Ruis-Embrito, et M. Durand, qui avaient nommés chevaliers desdits ordres par Sa Majesté au mois de janvier dernier, ont été reçus.

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Grasse avec Mlle de Carcado [Kercado].

Présentation de M. le duc de Richemont.

Le 4. Madame la comtesse de Meslé, Mme la comtesse de Guignes [Guines] et Mme la duchesse de La Trémoille ont été présentées à Leurs Majestés et à la famille royale. Madame la duchesse de La Trémoille a pris le tabouret chez la Reine.

Le même jour, le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince de Croÿ.

Le 5. Départ du Roi et de toute la Cour pour Compiègne. [p. 10]

Le 10. Monsieur Tiepolo, ambassadeur de Venise, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta M. les chevaliers de Morosini et de Quirini [Querini], ci-devant ambassadeurs de cette République à la Cour de Londres, qui prirent congé de Sa Majesté, ainsi que de la Reine et de la famille royale.

Le 14. Monsieur le baron de Breteuil, qui revient de Russie, a été présenté au Roi, qui l'a nommé son ambassadeur en Suède.

Le 15. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Camizy, exempt des gardes du corps, avec Mlle de Vassy.

Le même jour, Mme la comtesse de Butturlin fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 19. Monsieur le marquis de La Roche-Jacquelin prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance de Roi de Poitou.

Le 24. Madame la duchesse de Richemont fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale et prit le tabouret chez la Reine.

Le 26. Présentation de Mme la marquise de Montmirel.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Montchenu avec Mlle de Bussy. [p. 11]

Août

Le 1^{er}. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis d'Armentières.

Le 4. Monsieur de Neville et M. le comte de Wedelfriz, l'un ministre plénipotentiaire de la Cour d'Angleterre, l'autre envoyé extraordinaire de Danemark, eurent une audience particulière du Roi.

Le même jour. Leurs Majestés ainsi que la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Crenolle avec Mlle Megret d'Etigny.

Le 7. Signature du contrat de mariage de M. Bourgeois de Boynes avec Mlle Desgots.

Le 17. Idem de M. de Caraman avec Mlle de Montessus de Rully.

Le 18. Retour de Compiègne.

Le 25. Leurs Majestés ainsi que la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis d'Autichamp avec Mme la marquise de Vastan.

Le 28. Madame la comtesse de Guiche fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 29. Les députés des États de Languedoc eurent audience du Roi. [p. 12]

Septembre

Le 3. Monsieur de Neville, ministre plénipotentiaire de la Grande Bretagne, eut une audience particulière du Roi.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Jumilhac avec Mlle d'Estrabonne, et celui de M. le marquis de Louvois avec Mlle Gagnat de Longny.

Le 13. Le Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, est arrivé de Lunéville à Versailles.

Le même jour. Monsieur le baron de Gleichen, envoyé de Danemark, eut sa première audience du Roi, de la Reine et de la famille royale.

Le 18. Madame la marquise de Valbelle a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale en qualité de dame du palais de la Reine, surnuméraire.

Madame la comtesse de Jumilhac a été présentée aussi le même jour à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 19. Monsieur le chevalier de Talaru a prêté serment entre les mains de la Reine pour la charge de premier maître d'hôtel de Sa Majesté.

Le 20. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le Marquis de Sorens avec Mlle de Maillé de Caraman.

Le 21. Monsieur le marquis de Grimaldi, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté catholique, eut son audience de congé du Roi.

Le 24. Le Roi partira pour Fontainebleau. [p. 13]

Le cinq du mois prochain, la Reine et Mesdames accompagneront Sa Majesté. La grossesse de Mme la Dauphine s'étant déclaré, cette princesse, ainsi que Mgr le Dauphin, les jeunes princes et Madame, resteront à Versailles pendant le voyage.

Le 25. Madame la baronne de Breteuil, ambassadrice à la Cour de Suède, prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 26. Baptême du fils de M. le comte d'Amblimont, tenu par M. le duc de Duras au nom du Roi et par Mme la marquise de Pompadour.

Le 27. Monsieur le comte de Cantillana, ambassadeur extraordinaire du Roi des Deux Siciles, eut audience du Roi, de la Reine et de la famille royale.

Octobre

Le 5. Le Roi de Pologne est parti pour Lunéville.

Le même jour, la Cour est partie pour Fontainebleau.

Monsieur Feydeau de Brou s'étant démis de la charge de gardes des Sceaux, Sa Majesté l'a donné à M. de Maupeou, ancien premier président du Parlement de Paris, avec le titre de vice-chancelier.

Le 5. Mort du Roi de Pologne, électeur de Saxe. Deuil de 3 semaines à cette occasion. [p. 14]

Le 9. Monsieur Odunne, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Électeur palatin, prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 11. Monsieur le comte de Staremberg, ambassadeur de Leurs Majestés impériales et royales, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté M. le comte de Scilern, ministre de la Cour de Vienne près de Sa Majesté britannique.

Le 16. Le Roi a fait un voyage à Versailles pour voir Mme la Dauphine.

Monsieur de Cantillana, ambassadeur de Naples, a eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il a présenté à Sa Majesté, M. le comte d'Almodovar, ambassadeur de la Cour d'Espagne à celle de Portugal. Monsieur le comte de Rochford, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre auprès de Sa Majesté catholique, fut aussi présenté au Roi.

Le même jour. Monsieur de Maupeou prêta serment entre les mains du Roi en qualité de gardes des Sceaux et de vice-chancelier.

Le 17. Monsieur le duc et Mme la duchesse de Rochmond ont pris congé de la Cour pour retourner en Angleterre.

Le 23. Monsieur de Souza, ministre plénipotentiaire de la Cour de Portugal, eut audience de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le lord Hertford, ambassadeur de Sa Majesté britannique, eut aussi audience, ainsi que M. de Nevill, ministre plénipotentiaire de la Grande Bretagne. [p. 15]

Le 23. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis d'Argenteuil avec Mlle du Ban de La Feuillée.

Le 29. Monsieur le marquis de Lugeac prêta serment entre les mains du Roi pour le gouvernement de Toul et du Toulinois.

Le même jour. Monsieur le marquis d'Aubeterre, ambassadeur à Rome, prit congé de la Cour pour se rendre à sa destination.

Le 30. Le Roi tint avec Mme Victoire sur les fonts de baptême le fils de M. le marquis de Montmorin.

Novembre

Le 6. Monsieur le prince de Galitzin, ministre plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, eut une audience particulière du Roi.

Le 8. Monsieur le général de Fontenay, envoyé de la République de Pologne, eut aussi une audience particulière de Sa Majesté.

Le 6. Il y a eu bal dans la salle du spectacle.

Le 14. Le Roi est parti de Fontainebleau pour Choisy, d'où Sa Majesté s'est rendue à Versailles le 16. La Reine et Mesdames sont aussi parties le 14 pour se rendre à Versailles.

Le 20. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Pons avec Mlle de Cossé. [p. 16]

Le 20. Madame la comtesse de Hertford, épouse de l'ambassadeur d'Angleterre en cette Cour, fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 21. Monsieur le marquis d'Enragues, qui a obtenu la survivance de la charge de grand fauconnier de France, a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité.

Le 27. Madame la duchesse de Beauvillier fut présenté à Leurs Majestés et à la famille royale et a pris le tabouret chez la Reine.

Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Beaucaire avec Mlle Hornbourg.

Le 28. Monsieur le baron de Gleicken, envoyé extraordinaire de la Cour de Danemark, a présenté à Sa Majesté, de la part du Roi son maître, 58 faucons d'Islande.

Le 30. Madame la comtesse de Holderness fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Monsieur le chevalier Du Buat, ministre du Roi auprès de la Diète générale de l'Empire, prit congé de Sa Majesté pour retourner à Ratisbonne.

Décembre

Le 1^{er}. Monsieur le marquis de Villeroy prêta serment entre les mains du Roi pour le gouvernement du Lyonnais, du Forêt [Forez] et du Beaujolais.

Le 4. Madame la comtesse de Gassé fit ses révérences à leurs Majestés et à la famille royale. [p. 17]

Le 4. Monsieur le baron de Zuckmantel, nommé ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Électeur de Saxe, prit congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 8. Madame la marquise de Pons fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 14. Monsieur Bertin, contrôleur général, ayant donné sa démission de sa place, Sa Majesté y a nommé M. de Laverdy, conseiller au Parlement de Paris, et a rétabli en faveur de M. Bertin une charge de secrétaire d'État qui avait été supprimée.

Le même jour. Monsieur le comte de Staremborg, ambassadeur de la Cour de Vienne, eut en long manteau de deuil une audience particulière du Roi, à qui il notifia de la part de Leurs Majestés impériales et royales, la mort de l'archiduchesse Infante. Il eut aussi audience de la Reine et de la famille royale.

Le 15. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à cette occasion.

Le 18. Monsieur Bertin a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire d'État.

Le même jour. Monsieur le marquis de Beausset, ministre du Roi auprès de l'Impératrice de Russie, prit congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 21. Madame la comtesse de Virieu fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 18]

Le 21. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Rouault avec Mme de Brou.

Le 27. Idem de M. le marquis du Terrail avec Mlle Crussol de Montauzier.

Le même jour. Madame la comtesse de Sparre de Cronneberg fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

ANNÉE 1764

Janvier

Le 1^{er}. Promotion du jour de l'an.

Le Roi a fait quatre chevaliers de l'ordre, savoir : M. le comte de Sceaux [Saulx] Tavannes, M. le chevalier de Muy [Du Muy], M. le comte du Châtelet l'Aumont et M. le comte d'Estaing.

Les princes et princesses, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects au Roi à l'occasion du nouvel an.

Madame la marquise de Louvois fut présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la famille royale, le 31 du mois dernier.

Le 2. La Cour a pris le deuil pour 14 jours à l'occasion de la mort de l'Électeur de Saxe.

Le 9. Monsieur le cardinal de Bernis a fait ses révérences à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 10. Monsieur le duc de Berwick a été présenté au Roi. [p. 19]

Le 26. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Grasse avec Mlle Acaron [Accaron].

Février

Le 2. Fête de la purification de la sainte Vierge. Le Roi a reçu les quatre chevaliers qu'il avait nommés à la promotion du jour de l'an.

Le 5. Sa Majesté donna audience aux députés des États de Bretagne.

Le même jour, Mme la comtesse de Rouault fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 8. Monsieur le marquis de Marigny a prêté serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale de l'Orléanais.

Le 12. Monsieur le comte de Bourbon a été présenté.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre du roi en survivance, avec Mlle d'Hautefort.

Le Parlement de Grenoble fut présenté à Sa Majesté.

Le 13. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Baral [Barral] avec Mlle de La Motte.

Le 14. Monsieur de Pakelbel fut présenté en qualité de ministre du landgrave de Hesse-Cassel.

Le 22. Monsieur le comte de Fuentes, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté catholique, a eu son audience de créance. [p. 20]

Le 25. Les cinq députés du Parlement de Toulouse ont été présentés au Roi par M. le comte de Saint Florentin.

Le 26. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Gouy d'Arcy avec Mme de Beaumois.

Le même jour. Madame la comtesse de Grasse fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Mars

Le 4. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Belsunce [Belzunce] avec Mlle de Lalive d'Espinay.

Le 10. Les huit députés du Parlement de Rouen furent présentés au Roi.

Le 25. Madame la princesse de Beauvau, qui prit le tabouret, fut présentée en qualité d'épouse d'un grand d'Espagne.

Le 26. Madame la duchesse de Fronsac fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale et prit le tabouret chez la Reine.

Le même jour. Madame la marquise de Soran [Sorans] fut aussi présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Avril

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Vaubécourt avec Mlle de Valeboy [Vatbois] du Metz.

Le même jour. Madame la marquise Donissan [Donnissan] et Mme la marquise de Grasse furent présentées à Leurs Majestés. [p. 21]

Le 2. Les députés du Parlement de Besançon, au nombre de huit, furent présentés à Sa Majesté par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État, ayant le département de la province, et conduits par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies. Le Roi les reçut dans son fauteuil en présence de ses ministres et de ses grands officiers, et leur permit de lui faire les représentations dont ils avaient été chargés par leur compagnie.

Le 5. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Tourzel avec Mlle d'Havré.

Le 8. Monsieur le marquis de Choiseul-la-Baume prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale de Champagne.

Le même jour. Madame la duchesse d'Elbœuf fit ses révérences à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 9. Monsieur l'évêque de Cominges prêta serment pendant la messe entre les mains du Roi.

Le 15. Monsieur le comte de Dietrichstein, chambellan de l'Empereur, notifia à Leurs Majestés et à la famille royale l'élection et le couronnement de l'archiduc Joseph roi des Romains.

Le même jour. Monsieur le vicomte de Choiseul, nommé pour aller complimenter de la part du Roi l'Empereur et le Roi des Romains, a pris congé de Sa Majesté. [p. 22]

Le 15. Madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine, est morte dans la 43^e année de son âge.

Le 16. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Maulde, colonel des grenadiers de France, avec Mlle Davy de La Pailleterie.

Le 19. Madame la comtesse de Holderness se disposant à retourner en Angleterre, fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 22. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Maulevrier Langeron avec Mlle de Saint Pierre.

Monsieur le comte du Châtelet-Lomont, menin de Mgr le Dauphin et ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, arriva à Versailles le 24 et fut présenté le lendemain à Sa Majesté par M. le duc de Praslin.

Madame la comtesse du Châtelet a été présentée aussi au Roi par M. le duc de Fleury, premier gentilhomme en exercice.

Mai

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de La Roche du Maine avec Mlle de Verneuil.

Le même jour. Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le maréchal de Balincourt.

Le 3. Vers les deux heures du matin, Mme la Dauphine est accouchée heureusement d'une princesse. Le même jour, Mgr le duc de Berry, ainsi que Mgr le comte de Provence, Mgr le comte [p. 23] d'Artois et Madame se rendirent à la Chapelle du château, immédiatement après la messe du Roi pour la cérémonie du baptême de la princesse nouvellement née. Leurs Majestés, ainsi que Mgr le Dauphin, Mme Adélaïde, Mesdames Victoire, Sophie et Louise, les princes et princesses du sang ont assisté à cette cérémonie. Monseigneur le duc de Berry, au nom de l'Infant Don Philippe, et Mme Adélaïde, au nom de la Reine d'Espagne douairière, ont tenu cette princesse, qui a été nommée Élisabeth Philippe Marie Hélène.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince de Marsan.

Le 6. Madame la vicomtesse de Narbonne Pelet a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Forcalquier.

Le 7. Monsieur l'évêque de Vence et celui de Macon prêtèrent serment pendant la messe entre les mains de Sa Majesté.

Le 8. Monsieur le duc d'Aumont présida, au nom du Roi, au chapitre de Saint Michel, tenu à Paris au couvent des pères cordeliers, et reçut plusieurs chevaliers.

Le 13. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Fontaines, exempt des gardes du corps avec Mlle Gougeon de Ris.

Le 15. Monsieur le comte de Belinski, envoyé extraordinaire de la République de Pologne, eut son audience de congé du Roi. [p. 24]

Monsieur Tiepolo, ambassadeur de la République de Venise, fut conduit à Versailles, le 22, dans les carrosses de Leurs Majestés, et eut une audience publique de congé du Roi, qui le fit ensuite chevalier. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale par le sieur Durfort, introducteur des ambassadeurs.

Le 27. Monsieur le prince de Tingry prêta serment entre les mains du Roi en qualité de capitaine des gardes de Sa Majesté.

Le même jour. Madame la marquise de Tourzel, Mme la marquise de Gantis, Mme la comtesse de Langeron et Mme de Laverdy furent présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Les députés des États d'Artois eurent aussi ce même jour une audience du Roi.

Juin

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. de Boullogne, maître des requêtes, avec Mlle Langlois, fille de M. Langlois, intendant des finances.

Le même jour. Madame la comtesse de Mory et Mme la comtesse de Sabran furent présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 13. Monsieur le vicomte de Choiseul, de retour de Vienne, fit ses révérences au Roi, auquel il fut présenté par M. le duc de Praslin, son père.

Madame la comtesse de Narbonne prêta serment entre les mains du Roi en qualité de dame d'atours de Madame. [p. 25]

Le 16. Monsieur le duc d'Harcourt prêta serment entre les mains du Roi en qualité de gouverneur de la Normandie.

Le même jour, Mme la marquise de Beausset fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Valbelle, dame du palais de la Reine.

Le 19. Le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, de Mme la Dauphine, de Mme Adélaïde et de Mesdames Victoire, Sophie et Louise, est allé coucher à La Muette, d'où Sa Majesté partira le lendemain pour Compiègne.

Le 27. Le Roi a fait une chute à la chasse, qui heureusement n'a eu d'autre effet qu'une légère contusion à la jambe. Sa Majesté est même revenue à cheval et a assisté ensuite au salut dans l'église des cordeliers.

Juillet

Le 1^{er}. Monsieur le comte Diestrichstein, chambellan de l'Empereur, prit congé du Roi, de la Reine et de la famille royale.

Sa Majesté a conservé les entrées de sa Chambre à M. Dufort, introducteur des ambassadeurs.

Le 7. Le Roi a permis à M. l'évêque de Senlis de traiter de la charge de premier aumônier de Sa Majesté, dont M. l'évêque d'Autun s'est démis.

Le 13. Monsieur l'évêque de Senlis prêta serment entre les mains du Roi, en qualité de premier aumônier de Sa Majesté. [p. 26]

Le 22. Madame la marquise de Maulde fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Maulde.

Le 23. Monsieur le comte de Woronzon, grand chancelier de Russie, a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 28. Monsieur l'archevêque duc de Cambrai a prêté serment de fidélité entre les mains du Roi.

Août

Le 4. Le Roi a accordé les entrées de Sa Chambre à M. le comte de Guerchy.

Monsieur Turgot, président à mortier du Parlement de Paris, ayant donné la démission de sa charge, le Roi vient d'y nommer M. Le Pelletier de Saint-Fargeau, avocat général dudit Parlement, dont la place a été donnée à M. Barentin. Monsieur de Saint-Fargeau et M. de Barentin ont eu l'honneur d'être présentés au Roi à cette occasion.

Monsieur Amelot, intendant de Bourgogne, M. Le Pelletier de Morfontaine [Mortefontaine], intendant de La Rochelle, et M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Châlons en Champagne, ont eu aussi l'honneur d'être présentés à Sa Majesté.

Monsieur le marquis de Paulmy, ministre et ci-devant secrétaire d'État ayant le département de la Guerre, ambassadeur du Roi auprès de la République de Pologne, arriva à Versailles le 6 et fut présenté le même jour à Sa Majesté par M. le duc de Praslin. [p. 27]

Le 6. Monsieur de Lamoignon de Montrevault ayant donné la démission de la charge de président à mortier du Parlement de Paris, le Roi a nommé pour le remplacer M. de Gourgue qui, à cette occasion, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté.

Le 9. Monsieur le cardinal de Bernis a prêté serment entre les mains du Roi pour l'archevêché d'Albi.

Le 19. Monsieur le maréchal de Clermont-Tonnerre prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale et le commandement du Dauphiné.

Le 24. Le corps de ville de Paris eut audience du Roi.

Il y eut le même jour prestation de serment de M. le prévôt des marchands et de plusieurs échevins.

Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de La Rochefoucauld avec Mlle de Lannion.

Le 26. Les députés du Parlement de Bretagne eurent audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État ayant le département

de cette province, et conduits par M. de Nantouillet, maître des cérémonies. Sa Majesté les reçut dans son fauteuil, [p. 28] en présence de ses ministres et des grands officiers, et leur permit de lui présenter les remontrances dont ils avaient été chargés par leur compagnie.

Septembre

Le 1^{er}. Les députés du Parlement de Bretagne, au nombre de sept, furent présentés au Roi et Sa Majesté leur fit part de ses intentions au sujet des représentations qu'ils lui avaient présentées le 26 du mois dernier.

Le 2. Madame la comtesse de Sommyèvre a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 3. Les députés du Languedoc eurent audience du Roi.

Le 6. Le Roi posa la première pierre de la nouvelle église Sainte Geneviève. Sa Majesté était accompagnée de Mgr le Dauphin.

Le 8. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Orignon avec Mlle de Heunot du Rosel.

Le 22. Madame la comtesse de Bercheny, nommée dame pour accompagner Mesdames à la place de Mme la marquise de Sorelange, a été présentée en cette qualité à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 26. Entrées de la Chambre accordées à M. le duc de Villars.

Le 30. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Rochechouart avec Mlle de Courteille. [p. 29]

Le 30. Monsieur le comte de Guerchy, ambassadeur du Roi à Londres, et Mme son épouse ont pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre à leur destination.

Octobre

Le 1^{er}. Départ du Roi et de la Cour pour Fontainebleau.

Le 3. Le Roi de Pologne est parti de Versailles pour retourner à Lunéville.

Le 12. Monsieur le duc de Duras, M. le duc d'Aumont, M. le marquis de Duras, M. le prince de Bournonville, M. le duc de Mazarin, M. le duc de Villequier et M. le marquis de Villeroy eurent l'honneur de faire leurs révérences au Roi, à la Reine et à la famille royale, à l'occasion de la mort de la maréchale de Duras.

Le même jour. Monsieur le marquis de Montpesat [Montpezat], créé duc par le feu pape Benoît XIV, a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 20. Monsieur Dalbertas [d'Albertas], premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Provence, et trois conseillers de cette Cour, ont eut l'honneur d'être admis à l'audience du Roi et de lui remettre les remontrances qu'ils étaient chargés par leur compagnie de présenter à Sa Majesté.

Le Roi a accordé les honneurs du Louvre au prince de Sobre [Solre], fils du duc de Croÿ. Leurs Majestés et la famille royale ont signé son contrat de mariage le 21 avec la princesse de Salm.

Le même jour. Monsieur de Clugny a été présenté au Roi en qualité d'intendant de Brest. [p. 30]

Novembre

Le 2. Les députés des États de Bretagne, qui ont été mandés par le Roi, ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Majesté, au nombre de trois. Sa Majesté a reçu les représentations qu'ils étaient chargés de lui faire au nom des États.

Le 4. Monsieur le marquis de Vérac prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale du Poitou.

Le même jour. Monsieur Chardon, lieutenant particulier du Châtelet, et ci-devant intendant de Sainte-Lucie, qui a repassé en France après la réunion de cette île à celle de la Martinique, eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 8. Monsieur le duc de La Vallière, grand fauconnier de France, présenta au Roi 52 faucons que le Roi de Danemark est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté.

Le 9. Monsieur Taboureau, nouvel intendant de Valenciennes, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 11. Présentation de M. Blair, nouvel intendant de Strasbourg, et d'Agay, nouveau président au grand conseil.

Le 14. Départ de Fontainebleau pour Choisy et Versailles, où le Roi ne se rendra que le 17.

Le 18. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis Du Luc avec Mlle de Castellane.

Le même jour, M. le marquis de Massiac, lieutenant général des armées navales, prêta serment entre les mains du Roi en qualité de vice-amiral. [p. 31]

Le 18. Madame la duchesse de Duras, Mme la marquise de Duras, Mme la duchesse de Mazarin, Mme la marquise de Villeroy, Mme la duchesse de Villequier, dame d'honneur de Mesdames, firent leurs révérences à Leurs Majestés et à la famille royale, à l'occasion de la mort de Mme la maréchale de Duras.

Madame la duchesse de Lauraguais, dame d'atours de Mme la Dauphine, et Mme la marquise de Flavacourt, dame du palais de la Reine, eurent le même honneur, à l'occasion de la mort de M. le marquis de Nesle.

Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Béthune.

Décembre

Le 2. Madame la marquise Du Luc a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Entrées de la Chambre accordées à M. le baron de Montmorency.

Le 12. Le Roi a fait choix pour son confesseur de M. Mandoux, curé de la paroisse de Brétigny, diocèse de Paris.

Le 16. Sa Majesté a pris le deuil pour quatre jours à l'occasion de la mort de la duchesse de Holstein, sœur du Roi de Suède.

Le 30. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Laval avec Mlle de Montmorency. [p. 32]

ANNÉE 1765

Janvier

Le 1^{er}. Il n'y eut point de promotion de l'ordre du Saint Esprit.

Le 16. Monsieur de La Bourdonnais et M. de Boulogne ont eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 19. Le Roi a accordé à M. le prince de Lamballe le régiment de Beaujolais infanterie, qui portera désormais le nom de ce prince.

Le même jour. Monsieur le comte d'Eu arriva à la Cour et eut l'honneur de saluer le 20 Leurs Majestés et la famille royale.

Monsieur le marquis de Lévis prêta serment entre les mains du Roi pour le gouvernement d'Artois, que Sa Majesté a séparé de celui de Picardie.

Le 27. Monsieur le duc de Berry et Mme Adélaïde tinrent sur les fonts de baptême la fille de M. Thierry, écuyer, mousquetaire de la première compagnie et fils du premier valet de chambre de ce prince.

Février

Le 1^{er}. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Vintimille, avec Mlle Talbot de Tyrcomel.

Le 2. Procession de la chandeleur.

Le 3. Monsieur le chevalier de Beauteville, ambassadeurs de Sa Majesté auprès des cantons suisses, a eu la permission de revenir à la Cour et a été présenté au Roi par M. Le duc de Praslin. [p. 33]

Le 3. Madame la marquise de Laval a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Miromesnil, colonel des grenadiers, avec Mlle de Ségur.

Le même jour. Madame la comtesse de Montbel, Mme la vicomtesse d'Esclignac et Mme la marquise d'Autichamp furent présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 13. La Reine et Mgr le Dauphin ont tenu sur les fonts de baptême le fils de M. Cotentin de La Haye de Picquenot, porte-manteau de la Reine, et premier valet de garde-robe de Mgr le duc de Berry.

Le même jour. Entrées de la Chambre accordées à M. le comte d'Hautefort.

Le 24. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Vibraye avec Mlle Augran d'Alleray, et celui de M. le comte de Brisay avec Mlle Picot de Dampierre.

Le même jour. Monsieur le baron de Poudeux a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en qualité de premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans. [p. 34]

Mars

Le 2. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. de Sénac de Meilhan, maître des requêtes, fils de son premier médecin.

Le 3. Madame la comtesse de Tingry fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale et prit le tabouret chez la Reine.

Le 4. Monsieur le vicomte d'Adhémar Montfalcon a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 10. Le Roi a accordé les honneurs du Louvre à M. le comte de La Rochefoucauld, fils aîné de M. le comte d'Estissac ; à M. le vicomte de Choiseul, fils de M. le duc de Praslin et menin de Mgr le Dauphin ; et à M. le comte de Guiche, fils de M. le duc de Gramont.

Le même jour, Mme la vicomtesse de Choiseul fut présentée à Sa Majesté et à la famille royale et prit le tabouret chez la Reine.

Le 11. Madame la comtesse de Montmorin a été présentée à Leurs Majestés.

Le 16. Madame la comtesse de Guiche et Mme la comtesse de La Rochefoucauld furent présentées au Roi et, le 17, à la Reine et à la famille royale. Elles ont pris le tabouret chez la Reine.

Le 18. Les députés du Parlement de Rennes ont été présentés au Roi et ont eu audience de Sa Majesté. [p. 35]

Le 18. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Lambert avec Mlle Anisson.

Le 20. Le Parlement de Rennes a eu une seconde audience du Roi.

Le 21. Le général des capucins fut présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 24. Présentation de Mme la comtesse de Fougères et de Mme la comtesse de Vibraye.

Le 30. Réception de M. Basquiat de La Houze dans l'ordre du Mont Carmel et celui de Saint Lazare de Jérusalem.

Le 31. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Blangis avec Mlle Bouthillier.

Avril

Le 8. Monsieur le chevalier de Près de Crassied prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance de Roi de Bourgogne au comté de Charolais.

Monsieur le duc de Rohan a été présenté au Roi, ainsi que Mme la duchesse de Rohan.

Le 13. Signature du contrat de mariage de M. de Sénac de Meilhan avec Mlle Marchand de Varennes.

Le 14. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Mailly avec Mlle d'Hautefort, et celui de M. le marquis de Genlis avec Mlle de Villemeur. [p. 36]

Monsieur le duc et Mme la duchesse d'Aiguillon, étant de retour de Bretagne, ont été présentés à Leurs Majestés et à la famille royale, le 13 de ce mois.

Mai

Le 2. Revue du régiment des gardes françaises et de celui des gardes suisses.

Le même jour, départ de la Cour pour Marly.

Le 28 du mois dernier, M. le marquis de La Tour du Pin de la Charce, maréchal de camp, prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance générale de Bourgogne.

Le même jour. Leurs Majestés signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Duras avec Mlle Rigaud de Vaudreuil.

Madame la comtesse de Barbansoye, Mme la marquise de Vintimille et Mme la marquise de Soran furent présentées le même jour à Leurs Majestés et à la famille royale, ainsi que Mme la marquise de Cambrai et Mme la marquise de Foucauld.

Monsieur le comte de Buzançais, petit fils puîné de M. le duc de Saint-Aignan, pair de France, fut mis par le Roi en possession des honneurs attachés au titre de grand d'Espagne de la première classe que lui assure la possession de la terre de Buzançais, sur laquelle ce titre est placé. [p. 37]

Juin

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de L'Escure avec Mlle de Durfort, et celui de M. le marquis de Bussy avec Mme la comtesse de Messey, chanoinesse de Mons.

Le même jour. Le Roi a donné audience à l'assemblée générale du clergé.

Le 5. Le prince palatin de Deux-Ponts est arrivé à la Cour et a été présenté au Roi.

Le 6. Les députés des États d'Artois eurent audience de Sa Majesté.

Présentation de Mme la comtesse de Bournonville. Ces jours derniers, M. l'abbé de Véri, auditeur de rôle, fut aussi présenté au Roi.

Le 8. Le Roi étant informé que la bête féroce, dont on espérait être délivré, continue de faire des ravages dans l'Auvergne et le Gévaudan, s'est déterminé à envoyer dans ces provinces M. Antoine, lieutenant des chasses de Sa Majesté, avec plusieurs bons tireurs et des limiers pour donner la chasse à ce redoutable animal.

Le même jour. Présentation de M. Boyer de Fons-Colombe, envoyé extraordinaire du Roy auprès de la République de Gènes.

Le 13. Monsieur le duc de Chartres présenta au Roi M. le vicomte d'Adhémar, que Sa Majesté a bien voulu agréer en qualité de colonel-lieutenant dans le régiment de Chartres infanterie. [p. 38]

Le 15. Monsieur le comte de Colbert, officier dans le régiment des gardes françaises, prêta serment entre les mains de Sa Majesté en qualité de lieutenant de Roi de Nantes et du comté nantais.

Le 20. Madame la marquise de Lescure fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 21. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Buzançais avec Mlle de Mailly, et celui de M. le marquis de Touloujon, avec Mlle d'Aubigny.

Le 26. Revue des mousquetaires.

Sa Majesté vient d'accorder à M. le duc de Villequier la survivance du gouvernement des ville et château de Compiègne, et de la place de capitaine des chasses, dont M. le duc d'Aumont, son père, est pourvu.

Le 29. Madame la duchesse de Buzançais a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 30. Monsieur le duc de Penthièvre a présenté au Roi M. le marquis de Beseville, en qualité de premier écuyer de M. le prince de Lamballe, son fils.

Juillet

Le 2. Départ du Roi pour Compiègne.

Le 10. Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le comte de Pons Saint Maurice, premier gentilhomme de la Chambre de M. le duc d'Orléans, et ci-devant gouverneur de M. le duc de Chartres. [p. 39]

Le 12. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince palatin de Deux-Ponts.

Le 25. Monsieur le comte de Stainville, lieutenant général des armées du Roi et colonel des grenadiers de France, présenta à Sa Majesté et à la famille royale les officiers de ce corps.

Le même jour. Don Spirelly, abbé de Saint-Hubert des Ardennes, eut une audience particulière du Roi, après laquelle il eut l'honneur d'offrir à Sa Majesté un présent de chiens de chasse et de faucons.

Le 31. Monsieur le Dauphin et toute la Cour ont pris le deuil pour deux mois à l'occasion de la mort de son altesse royale l'Infant duc de Parme.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince d'Auhalt, lieutenant général de ses armées.

Août

Le 7. Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le comte d'Egmont Pignatelly et à M. le duc de Coigny.

Le 9. Monsieur Moreau de Beaumont, intendant des finances, ayant été nommé conseiller d'État, fut présenté au Roi.

Le 10. Monsieur Hocquart, conseiller d'État, ci-devant intendant de la Marine à Brest, et actuellement inspecteur général des classes, a été présenté à Sa Majesté.

Le 15. Monsieur Le Pelletier, ci-devant premier président du Parlement de Paris, a présenté M. de [p. 40] Rosanbault [Rosanbo], son petit-fils, qui a succédé à son père dans la charge de président à mortier.

Le 25. Le corps de Ville de Paris eut audience du Roi à l'occasion de la fête de Sa Majesté.

Le 31. On a appris que la Reine, à son arrivée à Bar, avait été reçue par M. Le duc de Fleury, lieutenant général, premier gentilhomme de la Chambre du Roi et gouverneur de la Lorraine. Il a présenté à la Reine le commandant et les officiers municipaux. Sa Majesté a été escortée à son entrée dans la ville, ainsi qu'à sa sortie par le régiment mestre de camp général dragons, qui y est en garnison : les dragons à pied formaient la haie dans la ville basse.

Septembre

Le 2. Audience de congé de Mme la comtesse d'Hertford, ambassadrice d'Angleterre.

Le 3. Les députés des États de Languedoc ont eu audience de Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur le duc de Lorges, lieutenant général des armées du roi, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour la survivance de lieutenance générale du comté de Bourgogne, dont M. Le duc de Randan, son frère, est pourvu.

Le 7. Monsieur le comte de Staremborg, ambassadeur de Leurs Majestés impériales et royales, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre de notification de la mort de l'Empereur. À cette occasion, Sa Majesté a prit le deuil le lendemain pour trois semaines. [p. 41]

Le 8. L'assemblée du clergé eut une audience du Roi ?

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. de Séré, exempt des gardes du corps, avec Mlle Savary.

Ces jours derniers, M. le marquis d'Havricourt, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, qui a obtenu un congé pour se rendre à la Cour, eut l'honneur d'être présenté à Sa Majesté.

Le 24. Le Roi et la Reine, accompagnés de la famille royale, tinrent sur les fonts de baptême, dans la Chapelle du château, M. le duc de Bourbon.

Le même jour. Madame la princesse de Kinsky, Mme la comtesse de Blangy et Mme la vicomtesse de Béarn ont été présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Audience donnée au marquis de Sant Cruz, grand d'Espagne, au sujet de la notification du mariage du prince des Asturies avec la princesse de Parme.

Le 28. Monsieur le comte de Baschy, ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise de retour ici, a eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Signature du contrat de mariage de M. de Villeneuve, marquis de La Villevielle avec Mlle d'Havrincourt, et celui de M. le marquis d'Auréville avec Mlle Léon de Nolnens. [p. 42]

Octobre

Le 1^{er}. Monsieur le baron de La House, qui vient d'être nommé ministre plénipotentiaire du Roi auprès de son altesse royale Don Ferdinand, duc de Parme, a été présenté à cette occasion à Sa Majesté.

Le même jour. Madame la marquise de Toulonjon a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Toulonjon.

Le 5. Départ du Roi et de la Cour pour Fontainebleau.

Le 9. Monsieur le comte de Rochechouart, ci-devant ministre plénipotentiaire auprès de l'Infant, duc de Parme, a été présenté au Roi.

Le 13. Monsieur le comte de Clermont-Tonnerre, lieutenant général des armées du Roi, prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance générale du Dauphiné, dont il a obtenu la survivance, ainsi que le commandement de cette province, en l'absence de M. le maréchal de Clermont-Tonnerre, son père.

Le 16. Monsieur le comte de Guerchy, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, qui avait obtenu de passer quelques temps en France, a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour retourner à Londres. [p. 43]

Novembre

Le 2. Monsieur le marquis de Lévis a pris congé de Sa Majesté pour aller tenir les États d'Artois.

Le 8. Monsieur le baron de Choiseul, capitaine de gendarmerie, a fait sa révérence au Roi, à l'occasion de sa nomination à l'ambassade auprès du Roi de Sardaigne.

Le 10. Monsieur le marquis de Chauvelin, ci-devant ambassadeur du Roi auprès du Roi de Sardaigne, fut présenté. La veille, il prêta serment entre les mains du Roi pour la charge de maître de la Garde-robe dont Sa Majesté l'avait pourvu avant son départ pour Turin.

Le 17. Audience donnée à M. le duc de Richmond [Richmond], ambassadeur d'Angleterre et notification de la mort de M. le duc de Cumberland.

Le 19. La Cour prit le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du duc de Cumberland.

Décembre

Le 1^{er}. Monsieur le comte de Marmora, ambassadeur de Sardaigne, eut sa première audience du Roi, de la Reine et de la famille royale.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Cernay avec Mlle de La Tour du Pin de La Charre. [p. 44]

Le 8. Madame la comtesse de Baschy et Mme la marquise de Chauvelin ont été présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 12. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la princesse Sophie Dorothee, margrave de Brandebourg Schwedt et sœur du Roi de Prusse.

Le même jour. Monsieur le marquis de Blosset, ci-devant ministre du Roi à la Cour de Londres, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire auprès du grand duc de Toscane. Il a eu l'honneur de remercier à cette occasion Sa Majesté, à qui il a été présenté par M. le duc de Praslin, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères.

MORT de Monseigneur le Dauphin, le 20 décembre

Détail

Monseigneur le Dauphin a été alité le 22 octobre. Depuis ce jour, ce prince ayant une fièvre très forte et une expectoration déjà abondante, ses garçons de la chambre l'ont veillé et ont été chargés de son service intérieur jusqu'au 20 décembre, jour malheureux de sa mort.

Monsieur de Sénac, premier médecin du Roi, M. de La saune, premier médecin de la Reine, et M. de La Breuil, premier médecin de M. le Dauphin, ont été les seuls qui ont conduit cette maladie. Il n'y en a eu aucun autre d'appelé. Monsieur de La Saune et M. de La Breuil ont veillé, [p. 45] alternativement avec M. Hévin, son premier chirurgien, et M. Habert, apothicaire du Roi, de service chez Mgr le Dauphin. Sur les derniers temps, M. Guindre, apothicaire de la Reine, a aussi veillé. Monsieur de Sénac n'a veillé que la veille de la mort.

La chambre et la garde-robe n'ont point été appelées depuis le jour que Mgr le Dauphin s'est alité jusqu'au jour de sa mort : ce n'était pas d'usage.

Tous les jours à midi, le prince faisait appelé M. le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre en exercice, et les garçons de la chambre, le grand maître et le maître de la Garde-robe. Peu après, M. le Dauphin demandait les princes du sang, s'ils y étaient, et ses menins. Au moment qu'ils y entraient, l'huissier passait à la porte de la chambre et laissait entrer quelques officiers de la chambre. Un quart d'heure après, il demandait indistinctement tous les seigneurs et les ambassadeurs entraient. Ensuite, tout le monde se retirait quand il demandait sa messe.

Ceci a duré jusqu'au 10 ou 12 de novembre, que ce prince se trouvant plus grièvement malade, il décida qu'il ne verrait plus Mrs les ambassadeurs et les seigneurs que deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche.

Tout se passait comme il est dit plus haut et, avant de faire appeler les seigneurs, M. le maréchal de Richelieu allait lui-même faire entrer Mrs les ambassadeurs, puis les courtisans et ensuite la messe, à laquelle entraient les évêques, aumôniers et principales charges ecclésiastiques. La messe dite, M. le Dauphin gardait auprès de lui un premier gentilhomme de la Chambre et trois ou quatre de ses menins (outre les grands officiers) pour causer, jusqu'à ce que [p. 46] Mme la Dauphine eut dîné, et alors, M. le Dauphin disait : « *à huit heures et demie* » et alors tout le monde s'en allait. Madame la Dauphine descendait ordinairement à 8 heures du matin, quand M. le Dauphin l'envoyait chercher. Elle n'en sortait qu'à midi et y revenait à deux heures jusqu'à 8 heures et demie du soir, que Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre, le grand maître et maître de la Garde-robe et les menins étaient appelés pour faire compagnie à ce prince.

La nuit du 12 au 13 novembre ayant été très orageuse, les sieurs de Sénac, La Saune et La Breuil désirèrent qu'il reçût les sacrements. Le Roi, qui avait coutume de venir quatre fois par jour voir M. le Dauphin, y resta jusqu'à deux heures après minuit. Les accidents ayant diminué, on remit au lendemain la cérémonie du viatique. Il fut agité si l'on dirait la messe dans la chambre de M. le Dauphin et s'il recevrait le viatique à la fin de la messe. Monsieur le Dauphin ayant désiré de recevoir ses sacrements avec la cérémonie accoutumée, le Roi ordonna le grand cérémonial.

Sa Majesté entra chez M. le Dauphin et, un instant après, se rendit à la Chapelle, où elle entendit la messe dans la tribune avec la Reine et Mesdames. La messe finie, Leurs Majestés descendirent, ainsi que Mesdames, dans la Chapelle en bas. Le grand aumônier monta à l'autel où il prit le viatique et l'extrême-onction, donna la bénédiction du saint sacrement et passa ensuite sous le dais avec l'aumônier du Roi de service chez M. le Dauphin. Ce dais avait quatre colonnes qui étaient tenues par deux premiers gentilshommes de la Chambre et deux capitaines des gardes,

savoir : les deux colonnes de la droite, tant en allant qu'en revenant, par M. le duc d'Aumont et M. Le duc de Fleury, tous deux premiers gentilshommes de la Chambre ; et les deux de la gauche, par [p. 47] M. le duc d'Ayen et M. le prince de Tingry, capitaines des gardes du corps. À la porte de la Chapelle était un détachement des petits et grands valets de pied du Roi, un détachement des pages de la Grande et Petite Écurie et leurs gouverneurs, auxquels on distribua des flambeaux, ainsi que des cierges à toutes la famille royale, aux princes du sang, aux dames et aux seigneurs de la suite et au clergé*.

Cette cérémonie était précédée et escortée d'un gros détachement des gardes du corps et Cent Suisses, et la garde française et suisse était dans les cours. Le Roi, avec sa famille et toute la Cour, suivit le bon Dieu depuis la Chapelle jusqu'à l'appartement de M. Le Dauphin (on avait couvert toutes les glaces de la chambre). Monsieur le grand aumônier entra avec le saint viatique et l'extrême-onction. Il était accompagné du premier aumônier, du chapelain et du clerc de chapelle de service. Tous les prêtres entrèrent en foule dans la chambre et se placèrent à la gauche du lit. L'autel était à droite. Monsieur le duc d'Orléans et M. le prince de Condé furent les seuls princes du sang qui y assistèrent. La chambre étant pleine, le Roi et la Reine restèrent à la porte, personne ne pouvant passer. L'huissier tenait cette porte.

Monsieur le duc d'Orléans était au chevet du lit, près du confesseur, et M. le prince de Condé au pied. Le grand aumônier, assisté du premier aumônier, du chapelain et du clerc de chapelle approcha de l'autel et y déposa les sacrements, puis, baigné de larmes, il vint au lit du prince et lui dit le malheur qui menaçait la France et sa douleur fit l'éloge de ses vertus ; appuya sur la confiance qu'il devait avoir dans les secours divins qu'il lui apportait. On dit les prières accoutumées et il lui administra l'extrême-onction. [p. 48]

Le premier valet de chambre était au pied du lit et découvrait les parties nécessaires à cette triste cérémonie. Monsieur le Dauphin était de si grand sang froid pendant tout le temps qu'elle dura que M. l'archevêque de Reims, beaucoup plus troublé que lui, ayant oublié l'onction de la poitrine, il lui dit et M. le grand aumônier la lui administra.

Après cette cérémonie, M. le grand aumônier retourna à l'autel, y prit le saint ciboire, et revint au chevet du prince pour lui donner la communion. Après les prières, on apporta la nappe, que M. le duc d'Orléans tint d'un côté et M. le prince de Condé de l'autre. Suivant la disposition du lit, M. le duc d'Orléans était à la gauche de M. le Dauphin et M. le prince de Condé fut prendre la droite, où était déjà le premier aumônier, qui tint aussi une partie de la nappe. Les prières étant finies, le grand aumônier donna le viatique à M. le Dauphin. Il lui fit encore une courte exhortation, en appuyant sur l'espérance et les prières qu'on allait redoubler pour son rétablissement. Il retourna à l'autel, y fit quelques prières et donna une bénédiction et une absolution générale. Il sortit de la chambre, suivi de tous les prêtres. Le Roi, la Reine et toute la Cour reconduisirent le bon Dieu jusqu'à la Chapelle par les cours du château, et, suivi du même cortège, ainsi qu'ils avaient fait en venant. On dit ensuite la messe à l'ordinaire, après laquelle, Mgr le Dauphin s'entretint avec Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre et ses menins, comme de coutume.

Huit jours après, le grand aumônier vint dire la messe du prince, et lui donna la communion, ce qui se passa sans cérémonial. La surveillance de sa mort, il répéta encore cette pieuse cérémonie.

(Monsieur le Dauphin avait compté communier le jour de Noël mais, ayant demandé à M. de La Breuil, son médecin de confiance, l'état au vrai où il était, et celui-ci lui ayant dit qu'il était tout au plus mal, parce que M. le Dauphin avait exigé longtemps auparavant sa parole qu'il ne lui cacherait [p. 49] rien, il lui demanda s'il irait bien jusqu'à quinze jours. La Breuil lui dit qu'il n'en répondait pas et, sur cela, il se détermina à communier le 18).

* Nota : ces flambeaux et cierges ont été ordonnés par l'intendant des Menus Plaisirs du roi aux officiers de la fruiterie, suivant l'usage, à qui ils auraient dû remettre leur mémoire de fourniture. C'est alors que Messieurs du Bureau du roi ont prétendu, et ont de fait arrêté et compté de cette fourniture avec les officiers de fruiterie.

Sur les derniers temps, il n'entraît plus personne dans la chambre avant la messe, hors les menins et quelques seigneurs que M. le maréchal de Richelieu faisait entrer dans l'instant avant l'autel.

Monsieur le maréchal de Richelieu avait ordonné pendant la maladie de M. Le Dauphin aux huissiers de la chambre de ne laisser entrer dans la pièce des Nobles qui précédait la chambre, que les grands officiers et seigneurs qui ont leurs entrées chez le Roi, chez la Reine et chez M. Le Dauphin, aussi les officiers de la Chambre et de la Garde-robe du Roi, de la Reine et de M. le Dauphin, son chef de brigade*, le maître d'hôtel, le contrôleur (qui s'y est présenté peu), les garçons de la Bouche pour le bouillon, le contrôleur ordinaire de la Bouche, le contrôleur général**, l'écuyer de main de M. le Dauphin, le premier et le second écuyer commandant son écurie, son premier page par tolérance. Le major de la ville y entraît pour avoir des nouvelles de M. le Dauphin de la part de la ville. Monsieur le maréchal de Richelieu avait ordonné à l'huissier, lorsqu'il tenait la porte de la chambre, de le laisser entrer quelquefois, mais le plus souvent, il n'y entraît pas et sur les derniers temps, il n'y entraît plus et, au moment de la messe, M. Le maréchal lui disait l'état de M. le Dauphin. Il se retirait de la pièce et y revenait quelquefois un instant dans la journée. Le chapelain et le clerc de chapelle entraient dans cette pièce lorsqu'on demandait la messe seulement. Ils n'y restaient point après. Les dames de la Cour attachées à la famille royale, ou autres, y venaient et y restaient le temps qu'elles voulaient.¹

Lorsque les princes du sang venaient chez M. le Dauphin, ils se tenaient, ainsi que Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre, M. le grand chambellan, le grand maître [p. 50] de la Garde-robe, le capitaine des gardes du corps de quartier et les maîtres de la Garde-robe, et sur les derniers temps, quelques uns des menins dans la petite pièce des Nobles et la chambre de M. le Dauphin.

Lorsque le Roi descendait chez M. le Dauphin, il passait par l'appartement de Mme la Dauphine, accompagné seulement du capitaine des gardes. Quand Mesdames y venaient en particulier par l'antichambre, n'étant suivies que de leurs garçons de la chambre ou valets de chambre, ces officiers les attendaient dans la pièce des Nobles. Au contraire, lorsqu'elles étaient suivies de leur service ordinaire, ceux qui le composent restaient dans l'antichambre. Les gentilshommes des princes du sang n'entraient point. Il n'y avait que M. le chevalier de Pons, ancien gouverneur de M. le duc de Chartres, ainsi que celui de M. le prince de Lamballe qui restaient dans la pièce des Nobles.

La nuit du 18 au 19 fut très mauvaise. Le Roi et Mme la Dauphine y restèrent jusqu'à trois heures du matin. L'archevêque, l'abbé Collet, que M. le Dauphin faisait venir tous les jours à six heures du soir, et qu'il gardait une heure et demie, et le confesseur y passèrent la nuit. Il avait sa tête et sa connaissance entière, mais cependant quelques absences. Cet état empirant jusqu'à 11 heures du matin, le Roi alla au devant de Mme la Dauphine, qui était allée à la messe, et l'emmena, ainsi que Mesdames dans l'appartement de Madame et défendit qu'on la laissât entrer chez M. le Dauphin. L'abbé Collet, M. l'archevêque de Reims, M. le cardinal de Luynes lui firent les exhortations relatives à son état, et lui donnèrent toutes les espérances qu'il méritait de recevoir. Monsieur l'archevêque de Paris lui donna une absolution générale. À midi, le grand aumônier lui dit les prières des agonisants, après lesquelles on dit la messe à l'ordinaire dans sa chambre.

* Il n'a été décidé que sur les derniers temps que l'exempt de M. Le Dauphin entrerait dans cette pièce en l'absence du chef de brigade.

* Nota. Le premier commis au contrôle a prétendu devoir entrer, ce qui na pas été décidé.

¹ Entre les pages 48 et 49 est insérée la carte adresse suivante : *PAR PERMISSION DU ROI et de Mgr le comte de Noailles. LE SIEUR DEHERME, ingénieur géographe, enseigne la géométrie, la géographie, le dessin, l'ornement, le paysage, la perspective, l'architecture civile et militaire et les calculs analogues à ces talents et à lever sur le terrain. LE SIEUR DEHERME a l'honneur de prévenir que les heures de son bureau seront depuis 9 heures du matin jusqu'à une heure et depuis trois heures jusqu'à 6. Il aura l'honneur d'aller chez les personnes qui désireront prendre des leçons chez elles. Sa demeure est rue au Pain, près celle des Deux Portes, à Versailles.*

Sur les 7 heures du soir, son confesseur lui proposa de voir M. de La Vauguyon, [p. 51] qui entra. Monsieur le Dauphin lui ordonna de recommander aux princes ses enfants, leurs devoirs envers Dieu, les peuples et Mme la Dauphine, leur mère. À huit heures, ce prince demanda le duc de Fronsac et ses menins. Il leur fit ses adieux et leur témoigna toute la satisfaction qu'il avait de leurs services et de leur attachement.

Monsieur le Dauphin avait eu toute la journée des étouffements très considérables et une fièvre excessive. Cet état ayant duré toute la nuit du 19 au 20, jusqu'à six heures du matin, ce prince eut une véritable agonie jusqu'à huit heures du matin qu'il expira. Ses garçons de la chambre étaient au chevet de son lit, les médecins et l'église l'entouraient. Monsieur le duc de Fronsac ne quitta pas la chambre. Monsieur le prince de Turenne et Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre sortirent, et M. le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre d'année, annonça à tous les grands qui remplissaient la pièce des Nobles la consommation du malheur qui venait d'arriver. Chacun se rendit chez le Roi qui avait ordonné qu'on le réveillât. L'heure de son lever était indiquée pour neuf heures et demie. Sa Majesté était réveillée. Monsieur l'archevêque de Reims annonça au Roi la mort de M. le Dauphin. Un moment après, le Roi parut à la porte et fit entrer M. le prince de Turenne, M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de Fronsac. Tout ce qui composait le service et les différents corps de la Maison du Roi, tant militaire que domestique, qui avait des ordres à recevoir, n'y en ayant encore eu aucun de précis de donnés relativement à ce triste événement, tous s'étaient rendus dans l'Antichambre du roi pour attendre qu'ils fussent appelés.

Il n'était pas encore neuf heures et demie aussi, avant d'appeler les différentes entrées, les garçons de la chambre appelèrent par ordre de M. le maréchal de Richelieu, les chefs de chaque partie qui reçurent directement ou indirectement les ordres qui leur étaient relatifs. Il fut décidé que M. le Dauphin [p. 52] resterait à Fontainebleau. Le Roi ayant ouvert son testament par lequel ce prince désirait que son corps fût porté à la cathédrale de Sens et son cœur à Saint-Denis, Sa Majesté ordonna qu'on se conformât à ses dernières intentions et, après avoir donné ses ordres, fit son lever, alla à la messe et descendit chez Madame voir Mme la Dauphine, pour qui on y avait tendu un lit, qui n'en était point sortie et y est restée jusqu'au moment du départ que le Roi avait ordonné pour deux heures. Sa Majesté avait dans son carrosse Mme la Dauphine, Madame et Mme Victoire, et la Reine emmena Mme Sophie et Mme Louise. Toute la Cour s'est rendue à Versailles le 20 au soir.

Suivant les ordres de M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, on plaça dans la chambre une crédence sur laquelle fut mis un crucifix, des chandeliers et des cierges autour du lit, les mathurins et les missionnaires placés suivant l'usage.

Peu après la mort de M. le Dauphin, M. le duc de Fronsac dit aux garçons de la chambre d'appeler la Chambre et la Garde-robe et ordonna qu'on changea M. le Dauphin. Il était si pénétré de douleurs qu'il n'eut pas la force de lui donner la chemise, comme il aurait dû faire. On coiffa M. le Dauphin de son bonnet de nuit et il resta exposé dans son lit à visage découvert. À 4 heures après midi, M. le duc de Fronsac ordonna aux huissiers de laisser entrer le public jusqu'à six heures, et il est resté présent ainsi que le lendemain, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze, que le peuple est entré comme la veille. Les prêtres ont passé la nuit, comme il est d'usage. Monsieur le duc de Fronsac avait ordonné qu'il y eût toujours des gardes avec eux, deux valets de chambre, ou garçons de la chambre ou garçons de garde-robe.

Le 21 à 11 heures, toutes les choses nécessaires pour procéder à l'ouverture du corps étant prêtes, Mrs de Sénac, Lassone et La Breuil, médecins, Andouillet, premier chirurgien de M. le Dauphin, Habert, apothicaire du roi, et quelques chirurgiens de la ville, tous étant assemblés, on fit sortir de l'appartement toutes les personnes qui ne devaient pas [p. 53] y rester. Alors, M. le duc de Fronsac présent, ainsi que le maître des Cérémonies, le corps de M. le Dauphin fut porté par ses officiers de sa chambre sur une table dans la pièce des Nobles, où s'est faite l'ouverture. Monsieur le duc de Fronsac lui tenait la tête et M. de Chauvelin, maître de la Garde-robe, les pieds.

Puis Monsieur le duc de Fronsac se retira dans un cabinet pendant l'ouverture. On le rappela pour recevoir le cœur, qu'il déposa sur la crédence qui était dans la chambre. Ensuite, il se fit lire par M. de Sénac le procès-verbal qui constatait que M. le Dauphin n'avait que les poumons attaqués et, par vestiges de maladie, dans toutes les autres parties nobles. Il demanda à tous les gens de l'art qui avaient été présents s'ils étaient tous d'accord, les fit signer et signa après eux pour constater encore plus la validité de leur signature. Quand on porta le corps de la table dans le cercueil de plomb, M. le duc de Fronsac était présent et n'est retiré qu'après avoir vu en partie souder le cercueil.

Les Menus ont fourni aux chirurgiens pour cette opération quatre douzaines de serviettes, six nappes de deux aunes de long sur cinq quarts de large, deux bandes de toile large de trois doigts quatre aunes de long, deux autres bandes de quatre doigts de large et de six aunes de long, une grande bande de six doigts de large et longue de douze aunes.

Les chirurgiens avaient demandé deux aunes de toile écrue large pour lesquelles on leur a fourni une serviette de plus ; plus un paquet de grosse ficelle et une de cordonnet.

On avait fait apporter dans cette pièce le cercueil de plomb pour le corps, celui de bois de chêne, l'urne pour les entrailles, [p. 53] la boîte de plomb pour le cœur, dans lesquels ces différentes parties du corps devaient être mises après l'ouverture et l'embaumement. Ces choses avaient été demandées par le grand maître des Cérémonies, ainsi qu'on le verra par le détail des états ci-dessous, joint au reste du cérémonial fait sous sa dictée.

OBSEQUES de Mgr de Dauphin

ÉTAT GENERAL des fournitures les plus pressantes à faire par les ordres de M. le premier gentilhomme de la Chambre

Un cercueil de plomb.

Un cercueil de bois couvert de velours noir croisé de moire d'argent avec huit anneaux de fer.

Deux lames de cuivre pour mettre sur lesdits cercueils, sur lesquelles sera gravée cette inscription :

« Ici est le corps de très haut, très puissant et excellent prince Louis Dauphin, décédé au château de Fontainebleau le 20 décembre 1765, âgé de 36 ans, trois mois et seize jours ».

Une boîte de plomb pour le cœur.

Une autre boîte de vermeil doré pour le cœur surmontée d'une couronne fermée de dauphins, avec pareille inscription sur l'une et sur l'autre :

Ici est le cœur de &a, comme ci-dessus.

Une urne de plomb pour les entrailles.

Un coffre de bois couvert de velours noir croisé de moire d'argent, garni de deux anneaux de fer pour enfermer l'urne des entrailles.

Deux lames de cuivre pour l'urne et le coffre des entrailles avec l'inscription :

Entrailles de &a

Une couronne fermée de dauphin de vermeil doré pour mettre sur le cercueil.

Demander le poêle de la Couronne au Garde-Meuble. [p. 55]

Quatre grands écussons des armes de M. le Dauphin en broderie d'or et d'argent et les attacher sur les quatre coins du poêle de la Couronne.

Un poêle de velours noir croisé de moire d'argent.

Les cierges nécessaires pour être continuellement 80 ou environ autour du corps, et dix sur chacun des deux autels qui seront dans la chambre de parade et sur la crédence qui sera à la tête de l'estrade.

La quantité de bougies nécessaire pour garnir les girandoles, chandeliers de cristal, &a.

Deux cents petits écussons doublés des armes de M. le Dauphin peintes en carton pour attacher aux cierges d'autour du corps et des autels.

Un nombre de plus grands écussons des mêmes armes peintes en carton pour attacher sur les lés de velours de la tenture.

Un nombre d'écussons des mêmes armes peintes sur toile de 4 à 5 pieds de haut, pour mettre entre les lés de velours sur la tenture des portes de la chambre de parade.

TENTURES ET ORNEMENTS

Tendre la face de la porte de la Cour des cuisines sans velours ni armoiries.

Tendre la porte d'entrée de la Cour ovale du côté de l'avenue sans velours ni armoiries.

Mettre sur les portes de la salle des gardes et des antichambres deux lés de velours chargés des armes de M. le Dauphin.

Mettre dans la salle des gardes et les antichambres des chandeliers de cristal.

Tendre en entier et foncer haut et bas la chambre destinée pour le dépôt du corps. Sur cette tenture, [p. 55] deux lés de velours chargés des armes de M. le Dauphin, et entre les deux lés de velours, de grands écussons des mêmes armes.

Contre les murs des côtés de ladite chambre, deux autels à parements haut et bas de velours noir et aux armes de M. le Dauphin, et sur chacun, un crucifix et dix chandeliers d'argent garnis de cierges avec les écussons des mêmes armes.

Contre le mur, une estrade à 3 degrés, sur laquelle un dais de velours noir croisé de moire d'argent garni de crépine d'argent avec des écussons des armes de M. le Dauphin dans les coins de la croix du fond du dais et sur les dedans et le dehors des pentes.

À la tête de l'estrade, une crédence à parements de velours noir, sur laquelle un crucifix avec six chandeliers d'argent garnis de cierges aux armes de M. le Dauphin, deux tréteaux sur l'estrade.

Nota. Il n'y avait sur cette estrade que 4 chandeliers.

Trois petits carreaux de velours à crépine d'argent pour placer le cœur du prince et les pièces d'honneur sur le cercueil.

Trois crêpes de trois aunes de long chacun pour couvrir le cœur et les pièces d'honneur

Au pied de l'estrade, une petite crédence, sur laquelle un bénitier et un aspersoir d'argent.

Aux côtés, deux tabourets couverts de drap noir pour deux hérauts d'armes.

80 chandeliers d'argent garnis de cierges à doubles écussons des armes de M. le Dauphin, pour placer sur les degrés de l'estrade.

Le long des murs de la chambre, des girandoles de cristal garnies de bougies.

Une vingtaine de tabourets pour les évêques et [p. 57] principaux officiers.

Trente bancs ou formes, couverts de deuil pour les prêtres ou religieux et officiers de la Maison.

SECOND ETAT des choses ordonnées par Monsieur le premier gentilhomme de la Chambre pour le transport du cœur à l'abbaye de Saint-Denis.

Le nombre suffisant de cierges pour les religieux et le clergé qui assistera à la réception du cœur de M. le Dauphin à Saint-Denis.

30 gros cierges pour le grand autel.

12 cierges autour de la représentation du feu Roi.

4 cierges sur chacun des deux petits autels.

140 cierges pour les crédences.

Le nombre de bougies nécessaire pour éclairer le chœur des religieux.

Le nombre de flambeaux nécessaire, dont la distribution commencera à Villejuif pour accompagner le cœur, savoir, pour les :

Gardes.

Suisses.

Pages.

Valets de pied.

Palefreniers.

La livrée de M. le prince de Condé.

de M. de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre.

de M. le duc de Coigny.

du premier aumônier.

des 4 menins de M. le Dauphin.

du maître de la Garde-robe

Pour les officiers des cérémonies. [p. 58]

Tendre la petite cour au-devant de l'église dite des Tourelles, de trois lés de drap avec deux lés de satin chargés de petits écussons des armes de M. le Dauphin, un grand écusson des mêmes armes au milieu.

Tendre la grande porte de l'église de trois lés de drap et deux lés de satin avec pareilles armoiries qu'à la porte de la cour.

Tendre la nef de trois lés de drap, sans satin ni armoiries.

Mettre une crédence à l'entrée de l'église sous l'orgue.

Tendre la porte du chœur du côté de la nef avec deux lés de satin chargé d'armoiries, et mettre de grands écussons entre les deux lés.

Couvrir les stalles, les bancs des chantres, les tombes.

Couvrir le parterre, depuis le sanctuaire jusqu'au lutrin.

Parer le grand et les deux petits autels du chœur des ornements aux armes du feu Roi.

Élever au milieu du chœur une estrade à trois degrés, sur laquelle une crédence garnie d'un parement de velours noir croisé de moire d'argent et bordé d'hermine.

Élever au-dessus de l'estrade un dais de velours noir croisé de moire d'argent, avec crépine d'argent et les armes de M. Le Dauphin dans les coins de la croix.

Mettre sur les degrés de l'estrade trente-deux chandeliers d'argent garnis de cierges aux armes du prince.

Un fauteuil de velours noir à crépine d'argent.

Un carreau de velours noir.

Deux carreaux de drap.

Il faut des flambeaux pour le départ du cœur. [p. 59]

TROISIEME ETAT des choses ordonnées par M. le premier gentilhomme de la Chambre pour le transport du corps à Sens.

Tendre la grande porte de l'église de trois lés de drap noir, deux lés de satin chargés de petits écussons des armes de M. le Dauphin ; mettre un grand écusson des mêmes armes au milieu.

Tendre la nef de trois lés de drap, sans satin ni armoiries.

Mettre deux tréteaux et une table à l'entrée de l'église.

Tendre du haut en bas la face de la grande porte du chœur du côté de la nef, avec deux lés de satin chargés d'armoiries, de grands écussons des mêmes armes entre les deux lés.

Tendre le pourtour du chœur de deux lés de velours chargés d'armoiries.

Couvrir les stalles, les bancs, &c.

Couvrir le parterre depuis l'autel jusqu'à la porte d'entrée du chœur.

Parer le grand autel d'ornements aux armes de M. le Dauphin.

36 cierges sur le grand autel.

S'il y a dans le chœur d'autres autels, les garnir de cierges.

La quantité suffisante de lumières pour éclairer le chœur.

Dresser au milieu du chœur une estrade de cinq degrés peu élevés, sur les degrés de laquelle 60 chandeliers garnis de cierges avec des écussons aux armes de M. le Dauphin.

Couvrir l'estrade de drap.

Élever au-dessus de l'estrade un dais de velours noir croisé de moire d'argent, avec les armes du prince dans les coins de la croix. [p. 60]

Deux petits carreaux de velours noir à crépines d'argent pour poser les pièces d'honneur.

Mettre dans le chœur un carreau de velours noir.

Quelques carreaux de drap noir.

Quelques pliants et tabourets couverts idem.

Un nombre suffisant de bancs couverts de drap noir pour les officiers de la Maison et autres.

12 pièces de taffetas pour les officiers de la Chambre qui porteront le corps.

12 pièces de taffetas pour les gardes qui porteront le corps.

12 bretelles couvertes de velours noir garnies de crochets pour porter le corps.

12 paires de gants pour les gardes.

Faire faire soixante robes de drap gris pour les pauvres du convoi.

60 paires de souliers pour les mêmes pauvres.

Le nombre suffisant de flambeaux pour ce qui marchera au convoi, savoir pour :

Les pauvres.

Les gardes.

Les Suisses.

Le guet des gendarmes.

Le guet des cheveu-légers.

Une brigade de la première compagnie des mousquetaires.

Une brigade de la seconde.

Les pages du Roi.

de la Reine.

de Mme la Dauphine.

Les palefreniers éclairant les carrosses.

Les garçons d'attelage. [p. 61]

La livrée de M. le duc d'Orléans.

de M. le duc de Fronsac.

de M. le duc de Tresmes.

du grand aumônier.

des menins de M. le Dauphin.

du maître de la Garde-robe.

Pour les officiers des cérémonies.

Un manteau à la royale bordé de huit pouces d'hermine avec des fleurs de lys brodées en or.

La couronne.

Le poêle de la Couronne

Monsieur le marquis de Dreux a ordonné aux jurés crieurs de tendre une salle à l'archevêché pour recevoir le prince et une conduite de l'archevêché à la cathédrale.

QUATRIEME ETAT des choses fournies par les ordres de M. le grand écuyer.

Le roi d'armes et six hérauts d'armes et robe de deuil, cotte d'armes et caducée.

Pour le transport du cœur à Saint-Denis

Un carrosse de deuil à six places aux armes du Roi.

Un carrosse de deuil à six places aux armes de M. le Dauphin.

16 caparaçons de drap noir croisé de moire d'argent avec les armes du Roi pour huit et les huit autres aux armes de M. le Dauphin.

Des habits de deuil pour les cochers, postillons, garçons d'attelage et 4 palefreniers montés.

[p. 62]

Six équipages de deuil pour les chevaux de l'écuyer de main, d'un écuyer de la Grande Écurie, d'un de la Petite Écurie, deux gouverneurs des pages, un de la Grande et un de la Petite Écuries, et le sixième pour un officier des gardes du corps.

Huit pages de la Grande Écurie en livrée à cheval.

24 valets de pied aussi en livrée.

POUR LE CONVOI DE SENS

Un chariot de deuil couvert de velours noir croisé de moire d'argent, bordé de huit pouces d'hermine, ayant aux quatre coins des écussons en broderie des armes de M. le Dauphin.

Huit caparaçons de velours noir croisé de moire d'argent avec les armes de M. le Dauphin dans les coins des croix pour les chevaux du chariot.

Quatre grands carrosses de deux à six places chacun aux armes du Roi attelés chacun de huit chevaux caparaçonnés de noir croisé de blanc. Les armes du Roi en broderie aux coins des croix.

Deux carrosses aux chiffres et à la couronne royale attelés de huit chevaux sans caparaçons.

Deux habits de velours noir pour le cocher et le postillon du corps.

Le deuil nécessaire pour les cochers, postillons et garçons d'attelage de ces six carrosses, ainsi que pour douze palefreniers pour porter des flambeaux à la tête des chevaux des quatre premiers carrosses. [p. 63]

Des caparaçons pour les chevaux de selle de quatre aumôniers, deux écuyers ordinaires, un écuyer de main, deux écuyers de la Grande Écurie, un écuyer de la Petite Écurie, de l'écuyer servant auprès de M. le Dauphin, deux gouverneurs des pages de la Grande et de la Petite Écurie, un gouverneur des pages de Mme la Dauphine, trois officiers des gardes du corps, deux officiers des Cent-Suisses et quatre hérauts.

12 pages de la Grande Écurie à cheval avec leurs habits ordinaires.

24 valets de pied aussi en livrée.

Des crêpes pour les banderoles des quatre trompettes des Plaisirs et du drap noir pour couvrir les timbales des Plaisirs qui doivent être du détachement des gardes du corps qui seront commandés pour le convoi.

Le drap nécessaire pour couvrir les caisses des tambours des deux compagnies des mousquetaires et des crêpes pour lesdits tambours.

Le drap nécessaire pour couvrir les timbales des compagnies des gendarmes et chevau-légers et les crêpes pour les trompettes et timbaliers desdites compagnies.

Le drap nécessaire pour couvrir les caisses des tambours des compagnies françaises et suisses qui seront de garde à Fontainebleau pour M. le Dauphin, le jour de son convoi et à Sens pour l'arrivée du même convoi.

12 bretelles de velours, des gants et des crêpes [p. 64] pour le détachement des gardes du corps de service le jour du convoi à la salle établie pour M. le Dauphin.

Des gants et des crêpes pour les cochers et postillons, garçons d'attelage et palefreniers du deuil.

Des gants et des crêpes pour les gardes de la porte et de la prévôté de service auprès de M. le Dauphin.

Des gants pour les valets de pied et Cent-Suisses portant des flambeaux.

CINQUIEME ETAT

Transport du cœur à Saint-Denis

De Fontainebleau jusqu'à la jonction avec le cortège qui se trouvera assemblé avant d'entrer dans Paris.

Deux gardes du corps du Roi.

Un carrosse de M. le duc de Fleury (s'il y est).

Un carrosse du premier aumônier (s'il y est).

Un premier carrosse du Roi dans lequel quatre menins de M. le Dauphin avec des palefreniers à cheval.

Quatre pages de la Petite Écurie du Roi.

Un autre carrosse du Roi dans lequel, partant de Fontainebleau, le premier aumônier dans le fond à droite, ayant le cœur sur ses genoux ; le premier gentilhomme de la Chambre à sa gauche et l'aumônier du Roi sur le devant. À droite et à gauche sur les ailes de ce carrosse, douze des Cent-Suisses jusqu'à la sortie de Fontainebleau.

Derrière ce carrosse, un exempt des gardes du corps à cheval et dix gardes.

L'exempt des gardes du corps devrait être en [p. 65] manteau, mais gardes, Cent-Suisses, pages, valets de pied doivent porter des flambeaux en toute autre occasion, mais cela ne sera exécuté que pour le convoi en deuil.

Derrière les gardes du corps

Le carrosse du premier aumônier (s'il y est).

Le carrosse du premier gentilhomme de la Chambre (s'il y est).

Et ensuite, s'il y en a quelqu'un, aux menins de M. le Dauphin.

Le cœur sortant de la cour du château, la garde qui est sous les armes bat.

Sortant de la cour du château, on suit le chemin de Paris jusqu'à ce que l'on rencontre les équipages qui attendront en deçà de Paris, auprès de la barrière ou le convoi en deuil se mettra en ordre et en marche pour Saint-Denis.

SIXIEME ETAT

Ordre de marche pour le transport du corps à Sens

Deux gardes du corps portant des flambeaux pour ouvrir la marche.

À Sens 60 pauvres avec des flambeaux pour ouvrir la marche.

Un carrosse de M. le duc de Tresmes.

Un carrosse de M. le duc de Fronsac.

Un carrosse du grand aumônier.

Le carrosse des écuyers de M. le duc d'Orléans.

Une brigade de la seconde compagnie des mousquetaires.

Une brigade de la première compagnie des mousquetaires.

Le guet des cheveu-légers.

Celui des gendarmes.

Un premier carrosse du Roi à six places pour les menins.

Un second carrosse du Roi pour le surplus des menins. [p. 66]

Un troisième carrosse à six places dans le fond duquel M. le duc d'Orléans à droite, M. le duc de Fronsac à côté, M. le duc de Tresmes vis-à-vis de M. le duc d'Orléans sur le devant, M. de Chauvelin à côté de lui ; M. le comte de Pons, premier gentilhomme de M. le duc d'Orléans, à la portière du côté de M. le duc d'Orléans, et M. le vicomte de Noé, son gentilhomme, de l'autre côté.

Un quatrième carrosse du Roi à quatre places dans lequel le grand aumônier, l'aumônier de quartier chez M. le Dauphin, le confesseur et le curé de la paroisse de Fontainebleau.

8 pages de Mme la Dauphine.

8 pages de la Reine.

24 pages du Roi.

(Ceux de la Grande Écurie à droite, ceux de la Petite à gauche)

Les trompettes des Écuries.

Les hérauts et roi d'armes.

Les officiers des cérémonies.

4 cheveu-légers.

Le chariot du corps

L'écuyer de main du Roi servant auprès de M. le Dauphin à côté du chariot.
Les officiers des compagnies d'ordonnance près la petite roue du chariot.

Sur les ailes

24 valets de pied de la Grande Écurie à droite et un d'eux à gauche.
Des Cent-Suisses commandés par un exempt et un fourier. [p. 67]

Derrière le chariot

Le lieutenant et l'exempt des gardes du corps et gardes au nombre de douze et un brigadier.

Le guet des gendarmes.

Le carrosse de M. le duc d'Orléans.

2 carrosses du Roi attelés de 8 chevaux sans caparaçon.

Le carrosse du grand aumônier.

Le carrosse de M. le duc de Fronsac.

Le carrosse de M. le marquis de Chauvelin.

Les carrosses ou autres voitures appartenantes aux menins.

Les autres carrosses éclairés par ceux à qui ils appartiennent, à qui on distribue aussi des flambeaux.

On n'arrête point sur la route en passant devant les églises.

7^e ETAT de la fourniture faite par les officiers de la fruiterie du Roi en cierges, bougies et flambeaux pour les obsèques de M. le Dauphin, dès l'instant de sa mort, le 20 décembre, tant à Fontainebleau avant et pendant le dépôt et le départ du cœur le 26, et celui du corps le 28, qu'à Saint-Denis pour la réception du cœur et à Sens pour celle du corps.

Le 20 décembre

Deux heures après la mort de M. le Dauphin, on a placé dans sa chambre une crédence sur laquelle quatre chandeliers, [p. 68] un bénitier, un goupillon.

	Cierges		Livres de cire
Fourni quatre cierges de ½ livre	4 de ½		
8 cierges de [une] livre autour du lit	8 de livre		20 livres
Pour le renouvellement du soir :			
8 cierges de [une] livre et 4 de ½	8. 4.		

Le 21

Le matin avant l'ouverture du corps :

Même fourniture de 8 cierges

de [une] livre et 4 de ½

8. 4.

|

Après l'embaumement, même fourniture

8. 4.

|

32

Pour le renouvellement à dix heures du

soir, 8 cierges de [une] livre et 8 de ½

8. 8.

|

Le 22

Le matin, 8 cierges de [une] livre et

10 de ½ livre

8. 10

|

Pour le renouvellement à dix heures du

soir, comme le matin

8. 10

|

26

78

Le 22 après-midi, les jurés crieurs achevèrent de tendre la salle des gardes, l'antichambre et la pièce des Nobles, tandis que le tapissier des Menus finissait de couvrir le cercueil de velours noir croisé de moire d'argent, ainsi que le coffre des entrailles, les inscriptions étant placées sur lesdits cercueils, et la boîte des entrailles et le cœur dans la boîte de vermeil, les armoiries de M. Le Dauphin aux quatre coins du poêle de la Couronne, les cierges autour du corps, la boîte des entrailles aux pieds. La crédence [p. 69] sur laquelle un carreau, sur lequel on plaça le cœur dans sa boîte de vermeil et la couronne fermée de Dauphin, le tout couvert d'un crêpe ; quatre chandeliers et un crucifix sur ladite crédence. Tout cela fut placé dans la salle des Nobles qui a servi de chambre de dépôt. Le valet de chambre tapissier du roi servant chez M. le Dauphin détendit la chambre à coucher et les jurés crieurs la tendirent. Les ouvriers des Menus dressèrent l'estrade. On travailla toute la nuit pour que cette pièce fût disposée, ainsi que M. le marquis de Dreux l'avait demandé, et que tout fut prêt pour le lendemain à 10 heures du matin.

La tenture étant totalement finie, les deux autels, le dais, l'estrade, les bancs, les armoiries et les cierges étant placés ainsi qu'ils devaient l'être, le reste de l'appartement étant aussi fini, M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, alla avertir M. le duc de Fronsac que tout était prêt. Monsieur l'évêque de Senlis, premier aumônier, M. le marquis de Chauvelin, maître de la Garde-robe, Mrs les menins et l'aumônier de quartier chez M. le Dauphin, M. de Saint-Sauveur, son chef de brigade, l'exempt de M. le Dauphin, l'écuyer de quartier chez M. le Dauphin, tous s'étaient rendus chez M. le duc de Fronsac qui occupait l'appartement de M. le maréchal de Richelieu, près de celui de M. le Dauphin.

Monsieur le duc de Fronsac, précédé de M. de Nantouillet, et suivi de toutes les personnes ci-dessus nommées, se rendit à l'appartement de M. le Dauphin et entrèrent dans la pièce des Nobles [p. 70] où M. le Dauphin était exposé. Monsieur le duc de Fronsac alla se placer à la droite du chef de brigade, qui était positivement derrière le cercueil, et M. de Chauvelin à sa gauche. Les prêtres commencèrent les prières pour levée du corps. Le maître des Cérémonies avait placé chacun comme il devait l'être. Les prières étant finies, douze officiers de la Chambre de M. le Dauphin, à qui on avait remis des écharpes de taffetas noir, levèrent le corps de M. le Dauphin. Le clergé, composé de mathurins et de missionnaires, précéda la marche. Ensuite venaient les menins, puis le cœur porté sur un carreau par M. l'évêque de Senlis, premier aumônier, et le corps, porté ainsi qu'il est dit ci-devant par les officiers de la Chambre, M. Le duc de Fronsac portant la couronne derrière et le chef de brigade entre lui et le maître de la Garde-robe, portant les colliers de l'ordre.

Le corps fut placé sous le dais et sur l'estrade qui avait été préparée à cet effet, couvert du poêle de la Couronne. Sur lequel était le collier de l'ordre et autres pièces d'honneur couverts d'un crêpe. (Les colliers de l'ordre ainsi que la couronne furent remis au grand maître des Cérémonies, qui les plaça, la couronne à la tête et les colliers aux pieds.) L'urne des entrailles sur les marches de l'estrade, aux bas desquelles la crédence, sur laquelle était le cœur et la couronne du cœur, couverts d'un crêpe sur un carreau de velours noir. Ensuite, on plaça les chandeliers sur les marches de l'estrade et sur la crédence. Pendant ce temps, le maître des Cérémonies plaça chacun comme il devait l'être. Monsieur le duc de Fronsac était au chevet à gauche, sur la même ligne, M. de Chauvelin, maître de la Garde-robe, ensuite le chef de brigade ; de l'autre côté, [p. 71] au chevet était le premier aumônier et l'aumônier de quartier, &c.

Lorsque chacun eut pris sa place, les messes commencèrent aux deux autels. Les prêtres s'habillaient dans la petite pièce, entre la chambre et la pièce des Nobles. On disait les messes sans discontinuer, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi, que la séance finissait, pendant lesquelles on laissait entrer le peuple qui ne faisait que traverser la pièce et sortait par le passage de la garde-robe, où on avait placé un Suisse pour empêcher la foule et que personne ne s'arrêtât.

Pendant les séances, tant du matin que du soir, il y avait un huissier à la porte de la pièce des Nobles, et un à la porte de la chambre pour faire entrer le public. Lorsque la séance était finie, personne n'entraît. Il restait seulement dans la chambre les officiers de garde et les prêtres qui se relevaient et faisaient les prières continuellement, jour et nuit. Les séances étaient de deux heures

le matin et de deux heures l'après-midi, auxquelles M. le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre, M. le marquis de Chauvelin, maître de la Garde-robe, le chef de brigade, le premier aumônier, l'aumônier de quartier, les chapelains et clercs de chapelle, le confesseur, quatre de Mrs les menins qui se relevaient alternativement, le premier valet de chambre et six des officiers de la Chambre, le premier écuyer de main, le maître d'hôtel et le contrôleur, assistèrent toujours, depuis le 23 au matin, jour de l'établissement de la chapelle ardente, jusqu'au 28 au matin, que le corps a été enlevé et conduit à Sens. [p. 72]

LA GARNITURE en cierges et bougies de la chapelle ardente a été faite ainsi qu'il suit
Savoir

	Cierges	Bougies	Livres de cire
42 cierges de 2 livres autour du corps	42 de 2 £		84 livres
4 cierges de [une] livre au chevet. Ces cierges ne se mettent qu'une fois et on ne les allume pas.	4		4
8 de [une] livre sur les deux autels	8		8
4 idem sur la crédence	4		4
2 bougies blanches d'un 1/4, une sur chaque autel pour les messes		2 de 1/4	1/2
12 bougies blanches pour les girandoles		12 de 1/4	3
14 cierges de [une] livre autour du corps pour la nuit	14		14
2 flambeau de 1/2 bougie blanche aux prêtres veillant pour la nuit			1
1 bougie jaune pour éclairer la Galerie des Cerfs, pour les jurés crieurs		1 B.J.	

DISTRIBUTION des plaques

Dans la salle des gardes

16 bougies blanches de 1/4 pour 16 plaques	16 de 1/4	4
Dans l'antichambre		
17 bougies blanches pour 17 plaques	17 de 1/4	4 1/4
Dans la pièce des Nobles		
23 bougies blanches idem dans 23 plaques	23 de 1/4	5 3/4

Dans la petite pièce entre la salle des Nobles et la chambre,
les prêtres s'y habillant pour la messe

10 bougies blanches de 1/4 pour 10 plaques	10 de 1/4	2 1/2
Dans le passage de la chambre à la garde-robe, servant de sortie pour le public dans la Cour des Princes		
6 bougies blanches de 1/4 dans 6 plaques	6 de 1/4	1 1/2

Nota. Messieurs du Bureau du roi ont prétendu que cette fourniture les regardait et en on effectivement arrêté l'emploi fait par les officiers de fruiterie par les ordres de l'intendant des Menus, ce qui n'a pas été contesté, comme cela aurait dû l'être, ainsi dorénavant, ces messieurs se fourniront de plaques. [p. 73]

Les cierges de la chapelle ardente n'étaient point renouvelés. On les éteignait à 9 heures du soir. Ils ont été mis dès le premier jour en dépôt, ainsi que les jours suivants, jusqu'à ce qu'il

fut décidé à qui ils appartiendraient. Ils étaient remplacés pour la nuit par 10 cierges de [une] livre autour du corps et 4 de [une] livre aussi sur la crédence et rien de plus.

Les bougies des girandoles, ainsi que celles des plaques, étaient renouvelées une fois par jour, et l'on fournissait en sus 8 bougies blanches de $\frac{1}{4}$ pour les passages pendant la nuit.

	Cierges	Bougies	Livres de cire
Le 23, premier jour du dépôt, le fond a été pour	58	86	121 $\frac{1}{2}$
Pour la nuit	14	8 de $\frac{1}{4}$	16
Pour le renouvellement des 4 girandoles et plaques		84	21
Pour le 24, il faut diminuer les 4 cierges du chevet qui n'ont jamais été renouvelés, ainsi c'est	68	178	154 $\frac{1}{2}$
Pour le 25, idem	68	178	154 $\frac{1}{2}$
Pour le 26, jour du départ du cœur pour Saint-Denis	68	178	154 $\frac{1}{2}$
Pour le 27, idem	68	178	154 $\frac{1}{2}$
Pour le 28, jour du départ du corps pour Sens, la fourniture s'en est faite le matin, comme à l'ordinaire, ainsi que le 23	<u>58</u>	<u>86</u>	<u>121 $\frac{1}{2}$</u>
Total pour les 6 jours de dépôt	402	976	898
Pour les trois jours avant le dépôt			78
TOTAL GENERAL	402	976	976 [p. 74]

Le 26, le cœur a été porté à Saint-Denis par M. l'évêque de Senlis et accompagné par M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre du roi.

Lors du départ du cœur, le clergé était assemblé dans la pièce des Nobles. Il précéda la marche de l'appartement à la portière du carrosse. Il était suivi immédiatement par le roi d'armes et les hérauts d'armes, ensuite les chapelains et clercs de chapelle, l'aumônier de quartier, puis M. Le premier aumônier, tenant dans ses mains le carreau sur lequel était le cœur, le tout couvert d'un crêpe ; M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre, derrière, quatre de Mrs les menins et quelques officiers de la Chambre et de la Garde-robe. Arrivé u carrosse, M. le premier aumônier remit à l'aumônier de quartier le carreau sur lequel était le cœur. Lorsqu'il fut placé dans le carrosse, dans le fond à droite, l'aumônier le lui remit sur les genoux. Monsieur le duc de Fleury monta à côté de lui, dans le fond à gauche, et l'aumônier de quartier sur le devant.

L'ordre de la marche de ce départ du cœur est détaillé ci-devant page 64.

FOURNITURE de cierges et flambeaux à Fontainebleau pour le départ du cœur pour Saint Denis
 60 cierges de $\frac{1}{2}$ livre pour le clergé |
 1 cierge de [une] livre pour l'aumônier | 31 livres de cire.

FLAMBEAUX au moment du départ

13 pour douze gardes de corps et un brigadier	13
Pour 12 Cent-Suisses	12
Pour 10 valets de pied	10
Pour 4 pages	4
Pour 4 palefreniers	4
La livrée de M. de Fleury	6

du premier aumônier	3		
des 4 menins	4		18
du grand maître des Cérémonies	3		
du maître des Cérémonies	2		

[p. 75]

ARRIVEE du cœur de M. le Dauphin à la barrière des Gobelins

Les carrosses de deuil se sont trouvés sur les quatre heures du soir à la barrière des Gobelins, à l'entrée du nouveau boulevard. Le guet à cheval, les gardes du corps, les pages, les valets de pied, palefreniers et la livrée de M. le prince de Condé s'y sont rendus également. Tout ce cortège, placé à l'entrée du nouveau boulevard, a attendu le moment de l'arrivée de Fontainebleau qui a été à 4 heures et demie. On s'est mis en marche dans l'ordre suivant.

CARROSSES

Un carrosse d'honneur de M. le prince de Condé dans lequel étaient trois de ses gentilshommes.

Un carrosse de M. le duc de Fleury.

Un carrosse de M. le premier aumônier.

Un carrosse du Roi dans lequel étaient 4 menins.

Un autre carrosse du Roi dans lequel étaient M. le premier aumônier à droite portant le cœur ;

M. le prince de Condé, à gauche ;

M. le duc de Fleury, vis-à-vis le premier aumônier ;

M. le duc de Coigny, vis-à-vis M. le prince de Condé ;

M. le comte de Maillé

M. l'aumônier de quartier | aux portières

Derrière le carrosse, un exempt des gardes du corps à cheval.

Douze gardes du corps.

Derrière les gardes du corps

Un carrosse d'honneur de M. le prince de Condé.

Un carrosse de M. le premier gentilhomme.

Un carrosse de Mrs les menins.

1^{ère} DISTRIBUTION de flambeaux sur le nouveau boulevard

12 flambeaux aux gardes du corps.

16 aux pages de la Grande et Petite Écuries.

48 aux valets de pied.

8 aux palefreniers. [p. 76]

5 aux garçons d'attelage.

8 à la livrée de M. le prince de Condé.

25 pour la livrée idem.

6 à la livrée de M. le duc de Fleury.

4 à celle de M. le duc de Coigny.

3 à celle de M. le premier aumônier.

12 pour celle des 4 menins.

18 pour le guet à cheval.

2^e DISTRIBUTION à la porte Saint-Denis

12 aux gardes du corps.
 18 aux pages.
 4 aux valets de pied.
 8 aux palefreniers.
 2 aux garçons d'attelage.
 8 à la livrée de M. le prince de Condé.
 22 idem à la livrée.
 6 à la livrée de M. le duc de Fleury.
 4 à celle de M. le duc de Coigny.
 3 à celle de M. le premier aumônier.
 12 pour celle des 4 menins.

3^e DISTRIBUTION à la chapelle

On n'a distribué que 38 flambeaux à la chapelle, à ceux qui en ont demandé, le cortège ayant passé sans s'arrêter.

LUMINAIRE fourni à Saint-Denis

	Cierges	Livres de cire
20 cierges de [une] livre pour le grand autel	20	20
2 pour les acolytes	2	2
4 pour le petit autel de Louis 13	4	4
120 de ½ livre pour les filles du chœur	120	60
5 de [une] livre pour les lampes	5	5
60 de [une] livre pour l'estrade et la crédence	60	60
200 de ½ livre pour les religieux	200	100
6 flambeaux de 2 livres pour l'ouverture du caveau		12
¼ [de livre] de bougies blanches pour le célébrant		¼
	400	263 ¼

Nota. Tout ce luminaire, ainsi que la tenture ont été fournis suivant le détail donné par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies. [p. 77]

CORTEGE

Tous le cortège a passé par le nouveau boulevard jusqu'aux Invalides, les rues de Grenelle, du Bac, le Pont Royal, le quai, le guichet Marigny, les rues Saint Nicaise, Saint Honoré, de la Ferronnerie, de Saint Denis jusqu'à la porte où s'est faite la seconde distribution.

Les 28 valets de pied, à l'exception de quatre pour accompagner le carrosse du cœur, ont quitté le convoi à la porte Saint Denis.

La 3^e distribution, comme il est dit, était indiquée à la chapelle. Elle n'a été faite qu'en partie, le cortège n'ayant point arrêté.

TENTURE A SAINT DENIS

On avait tendu la porte de la petite cour au devant de l'église, dite des Tourelles, de trois lés de drap avec deux lés de satin chargé de petits écussons des armes de M. le Dauphin.

Un grand écusson des mêmes armes au milieu.

La grande porte de l'église était tendue de trois lés de drap et de trois lés de satin avec pareilles armoiries qu'à la porte de la Cour.

La nef était tendue de trois lés de drap, sans satin ni armoiries.

On avait placé une crédence à l'entrée de l'église, sous l'orgue, avec un crucifix, des chandeliers et des cierges.

La porte du chœur était tendue du côté de la nef de deux lés de satin chargés d'armoiries, avec de grands écussons entre les deux lés.

Les stalles, les bancs de chantres, les tombes et le parterre, depuis le sanctuaire jusqu'au lutrin était couvert de drap noir. [p. 78]

On avait paré le grand autel et les deux petits autels du chœur des ornements du feu Roi.

On avait élevé au milieu du chœur une estrade à trois degrés, sur laquelle était une crédence, garnie d'un parement de velours noir croisé de moire d'argent et bordé d'hermine.

Au dessus de l'estrade, on avait élevé un dais de velours noir croisé de moire d'argent, avec crépines d'argent et les armes de M. le Dauphin dans les coins de la croix.

On avait mis sur les degrés de l'estrade 36 chandeliers d'argent garnis de cierges aux armes du prince.

Un fauteuil de velours noir à crépines d'argent.

Un carreau de velours noir.

Deux carreaux de drap.

ARRIVEE DU CŒUR A SAINT DENIS à 9 heures du soir

Le maître des Cérémonies et l'intendant des Menus en grand manteau ont été à la porte de la petite cour, à la descente des carrosses. Monsieur le premier aumônier était au milieu, portant le cœur, qu'il avait remis à l'aumônier de quartier à la descente du carrosse, et qui le lui avait rendu. Monsieur le prince de Condé était à sa droite ; M. le duc de Coigny à la droite de M. le prince de Condé ; M. le duc de Fleury à la gauche du premier aumônier, et deux de Mrs les menins de chaque côté.

Le prieur et tous les religieux, chacun un cierge à la main, s'étaient rendus à la porte de l'église, et ont accompagné jusqu'à la première crédence placée sous l'orgue et là, le cœur a été posé sur cette crédence, et le premier aumônier a fait un discours auquel le prieur a répondu.

On s'est mis ensuite en marche processionnellement, M. le premier aumônier portant le cœur, et l'on est [p. 79] arrivé dans l'ordre ci-dessus au chœur des religieux où était placée l'estrade.

Le cœur de M. Le Dauphin y a été déposé pendant l'office par l'aumônier de quartier qui l'a reçu du premier aumônier.

Monsieur le prince de Condé était placé à la première stalle à droite, et M. le duc de Coigny, sur la même ligne, à la stalle d'ensuite.

Dans les premières stalles en bas étaient placés Mrs les gentilshommes de M. le prince de Condé, au-dessous de lui.

Les stalles en haut, sur la même ligne de M. le prince de Condé, étaient remplies par les religieux, à droite et à gauche.

En avant de l'estrade, sur le fauteuil, était placé M. l'évêque de Senlis, premier aumônier ; à sa droite M. le duc de Fleury, sur un ployant avec un carreau ; à sa gauche, l'aumônier de quartier sur un tabouret.

À gauche de l'estrade était placé en avant un banc couvert de drap noir, sur lequel étaient les quatre menins.

Derrière l'estrade était, sur un tabouret, l'officier des gardes du corps.

L'office a duré [une] demi heure, environ, et M. le premier aumônier ayant repris le cœur des mains de l'aumônier de quartier qui l'avait ôté de dessus l'estrade, tout le cortège s'est approché du caveau qui était ouvert et, dans lequel, après les prières, un religieux a placé le cœur de M. le Dauphin qui lui a été remis par l'aumônier de quartier, qui l'avait reçu de M. le premier aumônier.

Cette cérémonie achevée, M. le prince de Condé et tout le cortège se sont retirés. [p. 80]

DEPART DU CORPS de Fontainebleau pour Sens

Monsieur le duc d'Orléans se plaça vis-à-vis du corps (on lui porta la queue jusqu'à la porte de sa chambre quand la levée en fut faite). Monsieur de Saint-Sauveur marcha immédiatement à la tête, M. le duc de Fronsac à sa droite, M. de Chauvelin à sa gauche, M. le duc d'Orléans derrière M. de Saint-Sauveur.

À la porte de la chambre, M. le comte de Pons reprit la queue du manteau de M. le duc d'Orléans, et celle de M. le duc de Fronsac fut reprise en même temps.

Les pauvres n'ont pris le convoi qu'à la porte de la ville.

Le détail du convoi est ci-devant page [blanc].

Et celui du luminaire de la cathédrale est ci-après page [82].

ARRIVEE DU CONVOI A SENS, le 28 à six heures du soir

Monsieur le cardinal de Luynes, archevêque de cette ville, à la tête de son clergé, reçut le corps de M. le Dauphin à la porte de l'église. Monsieur le grand aumônier le présenta. Le cercueil fut porté par les gardes du roi (à qui l'on délivra des bricoles et des écharpes) dans le chœur, sur l'estrade qui avait été construite à cet effet.

Monsieur le duc d'Orléans se plaça dans la 1^{ère} stalle à droite ; ensuite, M. le duc de Tresmes et les menins ; M. le duc de Fronsac derrière l'estrade à droite et M. de Saint-Sauveur, chef de brigade, à gauche ; M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies à la tête de [p. 81] l'estrade, les hérauts d'armes dans les angles ; les officiers de la Chambre et de la Garde-robe de feu M. le Dauphin sur des banquettes à droite et à gauche de l'estrade. On chanta les prières ordinaires, après quoi, M. le duc d'Orléans et toutes les personnes qui avaient accompagné le convoi se retirèrent.

Le corps de M. le Dauphin a été exposé dans le chœur de l'église pendant la nuit.

Le lendemain 29, M. le duc d'Orléans ayant donné l'ordre de l'office pour huit heures du matin, tout étant disposé, M. le marquis de Dreux alla l'avertir à l'archevêché. Il vint se placer comme la veille, ainsi que les personnes ci-devant nommées. Monsieur le cardinal de Luynes officia. Après le service, le corps de Mgr le Dauphin a été inhumé dans le caveau qui avait été construit au pied de l'estrade pour l'y déposer.

Ensuite, tout le monde s'est retiré.

DISTRIBUTION des flambeaux à la sortie du corps à Fontainebleau

Pour les gardes du corps	12
Les pages du Roi	24
Les pages de la Reine	8
Les pages de Mme la Dauphine	8
Les Cent-Suisses	12
Les valets de pied	30
Les palefreniers	24
Les garçons d'attelage	14
La livrée de M. le duc d'Orléans	8
Celle de M. le duc de Fronsac	6
Celle de M. le duc de Tresmes	4
Celle du maître de la Garde-robe	3
Celle du grand aumônier	4
Celle de l'aumônier de quartier et celle des menins	13

Pour le clergé qui a accompagné le corps jusqu'au carrosse, 60 cierges de ½ livres [soit] 30 livres. [p. 82]

SECONDE DISTRIBUTION de flambeaux à l'abbaye de Sainte-Colombe, près de Sens

Pour les gardes du corps	20
Pour le guet des gendarmes	50
Pour le guet des cheveu-légers	50
Pour la première compagnie des mousquetaires	50
Pour la seconde compagnie	50
Pour les pages du Roi	24
Pour les pages de la Reine	8
Pour les pages de Mme la Dauphine	8
Pour les Cent-Suisses	12
Pour les valets de pied du Roi	30
Pour les palefreniers	24
Pour les garçons d'attelage	14
Pour la livrée de M. le duc d'Orléans	8
Pour celle de M. le duc de Fronsac	6
Pour celle de M. le duc de Tresmes	4
Pour celle du maître de la Garde-robe	3
Pour celle du grand aumônier	4
Pour celle du premier aumônier	3
Pour celle de Mrs les menins	12
Pour le domestique de l'aumônier de quartier	1
À la porte de Sens	
60 pauvres	60

ARRIVEE A SENS

Luminaire à la cathédrale les 28 et 29 décembre, savoir

Le 28

	Livres de cire
22 cierges de [une] livre sur l'autel	22
20 de ½ livre sur le filet autour du chœur	10
6 girandoles à 10 bougies de quart	15
1 cierge de ½ livre dans la lampe	½
1 bougie de ¼ pour le célébrant	¼
28 cierges de [une] livre autour de l'estrade	28
20 bougies de ¼ dans les plaques aux piliers de la nef	5
200 cierges de ½ livres pour le clergé	<u>100</u>
	180 ¾

Le 29 pour le service du matin

22 cierges de 2 livres sur l'autel	44
60 cierges idem autour du corps	120
4 de [une] livre pour les deux crédences	4
2 idem pour les acolytes	2
2 idem pour les enfants de chœur	2
1 bougie de ¼ pour le célébrant	¼
60 bougies de ¼ pour les six girandoles	15

28 bougies cannelées de ½ livre sur le filet autour de l'autel	14
92 bougies idem, autour du chœur	46
8 flambeaux de Venise de 3 livres chacun pour l'ouverture du caveau	24

Le 25. La Cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de Mgr le Dauphin.
Le Roi a donné à Mgr le duc de Berry le titre de Dauphin.

ANNÉE 1766

Monsieur le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre d'année
Monsieur le duc de Villequier, en survivance
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi

[p. 84]

Le 1^{er}. Il n'y a point eu de promotion ni de procession de l'ordre, non plus que de service des morts le lendemain, ainsi qu'il est d'usage, le Roi n'étant pas à Versailles. Sa Majesté a été à Choisy le 31 décembre 1765 et n'en est revenue que le 2 de ce mois.

Le 3. Les menins de feu M. le Dauphin ont été présentés au Roi. Sa Majesté leur a accordé les entrées de sa Chambre.

Le premier valet de chambre, les quatre garçons de la Chambre, les trois garçons de Garde-robe et le valet de chambre barbier ont aussi été présenté au Roi le même jour.

Le Roi a aussi accordé les entrées de sa Chambre à M. le duc de Lorges, ancien menin de feu Mgr le Dauphin.

Le même jour, Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. Feydeau de Marville, conseiller d'État.

Le 6. Lettre du Roi à M. l'archevêque de Paris pour qu'il fasse faire des prières publiques dans l'étendue de son diocèse à l'occasion de la mort de Mgr le Dauphin. En conséquence, M. l'archevêque a donné son mandement. Il y a eu des services dans toutes les paroisses et plusieurs couvents.

Le 8. Monsieur le duc de Richmond [Richmond], ambassadeur d'Angleterre, eut une audience du Roi, à qui il notifia la mort du prince Frédérick, frère de Sa Majesté britannique.

Le même jour, le Roi a accordé les grandes entrées à M. le duc de Chartres.

Le 11. Le Roi a pris le deuil en violet pour 11 jours à l'occasion de la mort du prince Frédérick, frère du Roi d'Angleterre. [p. 85]

Le 14. Les chambres de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois ont fait célébrer un service dans l'église des Récollets pour le repos de l'âme de feu Mgr le Dauphin. Monseigneur le Dauphin et les princes ses frères y ont assisté.

Le 15. Le corps de la musique-chapelle a fait célébrer un service à la paroisse Notre-Dane pour le même objet. Chaque musicien s'était cotisé. Messieurs les premiers gentilshommes leur ont fait rendre leur mise et ce service a été payé par le Roi sur les Menus Plaisirs.

Le même jour. Madame la comtesse de Taxis et Mme la comtesse de Chamisso [Chamisso] ont eut l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la princesse de Chimay.

Le 16, 17 et 18. Le Roi a pris du petit lait. Sa Majesté a entendu la messe dans sa Chambre pendant ces trois jours.

Nota. Lorsque Sa Majesté entend la messe dans sa Chambre, et que la Chambre est appelée avant la messe, il est d'usage que M. le capitaine des Gardes ayant cette entrée reste à la messe, non seulement quand Sa Majesté est debout et habillée, mais même lorsqu'Elle est dans son lit, toutes les fois que la Chambre est appelée avant la messe, à moins que Sa Majesté, après avoir donné l'ordre, n'ordonne qu'on fasse passer.

Le 18. Les officiers de la chambre de Mme la Dauphine ont fait célébrer dans l'église des Récollets un service pour feu Mgr le Dauphin. [p. 86]

Le 19. Le Roi signa le contrat de mariage de M. le comte de Croismare, exempt des gardes du corps, avec Mlle Guillaud de La Motte.

Le 22. Le Roi a accordé les entrées de la Chambre à M. le maréchal de Clermont-Tonnerre et à M. le marquis de Durfort de Civrac, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux Siciles.

Le 25. On a appris la mort du Roi de Danemark.

Le 29. Le Roi a signé le contrat de mariage de M. le comte de Biron avec Mlle de Boufflers, fille de la duchesse, dame du palais de la Reine, et celui de M. le comte d'Ossun avec Mlle de Gramont, fille du menin.

Février

Le 9. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Beausson, exempt des gardes du corps, avec Mlle Duvaucel.

Le même jour. Le Roi a nommé pour son écuyer ordinaire M. le marquis d'Heudeville, qui a été présenté à Sa Majesté en cette qualité.

Le 16. Le Roi a accordé les honneurs du Louvre à M. le marquis de Laval. Madame la marquise de Laval a été présentée le même jour et a pris le tabouret.

Le 22. On a célébré à Sens, avec toute la pompe convenable, le service destiné à terminer la quarantaine de feu Mgr le Dauphin. Monsieur le cardinal de Luynes y a officié et les évêques de la province et plusieurs personnes considérables y ont assisté. L'oraison funèbre a été prononcée par M. l'abbé Boureles de Vauxelles [Bourlet de Vauxelles], l'un des vicaires généraux du diocèse. [p. 87]

Le 22. Madame la comtesse de Laval a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Laval.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Brancas avec Mlle de Lowendal.

Le 25. On a appris la mort du Roi de Pologne, père de la Reine.

MALADIE DE LA REINE

Dans les derniers jours de ce mois, la Reine fut atteinte d'un rhume accompagné de fièvre. Une légère saignée parut d'abord arrêter les progrès de cette indisposition, mais elle a pris bientôt le caractère d'une fluxion de poitrine. Le redoublement de fièvre et les autres accidents obligèrent les médecins d'ordonner plusieurs saignées et l'on eut recours aux remèdes les plus efficaces. Cependant, la nuit du 3 au 4 mars ayant été plus orageuse que les précédentes, la Reine désira recevoir le saint viatique, qui lui fut administré à 6 heures et demie du soir par M. l'évêque de Chartres, premier aumônier de Sa Majesté. Elle se trouva plus calme pendant la nuit. Le redoublement vint plus tard que le précédent, et il y eut plusieurs évacuations salutaires.

Le 14. Sa Majesté prit une médecine qui lui fit beaucoup d'effet. Elle passa une très bonne nuit. Il restait encore un petit mouvement de fièvre qui n'avait rien d'inquiétant, mais cette fièvre dura longtemps sans interruption. Il y avait un redoublement marqué tous les soirs.

Dans les premiers jours du mois d'avril, la Reine toussa beaucoup et elle rendit des [p. 88] crachats purulents. Aussitôt que cette expectation fut établie, la fièvre diminua.

Vers le 16 du mois, la toux et la fièvre devinrent moins fortes, les crachats, quoique purulents, furent en moindre quantité, et Sa Majesté commença à reprendre des forces. Cet état se soutint jusqu'au 19. Il devint de jour en jour plus satisfaisant et, enfin, Sa Majesté fut tout à fait rétablie au commencement du mois de mai.

Mars

CATAFALQUE de feu Mgr le Dauphin à Notre-Dame, le 3 mars 1766

Le deuil était conduit par Mgr le Dauphin, M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé. Monsieur l'archevêque de Paris officia à la grand-messe, qui fut chantée à grande symphonie, et M. l'archevêque de Toulouse prononça l'oraison funèbre. Le chapitre de l'église de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, le corps de Ville et l'Université.

Cette pompe funèbre a été ordonnée par M. le duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre d'année, et conduite par M. Papillon de La Ferté, intendant et contrôleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les dessins de M. Michel Ange Challe, peintre ordinaire du roi et dessinateur de sa Chambre et de son Cabinet.

PROCES-VERBAL de ce qui s'est passé dans la séance du Parlement de Paris, tenu par le Roi, le 3 mars 1766

Aujourd'hui, trois mars mil sept cent soixante-six, le Roi ayant jugé à propos de se rendre à Paris pour tenir sa cour de Parlement, Sa Majesté, après avoir entendu la messe en la [p. 89] Chapelle du château de Versailles, est arrivée en habit et manteau violet, à dix heures et demie du matin, dans la cour du Palais, au bas de l'escalier de la Sainte Chapelle, où étaient les sieurs comte de Saint Florentin, ministre et secrétaire d'État, d'Aguesseau, Gilbert de Voisins, Berthier de Sauvigny et Joly de Fleury, conseillers d'État, auxquels Elle avait ordonné de l'accompagner.

Sa Majesté ayant monté ledit escalier, entourée des princes de son sang qui étaient descendus à sa rencontre, a trouvé à l'entrée de la première salle du Palais la députation ordinaire, composée de quatre présidents et six conseillers de ladite Cour, qui lui a été envoyée sans que Sa Majesté eut fait annoncer sa venue. Arrivée au parquet des huissiers, précédée des princes de son sang, lesquels sont entrés en la Grande Chambre pour y prendre leurs places, et suivie de son capitaine des gardes en habit ordinaire, du sieur comte de Saint Florentin en manteau, et desdits sieurs conseillers d'État en robe de deuil, et autre personnes de sa suite, sans plus grand cortège, Sa Majesté a ordonné au capitaine de ses gardes et à ceux de son Conseil d'entrer à sa suite dans la Grande Chambre, et à tous autres qui n'avaient entrée et séance en ladite Cour, de rester audit parquet.

Et aussitôt Sa Majesté est entrée dans ladite Grande Chambre où étaient les présidents et conseillers à leurs places ordinaires, aux bas sièges, en robes noires, ayant traversé le parquet, suivie du capitaine de ses gardes, Sa Majesté s'est placée sur un fauteuil qui lui avait été préparé dans l'angle des hauts sièges, lesquels étaient déjà occupés par les princes du sang et par plusieurs pairs, tant ecclésiastiques que laïcs. Et Elle a ordonné au capitaine de ses gardes de se tenir derrière son fauteuil, ou il est demeuré, et à ceux de son Conseil qui étaient montés aux hauts sièges, en [p. 90] passant par la lanterne du greffe, de se placer au plus près de sa personne, sur un banc que Sa Majesté avait ordonné être mis à sa gauche, en avant desdits hauts sièges. Mais ledit banc ne s'étant pas trouvé, ils sont descendus dans le parquet, où ils ont pris séance sur le banc le plus proche de Sa Majesté. Alors le Roi a dit : « j'entends qu'aucune séance ne tire aujourd'hui à conséquence ». À quoi Sa Majesté a ajouté : « faites assembler les Chambres ». les Chambres ayant pris leur séance ordinaire, le Roi, en se découvrant puis remettant son chapeau, a dit : « Messieurs, je suis venu moi-même pour répondre à toutes vos remontrances », et Sa Majesté a remis sa réponse audit sieur comte de Saint Florentin, en disant à ceux de son Conseil : « Messieurs, qu'un de vous la lise », et le dernier d'entre eux a fait la lecture de ladite réponse, dont la teneur s'en suit.

« Ce qui s'est passé dans mes Parlements de Pau, de Rennes, ne regarde pas mes autres Parlements. J'en ai usé à l'égard de ces deux Cours comme il importait à mon autorité, et je n'en dois compte à personne.

Je n'aurais pas d'autre réponse à faire à tant de remontrances qui m'ont été faite à ce sujet, si leur réunion, l'indécence du style, la témérité des principes les plus erronés et l'affectation d'expressions nouvelles pour les caractériser ne manifestaient les conséquences pernicieuses de ce système d'unité que j'ai déjà proscrit, et qu'on voudrait établir en principe, en même temps qu'on ose le mettre en pratique.

Je ne souffrirai pas qu'il se forme en mon royaume une association qui ferait dégénérer en une confédération de résistance le lien naturel des mêmes devoirs et des obligations communes ; ni qu'il s'introduise dans la Monarchie un corps imaginaire qui ne pourrait qu'en troubler l'harmonie. La magistrature ne forme point un corps, ni un ordre séparé des trois ordres du royaume : les magistrats sont mes officiers chargés de rendre la justice à mes sujets, fonction qui les attache à ma personne, et qui les rendra toujours recommandables à mes yeux.

Je connais l'importance de leurs services. C'est donc [p. 91] une illusion qui ne tend qu'à ébranler la confiance par de fausses alarmes, que d'imaginer un projet formé d'anéantir la magistrature et de lui supposer des ennemis auprès du trône. Ses seuls, ses vrais ennemis sont ceux qui, dans son propre sein, lui font tenir un langage opposé à ses principes ; qui lui font dire que tous les Parlements ne forment qu'un seul et même corps, distribué en plusieurs classes. Que ce corps, nécessairement indivisible, est de l'essence de la Monarchie et qu'il lui sert de base ; qu'il est le siège, le tribunal, l'organe de la Nation ; qu'il est le protecteur et le dépositaire essentiel de sa liberté, de ses intérêts, de ses droits ; qu'il lui répond de ce dépôt et serait criminel envers elle s'il l'abandonnait ; qu'il est comptable de toutes les parties du bien public, non seulement au Roi, mais aussi à la Nation ; qu'il est juge entre le Roi et son peuple ; que gardien du lien respectif, il maintient l'équilibre du Gouvernement en réprimant également l'excès de la liberté et l'abus du pouvoir ; que les Parlements coopèrent avec la puissance souveraine dans l'établissement des lois ; qu'ils peuvent quelque fois par leur seul effort, s'affranchir d'une loi enregistrée, et la regarder, à juste titre, comme non existante ; qu'ils doivent opposer une barrière insurmontable aux décisions qu'ils attribuent à l'autorité arbitraire et qu'ils appellent des actes illégaux, ainsi qu'aux ordres qu'ils prétendent surpris, et que, s'il en résultent un combat d'autorités, il est de leur devoir d'abandonner leurs fonctions et de se démettre de leurs offices, sans que leurs démissions puissent être reçues.

Entreprendre d'ériger en principes des nouveautés si pernicieuses, c'est faire injure à la magistrature, démentir son institution, trahir ses intérêts et méconnaître les véritables lois fondamentales de l'État. Comme s'il était permis d'oublier que c'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison ; que c'est de moi seul que mes Cours tiennent leur existence et leur [p. 92] autorité ; que la plénitude de cette autorité qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi, et que l'usage n'en peut jamais être tourné contre moi ; que c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage ; que c'est par ma seule autorité que les officiers de mes Cours procèdent, non à la formation mais à l'enregistrement, à la publication et à l'exécution de la loi, et qu'il leur est permis de me remontrer ce qui est du devoir de bons et fidèles conseillers ; que l'ordre public tout entier émane de moi ; que j'en suis le gardien suprême ; que mon peuple n'est qu'un avec moi, et que les droits et les intérêts de la Nation, dont on ose faire un corps séparé du Monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains.

Je suis persuadé que les officiers de mes Cours ne perdront jamais de vue ces maximes sacrées et immuables, qui sont gravées dans le cœur de tout sujet fidèle, et qu'ils désavoueront ces impressions étrangères, cet esprit d'indépendance et ces erreurs, dont ils ne sauraient envisager les conséquences sans que leur fidélité en soit effrayée.

Leurs remontrances seront toujours reçues favorablement, quand elles ne respireront que cette modération qui fait le caractère du magistrat et de la vérité ; quand le secret en conservera la

décence et l'utilité ; et quand cette voie, si sagement établie, ne se trouvera pas travestie en des espèces de libelles où la soumission à ma volonté est présentée comme un crime, et l'accomplissement des devoirs que j'ai prescrits comme un sujet d'opprobre ; où l'on suppose que toute la Nation gémit de voir ses droits, sa liberté, sa sûreté prêts à périr sous la force d'un pouvoir terrible ; et où l'on annonce que les liens de l'obéissance sont prêts à se relâcher.

Mais, si après que j'ai examiné ces remontrances, et qu'en pleine connaissance de cause, j'ai persisté dans mes volontés, mes Cours persévéraient dans le refus de s'y soumettre, au lieu d'enregistrer du très exprès commandement du Roi, formule usitée pour exprimer le devoir de l'obéissance ; si elles entreprenaient [p. 93] d'anéantir par leur seul effort des lois enregistrées solennellement ; si enfin, lorsque mon autorité a été forcée de se déployer dans toute son étendue, elles osaient encore lutter en quelque sorte contre elle par des arrêts de défenses, par des oppositions suspensives, ou par les voies irrégulières de cessations de service ou de démission, la confusion et l'anarchie prendraient la place de l'ordre légitime et ce spectacle scandaleux, d'une contradiction rivale de ma puissance souverain, me réduirait à la triste nécessité d'employer tout le pouvoir que j'ai reçu de Dieu pour préserver mes peuples des suites funestes d'une telle entreprise.

Que les officiers de mes Cours pèsent donc avec attention ce que ma bonté veut bien encore leur rappeler : que n'écoutant que leurs propres sentiments, ils fassent disparaître toutes vues d'association, tous systèmes nouveaux et toutes ces expressions inventées pour accréditer les idées les plus fausses et les plus dangereuses ; que dans leurs arrêtés, comme dans leurs remontrances, ils se renferment dans les bornes de la raison et du respect qui m'est dû ; que leurs délibérations demeurent secrètes, et qu'ils sentent combien il est indécent et indigne de leur caractère de se répandre en invectives contre les membres de mon Conseil que j'ai chargé de mes ordres et qui ont si dignement répondu à ma confiance.

Je ne permettrai pas qu'il soit donné la moindre atteinte aux principes consignés dans cette réponse. Je compterai les retrouver dans mon Parlement de Paris, s'ils pouvaient être méconnus dans les autres ; qu'il n'oublie jamais ce qu'il a fait tant de fois pour les maintenir dans toute leur pureté et que la Cour des pairs doit montrer l'exemple aux autres Cours de mon royaume. »

Ladite lecture parachevée, ladite réponse a été remise ès mains de Sa Majesté, et Elle a ajouté de sa bouche : « les principes que vous venez d'entendre doivent être ceux de tous mes sujets ; je ne souffrirai pas qu'on s'en écarte. Quant aux affaires de Pau et de Rennes, je maintiendrai de toute mon autorité tout ce qui s'est fait par mes ordres ». Ensuite, Sa Majesté a dit : « Greffier, apportez moi la minute de l'arrêté du 11 février dernier ».

Le greffier ayant tiré la minute de son portefeuille, l'a remise au Sieur comte de Saint Florentin, qui l'a présentée au Roi. Sa Majesté l'ayant examiné a dit : « J'ai annulé dans mon Conseil cet arrêté et j'en ai ordonné la radiation ». Puis, ayant fait remettre ladite minute audit greffier, Sa Majesté, élevant la voix, lui a dit : « Rayez cette minute et écrivez à côté qu'elle l'a été par mon ordre et en ma présence, et signez ». Le greffier ayant exécuté l'ordre du Roi, Sa Majesté s'est faite relire ce qu'il avait écrit en ces termes : « Rayé par ordre de Sa Majesté et en sa présence, toutes les Chambres assemblées, le trois mars mille sept cent soixante-six. » Après quoi, se levant, de son fauteuil et descendant dans le parquet, Sa Majesté a dit au Sieur Premier président : « Voila mes réponses. Vous ferez registre de tout ce qui vient de se passer » ; et à ceux de son Conseil : « Et vous, Messieurs, vous en dresserez procès-verbal que vous me remettrez. » Ce fait, Sa Majesté est sortie dans le même ordre qu'Elle était venue.

Et nous, Louis Phélypeaux, comte de Saint Florentin, ministre et secrétaire d'État ayant le département de Paris.

Jean-Baptiste Paulin d'Aguesseau, conseiller d'État ordinaire au Conseil des dépêches.

Pierre Gilbert de Voisins, conseiller d'État ordinaire au Conseil des dépêches.

Louis Jean Berthier de Sauvigny, conseiller d'État, intendant de la généralité de Paris.

Et Jean-François Joly de Fleury, conseiller d'État, avons dressé le présent procès verbal pour être par nous remis à Sa Majesté, conformément à sa volonté.

Fait et arrêté à Paris, le 3 mars 1766. [p. 95]

Le 6. Le Roi a pris le deuil à l'occasion de la mort du Roi de Pologne, père de la Reine.

Le 9.

AUDIENCE DU PARLEMENT

Le Roi ayant dit qu'il recevrait la grande députation du Parlement à 7 heures du soir dans sa Chambre, M. le duc de Villequier avait donné ordre aux huissiers de ne laisser entrer que les grandes entrées et le capitaine des gardes du corps de quartier.

Aux valets de chambre de découvrir les meubles et de placer le fauteuil du Roi adossé à la cheminée.

À six heures et demie, le Roi s'est mis au travail et a donné ordre qu'on allât avertir pour le Conseil. L'huissier a fait passer tout le monde. Les ministres étant arrivés à 7 heures un quart, M. de Saint Florentin est sorti pour aller chercher de la part du Roi Mrs du Parlement, qui sont arrivés précédés du maître des Cérémonies et de M. de Saint Florentin.

La députation était de quarante. Ces messieurs sont entrés dans la Chambre, où le Roi était assis dans son fauteuil. Il n'y avait dans cette pièce que Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre, le capitaine des gardes, le maître de la Garde-robe, le premier valet de chambre, le maître des cérémonies, qui avait amené le Parlement, et les ministres et les conseillers d'État. Monsieur le premier président a prononcé les remontrances. Ces Messieurs se sont retirés, après que le Roi leur a dit qu'il allait les faire rappeler. Tous ceux qui étaient à cette audience sont sortis.

Le Conseil s'est assis. Messieurs du Parlement sont retournés à la Salle du grand maître. Messieurs les premiers gentilshommes ont été attendre dans le Cabinet du premier valet de chambre [p. 96] ainsi que le capitaine des gardes. Un quart d'heure après, M. de Saint Florentin est ressorti du Conseil et a retourné prendre Mrs du Parlement, qui sont arrivés comme la première fois. Messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre, ainsi que le capitaine des gardes sont rentrés dans la Chambre. Lorsque le Roi a été placé dans son fauteuil, Mrs du Parlement sont entrés : alors le Roi leur a donné sa réponse à leurs remontrances. Ils se sont retirés, ainsi que ceux qui étaient entrés, et le Conseil a continué.

Le 9. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte d'Hérouville avec Mlle d'Arrot.

Le 11. Monsieur le comte de Poninski eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre du primat de Pologne, son parent.

Le 18. Monsieur le duc de Fleury, pair de France, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et premier gentilhomme de la Chambre du roi, prêta serment entre les mains de Sa Majesté en qualité de gouverneur lieutenant général de la Lorraine et du Barrois.

Le même jour. Monsieur le duc de Nivernois prêta aussi serment pour la lieutenance générale de la Lorraine et du Barrois.

Avril

Le 1^{er}. Monsieur le comte de Loyko, envoyé extraordinaire du Roi de Pologne, eut une audience publique du Roi, dans laquelle il fit part à Sa Majesté de l'élection au trône du Roi son maître, et de son avènement au trône de Pologne. Il eut aussi audience de la famille royale.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre au prince de Nassau-Saarbruck.

Monsieur le duc de Praslin, ministre et secrétaire d'État, ayant supplié le Roi d'agréer sa démission du département des Affaires étrangères, [p. 97] Sa Majesté en a chargé M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre, et a en même temps donné celui de la Marine à M. le duc de Praslin sur la démission que M. le duc de Choiseul en a faite.

Sa Majesté a nommé M. le duc de Praslin chef de son Conseil des finances, place qui n'avait point été remplie depuis la mort de M. le duc de Béthune ; et M. le duc de Praslin a prêté serment en cette qualité le 7 de ce mois entre les mains du Roi.

Le 6. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Luker avec Mlle de Sainte Hermine.

Le même jour. Monsieur le marquis de Paroys a prêté serment pour la lieutenance de Roi de Champagne et de Brie.

Monsieur le marquis de Barbantane, l'un des chambellans de M. le duc d'Orléans, et nommé plénipotentiaire du Roi auprès du grand duc de Toscane, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en cette qualité.

Le 15. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Seignelay avec Mlle de Montigny.

Le même jour. Monsieur le comte de La Creutz, ministre plénipotentiaire de la Cour de Suède, eut une audience particulière du Roi et de la famille royale.

Le 22. Le prince héréditaire de Brunswick-Lunebourg, arriva ici d'Angleterre, et fut présenté le même jour au Roi et à la famille royale.

Le 26. Lord Dillon, qui est de retour d'Angleterre, eut l'honneur d'être présenté au Roi. [p. 98]

Le 27. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Le marquis de Saint-Mégrin, fils de M. le duc de La Vauguyon, avec Mlle de Pons.

Le même jour. Monsieur le marquis de Bongars-d'Apremont a prêté serment pour la lieutenance de Roi du Vexin normand.

Le 29. Monsieur le duc Salvialle, ministre plénipotentiaire du grand duc de Toscane, eut une audience particulière du Roi et de la famille royale.

Mai

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le duc d'Harcourt, pair de France, chevalier de ses ordres, lieutenant général de ses armées et gouverneur de la province de Normandie.

Le 6. Monsieur le comte de Loyko, envoyé extraordinaire du Roi de Pologne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté. Il fut admis aussi à celle de la famille royale.

Le 8. Madame la marquise de Villemeneust a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Le 11. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Pont, intendant du Bourdonnais, avec Mlle de La Touche, fille de M. de La Touche, intendant des Menus Plaisirs du Roi.

Le 19. Les députés des États d'Artois eurent une audience du Roi.

Le 20. L'Université de Paris eut l'honneur de remercier le Roi à l'occasion d'une augmentation [p. 99] de 113 000 livres que Sa Majesté a bien voulu assigner sur les Postes, tant pour l'entretien du chef lieu de l'Université que pour les pensions et appointements des professeurs.

Le même jour. Monsieur le prince de Starhemberg, ambassadeur de Leurs Majestés impériale et royale, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté, après lui avoir remis ses lettres de rappel.

Le 25. Monsieur le marquis de Gesvres prêta serment entre les mains du Roi pour la survivance que Sa Majesté lui a accordé des places de gouverneur de l'Île de France et lieutenant général du pays de Caux et du baillage de Rouen.

Le 29. Madame la baronne de Choiseul fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale. Monsieur le vicomte de Clermont-Gallerande fut présenté au Roi et Mme la marquise de Villemeneust à la Reine.

Le même jour. Monsieur le duc de La Rochefoucauld, de retour d'Italie, a été présenté au Roi.

Le 30. Le prince de Nassau-Saarbruck prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre en Allemagne. [p. 100]

Copie d'une décision de M. le duc d'Aumont en faveur des huissiers de la Chambre du roi pour service accompli par extraordinaire pour leurs camarades et pour cause de maladie, le 29 mai 1766.

Il est d'usage, lorsqu'un officier de la Chambre du roi tombe malade de maladie grave pendant qu'il remplit son service, que Messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre nomment par extraordinaire un de ses camarades pour le remplacer. Alors, ce service extraordinaire est payé à raison d'une pistole par jour, ce qui est arrivé en 1762, lorsque M. Thierry, huissier de la Chambre du roi dans le quartier de janvier, eut une fluxion de poitrine. Monseigneur le duc d'Aumont ordonna à ses camarades survivanciers de remplir son service et qu'ils seraient payés comme service extraordinaire.

En 1763, M. Thierry ayant besoin de prendre les eaux pour le rétablissement de sa santé, supplia Mgr le duc de Duras d'ordonner que ses camarades remplissent son service pendant les quartiers d'avril et de juillet, temps qu'il devait rester à Plombières. Il représenta que ce voyage étant fort dispendieux, il serait obligé de payer ses camarades à raison de 100 sols par jour, ainsi qu'il est d'usage parmi eux, si Mgr le duc de Duras n'avait la bonté de leur ordonner de remplir le service et de les faire payer.

Ces sont ces deux quartiers que les survivanciers répètent dans leur mémoire à Mgr le duc d'Aumont, en demandant qu'ils leur soient payés comme service extraordinaire, à raison d'une pistole par jour. Il semblerait cependant que le motif n'étant urgent et la grâce particulièrement accordée à M. Thierry pour lui éviter une dépense onéreuse, ce service ne peut être payé à ses camarades qui [p. 101] l'ont rempli que sur le même pied qu'il leur aurait payé lui-même, si Mgr le duc de Duras ne lui eut pas accordé cette espèce d'indemnité de frais relativement à ce voyage forcé.

[en marge du texte précédent. p. 100]

La décision de Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre sera toujours la règle de tous les officiers de la Chambre du roi ; mais les huissiers de la Chambre survivanciers qui ont servi les quartiers d'avril et de juillet 1763 pour M. Thierry ont l'honneur de représenter à Mgr le duc d'Aumont qu'ils croient que le service qu'ils ont fait en 1763 doit être regardé comme celui de 1762.

Monsieur Thierry fut sérieusement malade dans le quartier d'avril 1763, et absolument hors d'état de remplir son service. Monseigneur le duc de Duras nomma les survivanciers pour servir à sa place, et même il en parla au Roi. Il fut encore hors d'état de servir en juillet et les survivanciers furent encore nommés par Mgr le duc de Duras pour servir à sa place. Ce ne fut qu'au mois de septembre qu'il partit pour Plombières lors du départ de Mesdames.

Il est bien vrai que l'intention de Mgr le duc de Duras, en faisant servir à la place de M. Thierry, a été de lui éviter une dépense onéreuse, mais le cas était urgent et il était hors d'état de servir, et Mgr le duc de Duras l'avait sans doute pensé ainsi, puisqu'il en avait parlé au Roi.

Les survivanciers espèrent que Mgr le duc d'Aumont voudra bien regarder ce service comme extraordinaire et le leur faire payer comme tel, puisqu'il a été rempli par ordre de Mgr le duc de Duras, comme le doivent être tous les services extraordinaires par les ordres de Messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre, et qu'il n'a pas été l'effet d'aucune convention particulière avec M. Thierry.

Ils supplient aussi Monseigneur le duc d'Aumont de vouloir bien ne pas permettre qu'ils soient renvoyés sur [p. 101] l'état de 1766 pour le paiement d'un service qu'ils attendent depuis trois ans.

Ce service doit être regardé comme extraordinaire et le paiement en être porté sur l'état de 1765.

Signé le duc d'Aumont.

Les huissiers de la Chambre survivanciers ont servi M. Thierry, leur camarade, par service extraordinaire deux mois et six jours du quartier d'avril 1762, pour lequel service ils sont employés à raison d'une pistole par jour, pour 630 livres sur l'état de M. Hébert.

En 1763. Ils ont rempli de même par service extraordinaire, par ordre de Monseigneur le duc de Duras, les quartiers d'avril et de juillet en entier pour M. Thierry, et ils ne sont employés sur l'état de M. Hébert que pour 455 livres au lieu de 1 820 livres qui doivent leur revenir pour les deux quartiers. C'est ce qu'ils ont réclamé et ce que Mgr le duc d'Aumont a eu la bonté de leur accorder par sa réponse signée.

Juin

Le 1^{er}. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Sénac avec Mlle Baroy.

Le même jour. Le Roi est allé coucher à La Muette.

Le 2. Revue des gardes françaises et des gardes suisses dans la plaine des Sablons.

Le 8. Monsieur Durand, ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Londres, a pris congé de Sa Majesté.

Le 14. La grande députation du Parlement de Besançon a eu audience du Roi. [p. 102]

Le 15. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Serant avec Mlle de Choiseul.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de La Vallée-Pinodan.

Le 10. Le prince héréditaire de Brunswick qui résidait en France depuis environ deux mois sous le nom de comte de Blanckemberg, prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 22. Monsieur le président Ogier a été présenté au Roi à son retour de Copenhague.

Juillet

Le 1^{er}. Monsieur le comte de Guerchy, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, ayant obtenu un congé pour passer quelque temps en France, est arrivé à Versailles et a été présenté au Roi.

Monsieur le duc de Noailles, M. le comte d'Ayen, Mme la comtesse de Tessé, Mme la comtesse de Guiche, M. le comte et Mme la comtesse de Noailles, M. le marquis et Mme la marquise de Duras, M. le duc de Villars et Mme la comtesse de La Marck ont eu l'honneur de faire leurs révérences à Leurs Majestés et à la famille royale à l'occasion de la mort de M. le maréchal de Noailles.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le prince de Bouillon avec la princesse de Hesse, et celui de M. le marquis de Collonne [Calonne]-Courtebonne avec Mlle de Gouffier.

Le 8. Monsieur le comte de Fuentes, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté catholique, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté Le duc de Villa-Hermosa, grand d'Espagne. [p. 103]

Le 8. Le lord George Henry Lenox [Lennox], ministre plénipotentiaire de la Cour de Londres, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté ses lettres de créance. Il eut aussi audience de la Reine et de la famille royale.

Le 16. Revue des mousquetaires.

Le 17. Madame la comtesse de Fuentes, ambassadrice d'Espagne, a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 19. Madame la comtesse de Taxis a été présentée à Mme la Dauphine.

Le 24. Monsieur le comte de Fuentes, ambassadeur de Sa Majesté catholique, notifia à Leurs Majestés et à la famille royale la mort de la Reine douairière d'Espagne.

Le 25. Le Roi a pris le deuil pour six semaines à l'occasion de la mort de la Reine douairière d'Espagne.

Le même jour, M. le comte du Châtelet-Lomont, ci-devant ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur et de l'Impératrice Reine de Hongrie, fut présenté au Roi.

Monsieur le duc de Noailles prêta serment entre les mains du Roi pour le gouvernement du Roussillon dont il avait la survivance.

Monsieur de Croismare eut l'honneur de remercier le Roi à l'occasion du gouvernement de l'hôtel de l'Ecole royale militaire dont il a été pourvu.

Le 26. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le vicomte de Rouault, fils de M. le marquis de Gamaches avec Mlle de Maugiron. [p. 104]

Le 6. Départ du Roi pour Compiègne.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Saint Chamans avec Mlle de Fougères.

La 10. Prestation de serment de M. le duc de Cossé pour la survivance de la charge de capitaine colonel des Cent-Suisses.

Le même jour. Le duc de Salviale, ministre plénipotentiaire du grand duc de Toscane, prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 13. Revue à Compiègne des régiments suisses d'Erlack, de Castella et de Jeuner.

Le 19. Revue des régiments de Champagne royal, Dauphin, Hainault et La Marck.

Le 22. La grande députation du Parlement de Grenoble eut audience du Roi.

Le 24. Madame la comtesse de Saint Chamant a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 27. Le Roi étant encore à Compiègne, passe en revue le régiment de Navarre.

Le 29. Le Roi prit le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de l'Infant Don Emmanuel, oncle de Sa Majesté très fidèle.

Septembre

Le 7. Le nonce du Pape eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il prit congé de Sa Majesté et présenta à Leurs Majestés et à la famille royale l'abbé Sorrifunti, auditeur de la nonciature, comme chargé par intérim des affaires du Saint Siège auprès du Roi. [p. 105]

Le 12. Monsieur le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Leurs Majestés impériales et royale, eut une audience particulière du Roi dans laquelle il présenta à Sa Majesté ses lettres de créance.

Le 18. Bénédiction de deux cloches au couvent des carmélites de Compiègne. La première a été tenue par Mgr le Dauphin et Mme Adélaïde, et la seconde par Mgr le comte de Provence et Mme Victoire.

Le même jour. Monsieur le baron de Choiseul, ambassadeur du Roi à Turin, a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 19. Monsieur de Riaucourt, premier président de la Chambre des comptes de Lorraine, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 24. Monsieur le baron de La Houze, ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Parme, prit congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre à sa destination.

Le même jour. Monsieur le comte d'Estaing eut l'honneur d'être présenté au Roi.

Le 27. Retour du Roi et de la Cour à Versailles.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'évêque de Soissons.

Le 29. Les députés du Languedoc furent admis à l'audience du Roi.

Le 30. Le Roi donna une audience particulière au lord George Lenox [Lennox], ministre plénipotentiaire de la Cour de Londres, qui prit congé de Sa Majesté, après lui avoir remis ses lettres de rappel.

Le même jour. On apprit la mort de Mme la comtesse de Toulouse. [p. 106]

Octobre

Le 5. La Cour a pris le deuil pour 3 semaines à l'occasion de la mort de Mme la comtesse de Toulouse.

Le 6. Monsieur le vicomte de Laval eut l'honneur de remercier le Roi à l'occasion du gouvernement de Compiègne dont il avait été pourvu.

Le même jour. Monsieur le chevalier de La Billarderie fut présenté à Sa Majesté en qualité de gentilhomme de la manche de Mgr le Dauphin et des princes ses frères.

Le 12. Monsieur Collet, évêque d'Adras, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale.

Le 18. Madame la marquise de Blosset, épouse de M. le marquis de Blosset, ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Danemark, eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Monsieur le comte de Guerchy, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre à sa destination.

Le 19. Présentation de Mme la comtesse de Brancas, de Mme la comtesse de Dreneue et de Mme la vicomtesse de Rouault.

Monsieur Fargès, nommé par le Roi à l'intendance de Bordeaux, a eu l'honneur de remercier Sa Majesté à cette occasion.

Le 26. Monsieur le comte de Biron, fils de M. le duc de Gontault, a remercié le Roi à l'occasion des honneurs du Louvre que Sa Majesté lui a accordé.

Le même jour. Monsieur le chevalier Folard, envoyé extraordinaire du Roi auprès de l'Électeur de Bavière, eut l'honneur de prendre congé de Sa Majesté. [p. 107]

Novembre

Le 2. Monsieur le comte de Rochford, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roy d'Angleterre, eut sa première audience du Roi, à qui il présenta ses lettres de créance. Il eut aussi audience de la Reine et de la famille royale.

Madame la vicomtesse de Sarsfield a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 9 et le 10. Présentation de Mme la comtesse de Pons, de Mme la marquise de Saint Mégrin et de Mme la marquise de Guébriant. Cette dernière en qualité de dame d'honneur de la future princesse de Lamballe.

Le 10. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Montholon avec Mlle Fournier de La Chapelle.

Le 13. Monsieur le marquis de Conflans a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés et à la famille royale à son retour de Varsovie.

Le 16. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Chabillant [Chabillant] avec Mlle d'Aiguillon.

Présentation de Mme la princesse de Bouillon et de Mme la marquise d'Aché.

Le 24. Madame la marquise de Chabillant [Chabillant] eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 25. Le Roi donna une audience particulière à M. le baron de Gleichen, qui notifia à Sa Majesté le mariage du Roi de Danemark avec la princesse Caroline Mathilde, sœur du Roi [p. 108] d'Angleterre. Il eut aussi audience de la Reine et de la famille royale.

Le 26. Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince de Monaco.

Le 30. La princesse d'Hénin a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Monsieur Dumas a été présenté au Roi en qualité de commandant général de l'Île de France et de Bourbon.

Monsieur le marquis de Lévis, qui est revenu de son gouvernement d'Artois, où il était allé tenir les États, a été présenté aussi à Sa Majesté le même jour.

Décembre

Le 2. Madame la comtesse de Rochford, ambassadrice d'Angleterre, a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le duc de Laval, à M. le prince de Rohan-Guémené et à M. le comte de Tessé.

Le 9. Monsieur le duc d'Aiguillon a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre en Bretagne où il va tenir les États.

Le 14. Madame la marquise de Vaubécourt a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Monsieur le duc de La Trémoille prit congé du Roi et de la famille royale pour aller aux États de Bretagne, où il doit présider l'ordre de la noblesse. Madame la duchesse d'Aiguillon a pris aussi congé de Sa Majesté pour se rendre en Bretagne. [p. 109]

Le 17. Le Roi ayant mandé à son Parlement de se rendre à Versailles auprès de sa personne, cette compagnie est arrivée en corps de Cour à 10 heures du matin et a été présentée à Sa Majesté.

Le 22. Sa Majesté a donné audience à son Parlement de Paris qu'elle avait mandé la veille.

Le 27. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Marigny avec Mlle Filleul.

Le 28. Leurs Majestés ont admis pour la première fois Mgr le Dauphin à leur grand couvert.

ANNÉE 1767

Monsieur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre d'année
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre et nomma chevalier de ses ordres Mgr le Dauphin. Monsieur de comte d'Estaing fut ensuite introduit dans le Cabinet, où il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'archevêque de Cambrai. [p. 110]

Le 1^{er}. Sa Majesté a permis à M. le marquis de Gesvres de prendre le nom de duc de Gesvres. Il avait déjà obtenu les honneurs du Louvres au mois de décembre 1759.

Le 7. Le Roi a déclaré le mariage de M. le prince de Lamballe avec la princesse de Carignan.

Le 14. Monsieur le marquis de Fleury, fils de M. le duc de Fleury, pair de France, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de sa Chambre, a eu l'honneur d'être présenté au Roi et le lendemain à la Reine et à la famille royale.

Le 18. Monsieur le marquis de Durfort, ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur et de l'Impératrice Reine de Hongrie et de Bohême, a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre à Vienne.

Le 20. Monsieur le comte de Marmorata, ambassadeur de Sardaigne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit à Sa Majesté une lettre du Roi de Sardaigne en réponse à celle que Sa Majesté lui avait écrite pour demander la princesse de Carignan en mariage pour M. le prince de Lamballe.

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Le marquis de Villeneuve-Trans avec Mlle Chamillard de La Suze.

Le 29. Monsieur le prince de Beaufremond Listenois, lieutenant général des armées du Roi, qui avait été chargé du commandement de l'escadre que Sa Majesté a envoyée dans différentes échelles du Levant, a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Le même jour. Monsieur le comte de Montsoreau, fils de M. le marquis de Sourches, lieutenant général des armées du Roi et grand prévôt de France, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 111]

Février

Le 2. Le Roi tint le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit et nomma chevaliers Mgr le comte de Provence, M. le duc de Duras, M. le comte de Noailles, M. le comte de Périgord, M. le marquis de Brancas, M. le prince de Tingry, M. le maréchal de Balincourt, M. le marquis de Poyanne, M. le comte de Pons Saint-Maurice et M. le comte de Ségur. Ensuite, Mgr le Dauphin fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Le même jour. Madame la comtesse d'Harville eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 7. Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le duc d'Uzès, à M. le comte de Baschy et à M. le marquis de La Salle.

MARIAGE de M. le prince de Lamballe

Madame la princesse de Lamballe partit de Turin, le 17 janvier, dans les carrosses de M. le prince de Carignan, son père, et elle arrive le 24 au pont de Beauvoisin, où elle fut complimentée de la part de M. le duc de Penthièvre et de M. le prince de Lamballe, par M. le chevalier de Lastic, qui présenta à cette princesse les dames qui doivent lui être attachées et les officiers destinés à la servir.

Le 25, la princesse partit du pont de Beauvoisin dans les équipages de M. le prince de Lamballe et arriva, le 30, à Montereau. Le 31 au matin, à quelque distance de cet endroit, M. le comte et Mme la comtesse de La Marche, M. le duc de Penthièvre et M. le prince de Lamballe, qui s'étaient rendus à Nangis, château de M. le comte de Guerchy, pour y recevoir la princesse de Lamballe, mirent pied à terre pour aller au devant de cette princesse, qui était aussi descendue de son carrosse. Après s'être embrassés, le prince et la princesse de Lamballe montèrent dans le [p. 112] carrosse où étaient M. le comte et Mme la comtesse de La Marche et M. le duc de Penthièvre. Ils arrivèrent vers midi à Nangis, où M. le cardinal de Luynes leur donna la bénédiction nuptiale. Monsieur le comte et Mme la comtesse de La Marche, M. le duc de Penthièvre et M. le prince et Mme la princesse de Lamballe séjournèrent le 31 à Nangis, d'où ils partirent le lendemain pour se rendre à Paris.

Le 5. Madame la princesse de Lamballe fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale, qui lui rendirent visite le lendemain.

Nota. Monsieur le duc de Duras avait donné ordre aux huissiers de la chambre qu'il n'y eut dans la Chambre du roi, lors de la présentation, que les entrées, les seigneurs de la Cour et gens très connus, et que les portes restassent fermées.

Madame la princesse de Lamballe a été présentée par Mme la comtesse de La Marche. Les dames de suite sont entrées avec elle dans le Cabinet, où cette présentation s'est faite. Suivant l'usage, Sa Majesté et les princesses se sont tenus debout.

Madame la princesse de Lamballe présenta tout de suite sa dame d'honneur.

Le 14. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte d'Harcourt avec Mlle de Beuvron.

Le 17. Signature du contrat de mariage de M. le prince d'Henrichemont avec Mlle de Baylens, et celui de M. le comte de Polignac avec Mlle du Romain.

Le 22. Monsieur de Breugnon, capitaine de vaisseau que le Roi a nommé son ambassadeur extraordinaire après du Roi de Maroc, a pris congé de Sa Majesté.

Le même jour. Madame la marquise de Marigny eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 28. Monsieur le chevalier de Saint-Priest, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté très fidèle, a eu l'honneur d'être présenté au Roi dans un voyage qu'il a fait ici par congé. [p. 113]

Mars

Le 1^{er}. Madame la marquise d'Harcourt a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 8. Le Roi a ordonné des prières publiques pour Madame la Dauphine.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Le comte de Rustignac avec Mlle d'Hautefort.

Le 10. Monsieur le duc de Fronsac a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale et est parti pour se rendre en Angleterre, d'où, après avoir passé quelque temps, il se propose de passer en Hollande.

Le 12. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Coigny avec Mlle Michel de Roissy, et celui de M. le marquis de Loras avec Mlle Berthelot de Baye.

Le 13. MORT de Mme la Dauphine.

Voyez à ce sujet le registre des pompes funèbres, page 283.

Le 17. La Cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de Mme la Dauphine.

Le Roi a conservé la Maison de Mme la Dauphine.

Le 24. Le prince héréditaire de Brunswick est arrivé à Versailles et a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 114]

Le Roi a nommé dame de Mesdames Victoire, Sophie et Louise, Mme la comtesse de Montmorin, qui a eu l'honneur de remercier à cette occasion Leurs Majestés et la famille royale, à qui elle a été présentée le 26 de ce mois.

Le 28. Monsieur le prince des Deux-Ponts est arrivé à Versailles, et a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 15 février dernier. Monsieur le comte de Noailles, gouverneur de Versailles, s'est rendu à l'église royale et paroissiale de Notre-Dame, accompagné des officiers du baillage et y a assisté au *Te Deum* qui a été chanté à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi. Il a allumé ensuite le feu qui avait été préparé vis-à-vis du portail de l'église.

COPIE d'une lettre de M. de Sauvigny, intendant de Paris, à Mgr le duc de Duras, du 5 mars 1767, au sujet de l'exemption de milice en faveur des domestiques des officiers de la Chambre et de la Garde-robe du Roi.

Monsieur,

Personne plus que moi n'a à cœur de rendre aux officiers de la Chambre et de la Garde-robe du roi ce qui leur est dû. Ils réclament l'exemption de leurs domestiques eu égard à la levée de la milice, et je la leur ai expressément confirmée, avec les conditions qu'il a plu au Roi d'attacher à l'exemption de la milice par les domestiques.

L'article qui les concerne, que je vous supplie de trouver bon que je mette sous vos yeux, vous fera juger si c'est à tort ou à raison qu'on vous a porter des plaintes. Je l'ai fait voir à M. Liénard, qui m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il n'a pu disconvenir que les dispositions en étaient précises, et m'a dit en conséquence [p. 115] que son

domestique en ferait plus que son service personnel : de manière que j'ai mandé au subdélégué de ne point assujettir le domestique de cet officier au tirage de la milice présente.

Vous connaissez d'ailleurs la nécessité qui nous oblige de nous conformer aux règles qui nous sont prescrites et je vous supplie d'être persuadé que de ma part, j'emploierai tous les moyens qui seront en mon pouvoir pour que les officiers de la Chambre et Garde-robe n'éprouvent de ma part non seulement aucune difficultés mal fondées, mais toutes les facilités que dépendront de moi.

J'ai l'honneur, &a.

Avril

Le 3. Monsieur le comte d'Havrincourt, colonel à la suite des grenadiers de France, et M. le chevalier d'Havrincourt, capitaine de cavalerie, tous deux fils de M. le marquis d'Havrincourt, ambassadeur du Roi auprès des États généraux, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi.

Le 5. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Le comte de Custine avec Mlle Gagnac de Longny.

Le 12. Madame la comtesse de Coigny et Mme la marquise de Montlezun ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 20. Madame la princesse de Guémené a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de gouvernante des enfants de France.

Monsieur le chevalier de Tavannes a été présenté au Roi, ainsi que Mme la comtesse de Rastignac, et M. de Calonne, intendant de Metz.

Le 21. Monsieur le bailli de Fleury, ambassadeur extraordinaire de la Religion de Malte, eut une audience du Roi, dans laquelle il présenta sa lettre de créance. [p. 116]

Le Roi vient d'accorder un brevet d'honneur à M. le marquis de Saint Mégrin, fils de M. le duc de La Vauguyon.

Le 26. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Moges-Beron avec Mlle d'Ariagues.

Les députés des États de Bourgogne furent présentés au Roi. Ils eurent ensuite audience de la Reine et de la famille royale.

Madame la comtesse de Genlis et Mme la marquise de Blaru furent présentées aussi à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 28. Leurs Majestés ont pris le deuil à l'occasion de la mort de la duchesse de Brunswick, née duchesse de Holstein-Norbourg.

Mai

Le 3. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de Monsieur le comte de Rochefort d'Ally avec Mlle Pavé de Provenchère.

Le 8. Monsieur le duc de La Vauguyon, pair de France, chevalier commandeur des ordres du Roi, gouverneur de Mgr le Dauphin et des enfants de France, revêtu du collier des ordres de Sa Majesté et du manteau de deuil, &a, se rendit au couvent des cordeliers pour y présider, en qualité de commissaire du Roi, au chapitre de l'ordre de Saint-Michel, qui se tient ordinairement le jour de l'apparition de Saint Michel, patron de cet ordre. Les chevaliers étaient aussi vêtus de deuil avec leur manteau de drap noir et le rabat de baptiste, selon le dernier règlement de Sa Majesté pour les cérémonies dudit ordre.

Il n'y a point eu de réception de chevaliers dudit ordre et la cérémonie s'est bornée à la grand'messe, que l'ordre fait célébrer annuellement pour la conservation des jours du Roi et de la famille royale. [p. 117]

Le 10. Départ du Roi et de toute la Cour pour Marly, jusqu'au 31.

Le même jour. Madame la duchesse d'Aremberg a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale et a pris le tabouret.

Le 22. Leurs Majestés ont pris le deuil pour huit jours à l'occasion de la mort de la princesse Élisabeth de Savoie, tante de M. le prince de Carignan.

Le 24. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de La Rivière avec Mlle Chevalier ; de M. le marquis de Flamarens avec Mlle Duvigier ; et de M. le comte de Bélisy avec Mlle du Deffand.

Juin

Le 6. Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans, a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 7. Jour de la Pentecôte, il y eut réception de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Monsieur le comte de Provence fut reçu seul, et ensuite furent reçus M. le duc de Duras, M. le comte de Noailles, M. le comte de Périgord, M. le marquis de Brancas, M. le maréchal de Balincourt, M. le prince de Tingry, M. le marquis de Poyanne, M. le comte de Pons Saint-Maurice et M. le marquis de Ségur.

Le Roi a nommé chevaliers Don Antoine, Infant d'Espagne, le prince de Palestine, et M. le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne.

Le Roi et la Reine, accompagnés de la famille royale et des princes et princesses du sang, tinrent Mlle d'Orléans sur les fonts dans la Chapelle du château. [p. 118]

Le 7. Madame la princesse d'Henrichemont et Mme la comtesse de Rochefort ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 8. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Montmartel avec Mlle Descars [Des Cars], et celui de M. de Champigny avec Mlle de Brulle.

Le 14. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de l'impératrice Sophie.

Le 25. Madame la marquise de Monteynard a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Tonnerre avec Mlle de Civrac.

Juillet

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Polignac, marquis de Mancini, avec Mlle de Polastron.

Le même jour. Madame la marquise de Brunoy a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 8. Départ du Roi pour Compiègne.

Le 19. Le duc d'York, frère du Roi d'Angleterre, a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale sous le nom de comte de Witer.

Le 21. Madame la marquise de Poyanne a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. Le vicomte de Talaru avec Mlle de Bec-de-Lièvre Cany. [p. 119]

Août

Sa Majesté catholique ayant envoyé à M. le comte de Provence le collier de l'ordre de la Toison d'or, ce prince l'a reçu des mains du Roi avec les cérémonies accoutumées, dans l'appartement de Sa Majesté, le 2 de ce mois.

Le 8. Madame la vicomtesse de Talaru a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale, ainsi que Mme la comtesse du Hautoy.

Le 31. Le Roi est parti de Compiègne pour se rendre à Versailles, ainsi que toute la Cour.

Septembre

Le 2. Le Roi a pris le deuil pour sept jours à l'occasion de la mort de M. le prince des Deux-Ponts.

Le même jour. Sa Majesté a accordé à M. le comte de Noailles, pour M. le prince de Poix son fils aîné, le gouvernement de la ville de Versailles. Monsieur le comte de Noailles en conserve la survivance et les fonctions. Monsieur le prince de Poix a eu l'honneur d'être présenté aujourd'hui en cette qualité à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le prince de Poix avec Mlle de Beauvau, et celui de M. le comte de Rieux avec Mlle de Saulx.

Le même jour. Madame la duchesse de La Trémoille a fait ses révérences à Leurs Majestés à l'occasion de son retour des États de Bretagne.

Madame la comtesse de Chabot, Mme la marquise de Querrien et Mme la comtesse de Polignac ont été présentées le même jour à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 120]

Le 7. Le Roi a pris le deuil pour quinze jours à l'occasion de la mort de la princesse de Savoie, cousine germaine de Sa Majesté.

Le même jour. Les députés des États de Languedoc eurent audience du Roi.

Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. de Boulogne, conseiller d'État et intendant des finances.

Le 8. Les cérémonies du baptême furent suppléées dans l'église de Saint-Louis au fils de M. Deslandes de Lancelot, commissaire ordinaire et provincial des guerres et de Mme Le Gros, nourrice de Mgr le comte de Provence. Il a eu pour parrain et marraine Mgr le comte de Provence et Mme Adélaïde, représentés par M. le duc de La Vauguyon et Mme la duchesse de Beauvillier. Le lendemain, il fut présenté à Mgr le comte de Provence, en présence de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte d'Artois et ensuite à Mme Adélaïde.

Le 13. Monsieur le chevalier Grey, ambassadeur d'Angleterre à la Cour d'Espagne, eut une audience particulière de Leurs Majestés et de la famille royale, en passant par la France pour se rendre à sa destination.

Le 21. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Fosseuse avec Mlle de Montmorency-Luxembourg.

Le même jour. Madame la comtesse de Rieux a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale, ainsi que Mme la marquise de Monteynard.

Le 23. Départ de la Cour pour Fontainebleau. [p. 121]

Le 27. Le nonce du pape eut sa première audience de Leurs Majestés et de la famille royale.

Octobre

Le 3. On célébra, par ordre du Roi, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Mme la Dauphine. Le deuil était conduit par Mme Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie, accompagnées de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois. Monsieur l'archevêque de Paris officia à la grand'messe, qui fut chantée à grande symphonie, et M. l'évêque de Lavaur prononça l'oraison funèbre de Mme la Dauphine. Le chapitre de l'église de Paris assista à cette cérémonie, ainsi que le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des aides, l'Université et le corps de ville.

Cette pompe funèbre a été ordonnée de la part de Sa Majesté par M. le duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre d'année, et conduite par M. Papillon de La Ferté, Intendant et contrôleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les dessins de M. Michel-Ange Challe, peintre ordinaire du Roi et dessinateur de Sa Chambre et de son Cabinet.

Le 4. Madame la princesse de Poix a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 5. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le comte d'Affry, lieutenant général de ses armées et colonel des gardes suisses. [p. 122]

Le 7. La grande députation du Parlement de Bordeaux a eu audience du Roi.

Le 11. Le Roi a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du duc d'York, frère du Roi d'Angleterre.

Le 19. Madame la marquise de Hautefeuille a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 22. Monsieur le duc de Montmorency a eu l'honneur d'être présenté, sous ce nouveau titre, à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 23. Bénédiction d'une cloche à la paroisse de Fontainebleau, nommée par Mgr le Dauphin et Mme Sophie.

Le 27. Retour de Fontainebleau.

Novembre

Le 8. Madame la duchesse de Montmorency a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale, et a pris le tabouret chez la Reine, en conséquence du duché femelle de Montmorency que le Roi lui a permis d'apporter en dot à M. le marquis de Fosseuse, son mari, qui a pris le nom de duc de Montmorency, immédiatement après la célébration de son mariage.

Le 13. La Cour a pris le deuil pour 12 jours à l'occasion de la mort de l'archiduchesse Marie-Josephe-Gabrielle.

Le 22. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Fleury avec Mlle de Laval-Montmorency ; celui de M. le vicomte de Mailly avec Mlle de Castries ; et celui de M. le vicomte de Breugnon avec Mlle de Saint-Sauveur.

Le 29. Deuil de Cour de 4 jours à l'occasion de la mort de la duchesse de Saxe-Gotha.

[p. 123]

Décembre

Le 3. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Séguier, avocat général du Parlement de Paris, avec Mlle Vassal.

Le 6. Madame la vicomtesse de Mailly et Mme la marquise de Flamarens ont été présentées à Leurs Majestés et à la famille royale, la première par Mme la marquise de Nesle et la seconde par Mme la comtesse de Narbonne.

Le même jour. Monsieur Le Couteux, premier président de la Chambre des comptes et de la Cour des aides de Rouen, a été présenté au Roi en cette qualité.

Le Roi ayant accordé à M. le prince d'Henrichemont les honneurs du Louvre, et lui ayant permis de prendre de titre de duc de Sully, M. le duc de Sully, son père, a pris le nom de duc de Béthunele 15. Madame la duchesse de Sully prit le tabouret chez la Reine.

Le 16. Le chapitre de l'ordre de Saint-Lazare tenu par Mgr le Dauphin à la paroisse Saint-Louis à Versailles.

Le 23. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le duc de Charost, à M. le marquis de Polignac et à M. de Beaumont, conseiller d'État et intendant des finances.

Le même jour. Sa Majesté a accordé les honneurs du Louvre à Mme la comtesse de Chabot qui, en conséquence, a pris le tabouret chez la Reine.

Le 26. La grande députation du Parlement de Paris a eu audience du Roi.

Le 29. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Brancas. [p. 124]

COPIE d'une décision du Roi demandée à Sa Majesté par M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre d'année, conforme à l'original en date du 31 décembre 1767.

Messieurs les grands officiers de Votre Majesté, croyant qu'ils ont le droit d'assister aux députations des Parlements que Votre Majesté reçoit dans sa Chambre, ayant vu M. de Villeroy n'étant pas de quartier et M. de Cossé y demeurer, Votre Majesté est suppliée de vouloir bien

décider les personnes qui sont dans le cas de demeurer derrière ou à côté de son fauteuil. Ce 31 décembre 1767.

[en marge :] Sa Majesté a décidé que dans de semblables occasions, il ne devait y avoir que les grandes entrées et le capitaine des gardes de quartier uniquement.

ANNÉE 1768

Monseigneur le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre d'année
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs

Janvier

Le 1^{er}. Les princes et les princesses, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le corps de ville eut le même honneur.

Il n'y eut point de promotion de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Le même jour. Le Roi a fait maréchaux de France M. le duc de Randan, M. le marquis d'Armentières et M. le duc de Brissac.

Le 3. Les députés des États de Bretagne eurent audience du Roi.

Sa Majesté a accordé le même jour un brevet d'honneur à M. le prince de Poix. [p. 125]

Le 11. Monsieur le marquis d'Armentières et M. le duc de Brissac ont prêté serment entre les mains du Roi en qualité de maréchaux de France.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Mouthier avec Mlle de Montbel.

Le 20. Présentation de M. l'abbé de Chauvelin en qualité de chevalier d'honneur du Parlement.

Le 23. Messieurs le marquis et le baron de Fénelon ont eu l'honneur d'être présentés au Roi.

Le 24. Madame la duchesse de Liancourt a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 28. Madame la princesse de Guistel, qui vient d'être nommée dame pour accompagner Mesdames, a eu l'honneur de remercier le Roi à cette occasion.

Le même jour. Madame la marquise de Clermont-Tonnerre et Mme la marquise de Genlis ont été présentées au Roi, à la Reine et à la famille royale.

Le 30. Le prince héréditaire de Nassau arriva à la Cour et fut présenté le même jour au Roi et à la famille royale.

Le 31. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Joly de Fleury avec Mlle Dubois de Courval.

Le même jour. Monsieur le baron de Zuemantel a eu l'honneur d'être présenté au Roi.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le comte de Rochechouart. [p. 126]

Février

Le 7. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Galard avec Mlle Potier de Novion ; celui de M. le comte de Damas avec Mlle de Broglie ; celui de M. le comte de Ros avec Mlle de Vassé ; et celui de M. le chevalier Desforges avec Mlle Nivelles.

Le même jour. Madame la comtesse de Mouthier a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 16. Le prince des Deux-Ponts est arrivé à la Cour et a eu l'honneur de faire ses révérences à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Madame la princesse de Poix a pris le tabouret chez la Reine et Mme la vicomtesse de Coetlosquet eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Mars

Le 2. La Reine est attaquée depuis quelques temps d'une maladie, dont les progrès devenant chaque jour plus sensibles, ont donné depuis deux jours les plus vives inquiétudes. Quoique Sa Majesté se soit trouvée plus tranquille ce matin, sa piété lui a fait désirer de recevoir le saint viatique, qui lui a été administré par M. l'évêque de Chartres, son premier aumônier. Le Roi a ordonné à cette occasion les prières de quarante heures et la collecte *pro infirma* à la messe.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de La Porte, maître des requêtes, avec Mlle Meulan des Fontaines, petite-fille de M. Gayot, conseiller d'État et intendant des armées de Sa Majesté. [p. 127]

Le 9. Monsieur le maréchal duc de Lorges a eu l'honneur de remercier le Roi à l'occasion de la dignité de maréchal de France, et a prêté serment entre les mains de Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur le chevalier de Bruet, gouverneur de la ville de Saint-Antonin, et M. le comte de Blénac ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 15. On célébra dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis un service solennel à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Mme la Dauphine. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Mme Adélaïde et Mmes Victoire, Sophie et Louise ont assisté à cette cérémonie, ainsi que M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, M. le comte de La Marche, M. le duc de Penthièvre, Mme la comtesse de La Marche, Mademoiselle, Mme la princesse de Lamballe, les grands officiers et dames de feu Mme la Dauphine. Monsieur l'évêque de Verdun, premier aumônier de cette princesse, a officié.

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. de Lupé Pothuau des Noderies avec Mlle de La Tour du Roch.

Le 20. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Clermont-Montoison avec Mlle Du Tillet.

Le même jour. Madame la comtesse de Gallard a été présentée à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 128]

Le 22. Monsieur le marquis de Tressan a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 26. Présentation de Mme la marquise Du Chaylard.

Avril

Le 6. Monsieur le marquis de Louvois prêta serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale de la province de Béarn.

Le 10. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Saint-Sauveur, maréchal de camp et inspecteur général de cavalerie et de dragons, avec Mlle de Bar, chanoinesse du noble chapitre d'Alix, nièce de M. le bailli de Bar, ci-devant général des galères.

Le 11. Signature du contrat de mariage de M. le duc de Luynes, capitaine dans le régiment du colonel général dragon, avec Mlle de Laval, fille de M. le duc de Laval.

Le Roi vient d'accorder à M. le marquis de Fitz-James la survivance du gouvernement du haut et bas Limousin, dont M. le duc de Fitz-James, son père, est pourvu ; et à M. de Nicolai fils, la survivance de la charge de premier président de la Chambre des comptes qu'occupe M. de Nicolai, son père. Ils ont eu l'honneur de remercier le Roi à cette occasion, le 10 de ce mois.

Le même jour. Monsieur le président Ogier, conseiller ordinaire du conseil d'État, ci-devant ambassadeur du Roi à la Cour de Danemark, et de retour ici de Bretagne où il avait été en qualité de commissaire de Sa Majesté à l'assemblée extraordinaire des États de la province, a eu l'honneur d'être présenté au Roi. [p. 129]

Le 19. Monsieur le comte de Mercy, ambassadeur de Leurs Majestés impériale et royale, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté le mariage de l'archiduchesse Louise Charlotte avec le Roi des Deux Siciles. Il fut conduit à cette audience et à celle de la Reine et de la famille royale par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs.

Le 21. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. de Nicolai, premier président de la Chambre des comptes en survivance, avec Mlle de Novion.

Le 24. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. Mesnard, secrétaire des commandements de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Bermont avec Mlle des Ursins, fille de M. le marquis de Tresnel.

Le 26. Monsieur le chevalier de Saint-Priest, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi auprès de Sa Majesté très fidèle, et désigné pour aller résider, avec le même caractère, à la Cour de Stockholm, vient d'être nommé ambassadeur du Roi à la Porte.

Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, a obtenu la permission d'aller faire un voyage en Angleterre, et a pris aujourd'hui congé de Sa Majesté. [p. 130]

Mai

Le 1^{er}. Leurs Majestés et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Vendeuil, guidon de gendarmerie, avec Mlle de Vassan, fille de M. le marquis de Vassan, capitaine des levrettes de la Chambre du roi.

Le 10. Signature du contrat de mariage de M. de La Caze, premier président du Parlement de Pau en survivance, avec Mlle de La Borde, nièce de M. de La Borde, ci-devant banquier de la Cour.

Monsieur le comte de Modène, ministre plénipotentiaire du Roi auprès du cercle de la Basse-Saxe, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Suède, est arrivé à Versailles le 13, et a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en cette qualité par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre et des Affaires étrangères.

Leurs Majestés et la famille royale signèrent, le 15 de ce mois, le contrat de mariage de M. le comte de Cleron d'Haussonville, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de la marine, avec Mlle de Guerchy.

Le 19. La grande députation du Parlement de Paris s'étant rendue à Versailles en conséquence des ordres du Roi, Sa Majesté a dit aux députés :

« Après les deux arrêts que vous venez de rendre et de faire publier, dans le temps que vous me demandez réponse à vos remontrances, je dois avant tout user de mon autorité contre cette entreprise inouïe et inexcusable : écoutez l'arrêt que je viens de rendre en mon Conseil pour la réprimer. »

Monsieur le comte de Saint-Florentin fit alors la lecture de cet arrêt du 19 mai, par lequel le Roi casse et annule les arrêts du Parlement de [p. 131] Paris du 7 du présent mois, après quoi Sa Majesté ajouta :

« Je pourrais, et peut-être je devrais, laisser vos remontrances sans autre réponse. Je veux bien cependant vous faire entendre ce que j'en ai pensé.

Je n'ai point changé l'état de mon Grand Conseil. Il est tel qu'il a été établi par le Roi Charles VIII, en conséquence de la promesse qu'il avait faite par sa réponse aux États du royaume assemblés à Tours. Son intention, ni la mienne, n'ont été d'en faire une commission perpétuelle et permanente, une chambre criminelle ou de justice qui pût dominer ou anéantir mes autres Cours, moins encore intéresser les droits de la patrie.

Mon Parlement n'est pas excusable d'affecter de méconnaître les faits les plus notoires et d'élever des doutes jusque sur l'existence d'une Cour reconnue et autorisée par tant d'ordonnances et d'édits enregistrés dans tous mes Parlements.

J'ai fait le bien de la justice et celui de mes sujets en retranchant une grande partie des anciennes attributions de mon Grand Conseil et en réunissant dans un même tribunal les contestations qui concernent le régime de chacun des ordres religieux, dont les causes lui ont été attribuées.

Ces attributions ne concernent ni les appels comme d'abus, que mes procureurs généraux pourraient être dans le cas d'interjeter de leur chef, ni l'existence des ordres réguliers : mon Parlement a dû reconnaître mes intentions à ce sujet par l'édit que je viens de lui adresser sur les ordres religieux.

En renvoyant à mon Grand Conseil le criminel incident aux instances pendantes en mon Conseil et l'exécution des arrêts qui y sont rendus entre parties, je n'ai fait que le substituer [p. 132] aux maîtres des requêtes ordinaires de mon hôtel, qui de tous temps en en connus en dernier ressort.

Au surplus, tout ce qui concerne l'ordre du service et la discipline intérieure de mon Grand Conseil est étranger à mon Parlement.

J'aurais trop à vous dire sur ce que vous rappelez encore dans vos remontrances au sujet des évocations et des cassations. Je m'en expliquerai incessamment en répondant à ce que vous en avez dit si amplement dans vos remontrances de l'année dernière.

Je défends à mon Parlement de donner aucune suite aux délibérations qu'il a prises relativement à mon Grand Conseil et aux membres qui le composent. Il doit sentir que de pareilles entreprises et des déclarations indécentes sont aussi contraires au respect qui m'est dû qu'à l'honneur de la magistrature. »

Le 20. L'état de la Reine étant devenu beaucoup plus inquiétant, M. le cardinal de Rochecouart, grand aumônier de Sa Majesté, lui a administré l'extrême-onction. On a exposé sur le champ le Saint-Sacrement et ordonné les prières des quarante heures.

Le 22. Fête de la Pentecôte. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint chapitre et nomma chevalier de ses ordres don François Xavier, Infant d'Espagne.

Le 26. Le Roi a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la princesse Louise Anne, sœur du Roi d'Angleterre. [p. 133]

Juin

Le 3. La Cour a pris le deuil pour douze jours à l'occasion de la mort de la princesse Christine Joséphe Ferdinande, princesse de Savoie.

Le même jour. Monsieur le duc d'Aremberg, feld maréchal des armées de l'Impératrice Reine, est arrivé à Versailles et a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre.

Le 12. Madame la princesse de Monaco a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Le 14. Le Parlement s'étant rendu à Versailles en conséquence des ordres du Roi, fut introduit dans la Chambre de Sa Majesté entre onze heures et midi. Monsieur le comte de Saint-Florentin lut l'arrêt du Conseil du 13 de ce mois, par lequel Sa Majesté a cassé et annulé l'arrêt du Parlement du 20 mai dernier. Et après cette lecture, ledit arrêt fut rayé et annullé par le principal commis au greffe du Parlement, en l'absence du greffier en chef. En marge de la minute dudit arrêté, il a été fait mention qu'elle a été rayée de l'ordre et en présence de Sa Majesté, en exécution dudit arrêt de son Conseil.

Le même jour. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Cany, officier de gendarmerie, avec Mlle Bontrin [Boutren] d'Hatenville.

[p. 134]

MORT DE LA REINE
Le 24 juin à 10 heures $\frac{1}{4}$ du soir

LA REINE s'est alitée au retour du voyage de Fontainebleau [de] 1767, étant attaquée d'une maladie dont les progrès sont devenus chaque jour plus sensibles et plus inquiétants. Depuis le mois de décembre, Sa Majesté a été plusieurs fois en danger. Le 2 mars dernier, Elle désira recevoir les sacrements en viatique, qui lui furent administrés par M. l'évêque de Chartres, son premier aumônier. Le Roi, suivi de la famille royale, alla à la Chapelle avec le cérémonial accoutumé pour accompagner Notre Seigneur. Monsieur le duc de Duras et M. le duc de Fronsac, premiers gentilshommes de la Chambre du roi, tenaient les deux bâtons du dais à droite, et M. le duc de Villeroy et M. le prince de Beauvau, capitaines des gades du corps, les bâtons à gauche. Ce sont les officiers de la Fruiterie de la Reine qui ont fourni les cierges et flambeaux nécessaires à cette cérémonie.

Les accidents devenant plus fréquents, le 21 mai, la Reine, à la fin de son dîner, eut des convulsions très fortes et une faiblesse si considérable que l'on crut instant de lui faire recevoir l'extrême-onction, que M. le cardinal de Rochecouart, son premier aumônier, lui administra.

Mesdames envoyèrent sur le champ plusieurs courriers au Roi qui était à Saint-Hubert. Sa Majesté arriva à neuf heures et demie. Depuis ce temps, la Reine a eu journallement des absences très longues et une fièvre continue et des redoublements très forts. [p. 135]

Pendant toute la maladie de Sa Majesté, le Roi allait trois à quatre fois par jour chez la Reine, quoique dans les derniers temps Elle fut presque toujours sans connaissance. Mesdames y passaient la plus grande partie du jour et de la nuit.

Le 24. À six heures du matin, la Reine n'ayant pu, de la nuit, avaler une tasse de bouillon, on essaya de se servir du biberon, et on s'aperçut que la poitrine s'embarrassait, ce qui augmenta tout le jour. À 6 heures du soir, Sa Majesté étant à l'agonie, on lui dit les prières des agonisants, et elle expira à 10 heures et un quart du soir. Le Roi, qui avait passé avant qu'on dit les prières des agonisants, entra chez lui. À dix heures et demie, Sa Majesté dit qu'elle irait à Marly, et à son coucher, Elle dit à M. le marquis de Dreux que les intentions de la Reine étaient d'être enterrée avec le moins de cérémonial possible, qu'Elle désirait que son corps fût à Saint-Denis et son cœur à Bon-Secours, près Nancy. Le Roi a ordonné que le corps de la Reine serait quarante jours à Saint-Denis, et que l'on observerait le cérémonial usité en pareil cas.

Le 25. Toute la Cour est partie pour Marly. Il n'est resté à Versailles que Madame et Mme Élisabeth, sa sœur, filles de feu Mgr le Dauphin.

OBSEQUES DE LA REINE

Voyez à ce sujet le registre des pompes funèbres, page 323.

Le 26. La Cour a pris le deuil pour six mois à l'occasion de la mort de la Reine. [p. 136]

Juillet

Le 6. Le Roi est parti de Marly avec Mesdames pour revenir à Versailles. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois en sont revenus le quatre.

Sa Majesté vient de disposer de la place de dame d'honneur de Mesdames, vacante par la mort de Mme la duchesse de Villequier, en faveur de Mme la comtesse de Périgord, ci-devant dame du palais de la Reine.

Monsieur le marquis de Noailles a été nommé par Sa Majesté envoyé et ministre plénipotentiaire en Basse-Allemagne, et a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité, le 3 de ce mois, par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre et des Affaires étrangères.

Le 13. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Berghs Saint-Wenock, capitaine au régiment de Beauffremont, avec Mlle de Castellane.

Le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois, a fait, le même jour, la revue des mousquetaires de sa garde. Sa Majesté, après avoir passé dans les rangs, a vu faire l'exercice aux deux compagnies qui ont défilé ensuite devant Elle.

Le même jour. Le prince Frédéric-Erdman d'Anhale est arrivée à Versailles et a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté.

Le 16. Monsieur le comte du Châtelet-Lomont, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, ayant obtenu un congé, est arrivé à Versailles et a eu l'honneur d'être présenté au Roi. [p. 137]

Le 19. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Le prince de Pignatelli avec Mlle d'Egmont ; et celui de M. le comte de Montecler, major du régiment de son nom, avec Mlle de Montecler, fille de M. le marquis de Montecler, maréchal de camp.

Le 24. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Eyragues, avec Mlle Moreau.

Le même jour. Madame la princesse de Listenoix, Mme la comtesse de Berghes et Mme la marquise de Wargemont ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la princesse de Beauffremont, la seconde par Mme la vicomtesse de Castellane et la troisième par Mme la marquise de Saint-Chamans.

Le 26. Départ du Roi pour Compiègne.

Août

Le 10. Monsieur le chevalier de Saint-Priest, ambassadeur du Roi auprès de la Porte ottomane, et M. le chevalier de Clermont, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Lisbonne, ont prit congé de Sa Majesté et ont eu l'honneur de lui être présentés, ainsi que M. le comte de Buat, ministre du Roi à Ratisbonne, qui a obtenu la permission de faire un voyage en France.

Le 14. Madame la marquise de Montecler a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Montecler.

Monsieur le marquis de Conseyl, officier aux gardes françaises, a eu l'honneur d'être présenté aussi à Sa Majesté en qualité de député d'Avignon. [p. 138]

Le 15. Madame la princesse de Pignatelli eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Fuentes et prit le tabouret.

Sa Majesté vient de nommer à la place de conseiller d'État, vacante par la mort de M. Meliand, M. de La Michaudière, maître des requêtes, intendant de Rouen.

Le 20. Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre en Hollande.

Le 21. Madame la marquise de Bouillé a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Montboissier.

Le 27. Madame la princesse de Lorraine, fille de feu M. le comte de Brionne, grand écuyer de France, a pris congé du Roi et de la famille royale, pour se rendre à Turin où elle va épouser le prince Victor Amédée, fils du prince de Carignan. Elle a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté et à la famille royale.

Le 31. Le Roi et Mme Adélaïde, ainsi que Mesdames Victoire, Sophie et Louise, sont partis de Compiègne pour La Muette, d'où ils se rendront demain à Versailles. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois partirent hier pour Versailles.

Monsieur le comte de Modène, qui doit se rendre incessamment à Stockholm en qualité de ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Suède, eut l'honneur de prendre congé de Sa Majesté.

[p. 139]

Septembre

Le 8. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Mornay avec Mlle Douillet.

Le même jour. Madame la comtesse Diane de Polignac et Mme la comtesse de Chantilly ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale.

Le 9. Signature du contrat de mariage de M. Le Peletier de Morfontaine avec mlle de La Crote de Bourzac.

Le même jour. Madame la comtesse de Buzançais a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Le Roi vient de nommer M. le duc de Duras commandant de Bretagne.

Le 17. Monsieur de Lamoignon, chancelier de France, ayant donné sa démission de sa place, et M. de Maupeou, vice chancelier et gardes des Sceaux, s'étant démis aussi de la sienne, le Roi a nommé chancelier de France et gardes des Sceaux M. de Maupeou, premier président du Parlement de Paris, qui est remplacé par M. le président d'Aligre.

Le 18. Monsieur de Maupeou a prêté serment entre les mains du Roi en qualité de chancelier gardes des Sceaux de France. Monsieur d'Aligre a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté le même jour, en qualité de premier président du Parlement de Paris, et le 28, a prêté serment entre les mains du Roi.

Le 28. Monsieur le comte de Beuteville, ambassadeur en Suisse, a pris congé du Roi pour se rendre à sa destination. [p. 140]

Octobre

Le 1^{er}. Le Roi a nommé à la place de contrôleur général de ses finances M. Mainon d'Invaux, conseiller d'État, ci-devant intendant à Amiens.

Le 2. Madame la comtesse de Vaudreuil a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Duras.

Le 5. Le Roi, ainsi que Mme Adélaïde et Mesdames Victoire, Sophie et Louise, est parti à Choisy, d'où Sa Majesté se rendra demain à Fontainebleau. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois vont dîner à Choisy et coucher ce soir à Fontainebleau. Madame et Mme Élisabeth, sœurs de Mgr le Dauphin, resteront à Versailles pendant le séjour de la Cour à Fontainebleau.

Monsieur le comte d'Ennery, maréchal des camps et armées du Roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur des îles de la Martinique et de Sainte Lucie, a pris congé du Roi pour retourner à son gouvernement. Il a été présenté à Sa Majesté par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre et des Affaires étrangères.

Le 21. Le Roi reçut dans son Cabinet le prince héréditaire de Saxe-Gotha, qui fut présenté à Sa Majesté sous le nom de comte de Roda. Le prince fut présenté ensuite à Mgr le Dauphin, à Mr le comte de Provence et à Mgr le comte d'Artois, ainsi qu'à Madame et à Mesdames.

Le 23. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Chalons, capitaine au régiment du roi, infanterie, avec Mlle d'Andlau.

Sa Majesté vient de nommer pour son ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse, M. le comte de Guignes, brigadier de ses armées et colonel au régiment de Navarre, qui a eu l'honneur d'être présenté le 23 à Sa Majesté en cette qualité. [p. 141]

Le 23. Madame la comtesse d'Ossun a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Gramont.

ARRIVÉE du Roi de Danemark
à Paris, le 21 octobre 1768

[dans la marge :] Le Roi avait nommé M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, pour recevoir et accompagner Sa Majesté danoise du jour de son arrivée à Paris.

Le Roi avait ordonné que l'on découvrit les meubles de son Cabinet et que l'on rangeât la table du Conseil. On mit deux fauteuils à la place. Avant que Sa Majesté danoise arrivât chez le Roi, M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre d'année, ordonna à l'huissier du Cabinet de faire passer tout le monde, y compris les huissiers de la Chambre et de la Garde-robe, et de ne laisser que les grandes entrées et les princes du sang.

Peu avant que le Roi de Danemark se rendît chez le Roi, on avait ouvert les battants des pièces qui précèdent celle du Cabinet à Fontainebleau qui n'a point de battants. La même chose s'est observée à Versailles, mais on a ouvert les battants du Cabinet au moment que le Roi de Danemark est entré. La même chose s'est observée chez Mgr le Dauphin et chez Mesdames.

Sa Majesté Danoise arriva à Fontainebleau, le 24 octobre sur les cinq heures du soir. Il descendit dans l'appartement de feu Madame la Dauphine, qu'on avait préparé pour lui. Sur les six heures, M. le duc de Choiseul, ministre de la Guerre, et M. le duc de Villeroy, capitaine des gardes, sortirent du Cabinet du Roi pour aller au-devant de Sa Majesté danoise chez elle qui, accompagnée de M. le duc de Duras, des ministres et seigneurs de sa suite, se rendit chez le Roi.

Aussitôt que le Roi en fut averti, il alla au devant du Roi de Danemark et les deux Rois se joignirent entre les deux portes du Cabinet et se traitèrent mutuellement de Majesté, et ensuite entrèrent dans le Cabinet, où le Roi proposa à Sa Majesté danoise de s'asseoir. Ils restèrent debout et la conversation se fit entre les deux Rois, parlant alternativement aux différents ministres des deux Cours. Le Roi de Danemark présenta au Roi les ministres et seigneurs de sa Cour qui étaient avec lui. Au bout d'un demi quart d'heure environ, M. le duc de Duras proposa au Roi de Danemark d'aller chez Mgr le Dauphin. Sa Majesté danoise se retira. Le Roi la reconduisit jusqu'entre les deux portes du Cabinet.

Le Roi de Danemark alla chez Mgr le Dauphin qui, ainsi que les princes ses frères, vint au devant de Sa Majesté danoise jusqu'à la porte de la chambre. Le Roi de Danemark s'assit à la droite de Mgr le Dauphin sur l'un des quatre fauteuils qui avaient été préparés dans le [p. 142] cabinet de Mgr le Dauphin, et au bout de quelques minutes, il se retira pour aller chez Mesdames. Il entra chez Madame à l'instant que Mesdames allaient se mettre au jeu. On avait même préparé quatre fauteuils, mais il ne s'assit point. Au bout de quelques temps, il se retira dans son appartement. À 8 heures, il se rendit aux Petits Appartements, où il soupa avec Sa Majesté, qui lui a toujours donné la droite.

[dans la marge :] Lorsque le Roi de Danemark fut rentré chez lui, M. le duc de Duras lui présenta et nomma les seigneurs qui y vinrent pour lui faire leur cour.

Le 25. Le Roi de Danemark reçut dans la matinée les visites des seigneurs qui vinrent lui faire leur cour. Il dîna dans son appartement avec les seigneurs de la Cour de France et ses ministres. Le soir, il alla à la salle de la Comédie de la ville, où les comédiens du Roi jouèrent la tragédie de *Tancrède* et la comédie du *Cercle*.

[dans la marge :] Pendant son séjour à Fontainebleau, le Roi de Danemark a été servi par la Bouche du Roi.

Le 26. Le Roi, avant de partir pour la chasse, entra chez le Roi de Danemark, où il ne s'assit point. Sa Majesté danoise dîna dans son appartement avec les seigneurs de la Cour de France et ses ministres, et alla à la représentation du 3^e acte des *Talents lyriques* et de l'*Europe galante*, exécutés par la musique du Roi et les sujets de l'Opéra. Sa Majesté danoise alla ensuite souper avec le Roi, Mesdames et les princes du sang.

[dans la marge :] Pendant le séjour du Roi de Danemark à Fontainebleau, lorsqu'il est sorti en voiture, ça toujours été dans un carrosse du Roi, avec un écuyer, deux pages et deux valets de pied du Roi.

Le 27. Le Roi de Danemark partit de Fontainebleau pour Paris.

Novembre

Le 2 novembre. Il revint à Fontainebleau, et soupa chez M. le prince de Condé.

Le 3. Jour de Saint-Hubert. Il se rendit au rendez-vous de chasse en habit du grand équipage dans un carrosse du Roi, conduit par un écuyer et deux pages de la Petite Écurie du roi. Au retour de la chasse, Sa Majesté danoise alla au spectacle [p. 143] où l'on donna l'acte du *Dévin du Village*, et celui d'*Erosine*, exécutés par la Musique du roi et les sujets de l'Opéra. Au dernier changement de l'acte d'*Erosine*, on avait employé la décoration de diamants. Au retour du spectacle, Sa Majesté Danoise alla souper avec le Roi.

Le 4 novembre. On donna au Roi de Danemark, sur le même théâtre, *Le Tonnelier*, opéra-comique, et *Tom Jones*, comédie lyrique. Sa Majesté danoise alla souper ensuite chez M. le duc d'Orléans, où il y eut bal après souper.

Le 5. Sa Majesté soupa avec le Roi, et le 6, Elle partit après dîner pour retourner à Paris.

Le 21 novembre. Le Roi de Danemark arriva à Versailles sur les 5 heures du soir. Peu après son arrivée, il alla chez Madame et Madame Élisabeth, sœurs de Mgr le Dauphin. Madame le reçut dans sa chambre à coucher. Il n'y avait point de fauteuils et on n'a point observé d'autre cérémonial que dans le cas de grandes audiences, où l'on découvre les meubles. Il alla ensuite souper avec le Roi, les princes du sang et ministres et plusieurs seigneurs de la Cour et partit ensuite pour aller coucher à Paris.

[dans la marge :] Monsieur le duc de Duras ayant pris congé du Roi pour aller prendre le commandement et tenir les États de Bretagne, c'est M. le marquis de Duras qui a accompagné le Roi de Danemark jusqu'au moment de son départ.

Décembre

Le 7 décembre. Le Roi de Danemarck est parti de Paris pour Marly : de Marly, il est venu au château de Trianon et est arrivé à Versailles pour dîner. Dans la soirée, il a pris congé du Roi et de la famille royale et a soupé avec le Roi, et est parti après souper pour aller coucher à Paris, d'où il est parti le 9, pour se rendre dans ses États. [p. 144]

ORDRE des spectacles donnés à Fontainebleau au Roi de Danemark sur le théâtre de la ville.

La Cour étant en deuil de la Reine lors du séjour du Roi de Danemark à Fontainebleau, ce qui ne permettait pas de donner des spectacles sur le théâtre du Roi, Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre ont disposé de la salle de spectacle de la ville pour les représentations que l'on a données à Fontainebleau à Sa Majesté danoise.

Les billets de spectacle, tant pour les loges que pour l'amphithéâtre, balcons et parterre, que l'on avait garni de banquettes, se donnaient chez M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre d'année, et en son absence chez M. le duc de Fronsac.

Toutes les personnes de la Cour s'y faisaient écrire la veille. On avait disposé la première loge du côté du Roi pour le Roi de Danemark et ses ministres. Monsieur le duc de Duras a toujours été à côté de lui dans sa loge. Le balcon à côté de cette loge était rempli par les seigneurs de la Cour. Aux deux derniers spectacles, on y a placé plusieurs seigneurs danois, qui ont accompagné Sa Majesté danoise au second voyage. Le balcon du côté de la Reine était destiné à Mrs les ambassadeurs et ministres étrangers.

Toutes les premières loges, ainsi que l'amphithéâtre des premières étaient remplies par les dames de la Cour, auxquelles on envoyait la liste de leurs loges, telle qu'elles l'avaient demandée. Les secondes loges étaient remplies par des dames non présentées, mais connues et très comme il faut, aux noms desquelles était aussi la liste de chaque loge. Une de ces loges était pour les femmes de chambre de Mesdames, et une pour les officiers de la Chambre et Garde-robe du Roi, avec quatre billets d'amphithéâtre des secondes, ce qui formait 12 places pour ces officiers. [p. 145] Cet amphithéâtre des secondes était rempli par des officiers de la Maison du roi et des trois princes, par des pages et des commis des bureaux.

Aux deux derniers spectacles, on avait donné de ces billets pour les officiers de Sa Majesté danoise. Le parterre, qui contenait 200 places, était rempli par des gens de condition et de la Cour, et par les officiers des gardes du corps au nombre de dix, trois de ceux des cent-suisse, six des officiers des gardes françaises, quatre des officiers aux gardes suisses, deux gentilshommes ordinaires du roi, deux maîtres d'hôtel, un maréchal des logis ; six places pour les écuyers de la Grande Écurie, quatre pour ceux de la Petite, quatre pour les écuyers de main du roi, trois pour les écuyers de Mgr le Dauphin et des princes ses frères, quatre pour ceux de Mesdames.

Le local étant trop petit pour en pouvoir donner aux gardes du corps, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires, il n'en a pas été donné nommément aux officiers de ces derniers corps. Il y avait aussi le banc de Mrs les premiers gentilshommes de la Chambre dans l'orchestre, contenant seize places remplies par les grands seigneurs et grands officiers.

On avait placé douze Suisses de la garde en dehors de la salle pour faire ranger les carrosses et éviter la foule, et douze gardes de la prévôté, dont quatre à la porte de la salle, et deux sur le théâtre dans les deux premières coulisses. Les autres pour les relever.

C'était les huissiers des ballets du roi qui recevaient les billets, plaçaient dans le parterre et tenaient la porte du théâtre. Les garçons de la Musique étaient dans les [p. 146] corridors pour faire ouvrir les loges et en recevoir les billets.

La salle de spectacle à Fontainebleau appartenait au sieur Armand, et le sieur Benoît était directeur de la troupe, à qui il a été donné pour indemnité des cinq jours, dont 4 de spectacle, la somme de sept mille deux cent livres, indépendamment des loges qu'il avait louées par abonnement, dès le commencement du voyage du Roi, qui étaient au nombre de cinq, savoir deux sous les balcons et trois sur le théâtre.

Le 29. La marquise de Cherisey a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Talaru, maréchal de camp, ci-devant premier maître d'hôtel de la feu Reine.

Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Crillon, colonel aux grenadiers de France, avec Mlle de La Briffe.

Novembre

Le 14. Madame la comtesse de Breugnon a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Saint-Sauveur, sa mère.

Le Roi est parti de Fontainebleau le 15 pour se rendre à Choisy avec Mme Adélaïde et Mesdames Victoire, Sophie et Louise. Sa Majesté, ainsi que ces Princesses, se rendra le 18 à Versailles. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois sont partis d'ici le 16. [p. 147]

Le 20. Madame la marquise de Fleury eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Fleury. Le lendemain, elle fut présentée à Sa Majesté par Mme Adélaïde en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le même jour. Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Lostanges, maréchal de camp et premier écuyer de Mme Adélaïde en survivance.

Décembre

Le 7. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Créqui, colonel du régiment Royal infanterie, avec Mlle de Muy, fille de M. le marquis de Muy. Et celui de M. le comte de Boufflers avec Mlle Desalleurs, fille de M. le comte Desalleurs, ci-devant ambassadeur du Roi à la Porte.

Le même jour. Monsieur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre et commandant en Bretagne, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté et de la famille royale pour se rendre à Saint-Brieuc, où se tiennent les États de la province.

Mademoiselle de Bourbon, fille de M. le duc de Penthièvre, fut présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de La Marche. Le 8. Monseigneur le Dauphin et Mme Adélaïde, accompagnés du Roi, de la famille royale, des princes et princesses du sang, des seigneurs et dames de la Cour, tinrent cette princesse sur les fonts, dans la Chapelle du château. Les deux huissiers de la Chambre portaient leurs masses devant le Roi. [p. 148] Monsieur l'archevêque de Reims, grand aumônier, suppléa, en présence de M. Allart, curé de la paroisse, les cérémonies de baptême à cette princesse, qui fut nommée par Mgr le Dauphin et par Mme Adélaïde, Louise Marie Adélaïde.

Le 8. Madame la comtesse de Rochford, ambassadrice d'Angleterre, prit congé du Roi et de la famille royale avec les formalités accoutumées.

Le 11. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Bullion, officier au régiment des gardes françaises, avec Mlle Petit-Jean de Menarches.

Le même jour. Madame la marquise de Feuillants et Mme d'Invau, épouse de M. le contrôleur général, eurent l'honneur d'être présentées à Sa Majesté et à la famille royale, la première par Mme la marquise de Monconseil, et la seconde par Mme la comtesse de Montecler.

Le 18. Présentation de Mme la marquise de Montoison par Mme la comtesse de Tonnerre.

Le Roi vient de disposer de la place de dame pour accompagner Mme Adélaïde, vacante par la mort de Mme la comtesse de Virieu, en faveur de Mme la vicomtesse de Talaru, qui a eu l'honneur d'être présentée en cette qualité, le 19 de ce mois, à Sa Majesté par Mme Adélaïde.

Le même jour. Le prince héréditaire de Saxe-Gotha, sous le nom de comte de Roda, prit congé du Roi et de la famille royale.

Le 21. Madame la comtesse de Damas a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royal par Mme la maréchale de Broglie, sa mère. [p. 149]

Le 24. Le Roi a accordé à M. le marquis de Sineti, maréchal de camp et sous-gouverneur de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois, la charge de premier maître d'hôtel de Mgr le comte de Provence. Il a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, le même jour, à cette occasion.

Le 25. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Fitz-James, colonel du régiment de son nom, avec Mlle de Thiard.

Le même jour. Madame la marquise de Crillon eut l'honneur d'être présentée à Sa Majesté et à la famille royale par Mme la comtesse de La Meth.

Le 28. Au soir, la Cour a quitté le deuil qu'elle avait pris le 26 juin à l'occasion de la mort de la Reine.

ANNÉE 1769

Monseigneur le maréchal duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre d'année

Monseigneur le duc de Fronsac, en survivance

Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi

[p. 150]

Janvier

Le 2. Le Roi déclara le mariage de M. le duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre.

Le même jour. Sa Majesté et les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit assistèrent au service qu'on célèbre tous les ans pour les chevaliers défunts.

Le 8. Sa Majesté a déclaré le mariage de M. le duc de Bourbon avec Mademoiselle, fille de M. le duc d'Orléans.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Sabran, chef d'escadre des armées navales, avec Mlle de Jean.

Le 11. Le Roi ayant jugé à propos de faire enregistrer plusieurs édits et déclarations, a mandé à son Parlement de se rendre à Versailles pour prendre séance au lit de justice que Sa Majesté a tenu en la manière accoutumée. En conséquence, le Parlement est arrivé ici à dix heures. À 11 heures et demie, le lit de justice s'est ouvert et Sa Majesté a ordonné l'enregistrement : 1°. De l'édit qui ordonne la levée du second vingtième, à compter du premier janvier 1770 jusqu'au 1^{er} juillet 1772 ; 2°. Un autre édit concernant le remboursement des effets de la troisième classe, les reconstitutions de rentes à un denier plus fort que le denier 25, le paiement de celles provenant des effets au porteur énoncées en l'édit du mois de juin 1768 portant création de quatre millions de rentes viagères sur une ou sur deux têtes ; 3°. Une déclaration qui sursoit pendant six années à l'exécution de l'article VI de l'édit du mois de mars 1760.

Le Roi ayant annoncé qu'il tiendrait son lit de justice à Versailles, dans sa grande Salle des Gardes, M. le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre en exercice, [p. 151] donna les ordres nécessaires pour la construction dudit lit de justice et le décor de la salle, qui a été commencé le 9 janvier au matin.

Ce sont les Menus qui ont fourni et mis en place la charpente, gradins, tribunes et tout ce qui concerne la construction de ladite salle.

Monsieur le maréchal de Richelieu a écrit à M. de Fontanieu, intendant du Garde-Meuble, pour qu'il soit fourni aux Menus les meubles, tapisseries, tapis et banquettes, et généralement tout ce que l'on est dans l'usage de leur prêter, et que les garçons du Garde-Meuble ont coutume de mettre en place d'intelligence avec les ouvriers des Menus.

Nota. On a construit deux tribunes, dans l'une était Mgr le comte d'Artois et Mesdames ses sœurs, et l'autre M. le maréchal de Richelieu en a disposé.

LETTRE de M. de Saint-Florentin du 9 janvier à M. le maréchal de Richelieu, à l'occasion du lit de justice.

Le Roi ayant, Monsieur, résolu de tenir son lit de justice à Versailles, le 11 de ce mois, Sa Majesté m'a ordonné de vous en donner avis, afin que vous vouliez bien faire préparer tout ce qui est nécessaire dans la grande Salle des Gardes du corps de Sa Majesté, dans les objets qui peuvent concerner les fonctions de votre charge.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait et sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé de Saint-Florentin.

Le 12. Monseigneur le Dauphin, grand maître des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, tint un chapitre, dans lequel il reçut et nomma plusieurs chevaliers de ces ordres. [p. 152]

Le 16. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Dillon, colonel d'un régiment irlandais, avec Mlle de Routh ; et celui de M. le comte de Boisé de Courcenay, avec Mlle de Cignac-Dampierre.

Le même jour. La princesse de Lorraine, qui portait ci-devant le nom de princesse d'Elbœuf, fille de feu M. le comte de Brionne, grand écuyer de France, eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Brionne, sa mère, et le même jour, elle prit le tabouret.

Le 22. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Bercheny, mestre de camp d'un régiment de hussards de son nom, avec Mlle de Pange ; et celui de M. le marquis de Menou, officier dans le régiment du Roi, infanterie, avec Mlle de Verneuil, fille de M. le marquis de Verneuil.

Le même jour. Madame la marquise de Fitz-James eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Fitz-James ; Mme la marquise de Créqui par Mme la comtesse de Tessé ; et Mme la comtesse d'Haussonville par Mme la comtesse de Guerchy.

Le 29. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Catheville, officier dans le régiment des gardes françaises, avec Mlle Lefèvre.

Le même jour. Madame la comtesse de Dillon eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Routh, sa mère. [p. 153]

Février

Le 2. La cérémonie des cordons bleus s'est faite suivant l'usage. Il n'y a point eu de promotion.

Le même jour. Madame, sœur de Mgr le Dauphin, soupa avec le Roi pour la première fois.

Le 3. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Montausier, colonel du régiment d'Orléans infanterie, avec Mlle de La Bourdonnais, fille de M. d'Ormesson, intendant des finances.

Le même jour. Madame la comtesse de Sabran eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la vicomtesse de Castellane.

CHUTE DU ROI

Le 4. Le Roi étant à la chasse dans la forêt de Saint-Germain, sur les 3 heures, son cheval mit le pied dans un trou de taupe, et par l'effort qu'il fit pour se relever, il jeta le Roi à quelques pas de lui, qui tomba sur le bras droit. Sa douleur fut si vive qu'il resta sur la place, sans pouvoir se relever : il croyait avoir le bras cassé. On lui passa des redingotes dessus et dessous lui, et l'on prit à la maison la plus proche une couverture, avec laquelle on lui fit une espèce de pavillon, la pluie étant survenue très forte. On fit avec des branches d'arbres une espèce de brancard, sur lequel on mit un matelas et le Roi dessus. On l'apporta ainsi jusqu'à ses voitures, qu'on avait envoyé chercher, ainsi que le chirurgien de quartier qui suit la chasse, et qui mis le bras de Sa Majesté en écharpe.

Lorsque les voitures furent arrivées, on brisa le banc du milieu d'une voiture à six, et l'on mit le matelas dedans et le Roi dessus, ayant [p. 154] le chirurgien à côté de lui.

Cet accident se débita à Versailles sur les quatre heures, ce qui donna beaucoup d'alarmes, on craignit que le Roi n'eût le bras cassé. Comme il n'arrivait point de courrier, M. Le maréchal de Richelieu se détermina à aller à Saint-Germain, au-devant de Sa Majesté, avec M. de Chamilly, premier valet de chambre qui avait chassé et apporté la nouvelle.

On resta dans la plus grande inquiétude jusqu'à 7 heures qu'il arriva un courrier qui dit que le Roi était en route pour venir à Versailles. Monsieur le maréchal revint aussi qui confirma la nouvelle, et le Roi arriva à 7 heures et demie. Il sortit de son carrosse à pied et monta dans son appartement où la famille royale et tout le service l'attendaient.

Aussitôt qu'il fut entré dans sa Chambre à coucher, il ordonna que tout le monde se retira, et il ne resta dans cette pièce que les officiers de la Chambre et de la Garde-robe nécessaires et la faculté. Le Roi se tint dans son alcôve sur un tabouret, où Mrs de La Martinière et Andouillet, premiers chirurgiens le pansèrent. Ils ne trouvèrent rien de cassé, pas même d'engorgement. Tout le coup et la douleur étaient au coude et au haut du bras. Le Roi souffrit pendant le pansement et eut quelques faiblesses. On ouvrit les fenêtres lorsque Sa Majesté fut pansée. Elle se mit dans son lit et s'endormit peu après, pendant environ une heure. La famille royale revint. Il n'entra personne jusqu'au moment de l'ordre que les grands officiers ayant les

grandes entrées et celle de la Garde-robe. Les deux huissiers de la Chambre étaient aux deux portes de la Chambre, en dedans.

Au moment de l'ordre, on fit entrer le capitaine des gardes du corps, celui des cent-suisses et l'officier commandant la garde, celui [p. 155] commandant les gardes françaises. Ces officiers allèrent à l'alcôve du Roi prendre l'ordre. L'aide major des gardes françaises pria M. le maréchal de Richelieu de le laisser entrer près de la porte, ainsi que l'aide major des gardes suisses, ce qui fut toléré, mais ils n'approchèrent pas de l'alcôve.

Le Roi prenait souvent du thé sur les 11 heures du soir. Il fut décidé que Sa Majesté ne serait pas saignée. Elle prit un bouillon. À minuit et demi, Elle renvoya la Chambre et la Garde-robe, et donna l'ordre pour le lendemain neuf heures. Quoique le Roi n'eût pas de fièvre, il n'a dormi que 2 ou 3 heures, et a changé de lit. Sa Majesté ayant l'habitude de dormir sur le bras droit, étant blessé de ce côté, a été fort agitée toute la nuit. Les garçons de la Chambre et le premier valet de chambre l'ont veillé.

Le 5. Tout le service s'est rendu à 9 heures dans l'Appartement du roi. Sur les 11 heures, on a fait le pansement. On n'a trouvé qu'un peu d'engorgement au coude, et dans le haut bras. Pendant ce pansement, le Roi a eu plusieurs faiblesses. Un peu avant midi, on a appelé les entrées. À celle de la Chambre, les deux huissiers ont pris les portes de la Chambre du roi. Le Cabinet était rempli de tous les seigneurs de la Cour qui ont entrée ; mais comme ils ne pouvaient pas tous entrer, ils ont attendu jusqu'après la messe, à laquelle n'est entrée que M. le grand aumônier et l'ordinaire. Après la messe, M. le maréchal de Richelieu est revenu à la porte et a fait lui-même entrer un nombre de seigneurs. Le Roi ayant dit de faire passer, ces Messieurs sont sortis. Sa Majesté a demandé pour l'ordre. Tous les chefs de corps sont entrés, ainsi qu'un ou deux officiers de chacun. [p. 156] Les gendarmes, cheveu-légers et mousquetaires ont prétendu entrer et ne sont entrés que jusqu'à la porte. Il s'est encore glissé quelques seigneurs ayant les entrées, qui sont ressortis.

Monseigneur le Dauphin et les princes ses frères sont entrés, n'ayant à leur suite que M. le duc de La Vauguyon, leur gouverneur. Les sous-gouverneurs et le reste de leur service dans le Cabinet. À la suite de Mesdames, il n'est entré que les dames d'honneur et d'atours, celles de compagnie dans le Salon de la Pendule ou dans le Cabinet. Le chevalier d'honneur est resté dans le Cabinet. On l'a averti lorsque Mme Adélaïde est sortie de la Chambre du roi. Sur les 2 heures, le Roi a renvoyé la Chambre et la Garde-robe jusqu'à 7 heures. Il s'est mis dans son lit à roulettes et s'est fait conduire dans son Cabinet par de là celui de la Pendule, dans lequel il n'est entrée que les grandes entrées et celle de la Garde-robe en grandes charges seulement.

À 6 heures et demie, le Roi a pris un bouillon, à la conduite duquel entre le contrôleur général de la Bouche, le maître d'hôtel, le contrôleur ordinaire de la Bouche, l'écuyer de la Bouche et un chef du Gobelet. Le commis au contrôle s'y glisse quelques fois, mais il n'y a point de droit.

Un peu avant 7 heures, M. le maréchal a dit aux huissiers de prendre les portes, et à l'un d'eux d'aller avertir pour le conseil d'État. Lorsque les ministres sont arrivés, ils sont entrés dans la pièce où était le Roi, et le Conseil a commencé à 7 heures. Après le Conseil, le Roi est revenu dans sa Chambre à coucher, où il a donné l'ordre. On a laissé entrer le gendarme et le cheveu-léger et les entrées de la Chambre en seigneurs pour faire leur cour, comme le matin. À 11 heures et demie, le Roi a renvoyé la Chambre et la Garde-robe, et a donné ordre pour le lendemain 10 heures. Le premier valet de chambre et le garçon de la Chambre ont continué de veiller. Le Roi [p. 157] a été fort agité toute la nuit, et a dormi environ quatre heures. Il a changé plusieurs fois de lit.

Le 6. Au matin, le pansement s'est fait comme la veille, et l'on a fait prendre du petit lait au Roi, pour le préparer à être purgé. Monsieur le maréchal de Richelieu a donné l'ordre aux huissiers de la Chambre et du Cabinet savoir, que lorsqu'on appellerait la Garde-robe, ils laisseraient entrer les entrées de la Chambre dans la première Chambre, et les entrées de la Garde-robe et la première entrée dans le Cabinet ; que lorsque l'on appellerait la première entrée,

l'huissier du Cabinet y laisserait entrer les entrées de la Chambre et qu'enfin, lorsqu'on appellerait la chambre, et que les huissiers prendraient les portes de la Chambre où est le Roi, ils laisseraient entrer alors dans cette même Chambre les seigneurs qui ont cette entrée, et non les annonces. Ce qui a été fait jusqu'au moment que le Roi a dit de faire passer et à demandé sa messe, dont le service se tient dans le Salon de la Pendule.

Après la messe, le Roi a demandé pour l'ordre et le service ordinaire qui le compose est entré. Mesdames sont entrées aussi dans ce moment et Mesdames, filles de feu Mgr le Dauphin, à la suite desquelles sont entrées Mmes de Marsan et de Guémené, les deux sous-gouvernantes, et la femme de chambre tenant Mme Élizabeth. À la suite de Mesdames, aînées, il n'est entré d'abord que les honneurs et les atours, mais on a fait entrer les dames du palais de la Reine, qui ont les entrées de la Chambre. Celles de Mesdames ont fait demander, et le Roi l'a permis. Il a renvoyé la Chambre et la Garde-robe jusqu'à 7 heures, et a passé dans ses Cabinets, où il a dicté deux lettres à M. de [p. 158] Chamilly, son premier valet de chambre, ce qui ne lui était encore jamais arrivé, à ce qu'il a dit.

Avant sept heures, les princes sont venus lui faire visite. Le service n'était point encore appelé. Les sous-gouverneurs se sont tenus dans le Salon de la Pendule. Après que les princes ont été sortis, le Roi a repassé dans sa Chambre à coucher, dont les huissiers tenaient les portes. Le Roi a causé avec ses grands officiers, puis il a donné l'ordre et a renvoyé la Chambre et la Garde-robe, jusqu'à 11 heures le lendemain.

Le 7. Le Roi a dormi environ six heures, et a changé de lit plusieurs fois dans la nuit. Il a été pansé dans la matinée. Sur le midi, on a appelé les entrées. Les huissiers ont pris les portes au moment où l'on a appelé la Chambre. Tous les seigneurs qui ont cette entrée en ont joui, puis le Roi a demandé la messe. Après la messe, on a fait entrer les seigneurs et courtisans, Mesdames aînées et Mesdames filles de feu Mgr le Dauphin, suivies de leur gouvernantes et sous-gouvernantes. Peu après, le Roi a demandé M. de Choiseul, et que tout le monde sortît pour le moment de l'audience particulière du ministre du Roi de Prusse.

Après l'audience, le Roi a permis que les courtisans lui fissent la cour. Ensuite, il a passé dans ses Cabinets et à une heure $\frac{3}{4}$ est venu se mettre à table. On l'a vu dîner. Il est même entré des particuliers connus. Le Roi a été servi par M. le duc de Bouillon, grand chambellan, suivant l'usage lorsque le Roi mange dans sa Chambre. [En marge] En l'absence du grand chambellan, c'est M. le premier gentilhomme de la Chambre qui sert le Roi. Ensuite, Sa Majesté a renvoyé le service jusqu'à 7 heures. Dans l'après-dîner, Elle est descendue chez Mme Victoire qui était indisposée.

À l'heure indiquée, les grands officiers sont revenus. Le Roi s'est promené dans son Appartement. Il avait dit qu'il jouerait à 8 heures, mais sa main était trop enflée. Il a fait jouer M. [p. 159] le duc de Noailles pour lui et s'est mis sur son petit lit. Le jeu a fini à 9 heures $\frac{1}{2}$. Le Roi a repassé dans son Appartement. Il a causé et a donné l'ordre, ensuite s'est promené et, à 10 heures, a renvoyé tout le monde jusqu'au lendemain 10 heures. À minuit, il devait être pansé et prendre son bouillon.

La nuit du 7 au 8. Le Roi a dormi six à sept heures en différents intervalles. Il s'est relevé et promené dans la nuit.

Le 8. Les entrées ont été appelées à midi et demi. À l'entrée de la Chambre sont entrés les seigneurs qui ont cette entrée. Ensuite, le Roi a demandé la messe et a reçu les cendres des mains du grand aumônier. Après la messe, Mesdames sont entrées, ainsi que leurs dames. Le Roi a demandé pour l'ordre et les courtisans. Sa Majesté était levée et s'est proménée dans sa Chambre et dans son Appartement. Ensuite, on a fait passer les courtisans. Le Roi est entré dans ses Cabinets et a dîné à 2 heures et demie. Les courtisans sont entrés au dîner et même des particuliers connus. Après le dîner, le Roi n'a pas renvoyé son service. Il a passé dans ses Cabinets ; a paru dans l'après-midi et s'est promené dans son Appartement. Il avait donné l'ordre aux grands officiers pour huit heures, que le Roi s'est mis au jeu comme la veille dans ses Cabinets. Monsieur le duc de Noailles tenant ses cartes, le Roi coupant et conduisant son jeu. À

9 heures et demie, le Roi est revenu dans son Appartement avec du monde, a causé et a ordonné l'ordre dans le Cabinet du Conseil aux officiers de la Garde. Après l'ordre, il n'a point renvoyé le service et a seulement dit à [p. 160] M. le maréchal de Richelieu d'aller souper et de revenir. Le [Roi] s'est couché à minuit, après le près [sic] le pansement.

Pendant la nuit du 8 au 9. Le sommeil a été fort agité.

Le 9. L'ordre était pour 10 heures et la Chambre n'a été appelée qu'à midi et demi. On a toujours observé avant le lever et après, les mêmes ordres que M. le maréchal de Richelieu avait donnés. Au pansement, les chirurgiens ont dit que l'enflure tombait dans la main. Le Roi a tenu Conseil et a joué après.

Le 10. Sa Majesté a dîné avec les seigneurs aux Petits Appartements.

Le 11. La main était moins enflée.

Du 11 au 12. Le Roi a passé une mauvaise nuit. Il n'a presque point dormi jusqu'à 3 heures $\frac{1}{2}$, toussant beaucoup et fort agité. À 4 heures et un quart, le Roi a pris des gouttes qui l'ont calmé et fait dormir jusqu'à 6 heures $\frac{1}{4}$ qu'on l'a pansé. Il avait la main fort enflée.

Le 12. À midi, le Roi s'est habillé tout à fait, a entendu la messe, donné l'ordre, reçu les courtisans et a passé dans ses Cabinets. Il a dîné aux Petits Appartements avec M. le prince de Condé, M. le maréchal de Soubise et autres seigneurs. Il a paru deux fois dans l'après-midi. Il y a eu conseil d'État et jeu le soir.

Du 12 au 13. La nuit a été bonne, ainsi que celle du 13 au 14.

Le lever s'est fait le 14 comme les jours précédents. Après que les seigneurs qui ont les entrées de la Chambre ont été entrés, le Roi a demandé les ambassadeurs avec lesquels il a causé longtemps. Ensuite, il a passé dans sa Chambre à coucher, dans son Cabinet du [p. 161] Conseil où, après avoir fait passer tout le monde, il a donné audience particulière au nonce, qui lui a notifié la mort du Pape. Cette audience a été fort longue. Les ambassadeurs étaient restés dans la Chambre où le Roi couche, où Mesdames sont arrivées par le Cabinet de la Pendule. Le Roi est rentré dans cette pièce et a demandé la messe. Tout le monde s'est retiré. Après la messe, le Roi a repassé dans le Cabinet du Conseil et dans la Chambre de parade, et sur les 2 heures, il a repassé dans son intérieur. Il a joué dans l'après-dînée, s'est couché à minuit et s'est endormi tout de suite. Il a dormi jusqu'à 5 heures, qu'on a raccommo^{dé} son bras, et il s'est rendormi après jusqu'à 9 heures $\frac{1}{2}$.

La journée du 15 a été très bonne.

Le 16. Le Roi a dîné aux Petits Appartements avec Mesdames, et a joué depuis 7 heures jusqu'à 9 heures et demie.

Le 17 et le 18. Le Roi a très bien passé la journée et les entrées et le service se sont fait à l'ordinaire.

Le 19. Le Roi a dîné avec les seigneurs. Il y a eu jeu dans l'après-dînée. Le Roi s'est couché à minuit et a beaucoup souffert de son bras, y sentant des picotements et de la douleur. Il a été très agité et n'a pas dormi. Il souffrait beaucoup moins le matin.

Le 20. Le Roi a dîné avec les seigneurs. À 3 heures, il a monté en voiture pour aller à Trianon, où il a resté jusqu'à 4 heures $\frac{1}{2}$. Il a été fort gai pendant la promenade, et au [p. 162] retour. Il s'est mis au jeu à 7 heures et a donné l'ordre à 9 heures et demie. Ce jour-là, le Roi s'est couché à onze heures et demie et a très bien dormi. Il s'est levé à 7 heures et a passé dans ses Cabinets. Il était très gai. Sa main était beaucoup moins enflée et la douleur bien diminuée.

Enfin, le 1^{er} avril, le Roi étant infiniment mieux, a renvoyé la faculté pour ne plus le veiller. Elle se trouvait seulement au pansement le matin. Sa Majesté ne sentant presque plus de douleur à son bras et continuant d'être de mieux en mieux, s'est trouvée entièrement rétablie de cette chute à la fin de mai.

Le 26. La Cour a pris le deuil pour quatre jours à l'occasion de la mort du margrave Frédéric-Christian de Brandebourg-Lulmbach.

Mars

Le 5. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le baron de Juigné avec Mlle de Courtomer.

Le 8. Idem de M. le comte de Maillé de La Tour-Landry avec Mlle de Bréhant.

Le 9. Idem de M. de Champlot avec Mlle Le Bas de Courmont, fille de M. de Courmont, fermier général.

Le 10. Monsieur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, commandant pour le Roi en Bretagne, est arrivé à Versailles et a eu l'honneur de faire sa révérence à Sa Majesté et d'être présenté à la famille royale.

Le 19. Madame la comtesse de Montausier, Mme la marquise de Courtebonne, Mme la marquise de Menou et Mme la comtesse de [p. 163] Brisay eurent l'honneur d'être présentés au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse d'Uzès, la seconde par Mme la comtesse de Tonnerre, la 3^{ème} par Mme la duchesse de Saint-Aignan et la 4^e par Mme la comtesse d'Egmont.

Le 22. Présentation idem de Mme la marquise de Jaucourt, de Mme la marquise d'Alogny et de Mme la comtesse de Custine ; la 1^{ère} par Mme la princesse de Beauffremont, la seconde par Mme la marquise de Pérusse d'Ecars et la 3^{ème} par [Mme la] marquise de Custine.

Sa Majesté vient d'accorder les honneurs du Louvre à M. le marquis de Fleury.

Le 25. Monseigneur le Dauphin et Madame ont tenu sur les fonts de baptême, en présence du Roi et de la famille royale, Abraham Gloganer, juif, âgé de 21 ans, né à Glogan en Silésie. Il a été nommé Louis Marie. Le baptême et la confirmation lui ont été administrés par M. l'archevêque de Reims, grand aumônier de France. Après cette cérémonie, il a fait sa première communion.

Monsieur le marquis de Blosset, ministre plénipotentiaire du Roi à la Cour de Danemark, qui avait obtenu la permission de faire un voyage en France, a pris congé de Sa Majesté, le même jour, pour se rendre à sa destination. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères et de la Guerre. [p. 164]

Le 27. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte d'Esterno avec Mlle d'Ecquevilly.

Le 28. Madame la marquise de Fleury a pris le tabouret chez le Roi.

Le 30. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte des Salles, maréchal des camps et armées du roi, avec Mlle de Gouy.

Avril

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le marquis d'Havrincourt, colonel dans le corps des grenadiers de France et gouverneur d'Hesdin, avec Mlle de Bétisy de Mézières, et de celui de M. le comte de Foucault de l'Ardimalie, officier des grenadiers de France, avec Mlle de Mondragon.

Le 3. Madame la comtesse de Maillé La Tour-Landry a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de La Marche.

Le Roi ayant permis à M. le marquis de Verneuil de se démettre de sa place de secrétaire du Cabinet, Sa Majesté en a accordé l'agrément à M. Bouret, administrateur des Postes. Sa Majesté a accordé aussi l'agrément d'une des charges de secrétaires du Cabinet à M. Darboulin, administrateur des Postes.

MARIAGE de M. le duc de Chartres

Le Roi ayant fixé au 5 de ce mois le mariage de M. le duc de Chartres avec Mlle de Penthièvre, Sa Majesté donna ordre à M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, d'y inviter de sa part les princes et princesses du sang, et les princes et princesses légitimés. [p. 165]

Le 4. Au soir, jour de la signature du contrat, Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois et les princes se trouvèrent dans le Cabinet du Roi, où Mme Adélaïde et Mesdames Victoire, Sophie et Louise arrivèrent immédiatement après, accompagnées des princesses qui s'étaient rendues dans l'appartement de Mme Adélaïde. Monsieur le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État, présenta la plume à Sa Majesté et à la famille royale pour signer le contrat.

Le lendemain 5. Un peu avant midi, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Conti, M. le comte de La Marche, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre, avec M. le comte de Saint-Florentin, portèrent le contrat de mariage à signer à Madame, laquelle, à cause de son âge, ne s'était point trouvé la veille à la signature dans le Cabinet du roi. Ce fut M. de Saint-Florentin qui présenta la plume à Madame.

Le même jour à midi. Le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence, de Mgr le comte d'Artois, de Madame Adélaïde et de Mesdames Sophie et Louise, et des princes et princesses, se rendit à la Chapelle, étant précédé du grand maître des Cérémonies. Monsieur le duc de Chartres et Mademoiselle de Penthièvre, qui ouvraient la marche, s'avancèrent en entrant dans la Chapelle jusqu'après de l'autel. Sa Majesté, suivie des princes et princesses, s'en étant approchée, M. l'archevêque de Reims, grand aumônier, fit la cérémonie des fiançailles et du mariage [p. 166] en même temps, en présence du sieur Allart, curé de la paroisse du château. Monsieur l'abbé de Caulincourt [Caulincourt] et M. l'abbé de Fénelon tinrent le poêle.

Après la messe qui fut dite par M. l'archevêque de Reims, le registre des mariages, apporté par le curé de la paroisse, fut mis sur le prie-Dieu du Roi, où se firent les signatures de Sa Majesté, de la famille royale, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de Mme la duchesse de Chartres, de Mme la princesse de Conti et de M. le duc de Penthièvre. Après quoi, Sa Majesté fut reconduite chez Elle, avec les mêmes cérémonies qui avaient été observées lorsqu'Elle était allée à la Chapelle. Il y eut seulement cette différence que M. le duc et Mme la duchesse de Chartres marchèrent à la suite de Mesdames, au rang de cette princesse.

Le soir, il y eut Appartement et jeu, depuis le Salon d'Hercule jusqu'au Salon de la Guerre. Le Roi soupa en public dans le Salon d'Hercule, avec Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Mme Adélaïde, Mesdames Victoire, Sophie et Louise, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, M. le comte de Clermont, Mme la princesse de Conti, M. le prince de Conti, M. le comte de la Marche, Mme la comtesse de La Marche, Mademoiselle, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre et Mme la princesse de Lamballe.

Après le souper, le Roi fit l'honneur à M. le duc de Chartres de lui donner la chemise. Ce fut Mme la princesse de Conti qui la donna à Mme la duchesse de Chartres. [p. 167]

Le 6. Après-midi, le Roi alla voir Mme la duchesse de Chartres. Les princes et princesses nommés ci-dessus se trouvant dans l'appartement de cette princesse pour y recevoir Sa Majesté en la manière accoutumée, Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Madame, Mme Élisabeth, Mme Adélaïde et Mmes Victoire, Sophie et Louise vinrent ensuite et furent reçus de même par les princes et princesses. Ce même jour, Mme la duchesse de Chartres reçut aussi la visite de toute la Cour.

Le 9. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Gouffier avec Mlle de La Cropte de Saint-Abre, et celui de M. de Calonne, intendant de Metz et fils du président du Parlement de Flandres, avec Mlle Marquet, fille du receveur général des finances de Bordeaux.

Le 22. Madame la comtesse Du Barry eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale.

Le 23. Signature du contrat de mariage de M. le baron de Talleyrand, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Montigny ; et celui de M. de Pontcarré de Viarmes, conseiller au Parlement de Paris, avec Mlle de La Tour, premier président du Parlement d'Aix et intendant de Provence.

Le même jour. Madame la comtesse de Lusignan eut l'honneur d'être présentée au Roi [p. 168] et à la famille royale par Mme la duchesse d'Estissac ; ainsi que Mme la marquise de Montesson par Mme la comtesse de Launion ; Mme la comtesse de Boisgelin, chanoinesse de Remiremont, par Mme la comtesse de Boisgelin, dame de Mesdames ; et Mme la marquise de Gouffier par Mme la marquise de Courtebonne.

Le 27. Le Roi se rendit après-midi dans la plaine des Sablons, où Sa Majesté, accompagnée de M. le duc de Chartres et de M. le prince de Condé, passa en revue les deux régiments des gardes françaises et des gardes suisses, qui défilèrent devant Elle après avoir fait l'exercice.

Le 30. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Mauroy, sous lieutenant des gendarmes de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle de Grassin, fille de M. de Grassin, maréchal de camp.

Le Roi partit le même jour pour aller coucher à Marly, d'où Sa Majesté se propose de revenir à Versailles pour les fêtes de la Pentecôte. Toute la famille royale, à l'exception de Madame et de Mme Élisabeth, accompagne Sa Majesté dans ce voyage. [p. 169]

Le 7. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de La Ramière avec Mlle Pichon de La Rivoire ; et celui de M. le comte de Forget, capitaine au régiment du roi, infanterie, avec Mlle d'Aligé de saint-Syran.

Le 10. Le Roi est revenu de Marly.

Le 14. Fête de la Pentecôte. La cérémonie des cordons bleus s'est faite comme à l'ordinaire. Il n'y a point eu de réception de chevaliers.

Le 16. Signature du contrat de mariage de M. de Maupeou, président à mortier, avec Mlle Feydeau de Brou, et celui de M. Peletier de Rosanbau [Pelletier de Rosanbo], président à mortier, avec Mlle de Lamoignon de Malesherbes.

Le 21. Les secrétaires de la Grande Chancellerie ont eu l'honneur de présenter au Roi une bourse de jetons, à l'occasion de la fête de Saint-Porte-Latine. Le sieur Le Bègue, syndic de cette compagnie, a porté la parole.

Le 25. Madame la baronne de Talleyrand et Mme la comtesse de Foucauld ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale, le premier par Mme la marquise de Talleyrand et la seconde par Mme la marquise de Foucauld. [p. 170]

Juin

Le 1^{er}. Le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence et de Mgr le comte d'Artois, ainsi que de M. le duc de Bourbon, fit la revue des mousquetaires de sa garde. Sa Majesté, après avoir passé dans les rangs, fit faire l'exercice aux deux compagnies qui défilèrent devant Elle.

Le 4. Après le Salut, le Roi est parti pour Marly, ainsi que la famille royale, à l'exception de Madame et de Mme Élisabeth.

Le 25. Madame la comtesse d'Esterno eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise d'Ecquevilly.

Le même jour. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Le Bret avec Mlle de Miromesnil, fille de M. de Miromesnil, premier président du Parlement de Rouen.

Le 27. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Clermont-d'Amboise, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Portugal, avec Mlle de Moustier, fille de M. le marquis de Moustier, maréchal de camp.

Le 29. Monsieur le duc de Lauzun est arrivé à Saint-Hubert, et a apporté au Roi la nouvelle de la réduction entière de l'île de Corse. Monsieur le comte de Vaux, lieutenant général commandant les troupes du Roi en Corse, rend compte à Sa Majesté de la soumission de cette île et du départ du sieur Paoli. [p. 171]

Juillet

Monsieur le duc de Courlande, qui est arrivé à Paris le 30 du mois dernier, sous le nom de comte de Barby, s'est rendu à Versailles le 2 de ce mois et a été présenté au Roi et à la famille royale par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères et de la Guerre.

Le même jour. Monsieur le comte du Châtelet Lomont, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, est arrivé à la Cour et a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le même ministre.

Monsieur le baron de Bon, ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 3. Les députés de la ville de Reims, ayant à leur tête M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province et frontière de Champagne, eurent l'honneur de présenter au Roi et à la famille royale, le plan gravé de la ville de Reims, autour duquel on a gravé en médaillons les monuments anciens et modernes qui décorent cette ville. Ces députés étaient accompagnés du sieur Le Gendre, chevalier de l'ordre du roi, inspecteur des Ponts et Chaussées, auteur du plan, et sur les dessins duquel a été construite la place royale de la même ville.

Le 7. Madame la comtesse des Salles eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Lauragais.

Le 11. Départ de la Cour pour Compiègne. [p. 172]

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de Mme Adélaïde.

Le 9. Le Roi a été à l'hôtel des Menus à Versailles pour voir le modèle de la salle de spectacle.

Monsieur le maréchal de Richelieu avait ordonné aux huissiers de la Chambre de quartier de se rendre à l'hôtel pour prendre et garder les portes de la pièce où Sa Majesté devait voir le modèle. Les gardes du corps ont établi leur salle dans la pièce qui sert de salle à manger et avaient une sentinelle au pied de l'escalier près la porte de la salle du modèle ; en dehors, une autre sentinelle à la porte de ladite salle qui donne dans les magasins. Cette sentinelle aussi en dehors de ladite salle.

Monsieur le marquis de Marigny, M. Gabriel et autres officiers des Bâtiments s'étaient rendus à ladite salle, ainsi que M. de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs.

À 5 heures, Mme la comtesse Du Barry y est venue avec M. le prince de Soubise et M. de Marigny lui a montré et expliqué le modèle.

Le Roi est arrivé à la sortie du Salut, suivi de M. le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre, et de M. le duc de Villeroy, capitaine des gardes. Il n'est entré personne à la suite du Roi que le service. Monsieur le marquis de Marigny, qui avait été au devant de Sa Majesté, lui a montré et expliqué le modèle, dont Elle a paru satisfaite. Ensuite, le Roi a passé dans les magasins et est monté dans ceux au-dessus, qu'il a traversé, ainsi que le Cabinet de physique et la pièce des plans que Sa Majesté a vu. Ensuite, Elle est redescendue et a monté dans ses carrosses pour retourner au château. [p. 173]

Le 10. Monsieur le duc de La Vauguyon ayant dit aux huissiers du Roi qu'ils ne serviraient point Mgr le Dauphin à Louvre, où Mgr le Dauphin doit dîner en allant à Compiègne, les huissiers ont prié M. le maréchal de Richelieu de vouloir bien dire à M. le duc de La Vauguyon qu'il est d'usage lorsque Mgr le Dauphin ou quelque autre prince ou princesse de la famille royale s'arrêtent dans quelque maison sur leur route pour y dîner, et qu'ils sont servis par la Bouche du roi, que ce sont des huissiers qui tiennent la porte de la pièce où Mgr le Dauphin mange : soit que cette pièce soit réputé cabinet, chambre ou antichambre, à la différence seulement que lorsque

cette pièce est réputée chambre où cabinet, le premier valet de chambre du prince a droit de se mettre derrière le fauteuil en l'absence de M. le gouverneur, ou premier gentilhomme de la Chambre ; que lorsque cette pièce est réputée antichambre, l'officier des gardes du corps a seul droit de se mettre derrière le fauteuil du prince.

[en marge] Décision en faveur des huissiers de la Chambre relativement au service de Mgr le Dauphin.

Les huissiers ayant eu l'honneur de représenter à M. le duc de La Vauguyon, en présence de M. le maréchal de Richelieu, que dans cette pièce, que ce soit que Mgr le Dauphin mangeât, ils le suppliaient qu'ils en gardassent les portes, ainsi qu'ils ont toujours fait jusqu'à présent. Monsieur le duc de La Vauguyon et M. le maréchal de Richelieu l'ont approuvé et leur ont ordonné de se rendre à Louvre pour y faire leur service.

Monsieur le marquis d'Aubeterre, ci-devant ambassadeur extraordinaire du Roi auprès du Saint-Siège, est arrivé à Compiègne le 23 de ce mois. Il a eu l'honneur d'être présenté le même jour au Roi par M. le duc de Choiseul. Sa Majesté lui a accordé en même temps les entrées de sa Chambre. [p. 174]

Août

Le 5. Monsieur le marquis de Paulmy, ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance générale de la Touraine.

Le 6. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Chabanois, capitaine lieutenant des gendarmes bourguignons de la gendarmerie de Sa Majesté, avec Mlle Damphernet de Pontbellanger.

Sa Majesté vient d'accorder les honneurs du Louvre à Mme la marquise de Fitz-James, qui a pris le tabouret le même jour.

Le 13. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Razilly, brigadier des armées du Roi et capitaine aux gardes, avec Mlle de Graveron.

Le même jour. Les députés des États d'Artois eurent audience du Roi, à qui ils furent présentés par M. le marquis de Lévis, gouverneur de la province, et par M. le duc de Choiseul, ministre secrétaire d'État ayant le département de cette province.

Le 29. Monseigneur le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois sont partis de Compiègne pour se rendre à Versailles. Le Roi partira demain avec Mesdames pour se rendre à La Muette, et le lendemain à Versailles. [p. 175]

Septembre

Le 8. Monsieur le chevalier de Bernis, colonel dans les grenadiers de France, a pris congé du Roi pour se rendre à Rome.

Le même jour. Monsieur l'abbé de Véri, auditeur de rote à Rome, a eu l'honneur de prendre congé du Roi pour se rendre à sa destination.

Le 11. Les députés des États du Languedoc eurent audience du Roi, à qui ils furent présentés par M. le comte d'Eu, gouverneur de la province.

Octobre

Le 1^{er}. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de La Tour d'Auvergne, maréchal de camp, avec Mlle de Beaupreau, fille de M. le marquis de Beaupreau, lieutenant général.

Le 3. Sa Majesté alla coucher à Choisy, ainsi que Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois et Mesdames. Le 4, Elle est partie pour se rendre à Fontainebleau. Madame et Mme Élisabeth resteront à Versailles pendant ce voyage.

Le 18. Le Roi s'étant rendu sur la terrasse du Tibre à Fontainebleau, où le quartier des cheval-légers de la garde de service était assemblé et rangé en bataille, ayant à sa tête M. le duc d'Aiguillon et les officiers supérieurs. Sa Majesté à cheval et accompagnée de M. le maréchal de

Richelieu et de M. le maréchal de Soubise, reçut M. le duc d'Aiguillon, capitaine lieutenant des cheveu-légers de sa garde, et le fit reconnaître par la compagnie en cette qualité. [p. 176]

Monsieur le maréchal de Richelieu, à cheval et l'épée au côté, fit prêter en même temps à M. le duc d'Aiguillon, qui était aussi à cheval, le serment de fidélité au Roi.

Le 25. Monsieur le marquis de Brunoy ayant donné sa démission de sa charge de premier maître d'hôtel du Roi, Sa Majesté en a disposé en faveur de M. le marquis d'Escars, qui a eu l'honneur de lui faire, à cette occasion, ses très humbles remerciements.

Novembre

Monsieur le marquis de Chauvelin, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, maître de la Garde-robe de Sa Majesté et ci-devant son ambassadeur à la Cour de Turin, vient d'être nommé pour aller complimenter, de la part du Roi, l'Infant duc de Parme, à l'occasion de son mariage avec l'archiduchesse [Marie] Amélie. Il a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté, le 3 de ce mois, pour se rendre à sa destination.

Le 14. Retour de Fontainebleau.

Le 29. Monsieur le comte du Châtelet-Lomont, ambassadeur du Roi à la Cour de Londres, a pris congé de Sa Majesté pour retourner à Londres. Il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Praslin, en l'absence de M. le duc de Choiseul.

Le 30. Madame la comtesse Du Pujet a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale. [p. 177]

Décembre

Le 9. Le Roi a nommé lieutenants généraux de ses armées navales M. le marquis de Saint-Aignan, M. le comte de Cousages-La Rochefoucauld et le chevalier prince de Rohan.

Le 16. Réception de chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare à la paroisse Saint-Louis par Mgr le Dauphin, grand maître de cet ordre.

Le même jour. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte Du Pujet, lieutenant colonel des grenadiers royaux, avec Mlle de Bourbon, fille légitimée de feu M. le comte de Charolais.

Le 17. Madame la comtesse de La Tour d'Auvergne a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté et à la famille royale par Mme la princesse de Turenne.

Le 23. Monsieur Maynon d'Invaux ayant donné sa démission de la place de contrôleur général des finances, le Roi a nommé pour le remplacer M. l'abbé Terray, conseiller clerk du Parlement de Paris, lequel a eu l'honneur d'être présenté aujourd'hui à Sa Majesté en cette qualité par M. le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État.

Le même jour. Monsieur le marquis de Chauvelin, qui avait été nommé par le Roi pour aller complimenter, au nom de Sa Majesté, l'Infant duc de Parme à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale, est arrivé à Versailles et a eu l'honneur d'être présenté au Roi. [p. 178]

Le 24. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Quelen, capitaine de vaisseau, avec Mlle Hocquart.

Le 30. Monsieur le marquis de Tourzel, capitaine au régiment royal cravates, vient d'obtenir du Roi la survivance de la charge de grand prévôt de France, dont M. le marquis de Sourches, son père, est pourvu. Il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses très humbles remerciements à Sa Majesté.

Le même jour. Madame la comtesse Du Puget a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la princesse de Conti.

ANNÉE 1770

Monseigneur le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre d'année
 Monseigneur le duc de Villequier, en survivance
 Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs

[p. 179]

Janvier

Le 1^{er}. Les princes et les princesses, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le corps de ville de Paris eut le même honneur.

Il n'y a point eu de promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Le même jour. Le Roi a accordé à M. le comte de La Suze, grand maréchal des logis, les entrées du Cabinet, et à M. le comte de Broglie et M. le vicomte de Talleyrand, celles de la Chambre.

Le 2. Les chevaliers commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit assistèrent au service qu'on célèbre tous les ans à la Chapelle du château pour les chevaliers défunts.

Le 3. Les députés des États de Bretagne furent admis à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par M. le duc de Penthièvre, gouverneur de la Province.

Le 7. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Montazet, colonel lieutenant du régiment d'Enghien infanterie, avec Mlle de Saint-Julien, des premiers barons de La Marche.

Monsieur le comte de Guignes, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de sa Majesté prussienne, ayant obtenu un congé de la Cour, est arrivé ici de Berlin, le 11 de ce mois, et a eu l'honneur d'être présenté au Roi le même jour par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères. [p. 180]

Le 21. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Vilaine, capitaine au régiment de dragons d'Antichamp, avec Mlle Talon, fille de M. Talon, conseiller au Parlement.

Sa Majesté vient d'accorder à M. Rigoley d'Ogny, trésorier général des États de Bourgogne, la survivance et l'adjonction de la place d'intendant général des Postes, dont M. Jannel est pourvu.

Le 27. Monsieur le comte de Noailles, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant général des armées du Roi et de la province de Guyenne, chevalier des ordres de Sa Majesté et de la Toison d'or, grand-croix de l'ordre de Malte et gouverneur de Versailles, a été nommé par le Roi commissaire plénipotentiaire pour aller recevoir la future Dauphine sur la frontière et pour avoir l'honneur de la suivre jusqu'à son arrivée à Compiègne.

Nota. Monsieur le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur de Mme la future Dauphine, et M. le comte de Tessé, son premier écuyer, ont été nommés aussi pour aller sur la frontière recevoir et accompagner cette princesse.

Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de la feu Reine, est nommée dame d'honneur de Mme la future Dauphine ; Mme la duchesse de Villars, dame d'atours ; Mme la duchesse de Picquigny, Mme la marquise de Duras, Mme la marquise de Tavannes et Mme la marquise de Mailly, dames du palais, ont été nommées aussi pour aller recevoir et accompagner Mme la future Dauphine.

Le même jour. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Chastenot-Lanty avec Mlle d'Herbouville, et celui de M. le marquis [p. 181] de Geoffre de Chabrignac, lieutenant colonel du régiment de Bourgogne infanterie, avec Mlle de Bremont.

Février

Le 2. Cérémonie des cordons bleus suivant l'usage.

Le 4. La Cour a pris le deuil pour 3 semaines à l'occasion de la mort de l'archiduchesse Thérèse Élisabeth Philippine Louise Joséphe Jeanne, morte à Vienne le 23 janvier à l'âge de huit

ans. Cette princesse était fille unique de l'Empereur et le seul fruit de son mariage avec feu Isabelle de Parme, sœur de l'Infant duc de Parme et petite fille du Roi.

Le même jour. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Hunolstein, capitaine dans le régiment Dauphin dragons, avec Mlle Du Pujet de Barbantanne ; celui de M. le marquis de Chamborand, maréchal de camp des armées du Roi, mestre de camp, inspecteur général des hussards et premier écuyer de M. le prince de Condé, avec Mlle Vassal ; celui de M. le marquis de Flers, enseigne des gardes de Sa Majesté, avec Mlle Ligier de La Pradt ; et celui de M. le comte Dulau d'Allemands, sous lieutenant des gardes françaises, avec Mlle de Murat, fille de M. le comte de Murat, capitaine au régiment du Roi infanterie. [p. 182]

Le 11. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le baron de Crussol, colonel du régiment de Berry, avec Mlle de Boulainvilliers.

Le même jour. Madame la vicomtesse de La Rivière eut l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la famille royale par Mme la duchesse de Praslin.

Monsieur le marquis de Conflans, maréchal de camp, vient d'obtenir la survivance de la lieutenance générale de la haute Guyenne, dont M. le maréchal d'Armentières, son père, est pourvu.

Le Roi a nommé ministre d'État M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, qui a été admis en cette qualité au conseil d'État aujourd'hui 18 février.

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Fumel, cornette des chevau-légers de la garde, avec Mlle d'Aldart, fille de M. le baron d'Aldart, capitaine au régiment des gardes françaises.

Le même jour. Madame la comtesse de Chatenay-Lanty et Mme la comtesse de Mérode d'Inse ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale, la première par Mme la princesse de Guémené et la seconde par Mme la duchesse de La Trémoille.

Le 24. Le Roi vient d'accorder à M. le duc d'Ayen, maréchal de camp, capitaine des gardes du corps de Sa Majesté en survivance et mestre de camp du régiment de Noailles [p. 183] cavalerie, la survivance du gouvernement de Roussillon, dont M. le duc de Noailles son père est pourvu. Monsieur le duc d'Ayen a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciements au Roi.

Le Roi a ordonné le même jour à M. le comte de Monteynard, brigadier de ses armées et colonel dans le corps des grenadiers de France, le gouvernement des villes et citadelle de Châlons-sur-Saône et la lieutenance générale de la province de Bourgogne dans le Châlonnais, qui vaquait par la mort de M. le marquis de Béringhen. Sa Majesté lui en avait accordé l'expectative dès l'année 1756.

Sa Majesté a aussi disposé du gouvernement d'Avennes, vacant par la mort de M. le marquis d'Argouges, en faveur de M. le comte de Vercel, lieutenant général de ses armées et premier lieutenant des gardes de Sa Majesté, compagnie de Beauvau.

Lorsque M. Randon d'Hanneucourt a donné sa démission de la charge de secrétaire du Cabinet du roi, Sa Majesté a bien voulu lui conserver les entrées attachées à cette charge.

Mars

Le 4. Monsieur le comte de Monteynard a prêté serment entre les mains du Roi pour la lieutenance générale de la province de Bourgogne au baillage de Châlons-sur-Saône.

Sa Majesté et la famille royale signèrent le contrat de mariage de [p. 184] M. le comte de La Blache, maréchal de camp, avec Mlle Guillard de Beaumanoir.

Le 4. Madame la marquise de Fumel a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Mellet.

Le 14. Le Roi a accordé les entrées de Sa Chambre à M. le prince de Montmorency.

Le même jour. Monsieur le marquis de Flamarens, brigadier des armées du Roi, prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la lieutenance générale de la province de Saintonge et du pays d'Aunis.

Le 18. Madame la comtesse de Boufflers eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la maréchale de Luxembourg.

Le prince de Saxe, duc de Courlande, qui est en France depuis quelque temps sous le nom de comte de Barby, a pris congé du Roi et de la famille royale le 20, pour se rendre à Remiremont.

Monsieur de Maupeou, chancelier de France, ayant été pourvu, sur la démission de M. le comte de Saint-Florentin, de la charge de chancelier commandeur des ordres du Roi et surintendant des deniers desdits ordres, a prêté serment en cette qualité, le 25 de ce mois, entre les mains de Sa Majesté.

Le 26. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Caulincourt, colonel au régiment des grenadiers de France, avec Mlle de La Chaussée d'Eu, fille de M. le comte de La Chaussée. [p. 185]

Le 26. Madame la baronne de Crussol, Mme la marquise de Chamborant et Mlle de Rohan, fille de M. le prince de Guémené, eurent l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; le première par Mme la duchesse d'Uzès, la seconde par Mme la comtesse de Morie, et la troisième par Mme la princesse de Rohan.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le duc de Saint-Mégrin, colonel du régiment Dauphin.

Avril

Le 1^{er}. Signature du contrat de mariage de M. le baron de Saint-Victor, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, ci-devant commandant général et inspecteur de ses troupes à Saint-Domingue ; avec Mme la baronne de Courrières, chanoinesse de Mons.

Le même jour. Mademoiselle de Condé, fille de M. le prince de Condé, fut présentée au Roi et à la famille royale par Mme la princesse de Conti.

Le 3. Baptême de cette princesse, tenue sur les fonts dans la Chapelle du château par Mgr le Dauphin et Mme Adélaïde.

Le 4. Le Roi a tenu à Versailles la cour des Pairs.

Le 7. Sa Majesté l'a tenue pour la seconde fois.

Le 11. Madame Louise, qui avait depuis longtemps formé le projet de se faire carmélite, s'est rendue au monastère des carmélites de Saint-Denis, après en avoir obtenu la permission du Roi. [p. 186]

Le 15. Madame la marquise de Bonnac et Mme la comtesse de Sorans, nommées dames pour accompagner Madame, ont eu l'honneur d'être présentées au Roi par cette princesse.

Le 20. Le Roi a admis pour la première fois à son grand couvert Mgr le comte d'Artois et Madame.

Sa Majesté ayant fixé au 24 de ce mois le mariage de M. le duc de Bourbon avec Mademoiselle, a donné ordre à M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, d'y inviter de sa part les princes et princesses du sang et les princes et princesses légitimés.

MARIAGE de M. le duc de Bourbon

Le 23 au soir, jour de la signature du contrat, Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois et les princes se trouvèrent dans le Cabinet du Roi, où Madame, Mme Adélaïde, Mmes Victoire et Sophie arrivèrent immédiatement après, accompagnées des princesses qui s'étaient rendues dans l'appartement de Madame.

Monsieur le duc de Bourbon et Mademoiselle, dont la mante était portée par Mlle de Condé, arrivèrent ensuite. Monsieur le comte de Saint-Florentin, ministre et secrétaire d'État, présenta la plume à Sa Majesté et à la famille royale pour signer le contrat. Monsieur l'archevêque

de Reims, grand aumônier, fit ensuite la cérémonie des fiançailles, en présence du sieur Allart, curé de la paroisse du château.

Le 24, à midi, le Roi, accompagné de Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, de Madame, de Mme Adélaïde, de Mmes Victoire et Sophie et des princes et princesses, se rendirent à la Chapelle, [p. 187] étant précédé du grand maître des Cérémonies et du sieur de Watrouville, aide des Cérémonies. Monsieur le duc de Bourbon et Mademoiselle, qui ouvraient la marche, s'avancèrent en entrant dans la Chapelle jusqu'auprès de l'autel. Sa Majesté, suivie des princes et princesses, s'en étant approchée, M. l'archevêque de Reims, grand aumônier, fit la cérémonie du mariage en présence du sieur Allart, curé de la paroisse. Les abbés de Clugny et de Lubersac, aumôniers du Roi, tinrent le poêle.

Après la messe qui fut dite par M. l'archevêque de Reims, le registre des mariages, apporté par le curé de la paroisse, fut mis sur le prie-Dieu du Roi, où se firent les signatures de Sa Majesté, de la famille royale, de M. le duc d'Orléans, de M. le prince de Condé, de M. le duc et Mme la duchesse de Bourbon, et de Mme la princesse de Conti. Après quoi, Sa Majesté fut reconduite chez elle avec les mêmes cérémonies qui avaient été observées lorsqu'elle était allée à la Chapelle. Il y eut seulement cette différence que M. le duc de Bourbon, donnant la main à Mme la duchesse de Bourbon, la mena à son nouveau rang.

Sur les cinq heures après-midi, le Roi et la famille royale sont allés faire visite à Mme la duchesse de Bourbon.

Le même jour, 24 au soir, il y eut appartement et jeu dans le Salon d'Hercule jusqu'au Salon de la Guerre. Le Roi soupa en public dans le Salon d'Hercule, avec Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Madame, Mme Adélaïde, Mmes Victoire et Sophie, M. le duc d'Orléans, M. le duc et Mme [p. 188] la duchesse de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc et Mme la duchesse de Bourbon, M. le comte de Clermont, Mme la princesse de Conti, M. le prince de Conti, M. le comte et Mme la comtesse de La Marche, Mademoiselle, fille de M. le prince de Condé, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre et Mme la princesse de Lamballe.

Au moment du souper, lorsque M. le prince de Condé, en sa qualité de grand maître de France, dit au Roi que Sa Majesté était servie, elle lui annonça qu'elle donnait à M. le duc de Bourbon la survivance de la charge de grand maître.

Le 22. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Lescure, colonel de dragons, avec Mlle de Sommièvre, fille de M. le comte de Sommièvre, maréchale de camp ; celui de M. le marquis de Séignelay, brigadier des armées du roi et colonel du régiment de Champagne, avec Mlle de Béthune ; et celui de M. le marquis de Gontault, aide major du régiment des gardes françaises, avec Mlle de Palerme, fille de M. de Palerme, secrétaire du Cabinet du roi.

Le même jour. Monsieur le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur de Mme la future Dauphine, M. le comte de Tessé, son premier écuyer, ainsi que Mme la comtesse de Noailles, dame d'honneur, et les dames pour accompagner cette princesse, ont eu l'honneur de prendre congé du Roi et de la famille royale pour se rendre à Strasbourg.

Le 26. Monsieur le comte de Noailles, nommé par le Roi commissaire plénipotentiaire pour aller sur la frontière recevoir Madame [p. 189] la future Dauphine, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté et de la famille royale.

Le même jour. Monsieur le duc de Bourbon prêta serment entre les mains du Roi pour la survivance de la charge de grand maître de la Maison de Sa Majesté.

Madame la comtesse d'Echenfeld eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Beauvilliers, dame d'honneur de Mme Adélaïde.

Le 29. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Briffe, colonel dans le corps des grenadiers de France, avec Mlle de Laverdy.

Le même jour. Madame la marquise de Lescure a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Lescure.

Mai

Le 2. Le Roi se rendit du château de La Muette dans la plaine des Sablons, où Sa Majesté, accompagnée de Mgr le Dauphin, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé et de M. le duc de Bourbon, passa en revue les deux régiments des gardes françaises et des gardes suisses, qui défilèrent devant Elle après avoir fait l'exercice.

Le Roi vient de nommer menins de Mgr le Dauphin M. le duc de Saint-Maigrin, M. le prince de Montmorency, M. le comte de Lorges, M. le comte de Pons, M. le comte de Cossé, M. le comte de Bourbon-Busset, M. le marquis de Choiseul, M. le marquis [p. 190] de Saint-Herem-Montmorin, M. le marquis de Damas, M. le marquis de La Roche-Aymont, M. le marquis de Beaumont. Sa Majesté n'a point déclaré le douzième menin.

Le 3. Madame la comtesse de Cirvella, grande d'Espagne, eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Fuentes, ambassadrice d'Espagne, et prit le tabouret.

Le même jour, Mme la marquise de Gontault et Mme la marquise de Seignelay ont eu aussi l'honneur d'être présentées à Sa Majesté et à la famille royale ; la première par Mme la maréchale de Biron, et la seconde par Mme la marquise de Croissy.

Le 9. Monsieur le prince de Poix est arrivé à Versailles de Strasbourg, d'où il a été dépêché par M. le comte de Noailles, son père, aussitôt après l'arrivée de Mme la Dauphine, pour donner au Roi des nouvelles de cette princesse. Il a remis à Sa Majesté une lettre de Mme la Dauphine, et une autre de cette princesse à Mgr le Dauphin.

Monsieur le marquis de Durfort, ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, ayant eu des lettres de rappel, est arrivé à Versailles, le 11 de ce mois, et a eu l'honneur d'être présenté, le même jour, au Roi par M. le duc de Choiseul. Sa Majesté a nommé pour le remplacer dans cette ambassade, M. le baron de Breteuil, son ambassadeur auprès des États généraux des Provinces-unies, lequel a aussi eu l'honneur d'être présenté, le même jour, au Roi, en cette qualité par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères et de la Guerre. [p. 191]

Le 16. Arrivée de Mme la Dauphine à Versailles et célébration de son mariage avec Mgr le Dauphin dans la Chapelle du château, vers une heure après-midi, dont on verra le détail, ainsi que celui de toutes les fêtes données à l'occasion de ce mariage, dans le registre particulier du mariage de Mgr le Dauphin.

Le 27. Madame la comtesse de Galéan eut l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la princesse de Marsan, gouvernante des enfants de France.

Juin

Le 3. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Sabran, brigadier des armées du roi et capitaine de gendarmerie, avec Mlle Charlet, fille de M. Charlet, président au Parlement de Paris.

Le 12. Madame la baronne de Galluccio de L'Hôpital a été présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de L'Hôpital.

Le 14. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de Sophie Madeleine de Brandebourg Culmbach, reine douairière de Danemark et de Norvège.

Le même jour, Mme la comtesse de Vence a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Trans.

Entrées de la Chambre accordées à M. le duc de Béthune. [p. 192]

Le 27. Le Roi a tenu à Versailles son lit de justice et y a fait enregistrer et publier les lettres patentes par lesquelles Sa Majesté impose le silence le plus absolu sur les plaintes de M. le duc d'Aiguillon, des sieurs de La Chalotais, de Caradène et autres, et annule tout ce qui a été fait dans cette affaire.

Le même jour, Sa Majesté est partie pour Marly avec Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Mme Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie. Madame et Mme Élisabeth resteront à Versailles pendant ce voyage qui sera de douze jours.

Monsieur le comte de Périgord, maréchal de camp, chevalier des ordres du Roi et menin de feu Mgr le Dauphin, a prêté serment entre les mains du Roi pour le gouvernement de la province de Picardie.

Le 24. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Champignelles, exempt des gardes de Sa Majesté, compagnie de Villeroy, avec Mlle de Y de Seboncourt.

Sa Majesté vient de nommer pour son ambassade auprès du Roi de la Grande Bretagne M. le comte de Guines, ci-devant son ministre plénipotentiaire auprès de Sa Majesté prussienne.

Le même jour. Madame la baronne de Juigné et Mme la baronne de Montaut ont été présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Juigné, et la seconde par Mme la vicomtesse d'Esclignac.

[p. 193]

Juillet

Le 1^{er}. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Tenance, officier au régiment du roi, infanterie, avec Mlle de Charry d'Esgouttes, fille de M. le marquis d'Esgouttes, chef d'escadre.

Le 4. Le Roi signa le contrat de mariage de M. le marquis de Mesgriny, sous-aide major au régiment des gardes françaises, avec Mlle Marchal de Sainscy.

Le Roi est allé à Choisy le 10 de ce mois et y a séjourné jusqu'au 13. Le 11 et le 12 il y a eu comédie italienne et opéra comique.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le duc de La Trémoille.

Le 15. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Biencourt de La Fortitesse, officier aux gardes, avec Mlle de Chauvelin, et de celui de M. le marquis de Montmort, exempt des gardes du corps, avec Mlle Joly de Fleury, fille du procureur général du Parlement de Paris.

Le 20. Départ du Roi pour Compiègne.

Le 30. Départ de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine, qui avait été retardé par un rhume qui était survenu à Mgr le Dauphin.

Monsieur le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général des Bâtiments, ayant donné sa démission de la charge de secrétaire des ordres du roi, Sa Majesté en a disposé en faveur de M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, qui a prêté serment entre les mains de Sa Majesté. Elle a jugé à propos de faire passer [p. 194] en même temps le cordon à M. d'Aligre, premier président du Parlement de Paris, qui a prêté serment aussi entre les mains de Sa Majesté, le 22 juillet.

Août

Le 3. Monsieur le baron de Choiseul, ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi de Sardaigne, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à Turin.

Sa Majesté vient d'accorder à M. le duc de Villequier, maréchal de ses camps et armées et premier gentilhomme de Sa Chambre, la survivance du gouvernement du Boulonnais, dont M. le duc d'Aumont, son père, est pourvu. Il eut l'honneur de faire, à cette occasion, le 4, ses très humbles remerciements au Roi.

Le 5. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de Choiseul, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, et l'un des menins de Mgr le Dauphin, avec Mlle de Raby.

Le même jour. Monsieur le duc de Duras, pair de France, lieutenant général des armées du Roi et premier gentilhomme de la Chambre, prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour le gouvernement de la Franche-Comté, vacant par la mort de M. le maréchal de Duras, son père, dont il avait la survivance.

Le 12. Signature du contrat de mariage de M. le marquis Deslacs d'Arcainbal, brigadier des armées du roi, colonel de la légion royale de Corse, avec Mlle de Crest de Chigi, veuve de M. de Mondorge, receveur de la Chambre aux deniers ; et celui de M. le marquis de L'Escours, colonel dans le corps des grenadiers de France, avec Mlle Du Dreneuc, fille de M. le comte Du Dreneuc, capitaine au régiment des gardes françaises. [p. 195]

Monsieur le marquis de Duras a pris, avec l'agrément du Roi, le nom de duc de Durfort.

Le 22. Le Roi a nommé au gouvernement des ville et château de Saumur et à celui de la province du Saumurois, vacants par la mort de M. le marquis d'Aubigné, M. le comte de Broglie, chevalier des ordres de Sa Majesté, lieutenant général de ses armées, et ci-devant son ambassadeur auprès du Roi de la république de Pologne.

Le même jour. Monsieur le duc de Villequier, premier gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance, a prêté serment entre les mains du Roi pour la survivance du gouvernement du Boulonnais.

Le 28. Le Roi, ainsi que Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, est parti de Compiègne pour se rendre à Chantilly, d'où Sa Majesté et la famille royale partiront le 31 pour se rendre à Versailles.

Ces jours derniers, M. le vicomte de Choiseul, ambassadeur extraordinaire du Roi auprès de Sa Majesté sicilienne, et M. le marquis de Barbantane, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'archiduc Léopold, grand duc de Toscane, ont pris congé du Roi et de la famille royale pour se rendre à leurs destinations respectives. Ils ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Majesté par M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères et de la Guerre.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. l'évêque comte de Noyon. [p. 196]

Septembre

Le 1^{er}. La Cour a pris le deuil pour douze jours à l'occasion de la mort du duc de Bavière.

Le 3. Le Roi est allé à Paris tenir son Parlement.

Le 4. L'assemblée générale du clergé eut une audience du Roi, à qui elle fut présentée par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État chargé des affaires du clergé.

Le même jour. Les États du Languedoc eurent aussi audience de Sa Majesté.

Le nonce du Pape a été chargé par Sa Sainteté de faire, en son nom et en qualité de son représentant, la cérémonie de la prise d'habit de Mme Louise de France, au monastère des carmélites de Saint-Denis. En conséquence, ce ministre eut, le 9 de ce mois, une audience du Roi, à qui il remit le bref du Saint Père à ce sujet. Ayant obtenu l'agrément de Sa Majesté, il se transporta le lendemain, en grande cérémonie, au couvent des carmélites. Madame la Dauphine, qui devait donner le voile à Mme Louise, y arriva à trois heures après midi. Il y eut un sermon prononcé par M. Poncet, ancien évêque de Troyes, après quoi le nonce fit la cérémonie, à laquelle assistèrent vingt-quatre archevêques et évêques.

Tout se passa avec l'ordre et la décence convenable, malgré le peu d'espace qu'il y avait dans l'église pour contenir la multitude des personnes de tout rang qui s'étaient rendues à Saint-Denis pour cet objet. Les musiciens du roi exécutèrent de la musique en faux bourdon, sous la conduite du sieur Mathieu, maître de musique de la Chapelle de Sa Majesté. [p. 197]

Le 9. Le prince Charles, second fils du Roi de Suède, fut présenté au Roi et à la famille royale, sous le nom de comte de Wasa.

Le 16. Madame Adélaïde a présenté au Roi Mme la marquise de Laval en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le même jour. Madame la marquise d'Havrincourt et Mme la marquise de Choiseul ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la marquise d'Havrincourt, et la seconde par Mme la marquise de Choiseul, leurs belles-mères.

Le 23. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Fougères, maréchal des camps et armées de Sa Majesté et sous-gouverneur des enfants de

France, avec Mlle de Vaux, fille de M. le comte de Vaux, lieutenant général, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et ci-devant commandant en Corse ; et celui de M. le marquis de Valanglart, enseigne de gendarmerie dauphin, avec Mlle de Fougères.

Le 30. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de L'Aubespine, officier au régiment du roi, avec Mlle de Choiseul.

Le même jour. Madame la marquise de Caraman a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Caraman. [p. 198]

Octobre

Le 6. Le Roi est parti avec Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Madame Adélaïde et Mesdames Victoire et Sophie pour aller à Choisy, d'où Sa Majesté se rendra le 8 à Fontainebleau. Monseigneur le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois s'y rendront demain. Madame et Mme Élisabeth resteront à Versailles pendant le voyage.

COPIE des ordres donnés à Fontainebleau dans l'Antichambre du roi, tant pour les jours de spectacles que pour le grand couvert.

L'huissier de l'Antichambre ne laissera passer les jours de représentations par la porte près de la barrière de la Salle des Gardes attendant la salle de spectacle, que les seigneurs et dames de la Cour, les officiers des Gardes du corps, les officiers de la Chambre et Garde-robe du roi de service actuel, les porteurs de billets de M. le prince de Tingry et les propriétaires des petites loges particulières porteurs aussi de billets écrits à la main et signés de M. le prince de Tingry.

L'huissier de l'Antichambre ne placera dorénavant personne au grand couvert que derrière la balustrade, et il ne souffrira pas que, sous quelque prétexte que ce soit, il y ait derrière le Roi que son service et que les seigneurs et dames de la Cour. Il ne laissera pas non plus engorger l'arcade et tiendra extrêmement libre pour le service de la Bouche, toute la partie devant la table du Roi.

Le 21. Monseigneur le Dauphin prit le deuil, pour 8 jours, à l'occasion de la mort du prince Guillaume Adolphe de Brunswick-Wolffenbutel, général major et chef d'un régiment au service de Prusse et chevalier de l'ordre de l'Aigle noir, mort dernièrement à l'armée impériale de Russie, âgé de vingt-cinq ans. [p. 199]

Le 28. Monsieur le prince de Marsan, chevaliers des [ordres] du Roi, lieutenant général de ses armées, eut l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté pour le gouvernement de la Provence. Monsieur le chevalier de Viry, mousquetaire gris, eut aussi l'honneur de prêter serment pour la lieutenance-de-Roi de la province du Bourbonnais.

Le même jour. Madame la princesse de Montmorency a pris le tabouret.

Monsieur le comte de Guignes, ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté britannique, et ci-devant ministre plénipotentiaire auprès du Roi de Prusse, a pris congé de Sa Majesté ce même jour pour se rendre à Londres.

Novembre

Monsieur de Clugny, maître des requêtes, ci-devant intendant de Saint-Domingue et ensuite intendant de la Marine à Brest, vient d'être nommé par le Roi, intendant général de la Marine et des colonies. Il a eu l'honneur de faire, le 15, à cette occasion, ses très humbles remerciements à Sa Majesté.

Le Roi, ainsi que Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames, est parti le 20 de Fontainebleau pour se rendre à Choisy. Le 21 Sa Majesté est allée à Bellevue, d'où elle est revenue le 23 à Versailles. Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine et Mesdames y sont revenus le 21 et Mgr le comte de Provence et Mgr le comte d'Artois le 19.

Le 15. Madame la comtesse de Fougères a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse d'Egmont.

[p. 200]

Décembre 1770

Le 2. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Sainte-Aldegonde, colonel dans le corps des grenadiers de France, avec Mlle Duhamel.

Le même jour. Madame la marquise de l'Aubespine a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Saint-Aignan.

Monsieur le marquis de Lignerac ayant hérité de la grandesse d'Espagne de M. le duc de Caylus, son oncle, a eu l'honneur d'être présenté au Roi en qualité de Grand d'Espagne.

Le 7. Le lit de justice à Versailles à onze heures du matin, d'où le Roi a fait publier et enregistrer un édit portant règlement.

Madame la Dauphine ayant formé le projet de donner chaque semaine, jusqu'au carême, un bal dans son appartement, le premier eut lieu le 10 de ce mois. Monseigneur le Dauphin et la famille royale y dansèrent, ainsi que les princes et princesses du sang et les seigneurs et dames de la Cour qui y avaient été invités. Madame la comtesse de Noailles, dame d'honneur de Madame la Dauphine, a été chargée par cette princesse de la conduite de ces bals.

Le 16. Madame la duchesse de Luynes a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Chevreuse, et elle a pris le tabouret.

Le 23. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le marquis de La Rochefoucauld, fils de M. le duc d'Estissac, avec Mlle de La Rochefoucauld, fille de M. le vicomte de La Rochefoucauld-Surgères. [p. 201]

Le 24. Monsieur le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, alla de la part du Roi demander à M. le duc de Choiseul, ministre et secrétaire d'État de la Guerre et des Affaires étrangères, la démission de ses charges, ainsi que celle de surintendant général des postes. Monsieur le duc de Choiseul est parti pour se rendre à sa terre de Chanteloup, en Touraine. Monsieur le duc de La Vrillière alla ensuite, de la part de Sa Majesté, demander à M. le duc de Praslin, ministre et secrétaire d'État de la Marine et chef du Conseil des finances, la démission de ses charges. Monsieur le duc de Praslin doit se rendre dans peu de jours à sa terre de Praslin.

Le 25. Madame la marquise de Bréhan a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse d'Aiguillon.

Le 30. Le Roi a signé le contrat de mariage de M. le comte de Colbert, lieutenant au régiment des Gardes françaises, et lieutenant-de-Roi du comté nantais, avec Mlle David, fille de M. David, ancien gouverneur général des Îles de France et de Bourbon. [p. 202]

ANNÉE 1771

Monseigneur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du roi d'année
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi

Janvier

Le 1^{er}. Les princes et princesses et les seigneurs et dames de la Cour, ainsi que les ambassadeurs et ministres étrangers, rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année. Le Corps de ville de Paris eut le même honneur.

Le même jour. Monseigneur le comte d'Artois fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Michel dans la Cabinet du Roi, et à la Chapelle, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et M. l'archevêque d'Arles commandeur.

Nomination de M. le marquis de Monteynard à la place de secrétaire d'État au département de la Guerre.

Le Roi ayant formé pour la Maison de Mme Victoire et de Mme Sophie le même service que pour celle de Mme Adélaïde, Sa Majesté reçut, le 6 de ce mois, les serments des premiers officiers de ces princesses, savoir : celui de M. l'archevêque de Gap en qualité de premier

aumônier ; celui de M. le marquis de Durfort, ci-devant ambassadeur du Roi à Vienne, en qualité de chevalier d'honneur de Mme Victoire, et celui de M. le comte de Béarn, en qualité de son premier écuyer ; celui de M. le comte de Castellane, en qualité de chevalier d'honneur de Mme Sophie, et celui de M. le chevalier de Talleyrand, brigadier des armées du Roi et colonel aux grenadiers de France, en qualité de son premier écuyer. [p. 203]

Le 6. Monsieur le marquis de Monteynard a eu l'honneur de prêter serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire d'État.

Le même jour. Madame la duchesse de Dures a eu l'honneur de faire sa révérence au Roi à son arrivée de Bretagne.

Le 12. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Roche-Aymond, capitaine au régiment de Noailles cavalerie, avec Mlle de Beauvilliers, et celui de M. le vicomte de Narbonne, capitaine de dragons au régiment de la Reine, avec Mlle de La Roche-Aymond.

Le 13. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Jumilhac, sous lieutenant de la gendarmerie, avec Mlle Rouillé.

Le même jour. Monsieur le comte de Broglie, lieutenant général des armées du roi, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour le gouvernement de Saumur en Saumurois.

Madame la princesse Christine de Saxe, qui voyage sous le nom de comtesse d'Henneberg, est arrivée à Versailles le 14 de ce mois.

Le 20. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Perrot, avocat général de la Chambre des comptes, avec Mlle d'Heman.

Le même jour. Madame la comtesse d'Hunolstein et Mme la comtesse de Bissy eurent l'honneur d'être présentées à Sa Majesté ; la première par Mme la comtesse d'Helmstatt, et la seconde par Mme la marquise de Fitz-James. [p. 204]

Les membres du Conseil ont été à Paris, le 24 de ce mois, pour y tenir le Parlement en conséquence des lettres patentes du Roi du 23.

Le même jour. Madame la marquise de Monteyrand a eu l'honneur de faire sa révérence à Sa Majesté et à la famille royale, à qui elle a été présentée par Mme la comtesse de Noailles.

Ibrahim Effendi, envoyé du Bey de Tunis, après avoir eu à Paris une audience de M. l'abbé Terray, ministre d'État, contrôleur général des finances chargé du département de la Marine, et de M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, a été conduit à Versailles, le 31, et présenté à Sa Majesté par le même secrétaire d'État. Cet envoyé a ensuite été présenté à Mgr le Dauphin, à Mgr le comte de Provence et à Mgr le comte d'Artois.

Février

Le 2. Le Roi tint un chapitre de l'ordre du Saint-Esprit et nomma chevalier de cet ordre M. le duc de Bourbon.

Le 4. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte d'Auvet, brigadier des armées du roi et capitaine des gendarmes d'Artois, avec Mlle Deshayes ; celui de M. le comte de Sainte-Maure, mousquetaire de la seconde compagnie, avec Mlle Sauvage, fille de M. Sauvage, grand audencier de France ; et celui de M. Terray, conseiller à la Cour des aides, fils de M. le procureur général de la même Cour, avec Mlle Perreney de Grosbois, fille de M. le premier président du Parlement de France-Comté. [p. 205]

Le même jour, Mme la comtesse de Vogué, fille de M. de Versalieu, a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Madame la comtesse d'Haussonville ; ainsi que Mme la comtesse de Walsh-Serrant, fille de Mme la marquise de Choiseul ; Mme la vicomtesse de Bourdeille, par Mme la marquise d'Aubeterre ; Mme la vicomtesse de Gouy d'Arsy par Mme la comtesse Esnest Despare, sa sœur ; Mme la marquise de La Roche-Aylont, par Mme la comtesse de Laslie ; et Mme la baronne de Schomberg par Mme la comtesse de Sommièvre.

Monseigneur le Dauphin et Mme Victoire ont tenu sur les fonts de baptême M. le marquis de Saluce, fils de M. le comte de Saluces, maréchal des camps et armées du roi.

Le 13. Monsieur le duc de Saint-Mégrin, colonel du régiment Dauphin infanterie et menin de Mgr le Dauphin, a été nommé par le Roi commissaire plénipotentiaire pour aller recevoir sur la frontière Mme la future comtesse de Provence, et pour avoir l'honneur de la suivre jusqu'à son arrivée à Fontainebleau.

Le prince royal de Suède et le prince Adolphe, son frère, ont été présentés le 9 de ce mois au Roi et à la famille royale, le premier sous le nom de comte de Gothland et le second sous celui de comte d'Euland. Le même soir, ces princes ont soupé avec Sa Majesté. Ils ont été invités au Bal que Mme la Dauphine a donné hier chez elle. [p. 206]

Le 16. Madame la vicomtesse de Narbonne a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Narbonne, dame d'atours de Mme Adélaïde.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Montbel, capitaine dans le régiment de Noailles cavalerie, avec Mlle de Barren, fille de M. le comte de Barren, maréchal de camp.

Le 17. Madame la comtesse de La Blache a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté et à la famille royale par Mme la comtesse de Rouault.

Le 23. Le Roi a donné à M. le maréchal duc de Broglie, le gouvernement de Metz et du pays Messin, vacant par la mort de M. le maréchal d'Estrées.

Le 26. La Cour a pris le deuil pour 15 jours à l'occasion de la mort de l'infante Dona Marie Françoise Dorothee, troisième fille du Roi du Portugal.

Le même jour. Monsieur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre en exercice, tint, au nom du Roi, sur les fonts de baptême, avec Mme la comtesse Du Barry, l'enfant du sieur Gérard, officier des Petits Appartements de Sa Majesté.

On vient d'apprendre par un courrier extraordinaire dépêché de Stockholm, que le Roi de Suède y était mort subitement, le 12 de ce mois, à huit heures et demie du soir, et que le prince Gustave de Holstein-Eutin, prince royal de Suède, avait été proclamé Roi. [p. 207]

Mars

Le 4. Monsieur le marquis de Noailles, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Broglie a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Broglie.

Le 10. Madame la comtesse de Caulincourt a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Béthune.

Le 17. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort du Roi de Suède.

Le même jour. Les députés de l'île de Corse eurent audience du Roi.

Présentation de Mme la comtesse de Durtat de La Rochefoucauld, de Mme la marquise de Montbel et de Mme la marquise de Baschy ; la première par Mme la duchesse d'Estissac, la seconde par Mme la comtesse de Montbel et la troisième par Mme la comtesse de Baschy.

Monsieur le chevalier de Vergennes, ci-devant ambassadeur du Roi à la Porte, vient d'être nommé pour aller résider, avec le même titre, auprès du Roi de Suède. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté en cette qualité, le 23 de ce mois, par M. le duc de La Vrillière.

Le 24. Madame la vicomtesse de Jumilhac a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Jumilhac. [p. 208]

Le Roi ayant jugé à propos de retirer à l'évêque d'Orléans la feuille des bénéfices et la direction générale des économats, ce prélat s'est rendu à son abbaye de Saint-Vincent du Mans.

Le 27. Le Roi a fait rayer et biffer en sa présence l'arrêt et l'arrêté de la Cour des aides, et a interdit l'huissier qui avait fait la signification au Parlement.

Sa Majesté vient d'accorder les entrées de la Chambre à M. le comte de Béarn, à M. le chevalier de Talleyrand et à M. le comte d'Hessenstein.

Avril

Les maréchaux et fourriers des logis de la Maison du roi sont partis le 1^{er} de ce mois pour aller marquer les logements que Mme la future comtesse de Provence doit occuper pendant sa route jusqu'à son arrivée à Fontainebleau.

La princesse Christine de Saxe, qui était ici depuis quelque temps, sous le nom de comtesse d'Henneberg, a pris congé du Roi et de la famille royale, le 5 de ce mois. Cette princesse s'en retourne à Remiremont.

Le 6. Le Roi a envoyé complimenter M. le duc et Mme la duchesse de Duras, M. le comte et Mme la comtesse de Noailles et M. le duc et Mme la duchesse de Durfort sur l'accouchement de Mme la duchesse de Durfort.

Le même jour. Sa Majesté, ainsi que la famille royale, signa le contrat de mariage de M. le duc de Luxembourg, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Hainaut, avec Mlle de Paulmy.

Le Roi a chargé de la feuille des bénéfices M. l'archevêque de Reims, grand aumônier [p. 209] de France, qui a fait à cette occasion ses remerciements à Sa Majesté.

Sa Majesté vient de nommer M. de Boynes conseiller d'État à la charge de secrétaire d'État au département de la Marine.

Le 7. La Cour a pris le deuil pour six jours à l'occasion de la mort du prince Frédéric Guillaume, margrave de Brandebourg-Schwedt.

Monsieur le comte de Bérenger, chevalier d'honneur de feu Mme la Dauphine, nommé chevalier d'honneur de Mme la future comtesse de Provence ; Mme la duchesse de Brancas, dame d'honneur de feu Mme la Dauphine, nommée en cette qualité auprès de Mme la future comtesse de Provence ; Mme la comtesse de Valentinois, dame d'atours ; Mme la duchesse de Caumont, Mme la comtesse de Beaumont, Mme la marquise de Pons et Mme la comtesse de Guiche, dames pour accompagner cette princesse ; ainsi que M. le comte de Mailly, marquis de Nesle, premier écuyer de feu Mme la Dauphine, nommé premier écuyer de Mme la future comtesse de Provence, ont été nommés aussi par le Roi pour aller recevoir cette princesse sur la frontière et pour avoir l'honneur de l'accompagner jusqu'à son arrivée.

Le 13. Le Roi tint à Versailles son lit de justice et y a fait publier trois édits : le premier porte suppression, remboursement et création d'offices dans son Parlement ; le second, suppression de la Cour des aides de Paris ; le troisième porte suppression du Grand Conseil et constitue et établit les conseillers qui le composaient conseillers au Parlement.

Le même jour, M. le chancelier [p. 210] est allé à Paris les installer au Palais et a fait prêter serment au premier président, à quatre présidents et à vingt-cinq autres officiers.

Le 14. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Usson, colonel aux grenadiers de France, avec Mlle Du Rmain.

Le même jour. Monsieur de Boynes, secrétaire d'État au département de la Marine, a prêté serment entre les mains du Roi.

Monsieur de Clugny, intendant général de la Marine et des Colonies, vient de donner sa démission de cette place.

Monsieur le comte de Bérenger, chevalier d'honneur de Mme la future comtesse de Provence, a pris congé de Sa Majesté et de la famille royale pour aller recevoir cette princesse sur la frontière.

Le 21. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Rivière, mestre de camp de cavalerie, cornette de la seconde compagnie des mousquetaires de la garde de Sa Majesté, avec Mlle de Fleury, fille de M. le duc de Fleury, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du roi ; et celui de M. le marquis de Poterat, capitaine dans le régiment d'Orléans cavalerie, avec Mlle le Dagre de Villeneuve.

Monsieur le duc de Saint-Mégrin, nommé par le Roi commissaire plénipotentiaire pour aller sur la frontière recevoir Mme la future comtesse de Provence, a eu, le même jour, l'honneur de prendre congé de Sa Majesté et de la famille royale, ainsi que Mme la duchesse de Brancas,

dame d'honneur, Mme la comtesse de Valentinois, dame d'atours, les dames nommées pour accompagner cette princesse, et M. le comte de Mailly, marquis de Nesle, son premier écuyer. [p. 211]

Le 21. Madame la vicomtesse de Belsunce et Mme la comtesse Dauvet ont eu l'honneur d'être présentées à Sa Majesté et à la famille royale ; la première par Mme la princesse de Tingry, et la seconde par Mme la duchesse de Charost.

Le 28. Monsieur le comte de Vergennes, ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi de Suède, a pris congé du Roi et de la famille royale pour se rendre à sa destination.

Mai

Le 1^{er}. La Cour a pris le deuil pour quinze jours, à l'occasion de la mort de l'infant d'Espagne, don François Xavier. Sa Majesté l'interrompra le 11, jusqu'au lendemain du bal paré.

Le même jour. Madame la comtesse de Beaumont a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Lostanges.

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Tavannes, capitaine au régiment de la Reine, avec Mlle Faydeau de Brou.

Le même jour. Madame la duchesse de Luxembourg a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la maréchale de Luxembourg, et elle a pris le tabouret. Madame la marquise d'Usson a eu aussi l'honneur d'être présentée par Mme la marquise de Bonnac, ainsi que Mme la marquise de Vaudreuil par Mme la marquise de Duras et Mme de Boynes par Mme la comtesse de Baschy. [p. 212]

Le 9. Madame la marquise de La Rivière a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse de Fleury.

Le 14. Célébration du mariage de Mgr le comte de Provence avec la princesse Marie Josèphe Louise de Savoie.

Voir sur cette cérémonie et sur tout ce qui y a rapport, le registre du mariage de Mgr le comte de Provence.

Le 29. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Monestrol d'Alboüy, capitaine de dragons dans la légion corse, avec Mlle Mallard.

Juin

Le Roi vient de nommer ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères M. le duc d'Aiguillon, qui a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciements à Sa Majesté.

Le 6. Vers les 6 heures du soir, immédiatement après le Salut, le Roi partit avec la famille royale pour Marly, où Sa Majesté se propose de rester environ jusqu'au 20. Madame et Mme Élisabeth passeront tout ce temps à Versailles.

Madame la marquise de Clermont Gallerande a eu l'honneur d'être présentée, ces jours derniers à Sa Majesté, ainsi qu'à la famille royale, par Mme la duchesse de Brancas.

Le Roi vient de nommer intendant de ses finances M. Foulon, intendant de la Guerre, secrétaire, greffier et grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint Louis.

Le 16. Mort de M. le comte de Clermont, prince, âgé de 62 ans. [p. 213]

Le 22. La Cour a pris le deuil pour onze jours, à l'occasion de la mort de M. le comte de Clermont.

Le Roi vient de disposer en faveur de M. le comte de La Marche, du régiment de Clermont, prince cavalerie, qui prend le nom de La Marche.

Le 23. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Crillon, colonel à la suite des grenadiers de France, avec Mlle de Vallois de Mursay ; et celui de M. le comte d'Esescotais, capitaine dans le régiment d'Estherazy, fils de M. le comte de Chantilly, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Plas.

Le Roi vient de nommer pour son ambassadeur extraordinaire auprès de Leurs Majestés impériale et royale, M. le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, qui a eu l'honneur d'en faire ses remerciements à Sa Majesté, le 30 de ce mois.

Juillet

Le 6. Le Roi a accordé à M. le marquis de La Suze, capitaine des carabiniers, la survivance de la charge de grand maréchal des logis de la Maison de Sa Majesté, dont M. le comte de La Suze, son père, est pourvu.

Le 9. Les États de Languedoc eurent audience du Roi, à qui ils furent présentés par M. le comte d'Eu, gouverneur de la province, et par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État ayant le département de cette province.

Le même jour. Madame la comtesse Du Bois de La Motte eut l'honneur d'être présentée [p. 214] au Roi et à la famille royale par Mme la duchesse d'Aiguillon ; ainsi que Mme la marquise de Vauban par Mme de Listenois ; Mme la comtesse d'Esescotois par Mme la comtesse de Chantilly ; et Mme la vicomtesse de Tavannes par Mme la comtesse de Rouault.

Le 14. Départ du Roi et de la famille royale pour Compiègne.

Le 17. Monsieur le marquis de Joussineau de Tourdonnet, officier du régiment des gardes françaises, a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi et de suivre Sa Majesté à la chasse.

Août

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Clermont de La Force, premier gentilhomme de la Chambre de Mgr le comte de Provence, en exercice.

Le 4. Sa Majesté, ainsi que la famille royale, a signé le contrat de mariage de M. le duc de Caylus, grand d'Espagne de la première classe, avec Mlle la marquise Du Terrail.

Le 7. Entrées de la Chambre accordées à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne infanterie, premier gentilhomme de la Chambre de M. le comte de Provence en survivance de M. le comte de Laval, son père.

Le même jour. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Le duc de Villequier, maréchal des camps et armées de Sa Majesté, premier gentilhomme de la Chambre en survivance et gouverneur de Boulogne et du pays Boulonnais, aussi en survivance, avec Mlle de Mazade. [p. 215]

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Cossé, colonel d'infanterie, menin de Mgr le Dauphin, avec Mlle de Vignacourt ; et celui de M. le comte de Montaut, brigadier des armées du roi, premier veneur de Mgr le comte de Provence, avec Mlle de Colomiers.

Entrées de la Chambre accordées à M. le duc de Gesvres, gouverneur de l'Île de France, en survivance de M. le duc de Tresmes, son père.

Le 22. Sa Majesté a aussi accordé les entrées de sa Chambre à M. l'évêque d'Arras.

Le 29. Le Roi et la famille royale sont partis de Compiègne pour se rendre à Versailles.

Septembre

Le 1^{er}. Madame la duchesse de Villequier a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Mme la duchesse de Mazarin ; ainsi que Mme la duchesse de Caylus par Mme la duchesse d'Uzès ; et Mme la comtesse de Chavagnac par Mme la comtesse de Tessé. Madame la duchesse de Villequier et Mme la duchesse de Caylus ont pris le tabouret le même jour.

Le 4. Monseigneur le Dauphin et Mme la Dauphine ont nommé l'enfant de M. de Genouilly, écuyer commandant les écuries de Mme la Dauphine.

Le 8. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. de Meslay, président de la Chambre des comptes, avec Mlle Magon.

Le même jour. Madame la comtesse de Cossé a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi [p. 216] qu'à la famille royale par Mme la duchesse de Cossé ; Mme la comtesse

d'Erlach, par Mme la marquise de Saint Chamans ; Mme la marquise de Lambert par Mme la marquise d'Harcourt ; et Mme la comtesse de Montaut par Mme la comtesse de Beaumont.

Le 15. Présentation de Mme la marquise de Dulau de Chambon par Mme la comtesse de Noailles.

Le Roi a nommé Mme la duchesse de Cossé dame d'atours de Mme la Dauphine, vacante par la mort de Mme la duchesse de Villars, laquelle a eu l'honneur d'être présentée en cette qualité à Sa Majesté et à la famille royale, le 21 de ce mois.

Le 22. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Choiseul Beaupré, capitaine de cuirassiers, avec Mlle de Gouffier, fille de M. de Gouffier, maréchal de camp.

Madame la duchesse de Boufflers, dame de Mme la Dauphine, ayant demandé au Roi sa retraite, Sa Majesté a nommé pour la remplacer Mme la duchesse de Luxembourg, qui a eu l'honneur de lui être présentée en cette qualité par Mme la Dauphine.

Le Roi a donné le commandement de Bretagne à M. le duc de Fitz-James, qui a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciements à Sa Majesté, le 29 de ce mois. [p. 217]

Octobre

Le 1^{er}, jour fixé pour la cérémonie solennelle de la prise de voile de profession de Mme Louise de France, M. l'archevêque de Damas, nonce du Pape, qui devait en faire la fonction au nom de Sa Sainteté, se rendit en grand cortège, vers les 8 heures du matin, au couvent des carmélites de Saint-Denis. Il célébra la messe et donna la communion à cette princesse ainsi qu'à toutes les religieuses. À onze heures, l'évêque de Cydon, nommé à l'archevêché de Glandèves, célébra également la messe, pendant laquelle la musique du Roi exécuta un motet de la composition du sieur Mathieu, maître de musique de Sa Majesté.

Madame la comtesse de Provence, qui devait donner dans le chœur le voile à Mme Louise, arriva vers les 3 heures, et fut reçue par le nonce du Pape, supérieur général des carmélites de France, par M. l'abbé Rigaux, M. l'abbé Bertin, supérieur ordinaire du couvent. Lorsque Mme la comtesse de Provence fut entrée dans l'intérieur, on chanta le *Veni Creator*. L'évêque de Senlis prononça le sermon, après lequel le nonce du Pape accomplit dans les formes ordinaires cette cérémonie.

Cinq archevêques et quinze évêques ont assisté à cette cérémonie, où il a régné la plus grande tranquillité, malgré le concours de personnes de tous états qui s'y étaient rendus.

Le 7. Le Roi s'est rendu à Fontainebleau, ainsi que la famille royale, à l'exception de Madame et de Mme Élisabeth, sœurs de Mgr le Dauphin, qui resteront à Versailles pendant le voyage. [p. 218]

Le 7. Le Roi a disposé de la charge de colonel général des Dragons, vacante par la mort de M. le duc de Chevreuse, en faveur de M. le duc de Coigny, et du gouvernement de Paris en faveur de M. le duc de Brissac, aussi vacant par la mort de M. le duc de Chevreuse.

Le même jour. Sa Majesté a nommé Mme la baronne de Makau sous-gouvernante des enfants de France, et Mme la marquise de Vintimille, ainsi que Mme la comtesse de Bourdeilles, dames pour accompagner Madame. Elles ont eu l'honneur d'être présentées à Sa Majesté par cette princesse.

Le 19. Madame la comtesse Dulau d'Allemans a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Noailles.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Lévis, lieutenant général de ses armées, gouverneur d'Artois et capitaine des Gardes du corps de Mgr le comte de Provence ; à M. le comte de Chabillant [Chabrilan], aussi capitaine des Gardes de Mgr le comte de Provence ; à M. le marquis de Saint-Herein, maréchal de camp, gouverneur de Fontainebleau, en survivance de M. le marquis de Montmorin, son père.

Le 27. Madame la marquise de Clermont d'Amboise a eu l'honneur d'être présentée à Sa Majesté, ainsi qu'à la famille royale, par Mme la princesse de Beauvau. [p. 219]

Novembre

Le 3. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Sondeilles, ci-devant colonel à la suite des grenadiers de France, avec Mlle Rouau de Bermonville.

Le même jour. Monsieur le prince de Rohan-Guéméné, évêque de Canople, coadjuteur de Strasbourg, ambassadeur extraordinaire du Roi auprès de l'Empereur et de l'Impératrice Reine de Hongrie, a pris congé du Roi et de la famille royale pour se rendre à sa destination.

Sa Majesté catholique vient de conférer l'ordre de la Toison d'or à M. le duc de Duras, pair de France, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, premier gentilhomme de la Chambre, ci-devant ambassadeur de Sa Majesté à la Cour d'Espagne.

Le 10. Le maréchal duc de Brissac, gouverneur de la ville de Paris, a prêté serment en cette qualité entre les mains du Roi.

Le 13. Monsieur le baron de Breteuil, ci-devant ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, a été nommé ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi des Deux Siciles. Le même jour, il a eu l'honneur de faire, à cette occasion, ses remerciements à Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur le comte de Buat, ministre du Roi auprès de la Diète générale de l'Empire, a été nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Électeur de Saxe. Le Roi a nommé pour le remplacer auprès de la Diète générale de l'Empire, M. le comte de Bulkeley, maréchal de camp. Ce dernier a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, à qui il a été présenté par M. le duc d'Aiguillon. [p. 220]

Le 19. Le Roi, ainsi que la famille royale, est revenu de Fontainebleau.

Le 22. La Cour a pris le deuil pour 8 jours à l'occasion de la mort du Prince Georges-Auguste Simpert, margrave de Bade-Baden.

Le 24. Madame la marquise de Fraigne a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Narbonne, dame d'atours de Mme Adélaïde.

Décembre

Le 1^{er}. Signature du contrat de mariage de M. de Chabert, capitaine des vaisseaux du roi, avec Mlle Tacher.

Présentation de Mme la maréchale d'Armentières par Mme la marquise de Conflans.

Le même jour. Monsieur le duc de Laval a prêté serment entre les mains du Roi pour le gouvernement du pays d'Aunis, dont Sa Majesté l'a pourvu. Monsieur le duc de Coigny a prêté serment pour la charge de colonel général des dragons.

Le 11. Madame la baronne de Makau, sous-gouvernante des enfants de France, a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Paulmy.

Le 18. Présentation de Mme la vicomtesse de Breteuil par Mme la vicomtesse de Pons.

Le 21. Le Roi a donné à Mgr le comte d'Artois la charge de colonel général des Suisses et Grisons, vacante par la démission de M. le duc de Choiseul.

Monsieur le comte de Monteynard, brigadier des armées du roi, lieutenant général de la province [p. 221] de Bourgogne, vient d'être nommé ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès de l'Électeur de Cologne. Il a eu l'honneur de faire à cette occasion, le 24 de ce mois, ses remerciements au Roi, à qui il a été présenté par M. le duc d'Aiguillon.

Le même jour. Monsieur le comte de La Noue Vieux pont, ministre plénipotentiaire de l'Électeur de Cologne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta ses lettres de créance à Sa Majesté.

Présentation de Mme la marquise d'Arcambal par Mme la marquise de Merle.

Le 28. Le Roi a nommé à la place de dame d'honneur de Mme la comtesse de Provence, vacante par la démission de Mme la duchesse de Brancas, Mme la comtesse de Valentinois, dame d'atours de cette princesse, et Sa Majesté a disposé de cette place de dame d'atours en faveur de Mme la duchesse de Saint-Mégrin, qui a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, ainsi que Mme la comtesse de Valentinois.

Le même jour. On a appris par un courrier extraordinaire, dépêché de Rome, le 16 de ce mois, que Sa Sainteté avait créé, ce jour-là, cardinal M. de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, pair et grand aumônier de France.

[p. 222]

ANNÉE 1772

Monseigneur le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre du roi d'année
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi

Janvier

Le 1^{er}. Il n'y a point eu de promotion. La cérémonie des cordons bleus s'est faite en la manière accoutumée.

Le 2. Le Roi, ainsi que Mgr le comte d'Artois et les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, assistèrent au service qu'on célèbre tous les ans pour les chevaliers défunts.

Le 3. Le Parlement de Paris et le Châtelet rendirent leurs respects au Roi, ainsi qu'à la famille royale, à l'occasion de la nouvelle année.

Le 5. Les députés des États de Bretagne ont été admis à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par M. le duc de Penthièvre, gouverneur de la province, et par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État ayant le département de cette province.

Le même jour. Madame la marquise d'Acres a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Chabillant [Chabillant].

Monsieur le comte de Guignes, ambassadeur du roi auprès de Sa Majesté Britannique, a pris congé du Roi et de la famille royale pour se rendre à sa destination. [p. 223]

Le 15. Monsieur le marquis d'Entraigues-Latis, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Électeur de Mayence, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 22. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le comte de Montbarey, maréchal de camp, inspecteur général de l'infanterie et capitaine colonel des Suisses de Mgr le comte de Provence ; à M. le marquis d'Avaray, colonel du régiment royal de la Couronne infanterie, maître de la Garde-robe de Mgr le comte de Provence, et à M. l'évêque de Gap, premier aumônier de Mmes Victoire et Sophie.

Le 23. Réception de M. le cardinal de La Roche-Aymon.

DETAIL sur cette cérémonie

Monsieur Lalive de La Briche, introducteur, et le sieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs, allèrent prendre dans les carrosses du Roi et de Mme la Dauphine, M. le cardinal de La Roche-Aymon à son hôtel. Ils le conduisirent à la Salle des ambassadeurs, avec M. l'abbé comte de Riva, camérier secret du Pape, nommé par Sa Sainteté pour apporter le bonnet à M le cardinal de La Roche-Aymon.

On monta au château en cet ordre : le carrosse de l'introducteur, trois carrosses du cardinal à ses armes, le carrosse du Roi et le carrosse de Mme la Dauphine. Avant la messe du Roi, M. l'abbé comte de Riva fut conduit, avec les cérémonies accoutumées, par le sieur La Live de La Briche, introducteur des ambassadeurs, à l'audience publique que le Roi lui donna dans son Cabinet, et il présenta à Sa Majesté [p. 224] un bref de Sa Sainteté.

Après cette audience, le Roi descendit à la Chapelle, où M. le cardinal de La Roche-Aymon se rendit à la fin de la messe, étant conduit par M. de Lalive de La Briche, introducteur, et le sieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du Roi à la conduite des ambassadeurs. Monsieur le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, et M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, reçurent à la porte de la Chapelle M. le cardinal de La Roche-Aymon, qui alla se placer près le

prie-Dieu du Roi, et se mit à genoux sur un carreau. Monsieur l'abbé de Riva, revêtu de son habit de cérémonie, ayant remis entre les mains de M. le cardinal le bref du Pape, alla prendre sur la crédence, du côté de l'épître, un bassin de vermeil sur lequel était le bonnet, qu'il présenta au Roi.

Sa Majesté prit le bonnet et le mit sur la tête de M. le cardinal qui, en le recevant, fit une profonde inclination et, à l'instant même, se découvrit. Dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, M. le cardinal entra dans la sacristie, où il prit les habits de sa nouvelle dignité. Il monta ensuite chez le Roi, étant accompagné du grand maître des Cérémonies. Monsieur Lalive de La Briche introduisit son Éminence dans le Cabinet du Roi, où elle fit son remerciement à Sa Majesté.

Monsieur le cardinal de La Roche-Aymon fut conduit avec les mêmes cérémonies à l'audience de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine où, pendant l'audience de cette princesse, on approcha à M. le cardinal un tabouret sur lequel il s'assit. Il fut ensuite conduit aux audiences de Mgr le comte de Provence et chez les autres princes et princesses de la famille [p. 225] royale.

Après toutes ces audiences, M. le cardinal de La Roche-Aymon fut reconduit à son hôtel, dans les carrosses du Roi et de Mme la Dauphine, avec les mêmes cérémonies que le matin, par l'introduit et le secrétaire du Roi à la conduite des ambassadeurs.

Le 26. Le Roi s'étant trouvé incommodé des vents pendant la nuit, Sa Majesté, qui avait été la veille à Marly pour y passer trois jours, en est revenue aujourd'hui sur les quatre heures. Le lendemain matin, elle a pris une médecine qui lui a très bien fait, et Sa Majesté ayant gardé sa chambre pendant trois jours, ne s'est plus ressentie de son indisposition.

Le 29. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'abbé de Monstuejoul, premier aumônier de M. le comte de Provence.

Février

Le 1^{er}. Le sieur Cogier, recteur de l'université de Paris, a eu l'honneur de présenter, suivant l'usage, un cierge au Roi, à Mgr le Dauphin et à Mme la Dauphine. Il a présenté ce même jour à Sa Majesté, le modèle du chef-lieu de l'université qui doit être exécuté à Sainte-Geneviève.

Le même jour. Les députés de l'archiconfrérie royale du Saint-Sépulcre de Jérusalem ont eu aussi l'honneur de présenter un cierge au Roi et à la famille royale. Madame la comtesse de Provence a bien voulu signer sur le registre de cette confrérie.

Le 2. Il y eut cérémonie des cordons bleus, suivant l'usage. [p. 226]

Le 2. Le Roi et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. le comte de Lowendal, brigadier des armées du roi, avec Mlle de Bourbon, fille légitimée de M. le comte de Charolais ; et celui de M. le marquis de Planelly de Maserany de Maubet, sous lieutenant au régiment des gardes françaises, avec Mlle de Mascrary de Château-Chinon.

Le même jour. Madame la marquise de Loxas, Mme la marquise de Champignelle et Mme la comtesse de Soudeilles ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Bercheny ; la seconde par Mme la comtesse de Brisay ; et la troisième par Mme la duchesse de Noailles.

Le 4. Mort de M. le duc de La Vauguyon, prince de Carency, pair de France, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, menin de feu Mgr le Dauphin, gouverneur des enfants de France, premier gentilhomme de la Chambre de Mgr le Dauphin et de Mgr le comte d'Artois.

Nota : aussitôt après la mort de M. le duc de La Vauguyon, messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre du roi ont repris le service chez Mgr le Dauphin.

Le 16. La Cour a pris le deuil pour 11 jours à l'occasion de la mort de la princesse Marie de Brunswick d'Hanovre, landgrave de Hesse-Cassel.

Le même jour. Madame la comtesse de Choiseul-Gouffier, Mme la comtesse de Lowendal et Mme la marquise de Chabannois ont été présentées [p. 227] au Roi et à la famille royale ; la

première par Mme la marquise de Choiseul-La Banne ; la seconde par Mme la comtesse de Turpin, et la troisième par Mme la marquise de Seignelay.

Le 16. Sa Majesté et la famille royale signèrent le contrat de mariage de M. Beraud de Sanois, baron de Courville, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Virly.

Le 18. Le lord Harcourt, ambassadeur d'Angleterre, eut une audience particulière du roi, dans laquelle il a notifié à Sa Majesté, la mort de la princesse de Galles, mère de Sa Majesté britannique.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Bérenger, brigadier des armées du roi et chevalier d'honneur de Mme la comtesse de Provence.

Présentation de Mme la marquise de Maupeou par Mme la comtesse de Rouault, et de Mme la comtesse de Montamy par Mme la comtesse de Lillebonne.

RECEPTION de M. le duc de Duras chevalier de la Toison d'or

Les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or s'assemblèrent le 23 de ce mois dans le Cabinet de M. le Dauphin, où ce prince, en vertu d'une commission de Sa Majesté catholique, après avoir tenu chapitre de l'ordre, reçut chevalier M. le duc de Duras, [p. 228] pair de France, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres et premier gentilhomme de sa Chambre. Monsieur le comte d'Egmont-Pignatelli lui a servi de parrain, M. [resté en blanc], secrétaire des commandements de Mgr le Dauphin, a assisté à cette cérémonie.

COPIE de la lettre écrite à Mrs les chevaliers de l'ordre

Monseigneur le Dauphin ayant accepté la commission et le pouvoir que le Roi catholique lui a donné de recevoir dans l'ordre de la Toison d'or M. le duc de Duras, ce prince a choisi son appartement à Versailles pour le lieu de la cérémonie, qui se fera le dimanche 23 février 1772, avant la messe du Roi, et vous êtes invités de la part de Mgr le Dauphin de vous y trouver.

Personnes qui ont été invitées

- M. le duc de Brancas.
- M. le comte de Noailles.
- M. le comte d'Egmont.
- M. le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne.

Nota : ce sont les huissiers de la Chambre du roi qui ont été chargés d'aller inviter les chevaliers, et ils ne devaient laisser le billet d'invitation qu'autant qu'ils ne les trouvaient pas chez eux.

SERVICE du porte-manteau du Roi auprès de Mgr le Dauphin lorsque ce prince reçoit un chevalier de la Toison d'or.

Le porte-manteau du Roi représente le grand trésorier de l'ordre de la Toison d'or. Il prend le collier de l'ordre dans l'antichambre du prince [p. 229] où le récipiendaire se trouve en même temps que lui, et reste à la porte, en dedans, tenant le collier sur un carreau ou sultane.

Lorsque les différentes prestations de serments sont faites, le porte-manteau s'avance, en faisant au prince trois révérences en femme (forme usitée en pareil cas), la troisième sous le dais vis-à-vis du prince. Il en fait ensuite une de chaque côté des banquettes où il y a des chevaliers. Il présente directement le collier au prince, et l'aide à le passer au récipiendaire à genoux.

Le 25. La Cour a pris le deuil pour onze jours, à l'occasion de la mort de la princesse de Galles.

Le 26. Madame la comtesse de Colbert a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés [sic] et à la famille royale par Mme la marquise de Seignelay.

Le 28. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Clarac, colonel du régiment de Périgord, avec Mlle Chaumont de La Millière ; et celui de M. le comte de Gallifet, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Gallifet. [p. 230]

Mars

Le 4. Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Crenay [des Crenays], mestre de camp de cavalerie, enseigne de gendarme de la Garde ordinaire du roi et maître de la Garde-robe de Mgr le comte de Provence.

Le 6. Le sieur Coger, recteur de l'université, accompagné des principaux officiers de ce corps, a eu l'honneur de présenter au Roi le modèle de la statue de Sa Majesté qui doit être érigée dans l'enceinte du chef-lieu de l'université, lequel sera construit sur la place de la nouvelle église de Sainte-Geneviève. Le plan a été agréé par Sa Majesté ; il est du sieur Le Camus de Mézière.

Le 10. Monsieur le bailli de Fleury, ambassadeur de Malte, eut l'honneur d'offrir au Roi les faucons que le grand-maître de la Religion est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté. Ce présent fut reçu par M. le marquis d'Entraques, grand fauconnier de France en survivance de M. le duc de La Vallière, et par M. le chevalier Forget, capitaine du vol du Cabinet.

Le Roi et le Roi du Portugal ayant résolu d'entretenir dans leurs Cours respectives des ministres du premier ordre, Sa Majesté a revêtu du caractère de son ambassadeur à la Cour de Portugal M. le marquis de Clermont-d'Amboise, ci-devant son ministre plénipotentiaire auprès de Sa Majesté très fidèle, lequel a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi à cette occasion.

Le 10 de ce mois. Le Roi de Portugal a nommé de son côté pour son ambassadeur à la Cour de France Don Vincent de Souza-Coutinho, qui résidait en qualité de ministre plénipotentiaire de ce prince auprès du Roi. [p. 231]

Le 14. Monsieur d'Aguesseau, doyen du conseil d'État, ayant eu l'agrément du Roi pour la charge de prévôt maître des Cérémonies des Ordres de Sa Majesté, vacante par la mort de M. Bignon, a eu l'honneur de faire à cette occasion ses remerciements au Roi et à la famille royale.

Le 18. Présentation de Mme la marquise de Prie par Mme la princesse de Bauffremont.

Le 21. Entrées de la Chambre accordées à M. le marquis de Vizé, lieutenant colonel au régiment des Gardes françaises, et à M. l'abbé d'Argentré, premier aumônier de Mgr le comte de Provence, en survivance.

Le 22. Leurs Majestés [sic] et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de La Blache, enseigne de la gendarmerie, avec Mlle de Senneville.

Et le 29. Celui de M. le vicomte de Monestay-Chazeron, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Baschi. [p. 232]

Avril

Le 1^{er}. Présentation de Mme la comtesse de Clarac par Mme la comtesse d'Esparbes ; et de Mme la comtesse de Ricé par Mme la comtesse de Broglie.

Le 8. Monsieur le comte de Mercy Argenteau, ambassadeur de Leurs Majestés impériale et royale a eu une audience particulière du Roi, à qui il a présenté le prince de Loskowitz, ambassadeur de la Cour de Vienne à celle de Madrid.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Prunélé par Mme la comtesse de Montboissier.

Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Chabannes, premier écuyer de Mme Adélaïde en survivance.

Le 15. La Cour a pris le deuil pour quatre jours à l'occasion de la mort du prince Ferdinand III, duc régnant de Saxe-Gotha.

Le 23. Signature du contrat de mariage de M. le duc de Mortemart, capitaine au régiment de Navarre, avec Mlle d'Harcourt de Lillebonne ; celui de M. le comte de Matignon avec Mlle de Breteuil, fille de M. Le baron de Breteuil, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du Roi

des Deux Siciles ; et celui de M. le vicomte d'Espinchal, capitaine au régiment de la Reine dragons, avec Mlle de Gaucourt, fille de M. de Gaucourt, brigadier des armées du roi et premier enseigne des gendarmes de la Garde. [p. 233]

Le 25. Entrées de la Chambre accordées à M. le baron de Breteuil ambassadeur extraordinaire auprès du Roi des Deux Siciles.

Le 29. Signature du contrat de mariage de M. Le comte d'Albon, prince d'Yvetot, avec Mlle de Castellane, fille de M. le comte de Castellane, maréchal des camps et armée du roi, chevalier d'honneur de Mme Sophie ; celui de M. le comte de Murinais, brigadier des armées du roi, avec Mlle de Charon ; celui de M. le comte de Canillac, capitaine au régiment de Penthièvre, avec Mlle de Roucherolles ; et celui de M. le comte de Viomesnil, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Lorraine, avec Mlle Ollivier.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Montazet par Mme la comtesse de Lillebonne ; et de Mme la comtesse de Gallifet par Mme la vicomtesse de Sarsefiels.

Mai

Le 2. Présentation de Mme la comtesse de Canillac par Mme la comtesse de Montboissier.

Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Boursolles, capitaine au régiment de Royal Picardie, avec Mlle d'Ecquevilly, fille de M. d'Ecquevilly, maréchal des camps et armée du roi et capitaine du vauvrait ; celui de M. le comte de Turenne, [p. 234] capitaine au régiment de Chartres cavalerie, avec Mlle de Baschy du Cailla ; et celui de M. le marquis de Bru, lieutenant au régiment des Gardes françaises, avec Mlle de Raray, fille de M. de Raray, mestre de camp de cavalerie, ancien officier de gendarmerie.

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Pracontal, lieutenant à la suite du corps royale d'artillerie, avec Mlle de Pertuis.

Le 9. Monseigneur le Dauphin ayant remis au Roi la charge de grand maître des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, Sa Majesté a conféré cette grande maîtrise à Mgr le comte de Provence.

Le bref de confirmation étant arrivé de la Cour de Rome, la grande députation de l'ordre de Saint-Lazare, présentée par M. le duc de La Vrillière, vice gérant et administrateur, et composée de M. le marquis de Paulmy, chancelier des grands officiers et de plusieurs chevaliers desdits ordres, s'est rendu chez Mgr le Dauphin pour remercier ce prince de la protection qu'il avait accordé à l'ordre pendant qu'il en était grand maître. Elle s'est rendue ensuite dans le même ordre chez Mgr le comte de Provence pour lui rendre ses respects. La parole a été portée chez les deux princes par M. le marquis de Paulmy, chancelier de l'ordre. [p. 235]

Le 11. Monseigneur le comte de Provence et Mme la comtesse de Provence ont tenu sur les fonts de baptême, dans la Chapelle du château, la fille de M. le marquis de Crux, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie, écuyer commandant les écuries de Mme la comtesse de Provence.

Le 13. Signature du contrat de mariage de M. le comte Desnos, colonel du régiment provincial du Mans, avec Mlle de Romance, fille de M. le marquis de Romance ; et celui de M. le marquis de Chavigny avec Mlle de Marangle.

Le 14. Baptême de la fille de M. le marquis d'Usson, colonel du régiment provincial de Montargis, tenue à la Chapelle du château par Mgr le comte d'Artois et Madame.

Le 17. Les secrétaires du roi de la grande Chancellerie ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, suivant l'usage, une bourse de jetons, à l'occasion de la fête de Saint Jean Porte latine.

Monsieur le marquis de Pons, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Roi de Prusse, a pris congé de Sa Majesté et de la famille royale pour se rendre à sa destination.

Présentation de Mme la vicomtesse de Chazeron, de Mme la comtesse d'Albon et de Mme la comtesse de Bourdeilles ; la première par Mme la marquise de Monteynard, la seconde par Mme la marquise de Castellane, et la 3^e par Mme la marquise d'Aubeterre. [p. 236]

Le 22. Le Roi a nommé Mme la comtesse d'Albon, dame pour accompagner Mesdames, et Mme la comtesse de Bourdeilles, dame pour accompagner Madame à la place de Mme la vicomtesse de Bourdeilles.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. de Cassini, de l'Académie des sciences et gouverneur de l'observatoire en survivance, avec Mlle de Pimodan.

Le 26. Monsieur le comte de Souza, ambassadeur de Portugal, a eu une audience particulière du Roi, à qui il a remis ses lettres de créance. Il a été conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la famille royale par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Le 28. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Aulnay, cornette de la première compagnie de mousquetaires de la Garde ordinaire du roi, avec Mlle de Puységur.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Boursonne par Mme la comtesse de Ligny.

Juin

Le 7. Jour de la Pentecôte, les chevaliers, commandants et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi, vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre dans lequel elle nomma chevalier de cet ordre, M. le duc de Villeroy, pair de France, maréchal des camps et armées du roi, capitaine de ses gardes, gouverneur de la province du Lyonnais, Forez et Beaujolais ; M. le duc de Tresmes, pair [p. 237] de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de l'Île de France ; M. le marquis de Croissy, lieutenant général des armées du roi et capitaine des gardes de la Porte ; M. le marquis de Sourches, lieutenant général des armées du roi et grand prévôt de France ; M. le marquis de Montmorin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Fontainebleau. Après le chapitre, le Roi se rendit à la Chapelle, précédé de Mgr le Dauphin, des princes et chevaliers de l'ordre, suivant l'usage.

Le 7. Madame la marquise de Pracontal a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés [sic] et à la famille royale par Mme la comtesse de Pracontal.

Le 14. Le Roi a donné une audience à l'assemblée générale du clergé.

Le 17. Sa Majesté, accompagnée de Mgr le Dauphin et de Mgr le comte d'Artois, a fait la revue des mousquetaires de sa garde dans la Cour royale.

Le 18. Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Tonnerre.

Juillet

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Vaugirauld, officier au régiment des Gardes françaises, avec Mlle de Senneville.

Présentation de Mme la vicomtesse de Nesle de Sainte-Marie par Mme la marquise de Clermont d'Amboise. [p. 238]

Le 9. Départ du Roi et de toute la Cour pour Compiègne.

Le 19. L'assemblée du clergé a eu une audience du Roi, à qui elle a été présentée par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État chargé des affaires du clergé. Elle a été conduite à cette audience, ainsi qu'à celle du 14 juin, par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies.

Le 25. Entrées de la Chambre accordées à Mme la comtesse de Valentinois, dame d'honneur de Mme la comtesse de Provence.

Le sieur Kerguelin, lieutenant de vaisseau de retour du voyage qu'il a été chargé de faire pour la découverte des terres australes, a eu l'honneur de rendre compte de son voyage au Roi, à qui il a été présenté par M. de Boynes, secrétaire d'État ayant le département de la Marine. Sa Majesté a examiné la route que cet officier a suivie dans sa navigation et, pour lui marquer sa satisfaction de la manière dont il remplit cette mission, elle a eu la bonté de lui annoncer elle-même qu'elle le faisait capitaine de vaisseau.

Le 30. Entrées de la Chambre accordées à Mme la duchesse de Laval.

Août

Le 5. Madame la duchesse de Caumont, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence, ayant donné sa démission de cette place, le Roi a nommé pour lui succéder Mme la comtesse de La Tour d'Auvergne.

Le 15. Présentation de Mme la marquise de Montalembert par Mme la duchesse d'Aiguillon. [p. 239]

Le 15. Le Roi a accordé les honneurs du Louvre au fils de M. le comte de La Tour d'Auvergne.

Le 27. Retour du voyage de Compiègne.

Le 29. Présentation de Mme la comtesse de La Tour d'Auvergne en qualité de dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence.

Le 30. Présentation de Mme la duchesse de Brancas-Villars par Mme la duchesse de Brancas douairière. Elle a pris le tabouret le même jour. [Présentation] de Mme la comtesse de Quelen par Mme la duchesse d'Aiguillon.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Lamberty avec Mlle de Rédon.

Septembre

Le 2. Entrées de la Chambre accordées à M. Le marquis de Noailles, ambassadeur du roi auprès des États généraux des Provinces Unies.

Le 4. Monsieur le baron de Liewen, officier dans le régiment des Gardes de Sa Majesté suédoise, est arrivé à Versailles. Monsieur le duc d'Aiguillon, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères, l'a conduit sur le champ chez le Roi, auquel cet officier a eu l'honneur de remettre une lettre du Roi de Suède, par laquelle ce prince fait part à Sa Majesté de la révolution arrivée dans ce royaume.

Le 6. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Baschy du Cayla, capitaine aide-major du régiment de Bourbon cavalerie, avec Mlle de Saucourt. [p. 240]

Le 8. Signature du contrat de mariage de M. le comte Louis de Durfort, enseigne de la gendarmerie, avec Mlle de Béthune, fille de M. le marquis de Béthune, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses ordres, colonel général de la cavalerie légère.

Le même jour. La Cour a pris le deuil pour quatre jour à l'occasion de la mort de la princesse de Brunswick de Bevern.

Le 9. Présentation de Mme la vicomtesse de Lamberty par Mme la duchesse de Caylus.

Le 15. Entrées de la Chambre accordées à M. le prince de Masserano, grand d'Espagne de la 1^{ère} classe, chevalier de la Toison d'or, capitaine des gardes de Sa Majesté catholique.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Canillac par Mme la duchesse de Bourbon, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 27. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Andlau, mestre de camp, lieutenant du régiment Royal Lorraine, avec Mlle Helvetius.

Présentation de Mme la princesse de Masserano par Mme la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France.

Le même jour. La Cour a pris le deuil pour 11 jours à l'occasion de la mort de la princesse Henriette Louise Marie Françoise Gabriel de Bourbon Condé (Mademoiselle), abbesse de Beaumont les Tours.

Le 29. Signature du contrat de mariage de Mlle d'Egriny, fille de M. le marquis d'Egrigny, capitaine des grenadiers des Gardes françaises, avec M. Le comte de Goimpy, capitaine de vaisseau.

[p. 241]

Octobre

Le 3. Le Roi a accordé à M. d'Orvillars, chef d'escadre, la dignité de commandant de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, vacante par la mort de M. Forger de l'Aguille, lieutenant général des armées navales, commandant la marine à Rochefort.

Le 4. Les députés des États de Corse ont eu audience du Roi, à qui ils ont eu l'honneur d'être présentés par M. le marquis de Monteynard, gouverneur de cette île et secrétaire d'État au département de la Guerre. La députation, conduite par M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, était composée, pour le clergé, de M. l'évêque de Nebbio, qui a porté la parole ; pour la noblesse de M. le comte de Costa Castellana ; pour le tiers état, du sieur Belgodere, dit Bagnaja, censeur royal de police de Bastia. La députation a été conduite ensuite à l'audience de la famille royale.

Le 6. Départ du Roi et de la famille royale pour Fontainebleau.

Le 19. Le Roi a passé en revue, près de Nemours, le régiment Dauphin cavalerie, qui venait de Verdun pour se rendre à Pontivy, en Bretagne, où il va prendre son quartier. Monseigneur le Dauphin, qui était à la tête de ce corps, a commandé l'exercice en présence de Sa Majesté, qui a témoigné à M. le comte de Vibraye, mestre de camp lieutenant de ce régiment, sa satisfaction de la manière dont ce corps a fait différentes évolutions.

Madame la Dauphine et Mgr le comte de Provence ont accompagné Sa Majesté dans les rangs et assisté à cette revue, après laquelle Mgr le Dauphin [p. 242] fait distribuer aux cavaliers de son régiment deux cent louis, et Mme la Dauphine cent.

Le 21. Le Roi a donné à M. le marquis de Marigny la place de conseiller d'État d'épée, vacante par la démission de M. le comte de Baschy. Monsieur le marquis de Marigny ayant prêté serment le même jour a pris séance au Conseil.

Le 21. Entrées de la Chambre accordées à M. l'archevêque d'Aix.

Le même jour. Le Roi a accordé l'adjonction à la place d'instituteur des enfants de France, dont est pourvu M. l'abbé Berthelot à M. l'abbé de Lézines, chanoine curé de Divonnes, en Poitou.

Le 25. Présentation de Mme la princesse de Craon par Mme la princesse de Beauvau.

Le même jour. Sidi Ould Chiaoux, chargé par le Bey de Tunis de présenter au Roi une lettre de ce prince et plusieurs chevaux, harnais, lions, tigres, armes, broderies et autres objets que Sa Majesté a bien voulu agréer, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. de Boynes, secrétaire d'État ayant le département de la Marine.

Sidi Ali Ould Chiaoux a prononcé devant le Roi le discours suivant :

« SIRE, le Bey de Tunis, mon maître, jaloux de renouveler en toute rencontre à Votre Majesté impériale, les témoignages les plus marqués et les plus sincères de son profond respect et de son entier dévouement pour votre personne sacrée, m'a ordonné de me rendre auprès de Votre Majesté impériale pour lui présenter un hommage qu'il l'a supplié d'agréer avec bonté.

Le Bey, mon maître, n'a rien plus à cœur que de conserver la haute bienveillance de Votre Majesté impériale. Puisse-t-elle, Sire, [p. 243] cimenter de plus en plus les liens d'intérêts et d'amitié qui unissent aujourd'hui, sous de si heureux auspices, les sujets de la Couronne de France et ceux du royaume de Tunis.

Une parole émanée de votre auguste bouche a dissipé tous les nuages orageux et nous promet un calme inaltérable et une union parfaite. Ce sont ces vœux les plus chers du Bey, mon maître, et je regarde à ce jour comme le plus beau de ma vie si Votre Majesté impériale daigne jeter sur moi un regard favorable. »

Réponse du Roi :

« Je suis très satisfait des sentiments du Bey de Tunis. J'en reçois avec plaisir les témoignages. Vous pouvez l'assurer de ma fidèle amitié. »

Novembre

Le 8. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Choiseul-Meuse, colonel à la suite des hussards, ci-devant officier de gendarmerie, avec Mlle de Fleury.

Le 10. Baptême de l'enfant de M. de Vaudefau, écuyer de la vénerie du Roi, en survivance de M. son père, tenu à la Chapelle du château de Fontainebleau par Mgr le Dauphin et Mme la Dauphine.

Le 17. Retour du voyage de Fontainebleau.

Décembre

Le 5. Entrées de la Chambre accordées à M. le duc d'Havré, grand d'Espagne de la première classe.

Le Roi a nommé Mme la comtesse de Saint-Simon, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence.

Sur la demande de M. le duc d'Orléans, le Roi a accordé à M. le chevalier de Durfort la charge de premier gentilhomme de la Chambre de ce prince, et [p. 244] l'adjonction au service, en survivance, de M. le comte de Saint-Maurice, lieutenant général des armées du roi et chevalier de ses ordres.

Le 5. Monsieur le comte de Gain de Montaignac a eu l'honneur d'être présenté au Roi et de monter dans les carrosses de Sa Majesté.

Le 13. Ali Perez, capitaine, commandant d'une frégate de l'Empereur de Maroc, et chargé par ce prince de remettre de sa part des lettres au Roi, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. de Boynes, secrétaire d'État ayant le département de la Marine.

Le 23. Présentation de Mme la vicomtesse de Choiseul-Meuse et de Mme la comtesse de Groim ; la première par Mme la comtesse de Choiseul, et la seconde par Mme la comtesse de Narbonne.

Le 27. Présentation de Mme la marquise de Crillon et de Mme la vicomtesse de Baschy du Cayla ; la première par Mme la marquise de Monteynard et la seconde par Mme la comtesse de Baschy.

Le 29. Monsieur le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres sont revenus à la Cour.

Le 31. Monsieur le comte de Stormont, ambassadeur extraordinaire de Londres a eu une audience du Roi, à qui il a remis ses lettres de créances. Il a été conduit à cette audience par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs. [p. 245]

ANNÉE 1773

Monseigneur le maréchal duc de Richelieu,
premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice
Monseigneur le duc de Fronsac en survivance
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus-Plaisirs du roi

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit se sont assemblés dans le Cabinet du roi, vers les 11 heures du matin. Sa Majesté a reçu M. le duc de Bourbon, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, ainsi que M. le duc de Villeroy, M. le duc de Tresmes, M. le marquis de Croissy, M. le marquis de Sourches et M. le marquis de Montmorin.

Le Roi est sorti ensuite de son Appartement pour aller à la Chapelle. Sa Majesté était précédée de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence, de Mgr le comte d'Artois, des princes, des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre ; M. le duc de Bourbon, M. le duc de

Villeroy, M. le duc de Tresmes, M. le marquis de Croissy, M. le marquis de Sourches et M. le marquis de Montmorin, en habits de novices, marchaient entre les chevaliers et les officiers.

Après la messe, le Roi est monté sur son trône et les a reçus chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, en commençant par M. le duc de Bourbon. Sa Majesté a été reconduite ensuite à son Appartement en la manière accoutumée. [p. 245]

Le 2. Le Roi, ainsi que les chevaliers du Saint-Esprit, a assisté au service qu'on célèbre tous les ans pour les chevaliers défunts.

Le 3. Le Parlement, ainsi que le Châtelet de Paris, a eu l'honneur de faire ses révérences au Roi à l'occasion de la nouvelle année.

Le 13. Le Roi a accordé à M. le duc de Bourbon les grandes entrées.

Le même jour. Sa Majesté a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Puységur, maréchal des camps et armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-louis, premier gentilhomme de la Chambre de M. le duc de Bourbon.

Sa Majesté a accordé, sur la présentation de M. le duc d'Orléans, la survivance de M. le marquis de Barbançon et l'adjonction au service de la charge de premier gentilhomme de la Chambre, vacante par la démission de ce dernier, à M. le comte de Barbançon.

Le 13. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Bombelles, avec Mlle Gaudion de La Vannerie.

Le 17. Signature du contrat de mariage de M. le prince d'Arenberg avec Mlle de Lauragais ; et celui de M. le comte de Damas Crux, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Limousin infanterie et menin de Mgr le Dauphin, avec Mlle de Talaru.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse Charlotte de Polignac, dame pour accompagner Mme la duchesse de Bourbon, et de Mme la marquise de Rigaud de Vaudreuil ; la première par Mme la comtesse de Polignac, et la seconde par Mme la comtesse de Noailles. [p. 247]

Le 24. Présentation de Mlle de Rohan, fille de M. le prince de Guémené, capitaine lieutenant des gendarmes de la Garde ordinaire du roi, en survivance, par Mme la princesse de Rohan. Elle a pris le tabouret le même jour.

Le 22. Mort de M. le marquis de Caumont, premier gentilhomme de la Chambre de Mgr le comte de Provence, en exercice. Le Roi a nommé pour le remplacer à ladite charge, M. le marquis de Noailles, son ambassadeur auprès des États généraux des Provinces Unies.

Le 31. Présentation de Mme la vicomtesse de La Blache, par Mme la marquise de La Blache.

Février

Le 1^{er}. L'université de Paris, ayant à sa tête le sieur Coger, recteur, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, ainsi qu'à Mr le Dauphin et à Mme la Dauphine, un cierge, suivant l'usage.

Le 2. Il n'y a point eu de promotion ni de réception de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. La cérémonie des cordons bleus s'est faite comme à l'ordinaire.

Le 6. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Villeneuve Cillard, colonel d'infanterie, gentilhomme de la manche de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle du Bucq de Bellefond.

Le 14. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Faudoas, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Boulainvilliers ; et celui de M. le comte de Chevigné, colonel du régiment provincial de Senlis, avec Mme la marquise de Braguelone.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Damas par Mme la comtesse de Damas-d'Aulzy [d'Anzely]. [p. 248]

Madame la marquise de Talaru, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence, ayant demandé au Roi la permission de se démettre de cette place, Sa Majesté en a disposé en faveur de Mme la comtesse de Damas, qui a eu l'honneur de lui être présentée en cette qualité par Mme la comtesse de Provence.

Le 28. Monsieur le comte de Marmora, ambassadeur de Sardaigne, a eu une audience particulière du Roi, dans laquelle il a notifié, en grand manteau de deuil, à Sa Majesté, la mort du Roi de Sardaigne.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Roquefeuille, par Mme la comtesse de Noailles.

Mars

Le 1^{er}. Le Roi a pris le deuil, pour un mois, à l'occasion de la mort du Roi de Sardaigne.

Le 7. Présentation de Mme la marquise de La Tour du Pin-Montauban, par Mme la marquise de La Tour du Pin.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. Bonnafau de Presque, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel de cavalerie, écuyer ordinaire du roi, attaché à Mme Sophie, avec Mlle de Bayle.

Le 16. Le Roi a déclaré le mariage de M. le comte d'Artois avec la princesse Marie Thérèse, seconde fille du Roi de Sardaigne.

Le même jour. Monsieur le bailli de Fleury, ambassadeur de Malte, en habit de cérémonie de l'ordre, a eu une audience particulière du Roi, à qui il a remis une notification de la mort de Don Emmanuel Pinto, grand maître de la religion de Malte, et a fait part en même temps à Sa Majesté de l'avènement de Don François Ximenes à cette dignité. Monsieur le bailli de Fleury, accompagné d'environ 80 chevaliers de l'ordre, [p. 249] a été conduit à cette audience et à celle de la famille royale par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Le 16. Présentation de Mme la vicomtesse de Faudoas et de Mme la vicomtesse de Coëtlosquet ; la première par Mme la comtesse de Rochechouart, et la seconde par Mme la comtesse de Polignac.

Le même jour. Baptême de la fille de M. le baron de Courville, capitaine de cavalerie du régiment Dauphin et écuyer du Roi, tenue à la Chapelle du château par Mgr le Dauphin et Mme la Dauphine.

Le 21. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte Du Hamel, lieutenant de maire de la ville de Bordeaux, avec Mlle Le Gentil de Paroy, chanoinesse de Montigny, fille de M. le marquis de Paroy.

Le même jour. Présentation de Mme la vicomtesse de Beaumont par Mme la comtesse de Beaumont.

Le 28. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Saint-Simon, brigadier des armées du roi et colonel du régiment provincial de Poitiers, avec Mlle de Pange.

Avril

Le 8. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Montmorency-Laval, capitaine au régiment Dauphin, avec Mlle de Gensac ; et celui de M. le vicomte de Bourdeilles, capitaine au même régiment, avec Mme d'Étampes.

Le Roi ayant jugé à propos de recréer la charge de premier écuyer de la Grande Écurie, supprimée en 1764, Sa Majesté en a disposé en faveur de M. de Malbec de Monjoc, marquis de Briges. [p. 250]

Le 12. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Quenille, colonel du régiment provincial de Clermont, avec Mlle d'Escoraille.

Le même jour. Le Roi a fait une nouvelle érection du duché héréditaire de Quintin-Lorges, sur la démission de M. le duc de Lorges, en faveur de M. le comte de Lorges, son gendre, menin de Mgr le Dauphin.

Le 13. Présentation de Mme la comtesse de Lorges, sous le nom de duchesse de Quintin, par Mme la duchesse de Lorges, sa mère. Elle a pris le tabouret le même jour.

Le 16. Le Roi a nommé aux charges de la Maison de Mgr le comte d'Artois les personnes ci-après, savoir :

Premiers gentilshommes de la Chambre

M. le marquis de Maillé
M. le comte de Bourbon-Busset.

Capitaines des gardes

M. le marquis de Crussol
M. le prince d'Hénin

Capitaine des Suisses

M. le chevalier Du Barry

Maîtres de la Garde-robe

M. le marquis de Thianges
M. de Tourdonnet

Premier écuyer

M. le marquis de Polignac

Chambellans

M. le comte de Baglion
M. de La Billarderie

Premier veneur

M. de Villeneuve

Premier maréchal des logis

M. le comte de Neuilly [p. 251]

Premier fauconnier

M. de Coëtlosquet

Capitaine des Gardes de la porte

M. de Monteil

Premier maître d'hôtel

M. le comte de Fougères

Chancelier en réunissant la charge de surintendant des finances

M. Bastard

Officiers des Gardes du corps

Major
M. le chevalier de Quinmont, major du régiment de Périgord

Lieutenants

M. d'Igny
M. de La Feronnaye

Enseignes

M. Le Féron
M. de Reuilly

Le 18. Signature des contrats de mariage de M. le comte de Chastellux avec Mlle de Durfort ; de M. le vicomte de Damas-Marillac, colonel du régiment de Dion infanterie, avec Mlle de Montcalm ; de celui de M. le comte de Bassompierre, mestre de camp du régiment royal de Picardie, avec Mlle Rigoley d'Ogny ; de M. le vicomte d'Hautefort, colonel commandant du régiment de Flandres, avec Mlle d'Hautefort de Vaudre ; de M. d'Ormesson, maître des requêtes et intendant des finances, avec Mlle Le Pelletier.

Le même jour. Le nonce du Pape a eu une audience particulière du Roi, dans laquelle il a pris congé de Sa Majesté. [p. 252]

Mai

Le 4. Présentation de Mme la comtesse d'Affry, de Mme la comtesse de Diesbach, de Mme la comtesse de Chastellux, de Mme la marquise de La Queuille, de Mme la comtesse de Bourbon-Bussey et de Mme la vicomtesse de Damas ; les deux premières par Mme la marquise de Durfort, dame d'atours de Mesdames ; la troisième par Mme la marquise de Chatellux ; la quatrième par Mme la comtesse de Lillebonne ; le 5^e par Mme la marquise de Gouffier ; et la sixième par Mme la comtesse de Damas, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence.

Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Virieu avec Mlle de Maleste ; et de celui de M. le comte de Montfaucon de Rogles, chevalier de Saint-Louis, maréchal des logis de la compagnie des grenadiers à cheval de Sa Majesté et écuyer de Mme Adélaïde, avec Mlle de Burry.

Les députés des États de Bourgogne ont été admis à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par M. le prince de Condé, gouverneur de la province, et M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État ayant le département de cette province, et conduit par M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies. La députation était composée pour le clergé de M. l'abbé de Luzines, abbé de Saint-Seine, qui a porté la parole ; pour la noblesse, de M. le comte de Jaucourt, maréchal des camps et armées du roi ; et pour le tiers État, du sieur Roux, maire de la ville d'Autun.

Le 9. Présentation de Mme la comtesse de Montmorency-Laval et de Mme la marquise de Serrant ; la première par Mme de Laval, et la seconde par Mme la comtesse de Serrant. [p. 253]

Le 10. Présentation de Mme la comtesse de Chastellux par Mme Victoire, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 14. Présentation de Mme la baronne de Serrant par Mme la duchesse de Bourbon, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 16. Les députés des États de la province d'Artois ont été admis à l'audience du Roi. La députation était composée, pour le clergé de M. l'abbé d'Aumale, chanoine et vicaire général du diocèse de Saint-Omer, qui a porté la parole ; pour la noblesse, de M. le marquis de Mailly ; et pour le tiers état du sieur Gosse d'Ostrel, ancien échevin de la ville et cité d'Arras.

Le même jour. Baptême de l'enfant de M. le comte de Fougères, tenu à la Chapelle du Roi par Mgr le Dauphin et Mme la Dauphine.

Signature du contrat de mariage de M. de Souza de Coutinho, ambassadeur de Portugal, avec Mlle de Canillac.

Présentation de Mme la marquise de Brachet par Mme la marquise de Pons, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence.

Le 30. Jour de la Pentecôte. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit se sont assemblés dans le Cabinet du Roi, ainsi que Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois et les princes du sang, pour accompagner Sa Majesté suivant l'usage, tant en allant à la Chapelle que pour en revenir. Il n'y a eu ni promotion, ni réception de chevalier de l'ordre. [p. 254]

Juin

Le 10. Jour de la fête-Dieu. Le Roi, précédé de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence, de Mgr le comte d'Artois et suivi de Mme la comtesse de Provence, de Mme Adélaïde et de Mme Sophie, a accompagné le saint sacrement à la procession.

Le 17. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Courbon de Blénac, enseigne de vaisseau, avec Mlle Verdelier.

Le même jour. Octave de la fête Dieu. Sa Majesté a accompagné le saint sacrement à la procession.

Présentation de Mme la marquise de Tourdonnet par Mme la comtesse de Noailles, dame d'honneur de Mme la Dauphine.

Le 22. Le Roi a fait, dans la cour du château, la revue des deux compagnies des mousquetaires.

Juillet

Le 3. Présentation de Mme la duchesse de Mortemart par Mme la duchesse de Mortemart douairière. Elle a pris le tabouret le même jour.

Le 8. Départ de la Cour pour Compiègne.

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte Du Barry avec Mlle de Tournon.

Le Roi ayant jugé à propos de réunir au contrôle général de ses finances la charge de directeur et ordonnateur général de ses Bâtiments, M. le marquis de Marigny a supplié Sa Majesté de vouloir bien agréer sa démission. Sa Majesté voulant donner en même temps à M. le marquis de Marigny une marque de la satisfaction qu'elle a eu de ses longs services dans cette charge, lui a accordé, pour la vie, un brevet d'adjoint à la charge de directeur et ordonnateur général des Bâtiments, ainsi que la continuation de la jouissance des hôtels et logements dans ses maisons royales, et généralement de toutes les prérogatives dont il jouissait étant titulaire. Sa Majesté lui a également accordé les grandes entrées. [p. 255]

Août

Le 1^{er}. Entrées de la Chambre accordées à M. le marquis de Choiseul, menin de Mgr le Dauphin.

Le 5. Présentation de Mme la vicomtesse Du Barry par Mme la comtesse Du Barry.

Le 22. Signature du contrat de mariage de M. de Journet, intendant d'Auch, avec Mlle de Franclieu.

Le 29. Retour du voyage de Compiègne.

Septembre

Le 1^{er}. Le corps de la ville de Paris s'est rendu à Versailles, ayant à sa tête M. le maréchal de Brissac, gouverneur de Paris. Il a eu audience du Roi, à qui il a été présenté par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, et conduit par le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies.

Les sieurs Boucher et Etienne ont prêté serment, dont M. le duc de La Vrillière a fait la lecture, ainsi que du secrétaire qui a été présenté par M. d'Aguesseau de Fresnes, avocat du roi au Châtelet.

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Rongraw, colonel à la suite du régiment Royal allemand cavalerie, avec Mlle de Maemahon, fille de M. le marquis d'Equilly.

Le 6. Présentation de Mme la vicomtesse d'Hautefort par Mme la comtesse d'Hautefort.

Le 12. Monsieur le comte d'Aranda, grand d'Espagne et ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté catholique, a eu une audience particulière du Roi, à qui il a remis ses lettres de créances.

Le 19. Monseigneur le comte de Provence a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de grand maître de l'ordre de Saint-Lazare, dont Mgr le Dauphin s'est démis, avec la permission [p. 256] de Sa Majesté, en faveur de ce prince. Il a été conduit, en allant à la Chapelle

et en revenant, par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, gérant et administrateur de l'ordre, par les grands officiers commandeurs et par douze commandeurs. Arrivé à son appartement, M. le marquis de Paulmy, chancelier de l'ordre, a eu l'honneur de le complimenter.

Le 19. Madame la comtesse de Viri, épouse de M. de Viri, ambassadeur du Roi de Sardaigne, a été présentée au Roi et à la famille royale, avec les cérémonies accoutumées.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Noailles, fils de M. le comte de Noailles, avec Mlle de Noailles, fille de M. le comte d'Ayen ; ainsi que celui de M. le marquis d'Espinay-Saint-Luc, mestre de camp de dragons, avec Mme de Montavallat d'Entragues, dame du chapitre de Remiremont et comtesse du Saint-Empire.

Le 26. Présentation de Mme la comtesse de Tourette par Mme la comtesse Du Roure, et de Mme de La Suze par Mme la marquise de Monteynard.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Laizer et de Mme la comtesse de Busseuil ; la première par Mme la duchesse de Caylus, et la seconde par la duchesse de Cossé.

Idem. Présentation de Mme la marquise de Saint-Aignan par Mme la duchesse de Saint-Aignan.

Octobre

Le 3. Le Roi a pris le deuil pour huit jours à l'occasion de la mort de la princesse Frédérique Élisabeth Dorothee Henriette Marie, fille aînée du prince Ferdinand de Prusse.

Le 4. Signature du contrat de mariage de M. le comte de La Renoye, exempt des Gardes du corps, avec Mlle Dolnun de La Courtaubois. [p. 257]

Le 17. Présentation de Mme la marquise Du Barry par Mme la comtesse Du Barry.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Modène, gentilhomme d'honneur de M. le comte de Provence, et ci-devant ministre plénipotentiaire de Sa Majesté auprès du Cercle de la Basse-Saxe et du Roi de Suède, avec Mlle de Lieuvray, fille de feu M. le baron de Lieuvray.

Le 8. Départ du Roi et de toute la Cour pour Fontainebleau.

Le 22. Monsieur le marquis de Brancas, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, commissaire plénipotentiaire de Sa Majesté pour aller recevoir au Pont de Beauvoisin Mme la comtesse d'Artois, a pris congé du Roi à qui il a été présenté par M. le duc d'Aiguillon, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères.

Le 28. Le prince Pamphili Doria, archevêque de Séleucie, nonce ordinaire du Pape, a eu une audience particulière du Roi, à qui il a remis un bref de Sa Sainteté en lettres de créance. Il a été conduit à cette audience et à celle de la famille royale par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs.

Novembre

Le 4. Madame la comtesse de Souza, ambassadrice de Portugal, a été présentée au Roi et à la famille royale avec les cérémonies ordinaires.

Le 7. Entrées de la Chambre accordées à M. le marquis de Molac, maréchal de camp.

Le même jour. Présentation de Mme de Seneroy par Mme la comtesse de Sommièvre, dame pour accompagner Mme la Dauphine. [p. 258]

Le 7. Le Roi étant informé de la marche de Mme la comtesse d'Artois, a envoyé à Montargis M. le comte de Boisgelin-Cucé, maître de la Garde-robe, et à Nemours, M. le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre en exercice, pour complimenter cette princesse.

Le 14. Sa Majesté, accompagnée de Mgr le Dauphin, de Mme la Dauphine, de Mgr le comte de Provence, de Mme la comtesse de Provence, de Mgr le comte d'Artois, de Mme Adélaïde, de Mmes Victoire et Sophie et de ses principaux officiers, est allé au devant de Mme la comtesse d'Artois jusqu'au bas de la montagne de Bouron. Les détachements des troupes de la Maison du roi ainsi que le vol du Cabinet, précédaient et suivaient le carrosse de Sa Majesté dans leurs rangs ordinaires. Lorsque Mme la comtesse d'Artois a aperçu le Roi, elle est descendue de

son carrosse et a marché à sa rencontre, ayant auprès d'elle M. le marquis de Vintimille, son chevalier d'honneur, et le marquis de Chabillant [Chabrilan], son premier écuyer, qui lui donnait la main. Elle était accompagnée de Mme la comtesse de Forcalquier, sa dame d'honneur, de Mme la comtesse de Bourbon-Busset, sa dame d'atours, et des dames que le Roi avait nommées pour aller la recevoir sur la frontière.

Cette princesse étant arrivée auprès du Roi qui était descendu de son carrosse, s'est jetée à ses pieds. Sa Majesté l'a relevée, et après l'avoir embrassée avec beaucoup de tendresse, lui a présenté Mgr le comte d'Artois, [p. 259] qui l'a embrassée, et ensuite Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine, Mgr le comte de Provence, Mme la comtesse de Provence, Mme Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie, qui ont également embrassés cette princesse.

Après cette entrevue, le Roi est remonté en carrosse pour retourner à Fontainebleau, d'où il est parti sur les trois heures, avec la famille royale pour se rendre à Choisy. Sa Majesté a fait placer auprès d'elle Mme la comtesse d'Artois, comme en revenant de Bouron.

Cette princesse, en arrivant, a été conduite au château dans l'appartement qui lui était préparé. Le Roi ainsi que Mgr le comte d'Artois lui ont donné la main jusque dans son appartement, où elle a trouvé Madame et Mme Élizabeth, qui s'étaient rendues à Choisy pour la recevoir, accompagnée de Mme la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et où M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, Mme la duchesse de Bourbon, Mademoiselle, M. le comte de La Marche, M. le duc de Penthièvre et Mme la princesse de Lamballe lui ont été présentés par Sa Majesté.

Le Roi étant retourné à son appartement, Mme la comtesse de Forcalquier a présenté à Mme la comtesse d'Artois les seigneurs et les dames qui avaient accompagné le Roi. Sa Majesté a soupé le soir en public avec Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine, Mgr le comte de Provence, Mgr le comte d'Artois, Mme la comtesse d'Artois, Madame, Mme Élizabeth, Mme Adélaïde, Mmes Victoire et Sophie, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le [p. 260] duc de Bourbon, Mme la duchesse de Bourbon, M. le comte de La Marche, M. le duc de Penthièvre, Mme la princesse de Lamballe et les dames de la Cour qui avaient été invitées.

Monseigneur le comte d'Artois a logé à Choisy dans le petit château. Le Roi a fait porter à Mme la comtesse d'Artois la magnifique parure de diamants qui lui était destinée.

Le 15, le Roi partit de Choisy, avec la famille royale pour se rendre à Versailles, où Mme la comtesse d'Artois n'arriva que le lendemain sur les dix heures du matin. Sa Majesté passa aussitôt chez cette princesse.

Vers une heure après-midi, Mme la comtesse d'Artois se rendit à l'Appartement de Sa Majesté, d'où l'on alla à la Chapelle dans l'ordre suivant : le grand maître, le maître et l'aide des Cérémonies marchaient à la tête et précédaient Mgr le comte d'Artois, qui donnait la main à Mme la comtesse d'Artois. Le Roi venait ensuite, ayant devant lui Mgr le Dauphin, Mme la Dauphine, Mgr le comte de Provence, Mme la comtesse de Provence, Madame, Mme Élizabeth et Mesdames, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon et Mademoiselle. Sa Majesté était suivie de ses principaux officiers et des seigneurs et dames de la Cour.

Le Roi se plaça sur son prie-Dieu, Mgr. Le Dauphin Mme la Dauphine, Mgr le comte de Provence, Mme la comtesse de Provence, Madame, Mme Élizabeth et Mesdames prirent leurs places aux deux côtés, dans leur rang ordinaire.

Monseigneur le comte d'Artois ainsi que Mme la comtesse d'Artois, en arrivant à la Chapelle, s'avancèrent au bas de l'autel, et se mirent à genoux sur un carreau placé sur les marches du sanctuaire. [p. 261] Monsieur le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier, qui sortit de la sacristie au moment où le Roi arriva à la Chapelle, alla présenter de l'eau bénite à Sa Majesté, et monta ensuite à l'autel, duquel le Roi s'approcha, ainsi que la famille royale. Ce prélat, après avoir adressé un discours à Mgr le comte d'Artois et Mme la comtesse d'Artois, commença la cérémonie par la bénédiction de treize pièces d'or et d'un anneau d'or. Il les

présenta à Mgr le comte d'Artois qui mit l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de Mme la comtesse d'Artois, et lui donna les treize pièces d'or.

Les cérémonies du mariage ayant été achevées, et Mgr le comte d'Artois et Mme la comtesse d'Artois ayant reçu la bénédiction nuptiale, le Roi retourna à son prie-Dieu et le grand aumônier commença la messe. Après l'offertoire, Mgr le comte de d'Artois et Mme la comtesse d'Artois allèrent à l'offrande et, à la fin du *Pater*, on étendit au-dessus de leurs têtes un poêle de brocart d'argent. Monsieur l'abbé Gaston, premier aumônier de Mgr le comte d'Artois, tenait le poêle du côté de ce prince, et M. l'évêque de Cahors, premier aumônier de Mme la comtesse d'Artois le tenait du côté de cette princesse. Ils ne l'ôtèrent que lorsque le grand aumônier eut achevé les prières ordinaires. La messe étant finie, M. le grand aumônier s'approcha du prie-Dieu et présenta à Sa Majesté les registres des mariages de la paroisse, que le curé, qui avait assisté à la cérémonie, avait apporté.

Le Roi, accompagné de la famille royale, fut reconduit à son Appartement dans le même ordre qui avait été observé en allant à la Chapelle. Lorsque Mme la comtesse d'Artois fut rentrée chez elle, M. le maréchal de Richelieu eut l'honneur de lui remettre la [p. 262] clef d'un coffre rempli d'un grand nombre de bijoux, que Sa Majesté avait ordonné de faire porter dans l'appartement de cette princesse au retour de la messe. Les premiers officiers de la Maison de Mme la comtesse d'Artois eurent l'honneur de prêter serment entre les mains de cette princesse, en présence de M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, ayant le département de la Maison du roi.

Les ambassadeurs et les ministres des Cours étrangères ont eu l'honneur d'être présentés à Mme la comtesse d'Artois par Mme la comtesse de Forcalquier.

Vers les six heures du soir, le Roi, accompagné de la famille royale, des princes et princesses qui avaient assisté à la cérémonie du mariage, passa dans sa Grande Galerie, où Sa Majesté tint Appartement et joua au lansquenet. Le Roi se rendit ensuite dans le Salon qui avait été préparé dans la Salle de spectacle pour le festin royal, où Sa Majesté soupa à son grand couvert.

On exécuta pendant le festin royal différents morceaux de symphonies, sous la conduite de M. Rebel, surintendant de la Musique du roi.

Après le festin, Sa Majesté ayant conduit Mgr le comte d'Artois et Mme la comtesse d'Artois dans leur appartement, et la bénédiction du lit ayant été faite par M. le cardinal de La Roche-Aymon, le Roi donna la chemise au prince et Mme la Dauphine à la princesse.

Le 25. Présentation de Mme la vicomtesse de Noailles par Mme la duchesse de Noailles ; et de Mme la comtesse de Bassompierre par Mme la princesse de Beauvau.

Le 28. Présentation de Mme la comtesse de Châlons par Mme la comtesse Jules de Polignac. [p. 263]

Décembre

Le 5. Présentation de Mme la baronne de Saint-Victor par Mme la comtesse de Noailles, dame d'honneur de Mme la Dauphine.

Le 12. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Bérenger, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Saintonge, avec Mlle de Villemorin.

Le 20. Présentation de Mme la marquise de Marcieu, de Mme la marquise de Pelagruie, de Mme la marquise de Lort-Sérignan et de Mme la comtesse d'Andlau ; la première par Mme la marquise de Talarau, la seconde par Mme la comtesse de Beaumont, la troisième par Mme la baronne de Lort-Saint-Victor et la quatrième par Mme la comtesse de Châlons.

Le 26. Présentation de Mme la marquise de La Muzanchère par Mme la marquise de Donnissan.

SUPPLEMENT

ENTREE DE MGR LE DAUPHIN et de Mme la Dauphine à Paris, le 8 juin 1773
ORDRES DONNEES A CE SUJET par M. le maréchal de Richelieu
premier gentilhomme de la Chambre en exercice

Les huissiers de l'Antichambre prendront la porte de la Salle des gardes immédiatement après la salle où sera la table d'honneur.

Les huissiers de la Chambre prendront la porte de la Chambre dans laquelle M. le dauphin et Mme la Dauphine doivent manger. Ils demandèrent les Suisses nécessaires.

Il y en aura un qui prendra la porte d'un [p. 264] arrière cabinet où est un petit escalier qui descend sous le péristyle, avec des Suisses à ses ordres.

On ne placera sur les gradins que des dames de distinction. Le gradin qui sera le plus près de la table de Mgr le Dauphin et où on verra le mieux, sera gardé pour Mélodie Spensere [Milady Spenser], Mélodie Granville [Milady Granville] et quatre autres dames de leur compagnie. Et s'il y a des places de reste, comme on le croit, on y placera que des femmes de la plus grande distinction, et après en avoir fait politesse à ces dames si elles le trouvent bon.

Les dames qui sont invitées et qui viendront en grand habit pour dîner avec Mme la Dauphine, passeront par le petit escalier de dessous la colonnade, du côté du jardin, qui monte au Cabinet du roi, et resteront dans cette pièce là à attendre Mme la Dauphine. On leur fera donner des sièges, ainsi qu'à Mélodie Spensere [Milady Spenser], Mélodie Granville [Milady Granville] et leur compagnie.

Monsieur de Champcenet est prié de vouloir bien prêter les secours nécessaires pour le service des ordres ci-dessus, dont Mrs les huissiers du roi lui donneront le détail.

CONSIGNES

Il est ordonné à Mrs Pigrais et Pernot, huissiers de l'Antichambre du roi, de se rendre à Paris mardi prochain 8 juin, avant l'arrivée de Mgr le Dauphin, pour y faire le service de l'Antichambre. À Versailles, ce 6 juin 1773. Signé le maréchal duc de Richelieu.

Il est ordonné à Mrs Thibault, Balleroy, Charpentier et Gentil, huissiers de la Chambre du roi, de se rendre à Paris mardi prochain 8 juin au château des Tuileries, avant l'arrivée de Mgr le Dauphin, pour y faire le service de la Chambre et du Cabinet. À Versailles, ce 6 juin 1773. Signé idem. [p. 265]

Il est ordonné aux deux valets de Chambre du roi de service chez Mgr le Dauphin, et au valet de Chambre ordinaire, de se rendre à Paris mardi prochain 8 juin au château des Tuileries, avant l'arrivée de Mgr le Dauphin, pour y remplir leur service. À Versailles, ce 6 juin 1773. Signé idem.

Nota : les deux valets de Chambre du roi ayant représentés qu'ils ne suffiraient pas pour faire le service aux Tuileries, M. le maréchal, en conséquence, a ordonné qu'ils iraient au nombre de six, ce qui a été exécuté.

Il est ordonné aux garçons de la Chambre et aux garçons de Garde-robe de Mgr le Dauphin, de se rendre à Paris mardi prochain 8 juin, avant l'arrivée de Mgr le Dauphin pour y remplir leur service. À Versailles, ce 6 juin 1773. Signé le maréchal duc de Richelieu.

BARRIERES ET BALUSTRADES

Placées au château des Tuileries

à l'occasion de l'entrée de Mgr le Dauphin et de Mme la Dauphine à Paris

- 1°. Deux barrières au péristyle, l'une du côté des cours et l'autre du côté du jardin.
- 2°. Une barrière au bas de l'escalier, gardée par les Cent Suisses.
- 3°. Une barrière à l'entrée de la Salle des Cent Suisses, qui est celle du concert.

4°. Une barrière à la Salle des gardes, en dedans de ladite Salle attendant la pièce dans laquelle sera la table d'honneur.

5°. Un dégagement avec balustrade dans cette même Salle des gardes pour le passage du service de la table d'honneur, qui ne sera point celui du public. [p. 266]

6°. Une balustrade dans toute la longueur de la Salle où sera la table d'honneur.

7°. Une barrière à la porte de la Salle à manger de Mgr le Dauphin, avec deux Suisses en dedans et un huissier.

Un gradin dans le fond de cette Salle pouvant contenir 90 personnes.

Trois petits gradins dans trois croisées pouvant contenir dix personnes chacun.

Et une balustrade dans toute la longueur de la pièce où le monde ne fera que filer pour s'en aller ensuite par la Salle de jeu de Mgr le Dauphin et par la Galerie.

Les portes de ces pièces étaient gardées par des huissiers et celles du fond de la Galerie par des Suisses qui faisaient sortir le monde et ne laissaient entrer personne.

LETTRE ECRITE A

Mme la comtesse de Senneterre

Mme la marquise de Cossé

Mme la comtesse de Duras

Mme la duchesse d'Uzès

Mme la duchesse de Duras

Mme la comtesse de Caylus

Mme la marquise d'Harcourt

Mme la princesse de Pignatelli

Mme la duchesse de Brancas

Mme la duchesse de Châtillon

Mme la princesse de Listenois

J'ai l'honneur de vous prévenir, Madame, que Mgr le Dauphin désire que vous veniez faire votre cour à Mme la Dauphine aux Tuileries, et avoir l'honneur de dîner avec elle mardi 8 juin.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.
Signé le maréchal duc de Richelieu. [p. 267]

LETTRE ECRITE A

M. le duc de Béthune

M. le comte de Lillebonne

M. le comte Du Châtelet

M. le marquis de Civrac

M. le comte de Périgord

M. le comte de Talleyrand

Monseigneur le Dauphin vous a choisi, Monsieur, pour l'accompagner à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève où il va demain. Il partira d'ici à neuf heures. Vous aurez la bonté de vous trouver ici pour le suivre dans ses carrosses.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus inviolable, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BILLETS de voiture délivrés aux officiers de la Chambre et Garde-robe du Roi à l'occasion de l'entrée de Mgr le Dauphin à Paris, le 8 juin.

4 huissiers de la Chambre

4 places

2 huissiers de l'Antichambre

2 places

6 valets de chambre	6 places
1 valet de chambre ordinaire	1 place
1 valet de garde-robe	1 place
2 garçons de la Chambre et un de la Garde-robe	1 carrosse
1 garçon de toilette	1 place
1 valet de chambre barbier	1 chaise
1 chapelain	1 place
2 clercs de chapelle	2 places
1 sommier de chapelle	1 chaise
Pour les effets de la Chapelle	un fourgon

[p. 268]

ANNÉE 1774

Monseigneur le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre en exercice
 Monseigneur le duc de Villequier, en survivance
 Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
 Monsieur Des Entelles, en survivance

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit se sont assemblés dans le Cabinet du roi, vers les onze heures du matin. Sa Majesté s'est rendue ensuite à la Chapelle, précédée de Mgr le Dauphin, de Mgr le comte de Provence, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, M. le comte de La Marche, M. le duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. Après la messe, Sa Majesté a été reconduite à son Appartement en la manière accoutumée.

Le même jour. Le corps de ville de Paris a eu l'honneur de rendre ses respects au Roi, à l'occasion de la nouvelle année.

Sa Majesté a accordé les grandes entrées à [p. 269] Mme la comtesse de Forcalquier, dame d'honneur de Mme la comtesse d'Artois.

Le 9. Entrées de la Chambre accordées à M. l'abbé de Gaston aumônier de Mgr le comte d'Artois ; à MM. les comtes de Maillé et de Bourbon-Busset, premiers gentilshommes de la Chambre de ce prince ; à M. le prince d'Hénin et à M. le chevalier de Crussol, capitaine de ses gardes ; à M. le marquis Du Barry, capitaine colonel des Suisses de sa garde ; à M. l'évêque de Cahors, premier aumônier de Mme la comtesse d'Artois ; à M. le marquis de Vintimille, son chevalier d'honneur ; à M. le marquis de Chabillant [Chabrilan], son premier écuyer ; et à M. le marquis de Thianges, maître de la Garde-robe de Mgr le comte d'Artois.

Le 16. Présentation de Mme la marquise de Rochechouart par Mme la comtesse de Rochechouart.

Signature du contrat de mariage de M. le marquis Du Chilleau avec Mlle de Montallé.

Le 30. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Ailly, colonel du régiment provincial de Sens, avec Mlle Le Camus.

Février

Le 2. Fête de la Purification de la Vierge. La cérémonie des cordons bleus s'est faite suivant l'usage.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Bylandt par Mme la comtesse de Beaumont, dame pour accompagner Mme la comtesse de Provence.

Le 6. Présentation de Mme la marquise Du Chilleau par Mme la marquise de Caumont.
 [p. 270]

Le 10. Présentation de Mme la comtesse de La Tour du Pin de La Charce et de Mme la comtesse d'Ailly ; la première par Mme la marquise de La Tour du Pin, et la seconde par mme la marquise de Brancas.

Le 17. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Durfort-Civrac avec Mlle Brown, ainsi que celui de M. le comte de Pardailan, colonel du régiment de grenadiers royaux de Guyenne, avec Mlle de Vezin.

Le 20. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Saint-Denis avec Mlle de Barbançois.

Le même jour. Monsieur de Boynes, secrétaire d'État au département de la Marine, est entré au conseil d'État en qualité de ministre.

Le Roi ayant fait redemander à M. le marquis de Monteynard, secrétaire d'État au département de la Guerre, son portefeuille, Sa Majesté a nommé M. le duc d'Aiguillon pour le remplacer.

Mars

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Helmestatt avec Mlle de Broglie.

Le 10. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Guébrian avec Mlle de Bonneuil, et celui de M. le comte de Chateignet, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Traisnel.

Le 17. Présentation de Mme la comtesse Louise d'Helmestatt par Mme la comtesse d'Helmestatt.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Vassan avec Mlle de Quehillac, et celui de M. le comte Du Drennecq avec Mlle de Champoleon. [p. 271]

Le 17. Entrées de la Chambre accordées à M. le comte de Chastellux, chevalier d'honneur en survivance de Mme Victoire.

Le 27. Présentation de Mme la marquise d'Espinay Saint-Luc par Mme la comtesse de Lillebonne.

Le 31. Jour du jeudi saint. Le Roi, après l'absoute qui lui fut faite par M. l'évêque de Tagaste, premier aumônier, en survivance, de Mgr le comte de Provence, lava les pieds, suivant l'usage, à douze pauvres et les servit à table. Monsieur le prince de Condé, grand maître de France, était à la tête des maîtres d'hôtel, conduits par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies. Les plats furent portés par Mgr le Dauphin, Mgr le comte de Provence, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le comte de La Marche, M. le duc de Penthièvre, et par les principaux officiers du Roi. Sa Majesté se rendit ensuite à la Chapelle, où elle entendit la grande messe.

Le 31. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de La Fayette avec Mlle de Noailles.

Avril

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Sainte-Marie avec Mlle de Pestalozzi, et celui de M. de Souzi avec Mlle de Mackau.

Le 4. Le Roi a pris le deuil pour 5 jours à l'occasion de la mort de la duchesse douairière de Deux-Ponts. [p. 272]

Le 21. Le Roi a pris le deuil pour 5 jours à l'occasion de la mort de la Landgrave de Hesse-Darmstadt.

Monseigneur le comte de Provence ayant indiqué pour le mardi 19 de ce mois un chapitre des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, se rendit, à dix heures du matin, dans la maison des pères missionnaires qui desservent l'église paroissiale de Saint-Louis.

Ce prince ordonna, avec l'agrément du Roi, à tous les chevaliers et commandeurs profes de porter journellement une croix verte à huit pointes cousue sur leurs habits et, dans les

cérémonies de l'ordre, sur leurs manteaux, faisant revivre par ce règlement un usage pratiqué anciennement dans l'ordre de Saint-Lazare.

Monseigneur le comte de Provence proclama M. le marquis de Montesquiou, brigadier des armées du roi et premier écuyer de ce prince, pour être reçu chevalier au premier chapitre. Ce prince, accompagné des commandeurs et officiers de ces ordres, se rendit à l'église où, après la grande messe, il reçut commandeur ecclésiastique M. l'évêque de Tagaste, son premier aumônier en survivance ; donna la croix de novice à trente quatre élèves de l'école royale militaire, et permit à un plus grand nombre de porter cette croix qu'ils n'avaient pu avoir l'honneur de recevoir de sa main.

Le 26. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Chambonnas avec Mlle de Lespinasse-Langeac.

Présentation de Mme la comtesse de Budes de Guébriant par Mme la marquise de Budes de Guébriant. [p. 273]

MALADIE ET MORT DE LOUIS XV

Le mercredi 27. Sa Majesté étant à Trianon, eut un frisson qui fut suivi de fièvre et d'un mal de tête violent avec douleurs dans les reins et quelques envies de vomir. On employa, pour combattre cet accident, les remèdes ordinaires et, le lendemain 28, Sa Majesté se détermina à revenir à Versailles.

Le 29. Elle fut saignée deux fois et, dans la soirée, la petite vérole parut par le moyen de l'émétique qui fut employé sur le champ. L'éruption s'est faite avec facilité et a fait des progrès pendant tout le jour suivant. Le 30 au matin, on a appliqué les vésicatoires aux jambes. Le 31, l'éruption paraissait fort avancée et les vésicatoires avaient fait l'effet le plus désirable.

Le 2 mai. L'éruption de la petite vérole du Roi a été jugée complète. Les boutons étaient extrêmement abondants au visage et par tout le corps. Le lendemain, ils ont commencé à suppurer. La marche de la suppuration, sans être rapide, s'est cependant soutenue à peu près sans trouble le 3 et le 4.

Le 5. La petite vérole de Sa Majesté a fait beaucoup de progrès pendant la journée. Le redoublement de la nuit a été plus fort que les précédents. Il y a eu beaucoup de chaleur et quelques moments de délire. Néanmoins, la journée du 6 s'est passée fort tranquillement et la suppuration a fait beaucoup de progrès. La nuit suivante, le redoublement a été plus modéré et, quoiqu'il eut été moins long que dans la nuit précédente, Sa Majesté fit appeler de son propre mouvement l'abbé Mandoux, son confesseur, et demanda, sur les sept heures du matin, à recevoir le saint viatique, qui lui fut [p. 274] apporté par M. le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier de France.

La famille royale, les princes et princesses du sang, les grands officiers de la Couronne, les ministres et secrétaires d'État, les seigneurs et dames de la Cour accompagnèrent le Saint-Sacrement jusqu'aux Appartements du roi et le reconduisirent à la Chapelle dans le même ordre. Les gardes françaises et suisses étaient sous les armes dans la grande cour du château et battaient aux champs.

Sa Majesté a montré dans cette maladie beaucoup de force, de fermeté, de constance et de courage, et principalement dans cette occasion, des sentiments de piété et de religion digne d'un roi très chrétien et capable de faire juger de la parfaite résignation à la volonté de Dieu. Il donna à toute sa Cour un spectacle aussi attendrissant qu'édifiant, en chargeant M. le cardinal de La Roche-Aymon d'annoncer que si Dieu lui donnait encore des jours, c'était pour les employer à la gloire de la religion et au bonheur de son peuple.

La journée du 7 a été fort calme. On ne s'est point aperçu que les exercices de piété dont Sa Majesté s'était occupé le matin aient causé la moindre révolution. Le 8, le redoublement d'hier soir a retardé d'une bonne heure. Il a été assez modéré pendant une partie de la nuit. Ce matin,

vers les cinq heures et demie, il est devenu très fort et Sa Majesté a eu quelques moments de délire. Ces accidents ont été bientôt clamés par des efforts pour vomir qui sont venus naturellement.

Depuis la nuit du 8. L'état du Roi ayant toujours empiré, on perdit les espérances de guérison qu'on avait conçues jusqu'à ce jour, et Sa Majesté sentant le danger où elle se trouvait demanda l'extrême-onction, qui lui fut administré le 9, à neuf heures du soir par M. l'évêque de Senlis, son premier aumônier. Le Roi reçut ce sacrement dans les sentiments de la piété la plus édifiante et, [p. 275] malgré ses souffrances, il ne cessa de joindre ses prières à celles qu'on faisait pour lui. Il passa la nuit la plus douloureuse et mourut le lendemain à trois heures de l'après-midi, âgé de soixante-quatre ans, trois mois moins cinq jours.

Ce prince, qui a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment de sa vie, a montré pendant tout le cours de sa maladie une fermeté inébranlable, la résignation la plus entière à la volonté divine et des sentiments de religion bien digne du fils aîné de l'Eglise.

Il était né à Versailles le 15 février 1710, avait été sacré et couronné à Reims le 25 octobre 1722 et marié à Fontainebleau le 5 septembre 1725 à la princesse Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne, morte le 24 juin 1768. Son règne, qui a duré 59 ans, sera à jamais célèbre par nombre de victoires, par l'acquisition de la Lorraine, l'établissement de l'école royale militaire, plusieurs édifices consacrés à la Religion, une grande quantité de monuments publics, des routes ouvertes dans tout le royaume pour la facilité du commerce, enfin par une protection éclatante accordée aux sciences et aux arts.

Les hautes qualités de ce Monarque, la sensibilité de son âme, ses vertus, son tendre attachement pour sa famille, sa modération dans les triomphes, sa douceur, sa bienfaisance et son affabilité envers toutes les personnes qui avaient l'honneur de le servir ou de l'approcher, lui gagnèrent tous les cœurs et le firent surnommer le Bien-aimé, titre qui, en apprenant aux siècles à venir, l'amour de ses sujets, attestera combien il en était digne.

Après la mort de Sa Majesté, les princes et princesses du sang eurent l'honneur de rendre leurs hommages au roi Louis XVI, son petit-fils, et à la Reine. Leurs Majestés partirent [p. 276] le même jour, vers les cinq heures et demie du soir pour Choisy, avec Monsieur et Madame, Mgr le comte d'Artois, Mme la comtesse d'Artois, Mme Clotilde et Mme Élisabeth.

Madame Adélaïde, Mmes Victoire et Sophie ont donné pendant la maladie du feu Roi les marques les plus touchantes de leur tendresse pour sa personne et du zèle le plus actif, se sont également rendues à Choisy, où elles ont occupé le petit château.

Le 11. La Cour a pris le deuil pour sept mois à l'occasion de la mort du Roi, dont un mois en grandes pleureuses et un en petites.

Le 12. On fit, à sept heures du soir, la levée du corps du feu Roi, qui fut conduit, sans cérémonie, à Saint-Denis, selon l'usage pratiqué pour les princes qui meurent de la petite vérole. Monsieur l'évêque de Senlis, premier aumônier de Sa Majesté, accompagna le convoi. Le clergé des deux paroisses et les récollets le suivirent jusqu'à la Place d'armes. Le curé de Notre-Dame seulement l'accompagna jusqu'à Saint-Denis.

Le cercueil a été porté jusqu'à la porte de la Salle des gardes par huit valets de chambre du roi et deux valets de chambre tapissiers, qui étaient en grand deuil sans manteaux ni rabats, et auxquels on avait fourni à chacun une écharpe de taffetas noir de deux aunes. Quatorze gardes du corps, auxquels on avait également fourni des écharpes et des bretelles couvertes de drap noir, l'ont porté de leur Salle jusqu'au bas du grand escalier ; et après un *De profundis* chanté par la Musique du roi, les valets de pied l'ont mis dans le carrosse. Il a été couvert du poêle de la Couronne, et par-dessus était une couronne enveloppée d'un crêpe.

Il y avait deux carrosses pour le premier aumônier, le grand maître des Cérémonies, [p. 277] le premier gentilhomme de la Chambre, le capitaine des Gardes, l'aumônier de quartier et le curé de la paroisse Notre-Dame.

Voyez au surplus le registre des pompes funèbres pour le détail de tout ce qui s'est passé pendant la maladie et à la mort de Sa Majesté.

Le 19. La petite vérole de Mme Adélaïde et de Mme Sophie ayant été déclarée, Leurs Majestés et la famille royale partirent de Choisy hier pour se rendre à La Muette. Madame Victoire est restée au petit château de Choisy avec Mesdames ses sœurs.

Le 20. Sa Majesté reçut les hommages des princes du sang, des grands officiers de sa Maison, des ministres, des personnes qui jouissent des grandes entrées et de celles à qui elle en avait accordé une permission particulière. Le soir, elle travailla avec ses ministres. Le lendemain, elle tint son conseil d'État, dans lequel M. le comte de Maurepas, ministre d'État, fut appelé.

BULLETIN DE MESDAMES
du 22 mai

Madame Adélaïde est entrée hier, à onze heures du soir, dans le sixième jour de sa maladie. La suppuration se fait assez bien et les accidents qui auraient pu causer de l'inquiétude paraissent calmés.

Madame Sophie est entrée, à la même époque, dans le cinquième jour de sa petite vérole. L'étouffement qui ne l'avait pas quitté jusqu'à présent semble être diminué, et les boutons sont dans l'état où ils doivent être à la période actuelle de sa maladie.

Madame Victoire avait ressenti depuis quelques jours de la fièvre et un assez grand mal de tête, ce qui avait déterminé [p. 278] à la saigner plusieurs fois. La petite vérole s'est déclarée la nuit dernière, et tous les symptômes paraissent jusqu'à présent favorables.

BULLETIN du 26 mai

Madame Adélaïde est entrée hier au soir dans le neuvième [jour] de sa maladie. La fièvre a été plus forte que les jours précédents, mais elle s'est calmée vers le matin, et le pouls est presque dans son état naturel. En général, tout concourt à faire espérer que la maladie sera bientôt heureusement terminée.

Madame Sophie est entrées, à la même époque, dans le huitième jour de sa petite vérole. Il y a eu plus de fièvre que les jours précédents et peu de sommeil. La respiration est cependant plus facile et la suppuration paraît approcher de sa perfection.

Madame Victoire est entrée hier dans le cinquième jour de sa maladie. La fièvre a augmenté et a causé plus d'agitation que les jours précédents. Il n'y a cependant aucun accident et cette princesse est dans l'état où elle doit être au période de sa maladie.

Quoique l'état de Mesdames n'ait pas empiré et qu'elles n'aient point été en danger, elles ont demandé le saint viatique, qu'elles ont reçu avec des sentiments édifiants de piété et de religion.

Le même jour. Le Roi a nommé grand aumônier de la Reine, M. l'évêque de Chartres, premier aumônier M. l'évêque de Nancy et chancelier M. le marquis de Paulmy.

BULLETIN du 29

Madame Adélaïde est dans une situation si satisfaisante qu'on ne donnera plus désormais de nouvelles de sa maladie, et l'on espère que celle de Mme Sophie, qui continue d'aller de mieux en mieux sera bientôt entièrement terminée. Madame Victoire est entrée aujourd'hui dans le huitième jour de sa petite vérole. Le dessèchement du visage est sensible, la suppuration du corps se fait bien et, en général, il n'y a aucun accident qui puisse causer de l'inquiétude. [p. 279]

Juin
De Choisy, le 2 juin

La maladie de Mme Sophie est heureusement terminée. Madame Victoire a passé la journée du 31, ainsi que celle d'hier sans fièvre, et la faculté a la satisfaction d'annoncer le rétablissement des trois princesses, dont les jours sont si précieux.

De La Muette

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale accompagnèrent le saint sacrement à la procession de l'église paroissiale de Passy, où elles assistèrent ensuite à la grande messe.

Le 5. Le Parlement de Paris, dont la députation était composée du premier président, de deux présidents au mortier, de quatre conseillers de Grande Chambre et des gens du Roi, se rendit à La Muette pour présenter ses premiers hommages à Leurs Majestés. Il fut introduit chez le Roi par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, et par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, ayant le département de Paris. Le Roi répondit au discours que le premier président eut l'honneur de lui adresser : « *Je reçois avec plaisir les respects de mon Parlement. Qu'il continue de remplir ses fonctions avec zèle et avec intégrité, et il peut compter sur ma protection et ma bienveillance* ».

La même députation fut introduite également chez la Reine, qui fit la réponse suivante à la harangue du premier président : « *Vous travaillez pour l'autorité du Roi et pour la fortune et l'intérêt de ses sujets. Vous devez compter sur mes sentiments toujours* ».

Le même jour. La Chambre des comptes et la Cour des monnaies eurent l'honneur de faire à Leurs Majestés leurs compliments de condoléance sur la mort de Louis XV et de félicitation sur leur avènement au trône. Ces deux compagnies furent introduites avec les cérémonies d'usage. [p. 280]

Le 5. Monsieur le duc d'Aiguillon ayant remis au Roi la démission de sa charge de secrétaire d'État, Sa Majesté a nommé M. le comte de Vergennes, ambassadeur en Suède, pour le remplacer au département des Affaires étrangères, et M. le comte de Muy pour celui de la Guerre. Le Roi a chargé M. Bertin, ministre et secrétaire d'État du département des Affaires étrangères jusqu'à l'arrivée de M. le comte de Vergennes.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'abbé de Vermond, lecteur de la Reine.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale partirent de La Muette pour se rendre à Versailles et aller dîner au Petit Trianon, château que le Roi a donné à la Reine avec les meubles qui en dépendent. Le même jour, Sa Majesté assista à la levée des scellés qui avaient été apposés sur les effets du feu Roi par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État de la Maison du roi. À l'arrivée et au départ de Leurs Majestés, le peuple marqua la plus grande joie de les revoir et fit éclater ses transports par les cris réitérés de Vive le Roi et la Reine.

Le 7. Monsieur le comte de Muy a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire d'État au département de la Guerre.

Le même jour. Monsieur Lieutaud a également prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier médecin de Sa Majesté, dont M. de Lassone, premier médecin de la Reine, a obtenu la survivance.

Le 9. Le Roi a accordé à M. le marquis de Courtomer, ci-devant capitaine au régiment, mestre de camp général dragons, la place de cornette dans la première compagnie de ses mousquetaires, vacante par la démission de M. le comte de La Bretèche. Sur la demande de Madame, celle de dame pour accompagner cette princesse, vacante par la mort [p. 281] de Mme de Damas, à Mme la vicomtesse de Narbonne Pelet. Et sur la demande de Mgr le comte d'Artois, celle de capitaine colonel des Suisses de sa garde, vacante par la démission de M. le marquis Du Barry, à M. le chevalier de Monteil. La place de dame d'honneur de Mme la comtesse d'Artois, vacante par la démission remise au Roi par Mme la comtesse de Forcalquier, a été donnée à Mme la duchesse de Quintin, sur la demande de cette princesse ; ainsi que celle de dame pour l'accompagner, vacante par la démission de Mme la marquise Du Barry.

Les 7, 8 et 9 de ce mois, toutes les personnes présentées ont eu l'honneur de faire leurs révérences à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le Roi vient d'accorder les grandes entrées à Mme la duchesse de Cossé.

Le 17. Sa Majesté a reçu chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis M. le marquis de Sainte-Hermine, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois.

Le même jour. La Cour est partie de La Muette pour se rendre à Marly.

INOCULATION DU ROI

Le 18. Le Roi, Monsieur, Mgr le comte d'Artois et Mme la comtesse d'Artois ont été inoculés de la petite vérole et par la piqûre, après avoir été bien préparés. La matière variolique a été prise d'un enfant de deux ans dont la petite vérole était discrète et de la meilleure espèce. La santé de l'enfant, ainsi que celle du père et de la mère a été constatée avec le plus grand soin par l'examen des médecins et par les informations les plus exactes du magistrat. Il en a été dressé un procès verbal. [p. 282]

C'est dans les boutons du jeune enfant dont on vient de parler que l'on enfonça la lancette avec laquelle le Roi a été inoculé par trois insertions faites à un pouce de distance, depuis la partie supérieure du bras gauche jusqu'à la partie inférieure, et deux incisions seulement au bras droit.

Sa Majesté a été inoculé par M. Richard, sous les yeux de la faculté et du sieur Joubertoux [Joubertoux], inoculateur français. Tout s'est passé avec beaucoup de gaieté et de résolution. Le Roi s'est promené le moment après avec la Reine et Madame.

Le lendemain 19. Sa Majesté s'est promenade de très grand matin. Le mauvais temps qui a continué toute la journée l'a forcé de rentrer chez la Reine, où elle s'est amusée à jouer au billard. De là, elle a entendu la messe. Après dîner, il y a eu Conseil et une espèce de salon de jeu.

Le 20. Promenade le matin. Le bulletin portait que le Roi et les autres inoculés étaient dans le meilleur état du monde et les apparences pour la réussite toujours très belles. Le même bulletin le lendemain 21.

Le lendemain 22. Les apparences pour le succès de l'opération [sont] plus marquées. Le Roi et les autres inoculés prirent médecine. Comme la marche de l'inoculation a été à peu près la même pour Sa Majesté et les princes et les princesses ses frères et sœurs, on ne fera plus mention que du Roi seulement.

Le bulletin du 23 juin portait que le Roi avait été très efficacement purgé, qu'il avait ressenti la veille un peu de froid, du malaise, un léger mouvement de fièvre, et qui annonçait la prochaine invasion.

Bulletin du 24

Le Roi a passé une bonne nuit. La fièvre qui annonce une prochaine éruption se soutient [p. 283] et est modérée. Les autres symptômes, tels que le mal de tête, le malaise universel et la douleur des aisselles n'ont point augmenté. La petite vérole locale est plus marquée.

Bulletin du 25

Le Roi eut hier soir un peu plus de fièvre, avec quelques frissonnements accompagnés de légers maux de cœur sans vomissement. La nuit a été bonne. La fièvre subsiste à peu près au même degré avec le mal de tête. Tout annonce une éruption prochaine. Sa Majesté continue à sortir et à se promener à pied dans les jardins.

Bulletin du 26

Hier, la fièvre et les autres symptômes qui annoncent la petite vérole ont subsisté. Le soir, il y eut une diminution marquée. La nuit a été bonne, et pendant le sommeil, il s'est fait une éruption de plusieurs boutons. La petite vérole locale est en pleine suppuration.

Bulletin du 27

La nuit a été très bonne. La fièvre et les autres symptômes n'existent plus. L'éruption est au second jour. Il y a très peu de boutons, mais ils sont bien caractérisés.

Bulletin du 28

Les boutons bien caractérisés qui ont paru suppurent. D'ailleurs, le Roi est dans son état de santé ordinaire. Les boutons de la petite vérole locale se dessèchent.

Bulletin du 29

La suppuration des boutons est complète : quelques uns commencent à se dessécher.

Dernier bulletin du 30 juin

La petite vérole communiquée au Roi par insertion et par la piqûre aux deux bras a parcouru tous ses temps avec la plus grande régularité. Les symptômes ordinaires qui annoncent l'action du levain variolique sur la masse du sang ont [p. 284] eu lieu d'une manière très marquée, et ont précédé l'éruption de plusieurs boutons. Quoi qu'il en ait paru qu'un très petit nombre, ils ont été dispersés sur toutes les parties du corps et ils ont eu les caractères non équivoques de vrais boutons varioliques. Leur dessèchement qui s'opère, va tout terminer et laisser Sa Majesté dans le même état de bonne santé dont elle jouissait auparavant.

Le 26. Madame Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie partirent de Choisy pour se rendre à Marly, où elles furent reçues par Leurs Majestés et la famille royale avec les témoignages de la plus vive tendresse. Le lendemain, les princes et princesses du sang, les ministres et secrétaires d'État, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour eurent l'honneur de les complimenter sur leur prompt convalescence.

Le 30. Monsieur de Lassone, conseiller d'État et premier médecin de la Reine, a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier médecin de Sa Majesté en survivance, dont est pourvu M. LLeutaud, conseiller d'État.

Juillet

Le 7. Monsieur le comte de MUY, secrétaire d'État ayant le département de la Guerre, est entré au conseil d'État.

Le 8. Madame la duchesse de La Vauguyon, dame d'atours de Madame, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi et à la famille royale pour la place de dame d'honneur de cette princesse, vacante par la mort de Mme la comtesse de Valentinois.

Le 14. Madame la comtesse de Guiche, dame pour accompagner Madame, a été nommée sur la demande de cette princesse, à la place de sa dame d'atours, qu'occupait ci-devant Mme la duchesse de La Vauguyon. [p. 285]

Le 18. Monsieur le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 27. Service solennel à Saint-Denis pour le feu roi Louis XV. Le corps avait été descendu dans le caveau quelques jours après sa mort, suivant l'usage observé pour les rois qui meurent de la petite vérole. Mais la représentation était placée sur un magnifique catafalque, sous un pavillon, au milieu d'une chapelle ardente éclairée par un grand nombre de cierges.

Monsieur le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier de France, avait assisté la veille aux vêpres des morts, chantées par la Musique du roi et par les religieux de l'abbaye. Le clergé, le Parlement, la Chambre des comptes, la Cour des monnaies, le châtelet, l'élection, le corps de ville et l'université s'y rendirent, suivant l'invitation qui leur en avait été faite.

Monseigneur et Mgr le comte d'Artois ayant pris leur place, ensuite M. le prince de Condé, la messe fut célébrée par M. le cardinal de La Roche-Aymon. À l'offertoire, Monsieur, conduit par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, alla à l'offrande après les saluts ordinaires. Monseigneur le comte d'Artois y fut conduit par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies en survivance de M. Desgranges, et M. le prince de Condé par M. de Watronville, aide des cérémonies. Après l'offertoire, l'évêque de Senez prononça l'oraison funèbre.

Lorsque la messe fut finie, M. le cardinal de La Roche-Aymon et les évêques de Chartres, de Meaux et de Lombez firent les encensements autour de la représentation. Le roi d'armes, après

avoir jeté sa cotte d'armes et son chaperon dans le caveau, appela ceux qui devaient porter les pièces d'honneur. Monsieur le marquis de Courtenvaux apporta l'enseigne des Cent Suisses de la garde, [p. 286] dont il est le capitaine colonel. Monsieur le prince de Tingry, M. le duc de Villeroy et M. le prince de Beauvau apportèrent les enseignes de leurs compagnies, et M. le duc de Noailles, capitaine de la compagnie des gardes écossaises, apporta celle de la sienne.

Quatre écuyers du roi apportèrent les éperons, les gantelets, l'écu et la cotte d'armes. Monsieur le marquis d'Eudreville [Heudreville], écuyer ordinaire du roi faisant les fonctions de premier écuyer, apporta le heaume timbré à la royale. Monsieur le marquis de Rougemont, premier écuyer tranchant, apporta le pannon [pennon] du roi et M. le prince de Lambesc, grand écuyer de France, apporta l'épée royale. Monsieur le duc de Bouillon, grand chambellan, apporta la bannière de France, M. le duc de Béthune la main de justice, M. le duc de La Trémoille le sceptre et M. le duc d'Uzès la couronne royale. Monsieur le duc de Bourbon, grand maître de France en survivance de M. le prince de Condé, mit le bout de son bâton dans le caveau et les maîtres d'hôtel y jetèrent les leurs après les avoir rompus. Monsieur le duc de Bourbon cria ensuite : « *Le Roi est mort* », et le roi d'armes répéta trois fois « *Le Roi est mort, prions tous pour le repos de son âme* ». On fit une prière, et le roi d'armes cria trois fois « *Vive le roi Louis XVI* », ce qui fut suivi des acclamations de toute l'assemblée et les trompettes sonnèrent dans la nef. Les princes, le clergé, les ducs, les officiers et les compagnies furent ensuite traités magnifiquement en différentes salles de l'abbaye.

Cette pompe funèbre a été ordonnée par M. le duc d'Aumont, pair de France et premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice, et conduite par M. Papillon de La Ferté, intendant et contrôleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre de Sa Majesté, sur les dessins du sieur Michel-Ange Challe, chevalier de l'ordre du roi, dessinateur ordinaire de sa Chambre [p. 287] et de son Cabinet, et la sculpture a été exécutée par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus Plaisirs du roi.

Août

Le 1^{er}. Leurs Majestés partirent de Marly avec Monsieur, Madame, Mgr le comte d'Artois. Elles se rendirent au monastère des religieuses carmélites de Saint-Denis, où Mme Clotilde et Mme Élisabeth étaient arrivées de La Muette pour y attendre Leurs Majestés qu'elles accompagnèrent.

Le Roi, escorté de sa garde ordinaire et de ses 4 compagnies rouges, selon l'usage observé aux grands voyages, arriva à Compiègne vers les neuf heures et demie du soir, et fut reçu par M. le vicomte de Laval, gouverneur des ville et château de Compiègne, à la tête du corps de ville. Le sieur de Crouy, maire, eut l'honneur de haranguer Sa Majesté, un genou en terre. Monsieur le vicomte de Laval remit au Roi les clefs de la ville et lui présenta les officiers du baillage. Le clergé séculier et régulier, et tous les autres corps de la ville se trouvèrent à l'arrivée de Leurs Majestés. Les habitants, accourus en foule sur leur passage, firent éclater leur joie par des acclamations continuelles.

Le lendemain, Mme Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie arrivèrent à Compiègne et furent reçues avec les témoignages de la plus vive allégresse.

Le 7. Le Roi a nommé son ambassadeur auprès du Roi de Suède M. le comte d'Usson, qui a eu l'honneur de faire ses remerciements à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 10. Monsieur l'abbé Terray, contrôleur général des finances, directeur et ordonnateur des Bâtiments du roi, a eu l'honneur de présenter au Roi, à la Reine, ainsi qu'à la famille royale, des louis frappés au coin de Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur l'évêque de Senes eut l'honneur de présenter à Leurs Majestés et à la famille royale [p. 288] l'oraison funèbre du feu Roi, prononcée dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis, le jour qu'on y célébra les obsèques de ce Monarque.

Le 15. Fête de l'Assomption. Le Roi, la Reine, accompagnés de la famille royale, se rendirent à l'église royale et paroissiale de Saint-Jacques de Compiègne, où Leurs Majestés

entendirent la messe. L'après-midi, Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, assistèrent aux vêpres dans l'église de Saint-Corneil, et ensuite à la procession qui se fait le même jour dans tout le royaume pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII.

Le même jour. Madame présenta au Roi Mme la duchesse de Caylus, nommée pour l'accompagner à la place de Mme la comtesse de Guiche.

Monsieur le prince Louis de Rohan ayant prié le Roi de le dispenser de retourner à Vienne, Sa Majesté a nommé son ambassadeur extraordinaire en cette Cour M. le baron de Breteuil, qui a eut l'honneur de faire ses remerciements au Roi et à la famille royale.

Le 21. Les députés des États de Corse ont eu l'honneur d'être admis à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par M. le comte de Muy, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre et conduits par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies.

Le 24. Monsieur le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État, alla, de la part du Roi, redemander les sceaux à M. de Maupeou. Sa Majesté en a disposé en faveur de M. Hue de Miromesnil, ancien président du Parlement du roi.

Le Roi a nommé contrôleur général de ses finances M. Turgot, secrétaire d'État ayant le département de la Marine. Sa Majesté en a pourvu M. de Sartine, conseiller d'État, ci-devant lieutenant général de police. [p. 289]

Le 25. Messieurs Hue de Miromesnil et de Sartine ont prêté serment entre les mains du Roi, le premier pour la place de garde des Sceaux, le second pour la charge de secrétaire d'État au département de la Marine.

Le 26. Monseigneur le comte d'Artois est parti de Compiègne pour se rendre à La Fère, où ce prince doit voir l'école royale d'artillerie. Il ira de là à Cambrai pour visiter les fortifications de la place et pour passer en revue et voir manœuvrer son régiment de dragons. Ce prince n'ayant d'autre objet dans ce voyage que son instruction, n'a emmené avec lui qu'un petit nombre de personnes. Il n'est accompagné que de M. le comte de Maillé, premier gentilhomme de sa Chambre, de M. de Crussol, son capitaine des gardes, de M. le marquis de Polignac, son premier écuyer, de M. le comte d'Affry, lieutenant général des armées du Roi et de M. Devalix, maréchal des camps et armées de Sa Majesté.

Le Roi a nommé ministre d'État M. Turgot, contrôleur général des finances, qui a assisté en cette qualité au conseil d'État.

Monsieur le comte de La Billarderie d'Angivillers, ci-devant gentilhomme de la manche des princes, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi pour la place de directeur général des Bâtiments, à laquelle Sa Majesté l'a nommé. Il a eu aussi l'honneur d'être présenté à la Reine, ainsi qu'à la famille royale.

Monsieur Le Noir, maître des requêtes et intendant de Limoges, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi, et d'être présenté à la famille royale pour la place de lieutenant général de police de Paris, à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le Roi vient de faire une réforme à la vénerie. Il a réduit la grande meute, qui composait cent trente huit chiens, à cent. Sa Majesté a réformé sa petite meute, à l'exception de soixante chiens [p. 290] qu'elle destine à chasser le chevreuil. Les chevaux réformés sont au nombre de cent trente. La réforme des hommes est de trente-cinq palefreniers, deux piqueurs, trois valets de limiers et six valets de chiens.

Le 29 août. Monseigneur le comte d'Artois arriva à Compiègne, après avoir rempli les vœux qu'il s'était proposé dans le voyage qu'il a fait à La Fère et à Cambrai.

Septembre

Le 1^{er}. Leurs Majestés, accompagnées de Monsieur, de Madame, de Mgr le comte d'Artois, de Mme la comtesse d'Artois, de Mme Clotilde et de Mme Élizabeth, partirent de Compiègne pour se rendre à Versailles, où Mme Adélaïde est Mmes Victoire et Sophie arrivèrent le lendemain.

Le 4. Monsieur le comte de La Billarderie d'Angivillers prêta serment entre les mains du Roi pour la place de directeur et ordonnateur général des Bâtiments de Sa Majesté.

Le 5. Les députés des États de Languedoc furent admis à l'audience du Roi.

Le même jour. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Tombœuf, lieutenant au régiment des gardes françaises, avec Mlle de Bombelles, fille de M. de Bombelles, capitaine au même régiment.

Le 11. Les députés des États d'Artois ont été admis à l'audience du Roi.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. de Montanctos, brigadier des gardes du corps, avec Mme la baronne de Princest.

Présentation de Mme de Sartine par Mme la duchesse de Duras.

Le 18. Présentation de Mme la marquise de Saint-Simon, par Mme la marquise de Fleury. Elle a pris le tabouret en qualité de grande d'Espagne. [p. 291]

Le 18. Présentation de Mme la marquise de La Faillet par Mme la marquise de Montmorency-Saugeon.

Signature du contrat de mariage de M. le comte de La Porte, capitaine au régiment de la vieille marine, avec Mlle de Breget, fille de M. le baron de Breget, chef de brigade des gardes du corps de Monsieur ; et de M. le marquis de Graville, ancien officier de gendarmerie, avec Mlle Du Hamel.

Le 29. Présentation de Mme la marquise de Savine, de Mme la baronne de Leslie, de Mme la comtesse de Chevigné et de Mme la marquise de La Billarderie ; la première par Mme la marquise de Castellane, la seconde par Mme la princesse de Chimay, la troisième par Mme la comtesse de Noailles et la quatrième par Mme la duchesse de Duras.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Muy, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur de Villefranche en Roussillon, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre, avec Mme Marie Antoinette Charlotte de Blancart, chanoinesse de Neuss en Allemagne.

Monsieur le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères, a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire des ordres de Sa Majesté que le Roi lui a accordé, sur la démission de M. Joly de Fleury, conseiller d'État. [p. 292]

Octobre

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Roche-Dragon, capitaine dans les carabiniers, avec Mlle de Sailly.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Muy, par Mme la marquise de Créquy.

Le 4. Le nonce a eu une audience particulière du Roi, dans laquelle il a notifié à Sa Majesté la mort du pape Clément XIV.

Le 10. Départ de la Cour pour Fontainebleau. Le Roi, qui ce même jour s'était rendu de Choisy à Petit-Bourg, accompagné de la Reine et de la famille royale, a été reçu par Monsieur à la tête des carabiniers, que Sa Majesté a passé en revue, le matin à pied et le soir à cheval. Monsieur s'était fait recevoir la veille par ce régiment et l'avait passé en revue, accompagné de Madame, qui avait donné des cocardes à chaque officier.

Le 23. L'indisposition de Mme Adélaïde n'ayant point eu de suite, cette princesse, ainsi que Mmes Victoire et Sophie sont parties de Versailles pour se rendre à Fontainebleau.

Le 26. Monsieur le marquis de Noailles, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces-Unies, a pris congé pour retourner à La Haye.

De Fontainebleau, le 27

Le Roi donna à souper dans ses cabinets à la Reine, à Monsieur, à Madame, à Mgr le comte d'Artois, à Mme la comtesse d'Artois, à M. le prince de Condé, à M. le duc de Bourbon.

Sa Majesté admit pour la première fois à ce souper dix-huit seigneurs, qui furent appelés par l'huissier du cabinet. Il y avait aussi plusieurs dames. [p. 293]

LISTE des seigneurs qui ont eu l'honneur de souper avec le Roi

M. le maréchal de Soubise
 M. le duc d'Aumont
 M. le duc de Villequier
 M. le chevalier de Luxembourg
 M. le comte de Lusace
 M. le comte de Périgord
 M. le duc de Gontaut
 M. le duc de Liancourt
 M. le marquis de Polignac
 M. le marquis de Lévis
 M. le duc de Coigny
 M. le marquis de Serrant
 M. le duc de Quintin
 M. le comte de Montmorin
 M. le marquis de Montmorin
 M. le comte de Tavannes
 M. le comte de Rochechouart
 M. le marquis de Durfort

LISTE des dames

Mme la duchesse de Bourbon
 Mme la comtesse de Noailles
 Mme la princesse de Chimay
 Mme la comtesse d'Adhémar
 Mme la duchesse de La Vauguyon
 Mme la marquise d'Hautefort
 Mme la comtesse de Bourbon-Busset
 Mme la comtesse d'Éterneau
 Mme la comtesse de Serrant
 Mme la princesse de Tingry
 Mme la marquise de La Force
 Mme la comtesse de Polignac

Le 27. Monsieur le comte de Montmorin, que le Roi a nommé son ministre plénipotentiaire à la Cour électorale de Trèves, a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté.

Présentation de Mme la comtesse de La Porte, par Mme la comtesse de Montchenu. [p. 294]

Le 30 octobre. Présentation de Mme la marquise de Roche-Dragon par Mme la comtesse de Fougères.

Novembre

Le 10. Le Roi et la Reine, accompagnés de Monsieur, de Madame, de Mgr le comte d'Artois, de Mme la comtesse d'Artois, de Mme Clotilde et de Mme Élizabeth, partirent de Fontainebleau pour se rendre à Versailles. Madame Adélaïde et Mmes Victoire et Sophie s'y étaient rendues la veille.

Le 11. Le Roi, Monsieur et Mgr le comte d'Artois allèrent coucher au château de La Muette, pour se rendre le lendemain à Paris, à l'occasion du rétablissement de l'ancien Parlement.

Le 15. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Valory, officier de dragons au régiment de Monsieur, avec Mlle Du Boulhard.

Le 20. Présentation de Mme la comtesse de Vergennes, de Mme la comtesse de Damas et de Mme la comtesse de Bassompierre, abbesse de Poussey ; la première par Mme la marquise de Juigné, la seconde par Mme la marquise de Damas d'Alezy, et la troisième par Mme la comtesse de Sommièvre.

Sa Majesté vient de créer une sixième charge d'intendant des finances, dont Sa Majesté a accordé l'agrément à M. Amelot, intendant de Bourgogne.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. Randon de La tour, garde général en survivance des meubles de la Couronne, avec Mlle de Lassone ; et de celui de M. Picot, comte de Dampierre, officier au régiment des gardes françaises, avec Mlle Picot de Combreux.

Le Roi vient d'accorder à M. le marquis de Durfort, ci-devant ambassadeur à la Cour de Vienne et chevalier d'honneur de Mme Victoire, un brevet de duc, et lui a permis de prendre le nom de Civrac, qui est celui de la branche de sa famille dont il est l'aîné. Il a eu l'honneur de faire [p. 295] à ce sujet ses remerciements à Leurs Majestés, à qui il a été présenté en cette qualité, le 24 de ce mois, ainsi qu'à la famille royale.

Le 27. Madame la duchesse de Civrac a eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la duchesse de Duras.

Le même jour. Madame la comtesse de Crillon et Mme la marquise de Lascases ont été présentées ; la première par Mme la marquise de Brancas et la seconde par Mme la marquise de Donissan.

Décembre

Le 8. Présentation de Mme la marquise de Saint-Simon, grande d'Espagne, par Mme la comtesse d'Artois, en qualité de dame pour accompagner cette princesse à la place de Mme la duchesse de Quintin.

Le 11. Présentation de Mme la comtesse de La Marck, grande d'Espagne, et de Mme la comtesse de Dampierre ; la première, qui a pris le tabouret, par Mme la comtesse de La Marck douairière, et la seconde par Mme la comtesse de Brizay.

Le 14. Au soir, la Cour a quitté de deuil qu'elle avait pris pour le feu Roi, le 15 mai.

Le même jour. Monsieur le duc de Penthièvre a pris congé du Roi et de la famille royale pour aller en Bretagne tenir les États.

Le 15. Monsieur le duc de Coigny, maréchal de camp, colonel général des dragons et gouverneur du château de Choisy, que le Roi a nommé son premier écuyer, a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, et de lui être présenté en cette qualité, ainsi qu'à la Reine et à la famille royale.

Le 22. Présentation de Mme la marquise Du Drenene par Mme la duchesse de Quintin, dame d'honneur de Mme la comtesse d'Artois. [p. 296]

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Matharel-Fiennes, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Lamberty.

Le Roi ayant jugé à propos de partager entre ses quatre secrétaires du Cabinet l'exercice de la plume, en conséquence, Sa Majesté a décidé qu'à compter du 1^{er} janvier prochain, ces quatre secrétaires entreraient en exercice de la plume, et serviraient par année, suivant leur rang d'ancienneté. Conformément à cette décision, l'exercice 1775 sera rempli par M. de Palerme.

Le 28. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Raullin de Belleval, avec Mlle de Gaudechard de Querrien.

ANNÉE 1775

Monseigneur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre en exercice
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
Monsieur Des Entelles, en survivance

Le 1^{er} janvier. Les princes et princesses, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects à Leurs Majestés, à l'occasion de la nouvelle année.

Le même jour. Les chevaliers, commandeurs et [p. 297] officiers de l'ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés dans le Cabinet du roi, vers les onze heures du matin, Sa Majesté sortit de son Appartement et se rendit à la Chapelle, précédée de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, de M. le comte de La Marche et des chevalier, commandeurs et officiers de l'ordre. Après la messe, Sa Majesté fut reconduite à son Appartement suivant l'usage.

Le 12. Présentation de Mme la marquise de Briges par Mme la marquise de La Fayette.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince de Salm-Salm.

Le 15. Signature du contrat de mariage de M. d'Aguesseau de Fresnes, avocat général du Parlement de Paris, avec Mlle de Lamoignon ; celui de M. le comte de Turpin, fils de M. le comte de Turpin, maréchal de camp, inspecteur général de cavalerie et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, avec Mlle de Montullé ; et celui de M. le comte de Pierrepont, capitaine au régiment de Royal Navarre cavalerie, avec Mlle Mesnard de Chouzy.

Le même jour. Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur extraordinaire à la Cour de Vienne, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 22. Signature du contrat de mariage de M. le comte de La Pallut, sous lieutenant des gardes françaises, avec Mlle Boulla de Mareuil ; et celui de M. le baron de Montboissier, mestre de camp commandant le régiment de dragons d'Orléans, avec Mlle de Lamoignon de Malesherbes.

Le même jour. Monsieur le comte de Noailles, grand d'Espagne de la première classe et lieutenant général [p. 298] de la province de Guyenne, a fait ses remerciements à Sa Majesté, en qualité de commandant en chef de cette province.

Le 23. Sidi Scalant, sous-gouverneur de Salé, chargé par l'Empereur de Maroc de remettre de la part de ce prince des lettres au Roi, s'est rendu à Versailles, et a été présenté le même jour à Sa Majesté par M. de Sartine, secrétaire d'État ayant le département de la Marine.

Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Fraguier, brigadier des armées du roi et lieutenant de ses gardes du corps, compagnie écossaises, avec Mme la marquise d'Oysonville.

Le Roi vient d'accorder à M. d'Ormesson fils, conseiller d'État, intendant des finances, un brevet d'adjonction à M. d'Ormesson son père, dans la place de chef du Conseil établie pour l'administration de la maison royale de Saint-Cyr et pour le compte à rendre directement à Sa Majesté des placets présentés au nom des demoiselles qui aspirent à être admises dans cette maison.

Le 29. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Escorchez de Sainte-Croix avec Mlle Talon.

Le même jour. Madame la marquise de Courbon-Blénac et Mme la marquise de Turpin de Crissé ont eu l'honneur d'être présentées au Roi, à la Reine et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse de La Vauguyon, dame d'honneur de Madame, et la seconde par Mme la comtesse Turpin de Crissé. [p. 299]

Février

Le 1^{er}. L'Université, ayant à sa tête le sieur Guérin, recteur, a eu l'honneur de présenter, suivant l'usage, un cierge à Leurs Majestés.

Le même jour. Le père Dimier, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de la Merci, accompagné de trois religieux de sa maison, a eu aussi l'honneur de présenter un cierge à la Reine,

pour satisfaire à une des conditions imposées à cet ordre, lorsque Marie de Médicis en permit l'établissement à Paris.

Les administrateurs de la confrérie de la passion du Sauveur, érigée à Paris dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, fondée par Saint Louis ; et ceux de l'archiconfrérie royale de Jérusalem, ont eu également l'honneur de présenter, selon l'usage, le cierge de la Chandeleur à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le 2. Fête de la Purification de la sainte Vierge. La cérémonie des cordons bleus s'est faite selon l'usage. Il n'y a point eu de promotion.

Le 7. L'archiduc Maximilien, frère de l'Empereur, qui voyage sous le nom de comte de Burgaw, arriva au château de La Muette, où la Reine alla le recevoir. Le 8, il se rendit à Versailles, étant accompagné des comtes de Rosenberg et de Lambert. Le comte de Rosenberg assista seul à l'audience particulière que le Roi lui donna le même jour dans son Cabinet, à l'issue de la Messe. Il y fut présenté par l'introduit des ambassadeurs et par M. le comte de Mercy, ambassadeur de la Cour de Vienne. Sa Majesté était accompagnée de MM. les ducs d'Aumont et de Fronsac, premiers gentilshommes de la Chambre, de MM. les ducs de Noailles et d'Ayen, capitaines des Gardes, de M. le duc de Liancourt, grand maître de la Garde-robe, de M. de Chamilly, premier [p. 300] valet de chambre de quartier. Monsieur le prince de Lambesc y assista aussi, mais ce fut par méprise et contre le droit de sa charge. L'huissier du Cabinet tenait la porte en dedans dudit Cabinet.

Le 16. Signature du contrat de mariage de M. le marquis du Crest, lieutenant colonel d'infanterie, avec Mlle de Raffetot.

Le 19. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Coigny avec Mlle de Conflans.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Ségur par Mme la marquise de Ségur.

Le 22. Le Roi a donné les entrées de sa Chambre à M. de La Bordère, premier médecin de Mgr le comte d'Artois en survivance de M. Lieutaud et non comme droit attaché à sa charge.

Le même jour. On a appris par un courrier de Rome arrivé à Versailles, que le cardinal Braschi, né à Césene, le 27 décembre 1717, et élevé à la pourpre romaine en 1773, a été élu Pape le 15 de ce mois et a pris le nom de Pie VI.

Le 26. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Saint-Vallier, maréchal de camp, avec Mlle de Ryante.

Mars

Le 2. Présentation de Mme la comtesse de Séguin et de Mme la baronne de Marsilly ; la première par Mme la comtesse de Modène, et la seconde par Mme la marquise de Tilly.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'évêque de Rennes.

Monsieur le comte de Mercy, ambassadeur extraordinaire de Leurs Majestés impériale et royale, présenta au Roi M. le comte de Burgaw (prince Maximilien) le 1^{er} de ce mois, qui prit congé de Sa Majesté et de la Reine pour retourner à Vienne. [p. 301]

Le 3. Présentation de Mme la marquise de Lescure par Mme Adélaïde, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 5. Le prince Pamphili, nonce de Sa Sainteté, conduit par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, a eu une audience particulière du Roi, dans laquelle il a notifié à Sa Majesté l'exaltation du Pape Pie VI. Le secrétaire du Roi à la conduite des ambassadeurs précédait.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Saint-Aignan La Fresnaye par Mme la marquise de Mailly, dame du palais de la Reine.

Le 9. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Praslin, capitaine à la suite de la cavalerie, avec Mlle O'Brien de Thomond ; et celui de M. le marquis de Rennepont, capitaine de dragons au régiment de la Reine, avec Mlle Chestret.

Le 19. Signature du contrat de mariage de M. le chevalier de La Tour du Pin, brigadier des armées du roi et gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle Pajot de Juvisy. Le

Roi a trouvé bon que M. le chevalier de La Tour du Pin portât dorénavant le nom de vicomte de La Charce.

Le même jour. Monsieur le vicomte de La Rochefoucauld, maréchal de camp, M. le comte de Talleyrand, M. le marquis de Rochechouart et M. le marquis de La Roche-Aymon, ont eu l'honneur de faire leurs remerciements au Roi en qualité d'otages de la Sainte Ampoule.

Le 27. Le Roi ayant nommé maréchaux de France M. le duc d'Harcourt, M. le duc de Noailles, M. le comte de Nicolaÿ, M. le duc de Fitz-James, M. le comte de Noailles, M. le comte de Muy et M. le duc de Duras, ils ont eu l'honneur de faire leurs remerciements à Sa Majesté le 28, et d'être présentés en cette qualité à la Reine et à la famille royale.

Le 30. Présentation de Mme la baronne de Montboissier par Mme la vicomtesse de Montboissier. [p. 302]

Avril

Le 2. Monsieur le maréchal duc d'Harcourt, M. le maréchal duc de Noailles, M. le maréchal comte de Nicolaÿ, M. le maréchal duc de Fitz-James, M. le maréchal duc de Mouchy, M. le maréchal comte de Muy, M. le maréchal duc de Duras, ont prêté serment en cette qualité entre les mains du Roi.

Le 12. Le Roi, revêtu du grand collier de l'ordre du Saint-Esprit et accompagné de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, s'est rendu en cérémonie à l'église de la paroisse Notre-Dame, où il a communié par les mains de M. le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier.

Le 17. Signature du contrat de mariage de M. le baron de La Houze, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, chevalier honoraire de l'ordre de Malte, ci-devant ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à la Cour de Parme et actuellement résidant avec le même titre près les princes et États du cercle de la Basse-Saxe, avec Mlle Favre de Schalens.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Loménie par Mme la comtesse de Brienne.

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Ecquevilly, mestre de camp du régiment Royal cavalerie, avec Mlle de Durfort de Civrac ; celui de M. le marquis de Bouzols, colonel du régiment de Lyonnais infanterie, avec Mlle d'Argout ; et celui de M. le comte de Pusignieu, capitaine au régiment Dauphin dragons, avec Mlle de Santo-Domingue.

Le 23. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Fleurigny avec Mlle Des Reaulx, et celui de M. le comte de Chapt, officier au régiment du Roi, avec Mlle de Forbin de Janson.

Le même jour. Le Roi a tenu sur les fonts de baptême, avec Mme Adélaïde, le fils de M. le [p. 303] comte de Saint-Chaman, maréchal de camp et gentilhomme de Mgr le comte d'Artois.

Le 30. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Louvois, lieutenant général du royaume de Navarre et pays de Béarn, avec Mme la baronne de Huffel, née Vriesen.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Coigny et le Mme la comtesse de Chapt ; la première par Mme la comtesse de Coigny et la seconde par Mme la comtesse de Rastignac.

Mai

Le 5. Le Roi a tenu un lit de justice au château, dans la grande Salle des gardes.

Le 7. Monsieur Le Noir ayant remis au Roi sa démission de la place de lieutenant général de police de la ville de Paris, Sa Majesté a nommé à cette place M. Albert, ci-devant conseiller au Parlement et intendant du commerce.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Turpin avec Mlle Blondel d'Azincourt ; et celui de M. le marquis de Folleville, capitaine au régiment de Bourbon cavalerie, avec Mlle de Bussy.

Les députés des État d'Artois ont eu audience du Roi, à qui ils ont été présentés par M. le marquis de Lévis, gouverneur de la province, et par M. le maréchal de Muy, ministre et secrétaire d'État ayant le département de la Guerre. Ils ont été conduits à cette audience par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies et par M. de Watronville, aide des Cérémonies.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Barbançois, de Mme la comtesse d'Ecquevilly, de Mme la marquise de Goulet et de Mme la marquise de Valanglard ; la première par Mme la marquise de Turpin, la seconde par Mme la marquise d'Ecquevilly, la 3^e par Mme la princesse de Beauvau, et la 4^e par Mme la princesse de Guistelle. [p. 304]

Le 6. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le maréchal de Nicolaÿ.

Le 10. On a célébré dans l'église de Saint-Denis un service solennel pour l'anniversaire de la mort de Louis XV. Monsieur et Mgr le comte d'Artois y ont assisté, ainsi que M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. le comte de La Marche et M. le duc de Penthièvre. Ils y ont été conduits par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies. Les principaux officiers de la Couronne et un grand nombre d'officiers de la Maison du roi y ont assisté. Monsieur le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier, a officié pontificalement.

Le 14. Monsieur Albert, lieutenant général de police de Paris, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité au Roi par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État.

Le même jour. Monsieur le duc de Duras ayant pris le titre de maréchal de Duras, Sa Majesté a permis à M. le duc de Durfort de prendre le titre de duc de Duras.

Présentation de Mme la marquise de Choiseul par Mme la marquise de Choiseul douairière.

Le 18. Le Roi a nommé caudataire de Sa Majesté pour porter la queue de son manteau à la cérémonie de réception de grand maître de l'ordre du Saint-Esprit qui se fera à Reims, le surlendemain de son sacre, M. le vicomte de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine.

Le 21. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Sainte-Hermine, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois ; celui de M. le comte de La Farre, aide major de la gendarmerie, avec Mlle de Caraman ; celui de M. le comte de Vauban, lieutenant du Roi de la province de France-Comté, avec Mlle de Barbantane ; et celui de M. le comte de Fossières, mestre de camp de dragons, avec Mlle de Gléon. [p. 305]

Le 21. Présentation de Mme la comtesse de Turenne par Mme la vicomtesse de Noailles.

Le 22. Madame la comtesse d'Artois a été saignée, étant arrivée à la fin de son septième mois de sa grossesse.

Le 23. Monsieur de Saint-Paul, chargé des affaires de la Cour de Londres, a notifié à Sa Majesté la mort de la Reine de Danemark, Caroline Mathilde, sœur du Roi d'Angleterre. Cette princesse est décédée le 10 de ce mois à Zell, dans l'électorat de Hanovre, dans sa vingt-quatrième année.

Le 26. Le Roi, accompagné de Monsieur, se rendit vers les trois heures et demis à la plaine des Sablons, où il passa en revue les deux régiments des Gardes françaises et des Gardes suisses. Monseigneur le comte d'Artois était à la tête de ce dernier corps, dont il est colonel. Les troupes, après avoir fait l'exercice, défilèrent devant Sa Majesté et devant la Reine, qui était accompagnée dans son carrosse, de Madame et des dames de sa Cour.

Le Roi ayant permis à la ville de Reims de lui faire une députation, suivant l'usage, pour prendre ses ordres sur son arrivée relative à la cérémonie de son sacre, les députés ont eu l'honneur de présenter leurs respects le 26 à Sa Majesté, qui les a chargés d'assurer la ville de sa protection, et leur a dit qu'elle arriverait à Reims le 9 du mois prochain. Ils ont ensuite été admis à présenter leurs hommages à la Reine, qui a daigné leur donner également ses ordres pour son arrivée et les assurer de toute sa bienveillance pour leur ville.

Le 29. La Cour a pris le deuil pour dix jours à l'occasion de la mort de Mme la princesse douairière de Conti.

Signature du contrat de mariage de M. le comte de Loheac avec Mlle de Clugny ; celui de M. le marquis de Soquence, lieutenant à la suite du régiment de Chartres cavalerie, avec Mlle Lorimier de [p. 306] Chamilly ; et celui de M. le marquis de Chevigny, officier au régiment de Dauphiné, avec Mlle de Neubourg.

Le 28. Présentation de Mme la comtesse de La Charre, de Mme la marquise de Folleville et de Mme la marquise de Gercé ; la première par Mme la comtesse de Crenay [des Crenays], la seconde par Mme la marquise de Chambray ; la troisième par Mme la duchesse de Saint-Aignan.

AUDIENCE DU ROI DONNÉE
à l'envoyé de Tripoli de Barbarie

Sidi Abdheraman Bédiri Aga [Abdurrahman Bediry Aga], envoyé du Pacha et de la Régence de Tripoli de Barbarie, sera conduit dans l'antichambre du Roi à peu près à l'heure que Sa Majesté trouvera bon de l'admettre à son audience. Le secrétaire d'État ayant le département de la Marine se trouvera dans la Chambre du roi, à côté du fauteuil de Sa Majesté.

Le premier gentilhomme de la Chambre fera avertir le sieur de Saint-Didier qui précédera l'envoyé et qui lui marquera, en s'arrêtant, les endroits où il doit faire ses trois révérences. Les secrétaires interprètes de Sa Majesté pour les langues orientales, entreront également avec l'envoyé. Après la troisième révérence, l'envoyé présentera au Roi ses lettres de créances, et se retirera ensuite deux pas plus loin. Le Roi remettra ces lettres de créance au secrétaire d'État de la Marine.

Après ces formalités observées, cet envoyé a prononcé le discours suivant :

SIRE, le Pacha de Tripoli de Barbarie, mon maître, m'a ordonné de me rendre auprès de Votre Majesté impériale pour lui témoigner ses respects sur la mort de son illustre et grand allié et ami l'auguste empereur de France Louis XV, de glorieuse mémoire, et pour féliciter Votre Majesté impériale sur son avènement au trône de ses ancêtres.

Je porte aux pieds de Votre Majesté impériale les vœux de mon maître, les marques les plus sincères de son respect et de son dévouement pour votre personne sacrée, et le [p. 307] tribut de vénération que les grandes qualités de Votre Majesté impériale ont déjà inspiré aux peuples d'Afrique. Ils n'ont pu apprendre sans la plus vive admiration que le commencement de votre empire a été marqué par les plus grands exemples de justice et de bonté. Votre Majesté impériale en a donné une preuve éclatante au Pacha de Tripoli, en conservant les anciens traités, et mon maître s'est empressé d'envoyer sa ratification à Votre Majesté impériale, pour lui prouver qu'il n'a rien de plus à cœur que de mériter la haute bienveillance d'un aussi grand Empereur.

Les liens d'intérêt et d'amitié qui unissent aujourd'hui les nations soumises à la Couronne de France et les sujets du royaume de Tripoli sont devenus indissolubles sous de si heureux auspices.

Que Votre Majesté impériale daigne jeter sur moi un regard favorable, et ce jour sera le plus beau de ma vie.

Le Roi lui a répondu en ces termes :

Je suis très satisfait des sentiments du Pacha de Tripoli. Le premier devoir des souverains est d'observer les traités. J'en donnerai l'exemple. La justice sera toujours la base de ma conduite vis-à-vis des Étrangers. Vous assurerez le Pacha de Tripoli de ma sincère amitié, et c'est avec plaisir, Monsieur, que je vous vois sur les terres de ma domination.

Nota. Sa Majesté a donné audience à cet envoyé dans la Chambre de parade. Il était dans son fauteuil et les meubles étaient découverts. Le Roi, qui était couvert, a levé son chapeau lorsqu'il est entré et l'a remis tout de suite. Sa Majesté en a fait de même lorsque l'envoyé s'est retiré.

Le discours de l'envoyé et la réponse du Roi sont rendus par un des secrétaires interprètes de Sa Majesté.

Cet envoyé a été conduit ensuite à l'audience de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois. Le 28, il s'est trouvé sur le passage de la Reine dans la [p. 308] Galerie, où il a eu l'honneur de

faire ses révérences à Sa Majesté.

Le 30. Le Roi s'est rendu à la plaine de Marly, accompagné de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, où Sa Majesté passa en revue la compagnie des gendarmes de la garde, celle des chevaliers légers et les deux compagnies des mousquetaires. Le Roi, Monsieur et Mgr le comte d'Artois passèrent d'abord dans les rangs et virent ensuite défiler en colonne par escadrons et par quatre les troupes qui passèrent également devant la Reine, Madame, Mme Clotilde et Mme Élizabeth.

Le 31. Madame la comtesse de Montmorin a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de dame d'atours de Mme Sophie.

Juin

Le 3. Madame la comtesse de Boursonne a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Mme Sophie, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le même jour. Madame la duchesse de Civrac, ci-devant dame d'atours de Mmes Victoire et Sophie, a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de dame d'honneur de Mme Victoire, et Mme la marquise de Donnissan en qualité de dame d'atours de cette princesse.

Madame la comtesse de Buzançais a aussi prêté serment le même jour pour la place de dame d'honneur de Mme Sophie.

Le prince de Carignan, le prince Victor et le prince Eugène son fils, qui voyagent sous les noms de marquis de Marène, du comte de Salussol et du comte de Villefranche, ont été présentés le même jour au Roi, à la Reine et à la famille royale, par M. le comte de Viry, ambassadeur de Sardaigne en cette Cour, et conduits par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Le 5. Le Roi partit de Versailles, accompagné de la Reine, de Monsieur, de Madame et de Mgr le comte d'Artois, pour se rendre à Compiègne, où Sa Majesté arriva vers les dix heures du soir. Madame Clotilde et Mme Élizabeth y étaient arrivées à une heure après midi. [p. 309]

De Reims, le 13^e juin

Le Roi, après avoir reçu depuis Compiègne jusqu'à Fimes, où Sa Majesté coucha le 8 de ce mois, les preuves les plus éclatantes, les plus sincères et déjà les plus méritées de l'amour qu'elle inspire à ses peuples, en repartit le 9 pour se rendre en cette ville, où elle arriva dans sa voiture de cérémonie, accompagnée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres et de M. le prince de Condé. Après avoir reçu les clefs de la ville par les mains de M. le duc de Bourbon, gouverneur de Champagne, Sa Majesté y fit son entrée, escortée des troupes de sa Maison et à travers les flots empressés d'un peuple enivré de joie et signalant des transports qui, loin de s'épuiser, ont semblé redoubler dans tout le cours de cette cérémonie.

Sa Majesté descendit à l'église métropolitaine où, ayant été reçue par M. l'archevêque-duc de Reims à la tête de son chapitre, elle entendit le *Te Deum*. Après la bénédiction, le Roi se retira à l'archevêché, où Sa Majesté reçut les compliments de tous les corps de la ville. Le lendemain, le Roi entendit les premières vêpres dans la cathédrale et le dimanche 11, Sa Majesté se rendit, vers les sept heures, dans la plus grande pompe à la même église, et elle y fut sacrée dans les formes d'usage.

La Reine arrivée ici, accompagnée de Madame, et que l'incognito qu'elle gardait n'empêcha point de jouir des plus vives expressions de l'amour que la nation française lui a vouée, fut présente à toutes les augustes cérémonies de cette fête sacrée, dans une tribune préparée pour elle, et dans laquelle Mme Clotilde et Mme Élizabeth furent aussi placées.

On supprime ici une infinité de détails intéressants qui se trouveront dans une relation plus étendue à ce sujet.

Le lendemain du sacre de Sa Majesté, le Roi entendit la messe dans la chapelle du [p. 310] château archiépiscopal, après laquelle les dames de la Cour eurent l'honneur de lui rendre leurs respects. L'après-midi, la Reine et Madame allèrent à quelques distances de la ville, où elles virent manœuvrer le régiment de hussards de M. le comte d'Esterhazy. Monsieur et Mgr le comte

d'Artois, en uniforme de dragons, firent une charge à la tête des escadrons. Monsieur le duc de Chartres, M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon, aussi en uniforme, se mêlèrent à ces attaques. Madame la duchesse de Bourbon et beaucoup de dames et seigneurs de la Cour assistèrent à ce spectacle guerrier.

Le 13. Le Roi admit le clergé à le complimenter. Il fut conduit à l'audience de Sa Majesté par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, et par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies. Monsieur le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État le présenta, et M. le cardinal de Luynes porta la parole. Sa Majesté fut ensuite entendre la messe à l'abbaye de Saint Nicaise et, en revenant, elle posa la première pierre du collège de l'université de cette ville.

L'après-midi de ce jour, les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés chez le Roi, en conséquence de ses ordres, Sa Majesté se rendit dans la marche ordinaire, et avec la plus grande pompe, à l'église métropolitaine où, après avoir entendu les vêpres, elle fut reçue grand maître souverain de son ordre. À son retour, Sa Majesté tint chapitre dans lequel elle a nommé chevalier de ses ordres M. l'ancien évêque de Limoges, M. l'archevêque de Narbonne, M. le vicomte de la Rochefoucauld, M. le comte de Talleyrand, M. le marquis de Rochechouart et M. le marquis de La Roche-Aymon, qu'elle avait nommé pour otages de la Sainte Ampoule, et M. le vicomte de Talaru, qu'elle avait aussi nommé pour porter la [p. 311] queue de son manteau le jour de sa réception de grand maître souverain de l'ordre.

Le 14. Le Roi fut en cavalcade à l'abbaye de Saint-Rémy. Sa Majesté, accompagnée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon et d'un grand nombre de seigneurs et de grands officiers, entendit la messe dans cette abbaye, où elle fit ses dévotions par les mains de M. le cardinal de La Roche-Aymon. Elle touche ensuite deux mille quatre cents malades des écrouelles dans le parc de l'abbaye et leur fit distribuer des aumônes.

L'après-midi, le Roi fut se promener au cours, et alla de là au camp de ses gardes françaises et gardes suisses. Le peuple, qui était en foule sur les pas de Sa Majesté, témoigna par tous les transports de joie que lui inspirait la présence auguste et chérie de son maître.

Le 15. Jour de la Fête-Dieu. Le Roi, accompagné de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, ainsi que des princes du sang, suivit la procession et assista à la grande messe et au salut dans l'église métropolitaine. La Reine, Madame et Mme Clotilde assistèrent à l'un et à l'autre. Madame Élisabeth assista à la grande messe et au salut.

Le 16. Sa Majesté repartit de Reims avec Monsieur, Mgr le comte d'Artois et les autres princes qui l'avaient accompagnée. Elle arriva à Compiègne pour y rester jusqu'au lundi 19 qu'elle doit retourner à Versailles. Madame Clotilde et Mme Élisabeth s'y étaient rendues le matin, et la Reine, accompagnée de Madame et des dames de sa Cour, y arriva le soir.

Le même jour. Monseigneur le comte d'Artois, qui avait accompagné le Roi depuis Reims jusqu'à Soissons, quitta Sa Majesté pour se rendre à Versailles, d'où il est reparti le 18 pour se rendre à Cambrai voir son régiment [p. 312] et quelques régiments suisses qui doivent se trouver à son passage. Ce prince, qui voyage incognito, doit aller à Cambrai visiter quelques places de la Flandre, après quoi, il se rendra à Versailles le 28 de ce mois.

Monsieur le marquis de Gouvernet ayant désiré par son testament que M. le marquis de La Tour du Pin prit son nom, le Roi l'a permis sur la demande qui lui a été faite. Sa Majesté a aussi permis à M. le comte de La Charce, son fils, de porter le nom de M. le marquis de La Tour du Pin.

Le 25. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de la Reine de Danemark Caroline Mathilde, sœur du Roi d'Angleterre.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le baron de Besenval.

Signature du contrat de mariage de M. le comte de La Croix, écuyer de main de Mgr le comte d'Artois et lieutenant des vaisseaux, avec Mlle Alexandre d'Homache.

Le 26. Signature du contrat de mariage de M. de Peguilhal de l'Arboust, chevalier, ancien capitaine au régiment de la Reine cavalerie, et écuyer commandant de la Petite Écurie du Roi, avec Mlle Lemercier.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise Sainte Hermine par Mme la marquise de Polignac.

Le même jour. Sidi Abderalan Bédiri Aga [Abdurrahman Bediry Aga], envoyé de Tripoli de Barbarie, après avoir présenté au Roi, de la part de ce prince, plusieurs chevaux, chameaux, lions, tigres et moutons de Barbarie qu'il a bien voulu accepter, a pris congé de Sa Majesté.

Le 29. Présentation de Mme la vicomtesse de Mérimville par Mme Sophie, en qualité de dame pour accompagner cette princesse ; ainsi que Mme la duchesse de Luynes, en qualité de [p. 313] dame du palais de la Reine à la place de Mme la princesse de Chimay.

Le 29. Le Roi s'est rendu à la plaine de Marly et y a passé en revue les quatre compagnies des Gardes du corps, ainsi que les grenadiers à cheval.

Juillet

Le Roi ayant permis à sa cour de Parlement de Paris, à sa Chambre des comptes, à sa Cour des aides, au corps de ville, à son Grand Conseil, à sa Cour des monnaies, à l'Université et à l'Académie française de venir le complimenter sur son sacre, le 2 de ce mois, le Parlement, la Chambre des comptes et la Cour des aides ont été admis dans la matinée à l'audience du Roi. Ils ont été présentés à Sa Majesté par M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État ayant le département de Paris, et conduits par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, et par M. de Watronville, aide des Cérémonies.

Le corps de ville de Paris a eu l'honneur d'être présenté de la même manière à Sa Majesté, qu'il a complimenter à genoux, ainsi que les six corps des marchands qui ont été présentés par M. le duc de Cossé, gouverneur de Paris.

Après-midi, le Grand Conseil, la Cour des monnaies, l'Université et l'Académie française, présentés comme les autres, ont eu aussi l'honneur de complimenter Sa Majesté.

Le 2. Présentation de Mme la comtesse de La Farre et de Mme la comtesse de Vauban ; la première par Mme la marquise de Caraman et la seconde par Mme la marquise de Vauban.

Le soir de ce même jour, après les *Te Deum* qui furent chantés tant à la Chapelle du château qu'aux paroisses de Versailles, il y a eu une illumination générale en réjouissance du sacre de Sa Majesté.

Le 6. Monsieur de Sartine, secrétaire d'État au département de la Marine, ayant été nommé par [p. 314] le Roi ministre d'État, a assisté au Conseil en cette qualité.

Monsieur le président de Vergennes ayant été nommé par le Roi, son ministre plénipotentiaire en Suisse, a eu l'honneur d'être présenté le 8 de ce mois à Sa Majesté et à la famille royale ; et a pris en même temps congé du Roi pour se rendre sans délai à sa destination.

Le 9. L'assemblée générale du clergé de France, ayant à sa tête M. le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier de France, se rendit à Versailles et eut du Roi une audience, à laquelle elle fut conduite par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, M. le duc de La Vrillière, ministre et secrétaire d'État chargé des affaires du clergé, présenta à Sa Majesté les députés des provinces du premier et second ordre. Monsieur l'archevêque de Rouen porta la parole.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Rochechouart, capitaine au régiment du Roi cavalerie, avec Mlle Durcy de Morsan.

Le 16. La Cour a pris le deuil pour 11 jours à l'occasion de la mort de M. le comte d'Eu.

Monsieur de La Ferté, intendant, contrôleur général de l'Argenterie, Menus Plaisirs et Affaires de la Chambre du roi, a été chargé, de la part de Sa Majesté, de porter à Aix-la-Chapelle le poêle royal que les rois de France ont coutume d'envoyer après la cérémonie de leur sacre au tombeau de l'empereur Charlemagne.

Ce poêle a été placé le 26 juin, en présence de M. de La Ferté, sur un catafalque décoré des armes de France et de Navarre et avec l'illumination la plus grande. Le 27, les chanoines ont chanté les vigiles, et le 28, une messe des morts pour le repos de l'âme du feu roi Louis XV. Monsieur de La Ferté y assista en grand deuil.

Ce chapitre a cru devoir donner aussi [p. 315] preuve de son respectueux attachement pour la personne du Roi régnant. Il a été célébré, le 29, une messe en musique suivie d'un *Te Deum*, en action de grâce du sacre de Sa Majesté. Les différents corps de magistrature ont assisté à ces cérémonies qui ont été faites en présence d'un peuple nombreux. Elles ont été terminées par un grand repas que le chapitre a donné à M. de La Ferté, et auquel ont été invités tous les ministres étrangers qui se trouvaient alors à Aix.

Monsieur de La Ferté, conformément aux ordres du Roi, a ensuite distribué aux chanoines des médailles frappées à l'occasion du sacre de Sa Majesté. À son retour, il a eu l'honneur de remettre au Roi la lettre de remerciement des chanoines de l'église royale de cette ville.

Entrées de la Chambre accordées, le 26 mai dernier, à M. le comte de Graville.

Le 21. Monsieur de Lamoignon de Malesherbes a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire d'État, dont il a été pourvu, ainsi que du département de la Maison du roi, sur la démission de M. le duc de La Vrillière. Le même jour, il a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité à la Reine et à la famille royale. Le 23, il est entré au conseil en qualité de ministre.

Le 30. Monsieur le maréchal de Biron a prêté serment entre les mains du Roi pour le gouvernement de la province de Languedoc, vacant par la mort du comte d'Eu.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Cany par Mme la vicomtesse de Talaru.

Monseigneur le comte d'Artois et Mme Clotilde ont tenu sur les fonts de baptême, dans la Chapelle du château, après les vêpres du même jour 30, la fille du marquis de Vintimille, chevalier d'honneur de Mme la comtesse d'Artois, et lui ont donné les noms de Charlotte Marie Clotilde. [p. 316]

[Août]

Le 6. À trois heures trois quarts de l'après-midi, Mme la comtesse d'Artois est heureusement accouchée d'un prince que le Roi a nommé duc d'Angoulême. Il a été ondoyé par M. l'évêque de Cahors, premier aumônier de Mgr le comte d'Artois, assisté du curé de la paroisse du château.

Nota. C'est le sieur Cangey, gentilhomme ordinaire de Mgr le comte d'Artois qui a été chargé d'aller à Turin pour porter cette nouvelle au Roi de Sardaigne, lequel a été comblé de présents par Sa Majesté sarde.

Le 7. Monseigneur le comte d'Artois assista au *Te Deum* que firent chanter dans l'église royale de Saint-Louis à Versailles les premiers officiers de ce prince et de Mme la comtesse d'Artois en réjouissance de l'heureux accouchement de cette princesse. Ce *Te Deum*, exécuté par la Musique du Roi, était de la composition de M. l'abbé de Gauzargues, secrétaire ordinaire de Mgr le comte d'Artois, et avait été ordonné par M. le comte de Bourbon-Busset, premier gentilhomme de la Chambre de ce prince.

Le 16. Madame Élisabeth, accompagnée de Mme la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France en survivance, se rendit à la Chapelle du château, où elle fit sa première communion par les mains de M. l'évêque de Senlis, premier aumônier du roi. La nappe était tenue par Mme la comtesse de Marsan et par Mme la princesse de Guéméné.

Le 10 [sic]. Cette princesse reçut le sacrement de la confirmation, qui lui fut administré par le même prélat, en présence de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 15. Jour de l'assomption de la Vierge. L'après-midi, Leurs Majestés et la famille [p. 317] se rendirent à la Chapelle du château et assistèrent à la procession qui s'est faite pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII.

Le 16. Le Roi et la Reine reçurent les révérences des princes et princesses du sang et des seigneurs et dames de la Cour, à l'occasion du mariage de Mme Clotilde. Monsieur, Mgr le comte d'Artois, Mme Clotilde et Mme Élisabeth reçurent les mêmes révérences que Leurs Majestés.

Le 20. MARIAGE DE MME CLOTILDE.

Voyez la relation particulière qui a été faite à ce sujet, tant pour ce qui s'est passé que pour les différents ordres donnés par MM. les premiers gentilshommes de la Chambre.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le comte de Beauteville, ci-devant ambassadeur en Suisse.

Le même jour. Monsieur le prince de Rohan-Guémené, commandant des gendarmes de la Garde du roi, en survivance, a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Sa Majesté pour la place de grand chambellan, sur la démission de M. le duc de Bouillon, auquel le Roi a accordé la survivance.

Le 24. Baptême de l'enfant de M. le marquis de Soucy, capitaine de cavalerie, tenu à la Chapelle du château par Monsieur et par Mme Clotilde.

Les 20 et 21. Signature des contrats de mariage de M. le comte de Saint-Geniez avec Mlle de Bourdeilles, et de M. le marquis de Cramenières, mestre de camp de dragons, avec Mlle Moreau.

Le 26. Présentation de Mme la vicomtesse d'Aumale par Mme la marquise de Créquy. [p. 318]

Septembre

Le 2. Monsieur, frère du Roi, est parti avec Madame pour aller à Chambéry. Ce prince voulant dispenser du cérémonial dans les endroits par lesquels il doit passer, voyage incognito sous le titre de comte d'Alençon.

Le 8. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte d'Houdetot, sous lieutenant des gendarmes de Flandre, avec Mlle Perrinet de Faugnes.

Le 14. Monsieur le vicomte de Tonnerre est arrivé à Versailles, et a été présenté au Roi ainsi qu'à la famille royale, à laquelle il a annoncé la remise qui s'était faite, le 6 de ce mois, au pont de Beauvoisin, de Mme la princesse de Piémont.

Le 9. Madame la comtesse d'Artois, entièrement rétablie de sa couche, entendit la messe dans la Chapelle du château, où elle fut relevée par M. l'abbé Le Comte, l'un de ses aumôniers de quartier, en présence du sieur Allard [Allart], curé de la paroisse du château.

Le 10. Présentation de Mme la comtesse de Soucy, de Mme la marquise de Causan, de Mme la comtesse de Reuilly ; la première en qualité de sous-gouvernante des enfants de France sur la démission de Mme la comtesse de Brugnon, la seconde en qualité de dame pour accompagner Mme Élisabeth, et la troisième a été présentée par Mme la vicomtesse de Choiseul.

Le 11. Monsieur de Vergennes, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères, a présenté au Roi le commandeur de Saint-Germain, premier écuyer de Son Altesse royale le prince de Piémont, chargé de remettre à Sa Majesté les lettres de Leurs Majestés sardes au sujet de la confirmation du mariage de Mme Clotilde de France avec Son Altesse royale M. le prince de Piémont. [p. 319]

Le Roi ayant jugé à propos de rétablir la charge de surintendante de la Maison de la reine, Sa Majesté en a disposé en faveur de Mme la princesse de Lamballe, qui a prêté serment en cette qualité, le 19 de ce mois, entre les mains de la Reine.

Madame la maréchale de Mouchy ayant obtenu de la Reine la permission de se démettre de la place de sa dame d'honneur, Sa Majesté en a pourvu Mme la princesse de Chimay, sa dame d'atours, et a nommé à la place de dame d'atours Mme la marquise de Mailly, ci-devant dame de son palais ; lesquelles ont, chacune, en leur qualité, prêté serment entre les mains de la Reine le 23 de ce mois, après avoir eu ensuite l'honneur d'être présentées au Roi et de lui faire leurs remerciements. Elles ont celui de l'être aussi à toute la famille royale.

Le 13. Madame la marquise de La Roche-Aymon a eu l'honneur de faire ses remerciements à la Reine pour la place de dame du palais, à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Canillac par Mme Élisabeth, en qualité de dame pour accompagner cette princesse, et de Mme la marquise de Soucy par Mme la comtesse de Soucy, sa belle-mère.

Octobre

Monsieur et Madame, qui étaient partis de Chambéry le 25 du mois dernier, arrivèrent le 1^{er} de ce mois au château de Fontainebleau, où ils firent l'honneur à M. le marquis de Montmorin de dîner chez lui. L'après-midi, ils en repartirent pour se rendre à Versailles, où ils arrivèrent sur les sept heures du soir.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Renéville, capitaine [p. 320] au régiment de Chartres cavalerie, avec Mme la comtesse de Boisroger.

Le 1^{er}. Présentation de Mme la marquise de Saint-Aignan La Fresnaye par Mme la comtesse de La Marche, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 4. Départ du Roi et de toute la Cour pour Choisy, d'où Leurs Majestés partiront le 9 pour se rendre à Fontainebleau.

Le Roi vient de nommer à la place de secrétaire d'État au département de la Guerre, vacante par la mort de M. le maréchal de Muy, M. le comte de Saint-Germain.

Le 28. Monsieur le comte de Saint-Germain a prêté serment entre les mains du Roi en qualité de secrétaire d'État au département de la Guerre hier à son arrivée à Fontainebleau. Il a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et de lui faire ses remerciements.

Novembre

Le 19. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Damas, ancien menin du Roi et colonel du régiment de Limousin, avec Mlle de Ligny ; et celui de M. le marquis de La Suze, grand maréchal des logis de la Maison du roi et colonel du régiment provincial de Montargis, avec Mlle Santo-Domingue.

Le 26. Présentation de Mme la marquise de Radepont par Mme la princesse de Tingry.

Décembre

Le 3. Présentation de Mme la comtesse de Damas par Mme la comtesse d'Anlezy.

Le 10 de ce mois. L'assemblée du clergé, composée de cardinaux, d'archevêques, d'évêques et de députés du second ordre, se rendit à Versailles et fut présentée par M. de Malesherbes, ministre et secrétaire d'État chargé des Affaires [p. 321] du clergé, à l'audience du roi, où elle avait été conduite par M. de Nantouillet, maître des cérémonies. Monsieur l'archevêque de Bourges, au nom de l'assemblée, porta la parole à Sa Majesté. Ensuite de quoi, les députés du premier et du second ordre furent présentés et nommés au Roi par M. le cardinal de La Roche-Aymon, grand aumônier de France et président de l'assemblée.

Le Roi vient d'accorder les grandes entrées à M. le comte de Maurepas, et les entrées de sa Chambre à M. le comte d'Esterhazy.

Le 17. Présentation de Mme la marquise d'Allianson par Mme la duchesse d'Harcourt.

Le Roi vient de permettre à M. le duc de Quintin, l'un de ses anciens menins, de prendre le titre de duc de Lorges.

Le 24. Présentation de Mme la marquise de La Suze par Mme la comtesse de La Suze.

ANNÉE 1776

Monseigneur le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre en exercice
 Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
 Monsieur Des Entelles, en survivance

[p. 322]

Janvier

Le 1^{er}. Les princes et princesses, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects au Roi et à la Reine à l'occasion de la nouvelle année. Le corps de ville de Paris, ayant à sa tête M. le duc de Cossé, gouverneur de la ville, s'acquitta du même devoir.

Le même jour. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté reçut chevaliers de l'ordre de Saint-Michel M. le marquis de Rochechouart, M. le marquis de La Roche-Aymon, M. le comte de Talleyrand, M. le marquis de La Rochefoucauld et M. le vicomte de Talaru.

Le Roi sortit de son Appartement pour se rendre à la Chapelle. Sa Majesté était précédée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le comte de La Marche, de M. le duc de Penthièvre et de chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. Monsieur le marquis de Rochechouart, M. le marquis de La Roche-Aymon, M. le vicomte de Talaru, M. le marquis de La Rochefoucauld et M. le comte de Talleyrand, en habit de novice, marchaient entre les chevaliers et les officiers.

Le Roi, avant la messe, reçut prélats commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit l'ancien évêque de Limoges et l'archevêque de Narbonne. Après la messe, à laquelle l'ancien évêque de Limoges officia, Sa Majesté monta sur son trône et reçut chevaliers du même ordre M. le marquis de Rochechouart, M. le marquis de La Roche-Aymon, M. le comte de Talleyrand, M. le marquis de La Rochefoucauld et M. le vicomte de Talaru. Sa Majesté fut ensuite reconduite à son Appartement suivant l'usage ordinaire. [p. 323]

Le 3. Monsieur Daligre, premier président du Parlement de Paris, ainsi que les autres présidents et gens du Roi du même Parlement, se rendirent à Versailles et eurent l'honneur de présenter leurs respects à Leurs Majestés et à la famille royale à l'occasion de la nouvelle année.

Le même jour. Les députés des États de Bretagne furent admis à l'audience du Roi.

Le 7. Présentation de Mme la marquise de Sainte-Croix par Mme la marquise des Escotais.

Le 9. Monsieur l'évêque de Scez a prêté serment de fidélité au Roi pendant la messe de Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur le bailli de Saint-Simon, ambassadeur de Malte, en habit de cérémonie de l'ordre, eut une audience particulière de Leurs Majestés, dans laquelle il remit une notification de la mort de don François Ximenes, grand maître de la religion de Malte, et fit part en même temps à Leurs Majestés de l'avènement du bailli de Rohan au magistère. Monsieur le bailli de Saint-Simon, accompagné d'environ soixante chevaliers de l'ordre, fut conduit à cette audience et à celle de la famille royale par M. de Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs. Monsieur de Séqueville, secrétaire du roi à la conduite des ambassadeurs, marchait à la tête des chevaliers de l'ordre.

Le 9. Monsieur le baron de Boden, ministre plénipotentiaire du landgrave de Hesse-Cassel, eut une audience particulière de Leurs Majestés, dans laquelle il présenta ses lettres de créance.

Les États de la souveraineté de Bearn, qui n'avaient pas rendu l'hommage et fait le serment de fidélité qu'ils doivent faire au Roi à son avènement à la Couronne, s'acquittèrent de ce devoir le 31 du mois dernier, suivant la formule et le privilège particulier à cette province. [p. 324] Leurs députés furent conduits par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et par M. de Watronville, aide des Cérémonies, et présentés à Sa Majesté par M. le duc de Gramont, gouverneur de la province, et par M. de

Malesherbes, ministre et secrétaire d'État. Ils prêtèrent serment de fidélité au Roi, qui s'est engagé avec bonté à maintenir leurs privilèges.

Ils ont été ensuite admis aux audiences de la Reine, de Monsieur, de Madame, de Mgr le comte d'Artois, de Mme la comtesse d'Artois, de Mme Élisabeth et de Mmes Adélaïde, Victoire et Sophie, qui ont bien voulu les recevoir avec la même bonté et témoigner leur satisfaction des harangues qui leur furent prononcées par M. l'évêque de l'Éscar.

Le 11. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. l'archevêque de Cambrai et les grandes entrées à M. de Malesherbes, ministre et secrétaire d'État.

Le même jour. Monsieur le duc de Bouillon, grand chambellan du Roi en survivance, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de gouverneur et lieutenant général de la province d'Auvergne.

Signature du contrat de mariage de M. Boulanger, président de la Chambre des comptes, avec Mlle Moreau de Plancy.

Le 14. Leurs Majestés ainsi que la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Sade avec Mlle de Causans.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse Jules de Rochechouart par Mme la comtesse Louise de Rochechouart.

Le Roi a nommé M. de Chaumont de La Galaisière conseiller d'État, ancien chancelier [p. 325] de Lorraine, à la place de conseiller au Conseil royal des finances, vacante par la mort de M. d'Ormesson. Sa Majesté lui a accordé en même temps les entrées de sa Chambre.

Le 21. Présentation de Mme la maréchale de Nicolaÿ et de Mme la marquise de La Vaupalière ; la première par Mme la comtesse Le Venair et la seconde par Mme la marquise de Rochechouart.

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Balincourt, capitaine au régiment de Condé cavalerie, avec Mlle de Polignac, et celui de M. Berthelot de La Villeurnoy, maître des requêtes, avec Mlle de Vaudeuil.

Le 30. Monsieur le bailli de Saint-Simon, ambassadeur de Malte, a eu l'honneur de présenter au Roi les faucons que le grand maître de la religion est dans l'usage d'envoyer tous les ans à Sa Majesté, et que le chevalier de Ternay, colonel d'infanterie, avait été chargé d'offrir. Ce présent a été reçu par M. le marquis d'Entragues, grand fauconnier de France, en survivance de M. le duc de La Vrillière.

Le même jour. Le nonce du Pape a eu une audience particulière du Roi, à laquelle il a été conduit par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Février

Le 1^{er}. L'université, ayant à sa tête le sieur Guérin, recteur, a eu l'honneur de présenter, suivant l'usage, un cierge à Leurs Majestés.

Le 2. Fête de la purification de la Vierge. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les 11 heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre et nomma chevaliers de cet ordre M. le duc d'Uzès, M. le duc de Cossé, M. le comte de Tessé, M. le [p. 326] marquis de Mailly d'Haucourt, M. le comte de Montboissier, M. le marquis de Lévis, M. le marquis de Beuvron, M. le baron de Breteuil et M. le duc de Civrac. Après le chapitre, le Roi se rendit à la Chapelle, précédé de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de Mgr le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le comte de La Marche, de M. le duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. Après la messe, Sa Majesté fut reconduite à son Appartement en observant le même ordre dans lequel elle en était partie.

Le 4. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Bartillat, colonel d'infanterie, avec Mlle de Maistre ; celui de M. le marquis de La Pallu, capitaine de dragons au régiment de la Reine, avec Mlle de Ville-Savin et celui de M. le comte de Tesson avec Mlle Dufour, petite fille de la nourrice de feu M. le Dauphin.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Briqueville.

Le Roi ayant permis aux gens du Roi du Grand Conseil qu'on lui apporta les représentations arrêtées par cette Cour, le 11 de ce mois, le premier président, accompagné de deux autres présidents, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le garde des Sceaux.

Le même jour. Monsieur de Barentin, premier président de la Cour des aides de Paris, a eu l'honneur de remettre au Roi les procès-verbaux de la perte que cause à cette Cour l'incendie du Palais.

Le duc souverain régnant de Wurtemberg, qui voyage en France sous le nom de comte de Dourac, a été présenté le 15 de ce mois à Leurs Majestés et à la famille royale. [p. 327]

Le 17. Monsieur le vicomte de Noailles, second fils de M. le maréchal de Mouchy, a prêté serment entre les mains du Roi pour la survivance de la lieutenance générale de la basse Guyenne, que le feu Roi avait bien voulu lui accorder en 1773.

Le même jour. Les maire et échevins, députés par la ville de Troyes, ayant à leur tête M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la Champagne, ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par M. Bertin, ministre et secrétaire d'État ayant le département de cette province, et de remettre à Sa Majesté une médaille en or frappée à l'occasion du titre de capitale de la province de Champagne, dans lequel cette ville a été confirmée par une décision de Sa Majesté. La médaille porte l'empreinte du Roi et au revers l'inscription suivante : *Urbis primarix decus firmatum Trevis a Ludovico XVI ; Signante Deo Christum Suum, ovante Gallia. M DCC LXXV.*

Le Roi ayant mandé sa Cour du Grand Conseil pour lui faire savoir ses intentions sur les représentations qu'elle était venue apporter à Sa Majesté, le 11 de ce mois, le premier président, accompagné de deux autres, s'est rendu à Versailles le 22 pour recevoir les ordres de Sa Majesté.

Le 25. Monsieur le prince de Montbarrey, capitaine colonel des Suisses de Monsieur, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi pour la place de directeur de la Guerre à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le même jour. Monsieur le marquis de Clermont d'Amboise, ci-devant ambassadeur à Lisbonne, et que le Roi a nommé son ambassadeur extraordinaire à Naples, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, et de prendre congé pour se rendre à sa destination. [p. 328]

Mars

Le 3. La Cour a pris le deuil pour quatre jours à l'occasion de la mort de la princesse Frédérique Louise de Saxe-Gotha, sœur du prince de ce nom.

Le même jour. Monsieur le comte de Guignes, ambassadeur du Roi en Angleterre, de retour de son ambassade, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, et de faire ses révérences à la Reine et à la famille royale.

Le même jour. Monsieur le margrave d'Anspach-Bareith [Ansbach-Bayreuth], de la Maison de Brandebourg, qui voyage en France sous le nom de comte de Sayn, a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale, étant conduit par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Le 4. Le Parlement, en conséquence des ordres que lui avaient porté la veille les gens du Roi de la part de Sa Majesté, se rendit à Versailles en grande députation. Il fut introduit à l'audience du Roi par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, par M. de Watrouville, aide des cérémonies, et présenté par M. de Lamoignon de Malesherbes, ministre et secrétaire d'État ayant le département de Paris, à Sa Majesté, à laquelle M. le premier président remit les remontrances qu'elle avait permis qu'on lui apportât.

Le 6. Monsieur le premier président chargé par sa compagnie de se retirer par devers le Roi, se rendit à Versailles et eut de Sa Majesté une audience.

Le 7. La grande députation du Parlement se rendit ici, en conformité des ordres du Roi, pour savoir les intentions de Sa Majesté sur les remontrances qui lui avaient été apportées. La députation fut conduite et présentée de la même manière qu'elle l'avait été le 4 de ce mois.

Le 10. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte d'Hiunisdal, capitaine de cavalerie au régiment de La Marche, ci-devant conseiller d'ambassade à la Cour de Portugal, avec Mlle de Soyecourt. [p. 329]

Le 17. Madame la vicomtesse d'Houdetot a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Saint-Séverin.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le comte de Brancas, premier écuyer en survivance de Mme Victoire.

Le 24. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Rully avec Mlle de Chauvigny ; et celui de M. le marquis de Champigny, officier aux gardes françaises, avec Mlle de Fénélon.

Le 31. Présentation de Mme la comtesse de Reuilly par Mme la marquise de Reuilly.

Avril

Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte d'Estourmel, colonel d'infanterie, avec Mlle de Galard ; celui de M. le comte de Balbi, colonel d'infanterie, avec Mlle de Caumont ; celui de M. le comte de Lamerville avec Mlle de Vandègre et celui de M. le président de La Briffe avec Mlle de Bernage, fille de M. de Bernage de Vaux, conseiller d'État ordinaire.

Le 28. Présentation de Mme la marquise de Ducret par Mme la comtesse de Rochechouart.

Mai

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Fumel-Montségur, gentilhomme d'honneur de Monsieur et mestre de camp de cavalerie, avec Mlle Du Tillet ; et celui de M. le marquis de Nadaillac, capitaine au régiment Royal Champagne cavalerie, avec Mlle de Bragelogne.

Le même jour. Madame la marquise d'Estournil, Mme la comtesse Agathe d'Hautefort, chanoinesse du chapitre de Nivel en Franche- [p. 330] Comté, et Mme la comtesse de Balbi, ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés et à la famille royale ; les deux premières par Mme la comtesse d'Hautefort, dame pour accompagner Madame, et la troisième par Mme la princesse de Monaco.

Le 16. Monsieur le comte de Maurepas a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de chef du Conseil royal de finance, dont Sa Majesté l'a pourvu.

Le même jour. Le Roi a accordé les honneurs du Louvre et le titre de duc à M. le comte de Guignes, ci-devant son ambassadeur en Angleterre. Sa Majesté a eu la bonté de lui annoncer cette faveur par une lettre de sa main.

Le Roi a nommé ministre M. le comte de Saint-Germain, secrétaire d'État au département de la Guerre, qui, dans cette qualité, a assisté le 19 au conseil d'État.

Le 20. Monsieur de Clugny, ci-devant maître des requêtes et intendant en Guyenne, a eu l'honneur d'être présenté au Roi et de faire ses remerciements à Sa Majesté pour la place de contrôleur général des finances à laquelle Sa Majesté l'a nommé sur la démission de M. Turgot.

Monsieur Sénac de Meilhan, maître des requêtes, intendant de Hainaut et Cambrésis, a eu aussi l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Saint-Germain, et de faire ses remerciements à Sa Majesté en qualité d'intendant de l'armée.

Le 26. Fête de la Pentecôte. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les 11 heures du matin, Sa Majesté tint chapitre, dans lequel elle nomma chevaliers de ses ordres M. le [p. 331] prince de Lambesc, grand écuyer de France et M. le duc de Coigny, son premier écuyer. Sa Majesté reçut ensuite M. le duc d'Uzès, M. le duc de Cossé, M. le comte de Tessé, M. le comte de Mailly d'Harcourt, M. le comte de Montboissier, M. le marquis de Lévis, M. le marquis de Beuvron et M. le duc de Civrac, chevaliers de Saint-Michel.

Le Roi sortit ensuite de son Appartement pour aller à la Chapelle. Après la messe, Sa Majesté monta sur son Trône et reçut chevalier de l'ordre du Saint-Esprit M. le duc d'Uzès,

M. le duc de Cossé, M. le comte de Tessé, M. le comte de Mailly d'Harcourt, M. le comte de Montboissier, M. le marquis de Lévis, M. le marquis de Beuvron et M. le duc de Civrac. Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur à Vienne ne pouvant être reçu ce jour chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, attendu sa résidence à la Cour de Vienne, Sa Majesté lui a permis de se décorer des marques de cet ordre. Le Roi fut ensuite reconduit à son Appartement en la manière accoutumée.

Le 26. Madame la marquise de Fumel a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Melet.

Le 27. Madame la duchesse de Fronsac a eu aussi l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la princesse de Poix, et de prendre le tabouret le lendemain en qualité d'épouse de M. le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre du roi. Elle eut les grandes entrées.

Juin

Le 2. Signature du contrat de mariage de M. le comte Du Chileau, colonel en second au régiment de Lorraine, avec Mlle de Merle ; et celui de M. le marquis Du Beroy, capitaine au régiment Royal cravates, avec Mlle de Simiane.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Ganges par Mme la marquise de Gontaut. [p. 332]

Le 2. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la grande duchesse de Russie.

Le 14. Présentation de Mme la marquise de Matignon, Mme la marquise d'Arbouville, Mme Amelot et de Mme de Clugny ; la première par Mme la marquise de La Vaupallière, la seconde par Mme la comtesse de Montmorin, la troisième par Mme la marquise de La Force et la quatrième par Mme la marquise de Senevoy.

Le 16. La Cour a pris de deuil pour douze jours à l'occasion de la mort de la margrave de Baden-Baden, sœur de l'électrice de Bavière.

Juillet

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Léon, capitaine de dragons au régiment de la Reine, avec Mlle de La Morlière.

Le même jour. Madame la marquise de Doria a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la vicomtesse de Damas.

Août

Le 4. Signature du contrat de mariage de M. le vicomte de Sesmaisons, sous lieutenant des Gardes du corps du roi, avec Mlle de Laverdy.

Le 5. À une heure du matin, Mme la comtesse d'Artois est heureusement accouchée d'une princesse que le Roi a nommé Mademoiselle. Elle a été ondoyée par M. l'évêque de Cahors, premier aumônier de Mme la comtesse d'Artois, assisté du sieur Brocqueville [Brocquevielle], curé de la paroisse.

Nota. Le sieur Bideault, gentilhomme ordinaire de Mgr le comte d'Artois a été envoyé à Turin par ce prince pour notifier cette naissance au Roi de Sardaigne.

Le 6. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de Louis François [p. 333] de Bourbon, prince de Conti, grand prieur de France et généralissime des troupes du roi.

Le Roi vient d'accorder à M. le duc de Chartres le gouvernement de Poitou, vacant par la mort de M. le prince de Conti.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Vassan, mestre de camp de cavalerie, capitaine des levrettes de la Chambre du roi, avec Mlle Le Gendre d'Ons-en-Brie.

Le 11. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Beausset, capitaine au régiment du commissaire général cavalerie, avec Mlle de Bombelles.

Le même jour. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Serrant.

Le 23. Monsieur le comte Jules de Polignac, mestre de camp, lieutenant du régiment du Roi cavalerie, a eu l'honneur de prêter serment entre les mains de la Reine pour la place de premier écuyer de Sa Majesté, en survivance de M. le comte de Tessé.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Abos, chambellan de Monsieur, avec Mlle de Chavagnac.

Le 28. Monsieur le duc de Chartres a prêté serment entre les mains du Roi en qualité de gouverneur et lieutenant général du Poitou.

Septembre

Le 1^{er}. Madame la marquise de Bausset a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Créqui. [p. 334]

Le 24. Madame la vicomtesse de Stormont, épouse de l'ambassadeur d'Angleterre, conduite par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs et M. de Séqueville, secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambassadeurs qui précédait, fut présentée à Leurs Majestés et à la famille royale. Cette ambassadrice dîna le même jour à la table tenue par M. le vicomte de Talaru, premier maître d'hôtel de la Reine, et Mme la princesse de Chimay, dame d'honneur de Sa Majesté, fit les honneurs de la table.

Le 29. Madame la comtesse de La Rod de Saint-Haon et Mme la marquise de Châtillon ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse de l'Esparre, dame d'atours de Madame, et la seconde par Mme la baronne de Makau, sous-gouvernante des enfants de France.

Octobre

Le 9. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale se rendirent de Choisy à Fontainebleau.

Le Roi vient d'accorder les entrées de sa Chambre à M. le vicomte de Mailly, premier écuyer de Madame en survivance, et colonel du régiment d'Anjou infanterie, et à M. le comte Jules de Polignac, premier écuyer de la Reine en survivance.

Le [blanc]. Sa Majesté a nommé pour remplir la charge de contrôleur général des finances M. Taboureau de[s] Reaux, conseiller d'État, ancien intendant de Valenciennes, qui lui a été présenté par M. le comte de Maurepas et qui lui a fait ses remerciements. Sa Majesté s'est en même temps réservé la direction du Trésor royal, et a nommé pour l'exercer sous ses ordres, M. Necker, avec le titre de conseiller des finances et de directeur général du Trésor royal. [p. 335]

Novembre

Le 3. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Crèvecœur, fils de M. le prince de Maceran, ambassadeur du Roi d'Espagne près du Roi d'Angleterre, avec Mlle de Béthune de Poligne.

Le 5. Monsieur le prince de Montbarrey a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de secrétaire d'État au département de la Guerre, en survivance.

Le 7. Madame la comtesse de Coigny ayant obtenu sa retraite de la place de dame de compagnie de Mme Victoire, Mme la vicomtesse de Bernis a eu l'honneur d'être présentée au Roi par cette princesse en qualité de dame pour l'accompagner.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Sainte-Hermine, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois, premier écuyer de ce prince et colonel en second du régiment d'Artois dragons.

Le 18. Leurs Majestés, à leur retour de Fontainebleau, après avoir passé deux jours à Choisy, se sont rendues à Versailles sur les 6 heures du soir.

Le 24. Présentation de Mme la marquise de Chilleau par Mme la duchesse d'Ayen.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Pizay, mestre de camp de dragons, aide maréchal des logis de l'armée, avec Mlle de

Murat ; et celui de M. le comte O'Kelly avec Mme de Galard de Béarn, comtesse et chanoinesse du chapitre royal et régulier de Saint-Louis de Metz.

Le 28. Présentation de Mme la comtesse de Rastignac par Madame, en qualité de dame pour accompagner cette princesse. [p. 336]

Décembre

Le 1^{er}. Madame la comtesse O'Kelly a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Dillon.

Le même jour. Monsieur le duc de La Vauguyon, l'un des anciens menins du Roi, que Sa Majesté avait précédemment nommé son ambassadeur auprès des États généraux des Provinces Unies, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères et de prendre congé pour se rendre à sa destination.

Le 3. Monsieur le chevalier Moncenigo, ambassadeur de la république de Venise, eut son audience de congé du Roi, et Sa Majesté l'arma chevalier, avec les cérémonies accoutumées, immédiatement après l'audience.

Le 8. Monsieur le chevalier de La Luzerne, ci-devant nommé par le Roi son envoyé extraordinaire près l'Électeur de Bavière, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes et de prendre congé du Roi pour se rendre à sa destination.

Le 11. Présentation de Mme la comtesse d'Hinnisdal par Mme la princesse de Bergues.

Le 22. Présentation de Mme la vicomtesse de Maillé par Mme la comtesse de Maillé.

Le 27. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Rougé, capitaine de cavalerie au régiment de Royal Normandie, avec Mlle de Mortemart.

Le 29. Présentation de Mme Taboureau de Reaux par Mme la marquise de Bréant.

ANNÉE 1777

Monseigneur le maréchal duc de Richelieu,
premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice
Monseigneur le duc de Fronsac en survivance
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
Monsieur Des Entelles, en survivance

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre dans lequel elle nomma chevaliers de ses ordres M. le duc de Villequier, premier gentilhomme de sa Chambre en survivance ; M. le marquis de Polignac, premier écuyer de Mgr le comte d'Artois et M. le marquis de Bérenger, chevalier d'honneur de Madame.

Le chapitre fini, le sieur de Verigny, héraut roi d'armes de l'ordre, vint annoncer la nomination à la porte de la Chambre de Sa Majesté, qui sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, de M. le [p. 338] duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. Entre les chevaliers et officiers marchaient M. le prince de Lambesc, grand écuyer de France, M. le duc de Coigny, premier écuyer du Roi, M. le baron de Breteuil, ambassadeur à Vienne, en habits de novices. La messe finie, le Roi monta sur son trône et reçut chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit ces trois seigneurs. Sa Majesté fut ensuite reconduite à son Appartement dans le même ordre qu'elle en était sortie.

Le 2. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre assistèrent au service anniversaire qui se célèbre dans la Chapelle du château pour les chevaliers défunts.

Le 12. Madame la marquise de Vogüé et Mme la vicomtesse de Sesmaisons ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Vogüé, et la seconde par Mme la duchesse de Laval.

Le même jour. Monsieur le marquis de Serrant, de retour des États de Bretagne où il a présidé la noblesse, a eu pareillement à son arrivée l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre en survivance. Le Roi lui a accordé en même temps les entrées de sa Chambre.

Sa Majesté vient d'accorder à Mlle de Clermont-Tonnerre, petite-fille de M. le maréchal de Clermont-Tonnerre, la permission de se qualifier du titre de dame.

Le 19. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Montmort, comte de Dognon, sous lieutenant des Gardes du corps du roi, avec Mlle de Guitaut ; et celui de M. de La Meth, capitaine à la suite du régiment de Berri cavalerie, avec Mlle de La Tour du Pin. [p. 339]

Le 19. Monsieur Hocquart, président du Parlement de Paris, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le garde des Sceaux, et de faire ses remerciements à Sa Majesté pour la place de conseiller d'honneur du même Parlement, vacante par la mort de M. de Thuissy, et à laquelle Sa Majesté l'a nommé.

Le 22. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le prince de Saint-Maurice, capitaine colonel des Suisses de la garde de Monsieur.

Le 24. Monsieur le prince duc de Deux-Ponts a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale sous le nom de comte de Sponheim, étant conduit par Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, M. de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi pour la conduite des ambassadeurs, précédait.

L'après-midi, Mme la princesse de Deux-Ponts fut aussi présentée à Leurs Majestés et à la famille royale.

Le même jour. Monsieur le comte de Saint-Priest, ambassadeur du Roi à la Porte, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes.

Février

Le 1^{er}. L'Université de Paris, ayant à sa tête le sieur Duval, recteur, a eu l'honneur de présenter, suivant l'usage, un cierge à Leurs Majestés.

Le 2. Fête de la purification de la Vierge. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre dans lequel elle nomma chevalier de ses ordres M. Le comte d'Aranda, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Sa Majesté catholique près le Roi. Sa Majesté reçut dans ce même chapitre chevaliers de l'ordre de Saint-Michel M. le duc de Villequier, premier gentilhomme [p. 340] de sa Chambre en survivance ; M. le marquis de Polignac, premier écuyer de la Reine en survivance ; M. le marquis de Bérenger, chevalier d'honneur de Madame. Le chapitre fini, le sieur Chendret de Vérigny, héraut roi d'armes de l'ordre, vint annoncer à la porte de la Chambre du roi la promotion que venait de faire Sa Majesté, qui sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle. Après la messe, le Roi monta sur son trône et reçut chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit M. le duc de Villequier, M. le marquis de Polignac et M. le marquis de Bérenger.

Les députés des États de Cambrai, du pays et comté de Cambrésis, ayant obtenu du Roi la permission de lui être présentés, furent admis, le même jour, à l'audience de Sa Majesté, à laquelle ils furent présentés par M. le maréchal prince de Soubise, gouverneur de la Flandre, Hainaut et Cambrésis, et par M. le prince de Montbarrey, secrétaire d'État au département de la Guerre ayant celui de la Flandre.

Le 2. Le Roi a accordé à M. le marquis de Mailly d'Haucourt, mestre de camp du régiment de Royal Pologne, le brevet de duc et les honneurs du Louvre.

Le même jour. Le Roi a accordé à M. le comte du Châtelet d'Haraucourt, chevaliers de ses ordres, le titre de duc héréditaire.

Le 9. Madame la marquise de Mailly, dame d'atours de la Reine, a pris le tabouret, conformément au brevet de duc accordé par le Roi à M. le marquis de Mailly.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage [p. 341] de M. le comte de Podenas, colonel au régiment de Brie, avec Mlle Godin ; et celui de M. le comte de Bruet, l'un des gentilshommes de la Chambre de Monsieur, avec Mlle de Jardin.

Monsieur le comte de Montmorin, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur de Trèves, de retour ici par congé, a eu, le même jour, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le Roi, en apprenant la mort de M. le maréchal de Conflans, l'un des deux vice-amiraux de France, a créé une troisième place de vice-amiral et a élevé à ce grade M. le comte d'Estaing et M. le prince de Beauffremont-Listenois, lieutenants généraux.

Sa Majesté a, en même temps, accordé le grade de lieutenant général des armées navales à M. le bailli de Raymond d'Eaux, à M. le comte d'Orvilliers, commandant la marine à Brest, et à M. le comte Duchaffaut [Du Chaffault de Besné], commandant l'escadre du roi en rade à Brest, tous les trois chefs d'escadre des armées navales.

Le 19. Le Roi ayant jugé à propos de fixer par le sort le rang des trois vieux régiments et des trois dénommés petits vieux qui roulaient ensemble, Sa Majesté a fait tirer elle-même dans son chapeau les colonels, chacun suivant l'ancienneté de son rang de colonel, à commencer par les trois premiers régiments. Par le sort, le régiment de Piémont, dont M. le comte de Peyre est colonel, s'est trouvé le premier ; celui de Navarre, dont M. le comte de Rochechouart est colonel, le second ; et celui de Champagne, dont M. le marquis de Seignelay est colonel, le troisième.

Des trois autres régiments, celui de Bourbonnais, dont M. le marquis de Laval est [p. 342] colonel, s'est trouvé le premier ; celui de Béarn, dont M. le marquis de Crénolle est colonel, le second ; et le régiment d'Auvergne, dont M. le vicomte de Laval est colonel, le troisième.

Le 19. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Prosper de Rastel, vicomte de Rocheblave, major d'infanterie, avec Mme l'Allemand, veuve de M. Delaye, conseiller du Roi en son Conseil souverain du Cap français, île de Saint-Domingue.

Monsieur Radix de Sainte-Foix, ministre plénipotentiaire du Roi près le duc de Deux-Ponts, s'étant démis de cette place, Sa Majesté y a nommé M. le comte O'Kelly qui, le 9 de ce mois, a eu l'honneur d'être présenté en cette qualité au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères et de faire ses remerciements à Sa Majesté.

Monsieur le comte de Roquefeuille, lieutenant général des armées navales, et M. le baron de Tott, brigadier des armées du roi, ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Majesté, le 16 de ce mois par M. de Sartine, ministre de la Marine, et de faire leurs remerciements à Sa Majesté, le premier de la place d'inspecteur des troupes du corps Royal infanterie et de l'artillerie de la marine ; le second de celle d'inspecteur général des établissements français situés dans les pays de la domination du Grand Seigneur et des princes de Barbarie. Monsieur le baron de Tott a pris en même temps congé de Sa Majesté.

Le 23. Monsieur l'archevêque de Rouen, auquel le Roi a accordé sa nomination pour un chapeau de cardinal, a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté. [p. 343]

Le 23. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Boula de Nanteuil, maître des requêtes, avec Mlle Le Noir, fille de M. Le Noir, conseiller d'État, lieutenant général de police.

Le même jour. Madame la marquise de La Guiche a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la duchesse de Bourbon.

Le Roi vient d'accorder au sieur Moreau, de l'Académie royale de chirurgie, et premier chirurgien de l'Hôtel Dieu de Paris, des lettres de noblesse, en récompense de ses services.

OBSERVATIONS sur les entrées au débotté du Roi, et décision de Sa Majesté à ce sujet

De tous temps, les entrées du débotté ont été fort différentes de celles du lever et du coucher. Autrefois, c'était une distinction particulière que d'y entrer, et aujourd'hui même, on se fait annoncer au premier gentilhomme de la Chambre par l'huissier du Cabinet et il ne doit annoncer que ceux qui ont eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi, ou de manger avec Sa Majesté. On a cependant excepté de cette règle les officiers promus au grade de lieutenant général ou de maréchal de camp et ceux décorés du cordon rouge.

Aujourd'hui, tout le monde prétend aux annonces des entrées du débotté, et nommément, les colonels à brevet qui sont en grand nombre, les maîtres des requêtes, les intendants de province, &^a, sous prétexte qu'ils ont été véritablement présentés à Sa Majesté. Enfin, on s'annonce sous le titre de marquis, comte, [p. 344] baron, vicomte, sans aucune preuve et l'ont prétend jouir des entrées qui n'ont jamais été faites que pour les gens véritablement de la Cour ou les officiers généraux, ce qui met les huissiers dans un embarras continuel, et les expose même quelquefois à s'entendre dire des choses désagréables.

C'est pourquoi, Sa Majesté est suppliée de vouloir bien décider qu'il n'y aura que ceux qui ont eu l'honneur de manger avec elle où les officiers généraux qui puissent jouir de la distinction des annonces pour le débotté.

[dans la marge :] Le Roi l'a décidé comme ci-dessus et a mis son bon au bas de l'original qui est resté au bureau du secrétariat de la Chambre.

Mars

Le 10. Suliman Aga, envoyé du Bey de Tunis, a eu une audience du Roi. Cet envoyé après avoir remis sa lettre de créance, a prononcé devant Sa Majesté le discours suivant :

« SIRE,

Le Bey de Tunis, mon maître, m'a commandé de me rendre auprès de Votre Majesté impériale pour la féliciter de son avènement au trône de ses ancêtres. Jaloux de remplir tous les devoirs que lui prescrit son attachement inviolable pour l'auguste Maison de France, ce prince aurait depuis longtemps fait passer un envoyé dans votre Cour impériale pour lui présenter l'hommage de ses sentiments, ses regrets sur la mort de son illustre et grand allié et ami l'empereur de France Louis XV, de glorieuse mémoire, et son compliment sur le bonheur que la providence a préparée aux Français en appelant à leur tête un jeune monarque qui réunit au plus haut degré les vertus et les qualités les plus éminentes, si les circonstances où mon maître s'est trouvé depuis cette époque à jamais mémorable, lui avaient permis jusqu'ici de suivre ce que son cœur lui inspirait.

Chargé aujourd'hui de ses ordres suprêmes, j'apporte aux pieds de Votre Majesté impériale les vœux les plus ardents pour la prospérité de cotre empire, les marques les plus sincères de son respect et de son entier dévouement pour votre personne sacrée, et le tribut d'admiration qui est dû à la sagesse de Votre Majesté impériale et à sa fidélité aux traités.

Rien ne pourra jamais rompre les liens qui unissent sous de si heureux auspices les nations soumises à la Couronne de France et les sujets du royaume de Tunis. [p. 345]

Daignez, Sire, agréer comme une preuve du désir que mon maître aura toujours de mériter la haute bienveillance d'un aussi grand empereur, les esclaves et les autres présents que j'ai remis, en son nom, aux officiers de Votre Majesté impériale.

Le plus beau moment de ma vie est celui où j'envisage la gloire de votre trône impérial. Je serai heureux s'il en émane sur moi un regard favorable ».

SA MAJESTE lui a répondu en ces termes :

« Je reçois avec une égale satisfaction l'expression et l'hommage des sentiments du Bey de Tunis. Je vous charge de l'assurer de ma bienveillance et de ma sincère amitié. Je vous vois avec plaisir, Monsieur, sur les terres de ma domination ».

Après l'audience de Sa Majesté, cet envoyé s'est rendu dans la Galerie, où il a eu l'honneur de faire ses révérences à la Reine. Il a été conduit ensuite à l'audience de Monsieur.

Le 9. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Sourches, capitaine au régiment des cuirassiers, avec Mlle de Caraman.

Le 13. Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à son ambassade.

Le 16. Madame la marquise de Jaucourt a eu m'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse du Cailla.

Le 23. Monsieur le comte de Souza de Coutinho, ambassadeur de Portugal, eut, en long manteau de deuil, une audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté la mort du Roi de Portugal. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale, par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs. [p. 346] Monsieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi pour la conduite des ambassadeurs, précédait.

Le 26. La Cour a pris le deuil à cette occasion pour quatre semaines.

Le même jour. Madame la marquise de Roquefeuille et Mme la vicomtesse Descars [Des Cars] ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Chabanne et la seconde par Mme la marquise Descars [Des Cars].

Le 1^{er} de ce mois. Madame la duchesse du Châtelet, présentée par Mme la duchesse de Mortemart à Leurs Majestés et à la famille royale, prit le tabouret.

Le 27. Monsieur Mesnard de Chouzy, ministre du Roi auprès du cercle de Franconie, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le même jour. Monsieur O-Dune, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur palatin, qui était ici par congé, a eu aussi l'honneur d'être présenté et de prendre congé de Sa Majesté pour s'en retourner à sa destination.

Le 31. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le duc de Crussol avec Mlle de Châtillon.

Le même jour. Le Roi a revêtu de la grand-croix de l'ordre de Malte Mgr le duc d'Angoulême, grand prieur de France. Cette cérémonie s'est faite dans le Cabinet de Sa Majesté, où les grands-croix et commandeurs ont été admis.

Monsieur le bailli de La Tour Saint-Quentin, ci-devant capitaine général des escadres de la religion, que le chapitre de l'ordre avait nommé par intérim lieutenant du grand prieuré après la mort de M. le prince de Conti, a été confirmé par la nomination du Roi, lieutenant de S.A.R. Mgr le duc d'Angoulême, grand prieur de France. [p. 347]

Avril

Monsieur le comte de Montézan, que le Roi avait précédemment nommé son ministre plénipotentiaire près l'Électeur de Cologne, sur la démission de M. le comte de Monteynard, a eu, le 3 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 6. Leurs Majestés, ainsi que la famille royale, ont signé le contrat de mariage de M. le baron de Jumilhac avec Mlle de Launay ; et celui de M. de Mirepoix, capitaine de dragons au régiment de Jarnac, avec Mlle de Montboissier.

Le même jour. Monsieur le chevalier de Damas a eu l'honneur d'être présenté au Roi,

ainsi qu'à la famille royale, par M. le duc d'Orléans, en qualité d'un de ses chambellans.

L'après-midi de ce jour. Madame la vicomtesse de Sourches a eu aussi l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Tourzel.

Monsieur Boyer de Fons-Colombe ayant donné sa démission pour raison de santé de la place d'envoyé extraordinaire du Roi auprès de la république de Gènes, Sa Majesté a disposé de cette place en faveur de M. le marquis de Monteil, maréchal de ses camps et armées.

ARRIVEE DE L'EMPEREUR

L'Empereur, sous le nom de comte de Falckenstein, est arrivé à Paris le 18 avril sur les neuf heures du soir. Le samedi 19, il s'est rendu à Versailles sur les onze heures du matin et, après avoir vu Leurs Majestés, la Reine l'a conduit chez les princes et princesses de la famille royale. Dans la matinée, il a été voir M. de Maurepas et tous les ministres. Il a dîné chez la Reine avec le Roi. Le public n'y est pas entré, mais de la pièce qui précédait, il a joui du coup d'œil pendant le dîner à la faveur des deux battants qui sont restés ouverts. [p. 348]

L'après-midi, il a été à l'hôtel de la Guerre et a vu les différents bureaux, tant de la Guerre que de la Marine. De là, il a été à pied chez M. le garde des Sceaux, et sur les six heures et demie, il est parti en poste pour Paris, sans aucune suite.

Le 21. Il est revenu dîner avec la Reine et le soir il a assisté au concert de Sa Majesté, après lequel il a été souper chez Madame. N'ayant pas voulu loger au château, il a couché chez le sieur Touchet, baigneur, rue du Vieux Versailles.

Le 22. Sa Majesté impériale a été le matin à la Ménagerie, et ensuite dîner à Trianon avec la Reine. Le soir, elle a assisté au souper des Petits Appartements, sans se mettre à table, et le 23 elle est partie pour Paris à 9 heures du matin.

Le 25. L'Empereur est venu voir Leurs Majestés le matin et s'en est retourné dîner à Paris.

Le 27. Il est revenu au lever du Roi et a entendu la messe de Sa Majesté dans une des travées de la Chapelle, ainsi que les vêpres. Il a assisté le même jour, comme courtisan, au dîner de la Reine, de Madame et de Mesdames, ainsi que le soir au grand couvert, et a mangé et couché chez Touchet. Le lendemain 28, il est reparti pour Paris.

Le 3 mai. Il est revenu à Versailles et le soir, il a accompagné la Reine à la grande salle de spectacle, où se faisait la répétition de *Castor et Pollux*, mais il n'y est pas resté. Il a été passer la soirée chez Mesdames. Le 5. Il a assisté à la représentation dudit opéra dans la loge du Roi avec Leurs Majestés, et a paru très satisfait de ce spectacle, qui a été donné pour lui.

Le 6. Il a été à la revue des Gardes françaises et suisses avec la Reine. Il était sur le devant du carrosse, tant en allant qu'en revenant. Sa Majesté impériale, ainsi que les seigneurs de sa suite, ont dîné à La Muette avec le Roi et la Reine.

Le 9. Sa Majesté impériale a chassé avec le Roi à Saint-Hubert. Le 13, il y a eu spectacle à Trianon et le 15 à Choisy, où il a été. [p. 349]

Depuis le 16 jusqu'au 30 mai, l'Empereur a passé quelques jours de suite, tantôt à Paris, tantôt à Versailles, et après avoir satisfait sa curiosité sur les objets intéressants que réunit Paris, il est parti la nuit du 30 au 31 pour continuer ses voyages dans l'intérieur du royaume.

Avril

Monsieur le baron de Gallatin, capitaine au régiment suisse d'Aulbonne, qui a eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale au dernier voyage de Fontainebleau, a eu celui de monter dans ses carrosses et de chasser avec Sa Majesté le 14 de ce mois.

Le 20. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Ségur, mestre de camp, lieutenant en second du régiment d'Orléans dragons, avec Mlle d'Aguesseau ; et celui de M. le comte de Moustier, capitaine au régiment Dauphin dragons, avec Mme Millet.

Le 27. Signature du contrat de mariage de M. le baron de Graintheville, officier des Gardes du corps de Monsieur, avec Mlle de Villemort.

Mai

Le 1^{er}. Les députés des États d'Artois furent admis à l'audience du Roi, à qui ils furent présentés par M. le marquis de Lévis, gouverneur général de la province, et par M. le comte de Saint-Germain, ministre et secrétaire d'État ayant le département de l'Artois.

Le 4. Madame la duchesse de Crussol a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Duras.

Le 6. Le Roi, accompagné de Monsieur, s'est rendu à la plaine des Sablons et y a passé en revue les deux régiments des Gardes françaises et suisses ; Mgr le comte d'Artois, colonel de ce corps, était à sa tête. [p. 350]

Le 7. Monseigneur le comte d'Artois est parti de Versailles pour aller visiter le port de Brest, et se rendre de là à Bordeaux. Ce prince est accompagné de M. le prince d'Hénin, son capitaine des Gardes, de M. le comte de Bourbon-Busset, son premier gentilhomme de la Chambre, de M. le chevalier de Crussol, aussi l'un des capitaines de ses Gardes, de M. le marquis de Sainte-Hermine, son premier écuyer en survivance et de M. le chevalier Descars [Des Cars], l'un de ses gentilshommes d'honneur. Monsieur le prince de Nassau, M. le chevalier de Coigny, M. le baron de Besenval et M. le comte d'Esterhazy accompagnent aussi ce prince, dont le voyage doit durer un mois.

Le 8. Madame la comtesse de Ségur et Mme la marquise de Veynes ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Talleyrand et la seconde par Mme la marquise de Talaru.

Le 10. Leurs Majestés, Madame, Mme la comtesse d'Artois, Mme Élisabeth, Mme Victoire et Mme Sophie, ont assisté au service solennel que les curé et marguilliers de la paroisse Notre-Dame de Versailles ont fait célébrer pour l'anniversaire de la mort de Louis XV.

Le même jour. Monsieur, accompagné de ses principaux officiers, se rendit à l'abbaye de Saint-Denis, où il a assisté au service solennel qu'on y célébra pour le même anniversaire et auquel assistèrent aussi les principaux officiers de la Couronne.

Le 11. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Arvernes, capitaine des gendarmes d'Artois, avec Mlle de Rallemont ; et celui de M. le marquis de Montaigu, premier lieutenant de la même compagnie, avec Mlle de Sailly. [p. 351]

Le 18. Jour de la Pentecôte. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du Roi vers les onze heures du matin, Sa Majesté tint un chapitre dans lequel elle nomma commandeur de ses ordres M. l'évêque de Chartres, grand aumônier de la Reine.

Le même jour. Monsieur le comte de Grais, ministre plénipotentiaire du Roi près le landgrave de Hesse-Cassel, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination.

Le Roi vient d'admettre aux honneurs du Louvre M. le comte de Gand, marquis de Hem, qui, par la mort de M. le maréchal d'Isanghien, est devenu l'aîné de sa Maison, l'une des plus anciennes et des plus illustres des Pays-Bas, à laquelle le roi Louis XIV avait accordé ces mêmes honneurs pour les aînés, par brevet du 3 avril 1696.

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le baron de Schawenbourg, lieutenant colonel du régiment de Lyonnais, avec Mlle de Scels.

Le même jour. Présentation de Mme la vicomtesse Dulau d'Allemant par Mme la comtesse de Rastignac.

Présentation de M. le chevalier de Cernay, chef d'escadre des armées navales du Roi, et gouverneur général des Îles de France et de Bourbon, par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Monsieur Sabatier de Cabre, ministre plénipotentiaire du Roi près le prince évêque de Liège, a eu aussi l'honneur d'être présenté par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination. [p. 352]

Juin

Le 8. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Saint-Cyr, officier au régiment du roi, avec Mlle de Mirat.

Le 10. Monsieur est parti de Versailles pour aller à Bordeaux, à Toulouse, à Marseille, à Aix et à Toulon. Ce prince, dont le retour est fixé au 17 du mois prochain, est accompagné dans son voyage de M. le duc de Laval, son premier gentilhomme de la Chambre, de M. le marquis d'Avaray et de M. le marquis de Crenay [des Crenays], maîtres de sa Garde-robe ; de M. le marquis de Lévis et de M. le comte de Chabillant [Chabrilan], capitaines de ses gardes ; de M. le marquis de Montesquiou, son premier écuyer ; de M. le comte de Modène et de M. le marquis de La Châtre, ses gentilshommes d'honneur, et de M. le comte de Mesnard, l'un de ses gentilshommes de la Chambre.

Le même jour. Monsieur le comte de Souza de Coutinho, ambassadeur de Portugal, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il a remis à Sa Majesté une lettre du Roi don Pierre de Portugal ayant reçu l'acclamation et le serment de fidélité de ses sujets. Il a pris le titre de Roi, en vertu de la loi fondamentale des États de Lamego, ville de la province de Beira.

Le 15. Monsieur le baron de Benyowzki, colonel des volontaires de son nom et commandant pour le Roi à l'île de Madagascar, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et à la famille royale par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Le même jour. Madame la marquise de Chauveron a eu aussi l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Talleyrand.

Le 22. Présentation de Mme la marquise de Montaigu par Mme la duchesse de Béthune. [p. 353]

Juillet

Monsieur Taboureau ayant remis au Roi la démission de la place de contrôleur général des finances, Sa Majesté lui a conservé l'entrée dans son Conseil des finances et dépêches.

Le Roi a nommé M. Necker directeur général des finances, et Sa Majesté a choisi pour remplir les trois places du comité contentieux de ce département, M. de Beaumont, conseiller d'État ordinaire et conseiller au Conseil royal des finances, et MM. de Fourqueux et de Villeneuve, conseillers d'État.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Simiane, lieutenant du Roi de la province de Saintonge, avec Mlle la comtesse de Damas, dame de Remiremont.

Le même jour. Monsieur le duc d'Aubigny, pair de France, duc de Richmond et de Lenox [Lennox], pair d'Angleterre, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi au sujet de sa duché pairie, enregistrée au Parlement, le 1^{er} de ce mois, sur lettres d'érection de janvier 1684.

Le 13. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Choiseul-d'Aillecourt, capitaine au régiment des cuirassiers, avec Mlle Ducray [du Coudray] ; celui de M. le comte d'Avaux, colonel en second du régiment de Berry et gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle de Bourbonne.

Les symptômes de fièvre qu'avait eu la Reine ayant reparus, le Roi a décidé qu'il n'y aurait pas de voyage de Compiègne.

Le même jour. Monsieur le chevalier de Monteil, capitaine des vaisseaux du roi et brigadier des armées navales, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et de faire ses remerciements de la place de commandant des gardes marines à Brest qu'elle a bien voulu lui confier. [p. 354]

Le 20. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le baron de Pont-l'Abbé, officier major au régiment des Gardes françaises et premier maréchal des logis de la

Maison de Monsieur, avec Mlle Thierry.

Le même jour. Présentation de Mme la comtesse de Moustier et de Mme la comtesse d'Albert, chanoinesse de Remiremont ; la première par Mme la duchesse de Brancas, et la seconde par Mme la duchesse de Luynes.

Le 25. Présentation de Mme la comtesse Édouard Dillon par Mme la comtesse Dillon.

Le même jour. Monsieur le vicomte de Carbonnières a eu aussi l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine et à la famille royale et de donner à Sa Majesté un linx.

Cet animal rare, et dont on croyait l'espèce perdue en Europe, s'est trouvé dans les Pyrénées à la suite de sa mère, qui fut tirée d'un coup de fusil par un paysan, et lui échappa. Son petit, qui n'avait que huit à 10 jours, tomba entre les mains du chasseur, qui le vendit à M. le vicomte de Carbonnières, il y a environ huit mois.

Cet animal est parfaitement conforme à la description qu'en fait M. le comte de Buffon dans son *Histoire naturelle*.

Le Roi l'a fait mettre à la Ménagerie.

Le 27. La Cour s'est rendu à Choisy pour y rester jusqu'au trois du mois prochain.

Août

Le Roi a chargé de la feuille des bénéfiques M. de Marbœuf, évêque d'Autun, qui a eu l'honneur de faire, le 5 de ce mois, ses remerciements à Sa Majesté.

Le même jour. Monsieur le comte de Viri, ambassadeur de Sardaigne, qui vient d'être rappelé à sa Cour, a eu une audience particulière, dans laquelle, après avoir remis ses lettres de créance, il a pris congé de Sa Majesté. Il a été conduit à cette [p. 355] audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale, par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs.

Monsieur le vicomte de Vibraye, ministre plénipotentiaire du Roi auprès le duc de Wurtemberg et son ministre près le cercle de Souabe, qui était ici par congé, a eu, le 7 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le Roi a disposé de la place de conseiller d'État, vacante par la mort de M. Trudaine de Montigny, en faveur de M. Bignon, son bibliothécaire, qui a eu, le 10 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le garde des Sceaux, et de faire en cette qualité ses remerciements à Sa Majesté.

Le 10. Le Roi a accordé les entrées du Cabinet à M. l'évêque d'Autun.

Le même jour. Monsieur le prévôt des marchands de Paris, en l'absence de M. le vicomte d'Aubusson, héritier de M. le duc de La Feuillade, qui consacra en 1684 à la gloire de Louis XIV le monument de la place des Victoires, eut l'honneur de remettre au Roi la médaille d'or du poids d'un marc, dont M. le duc de La Feuillade a exigé qu'on fit l'hommage au Roi régnant tous les cinq ans. La visites et les réparations préalablement faites relativement à tout ce qui concerne ce monument.

Le 20. Madame la comtesse de Melfort a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme Élisabeth, en qualité de dame pour l'accompagner, à la place de Mme la comtesse de Bourdeilles. [p. 356]

Le 26. Les députés des États de Languedoc furent admis à l'audience du Roi. Ils y furent présentés par M. le maréchal de Biron, gouverneur de la province, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de cette province, et conduits par M. de Watronville, aide des Cérémonies.

Le 29. L'ambassadeur de Naples eut une audience particulière du Roi. Il remit à Sa Majesté une lettre de son maître par laquelle ce prince annonce au Roi que le 19 de ce mois, la Reine de Naples est accouchée heureusement d'un prince qui se porte bien.

Septembre

Monsieur le marquis de Bombelles, ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, de

retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, le 7 de ce mois, par M. le comte de Vergennes.

Le 19. L'ambassadeur d'Espagne a eu une audience du Roi, dans laquelle il a remis à Sa Majesté une lettre de Sa Majesté catholique, par laquelle elle lui annonce que le 11 de ce mois, la princesse des Asturies est accouchée très heureusement d'une princesse.

Le 27. Monsieur le comte de Saint-Germain, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre, ayant prié le Roi d'agréer sa démission de cette place, M. le prince de Montbarrey, secrétaire d'État au même département, qui lui était adjoint, en est resté seul chargé.

Le 28. Madame la comtesse de La Fare a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Mme la comtesse d'Artois, en qualité de dame pour l'accompagner, à la place de Mme la marquise de Saint-Simon. Madame la comtesse de Tilly a eu aussi l'honneur d'être présentée, le même jour, à Sa Majesté par Mme Élisabeth, en qualité de dame pour l'accompagner. [p. 357]

Octobre

Le 3. La Cour est partie pour aller à Choisy, où elle restera jusqu'au 9 qu'elle doit se rendre à Fontainebleau.

Le 2. Monsieur le comte d'Usson, ambassadeur près le Roi de Suède, a pris congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination. Il a été présenté par M. le comte de Vergennes.

Le même jour. Monsieur Mesnard de Chouzy, ministre plénipotentiaire près du cercle de Franconie, de retour ici par congé, a été présenté à Sa Majesté par le même ministre.

Le 21 du mois dernier. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Lopes la Fare, capitaine de cavalerie, avec Mlle Law de Loriston.

Monsieur le marquis de Blosset, ambassadeur du Roi près Leurs Majestés très fidèles, ayant demandé son rappel, le Roi a nommé pour le remplacer M. le baron de Zucmentel, actuellement son ambassadeur près la République de Venise. Sa Majesté a donné pour successeur à ce dernier, M. le président de Vergennes, son ambassadeur en Suisse. Monsieur le vicomte de Polignac, nommé en même temps pour remplir cette dernière ambassade, a fait, le 15 de ce mois, ses remerciements à Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le comte de Scarnafis, ambassadeur de Sardaigne, a eu une audience particulière du Roi, dans laquelle il a remis sa lettre de créance à Sa Majesté. Il a été conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale, par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs. Monsieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi pour la conduite des ambassadeurs, précédait. [p. 358]

Le 16. La Cour a pris le deuil à l'occasion de la mort d'Anne Charlotte Amélie Louise d'Orange, princesse douairière du prince héréditaire de Bade-Dourlach et mère du margrave de Bade régnant.

Le 19. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de L'Aspect de Lis avec Mlle de Polignac.

Le 25. Monsieur le marquis de Vêrac, ministre plénipotentiaire du Roi près Sa Majesté danoise, de retour par congé, a eu à son arrivée ici, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes.

Le 26. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Etresse, lieutenant colonel d'infanterie, adjoint au commandement de Versseimbourg, avec Mlle de Brosse.

Le Roi voulant transmettre à la postérité le dévouement patriotique du sieur Louis d'Assas *, capitaine au régiment d'Auvergne, tué en 1760 à l'affaire de Clostercamp, vient de créer une pension de 1 000 livres héréditaire et perpétuelle au profit de la famille de ce nom, jusqu'à l'extinction des mâles. Cette honorable pension est actuellement partageable entre un frère de ce brave officier et deux neveux, l'un sous lieutenant au régiment de mestre de camp général cavalerie, l'autre servant dans la marine.

* Il est à observer que le chevalier d'Assas se trouvant, le 25 octobre 1760, avec son régiment près d'un bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur que sa troupe ne fut prise. Il y rencontra des ennemis embusqués qui l'entourent aussitôt et qui lui présentèrent une douzaine de baïonnettes sur la poitrine, en le menaçant de le poignarder s'il disait un mot. Alors, se tournant du côté de son détachement, [p. 359] il lui cria avec intrépidité : « Auvergne, faites feu, ce sont les ennemis », et dans le moment il tomba mort sous plusieurs coups.

[Feuille non paginée entre les pages 358 et 359]

COPIE d'un mémoire donné par les huissiers des ballets à Mgr le duc de Villequier, premier gentilhomme de la Chambre du roi

Monseigneur,

Les huissiers des ballets supplient votre grandeur de vouloir bien leur rendre justice sur la nouvelle prétention des garçons de la Chambre du roi. Ils n'ont aucun service dans les bals ni aux salles de spectacles, ni au Salon d'Hercule, et cependant prétendent que la bougie qui reste dans les bals doit leur appartenir.

Leur prétention se fonde, premièrement sur la cession que les premiers valets de chambre leur en ont fait. On leur répond que les premiers valets de chambre ont joui de tout temps de la bougie qui a été fournie par la Maison du roi, mais jamais de celle qui a été fournie par les Menus Plaisirs. Donc, les premiers valets de chambre n'en ayant jamais joui, n'ont pu la céder aux garçons de la chambre.

La seconde raison sur laquelle ils se fondent, est un écrit signé de la main du feu Roi, en date du 19 juin 1737, qui confirme les garçons de la chambre dans la possession des bougies qui leur ont été cédées par les premiers valets de chambre.

La preuve que cet écrit ne portait point sur la bougie fournie par les Menus Plaisirs est que lors des bals de la Grande Écurie et ceux qui ont été donnés en 1763 à la petite salle de Versailles, et dans la même année à la salle de spectacle à Fontainebleau, Mgr le maréchal de Duras qui était d'année, ayant, conjointement avec les autres premiers gentilshommes de la Chambre, examiné et fait examiner les différentes prétentions de chaque partie, a décidé en faveur des huissiers des ballets, qui en ont toujours joui depuis ce temps, tant au Salon d'Hercule, à la petite salle de Versailles, à celle de Fontainebleau en entier, qu'à la Grande Écurie, à laquelle seulement MM. les premiers gentilshommes de la Chambre ont [verso] ordonné une répartition avec le machiniste.

À la suite est la décision du 2 mai 1778, n°638.

Les premiers valets de chambre n'ayant jamais joui ni dû jouir des bougies dans le cas ci-dessus, ils n'ont pu la céder aux garçons de la chambre. En conséquence, MM. les huissiers des ballets seront confirmés dans leur jouissance, conformément à la décision de Mgr le maréchal de Duras, et ont signé, le duc d'Aumont, le duc de Fleury, le maréchal duc de Richelieu, le maréchal duc de Duras, le duc de Fronsac, le duc de Villequier.

Bon pour copie

Signé De La Ferté

[p. 359]

Novembre

Monsieur le marquis de Montesquiou ayant supplié le Roi de lui permettre, ainsi qu'à tous ceux de sa famille, de joindre à son nom celui de Fezensac, comme le nom véritable et originaire de sa Maison, Sa Majesté [après] s'être fait rendre compte des titres par lesquels M. le marquis de Montesquiou prouve sa descendance d'Aymery, comte de Fezensac, en 1050, en a reconnu

l'authenticité, et a bien voulu permettre en conséquence à tous ceux de la Maison de Montesquiou de joindre à ce nom celui de Fezensac, et à l'aîné de s'appeler le comte de Fezensac.

Le 9. Monsieur le prince Louis de Rohan-Guémené, coadjuteur de l'évêché de Strasbourg, a eu l'honneur de faire ses remerciements au Roi pour la place de grand aumônier de France, à laquelle ce prince, alors à Strasbourg, avait été nommé par Sa Majesté, le 1^{er} de ce mois. Il a en même temps prêté serment entre les mains du Roi en cette qualité. Ce prince prêta serment en qualité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Pontevès, colonel en second du régiment Royal Corse, avec Mlle Bastier de Rainvilliers.

Leurs Majestés et la famille royale partirent de Fontainebleau le 15 pour se rendre à Choisy, où elles sont restées jusqu'au 17, qu'elles se sont rendues à Versailles.

Le 22. Monsieur le marquis de Barbantane, ministre plénipotentiaire du Roi près l'archevêque Léopold, [p. 360] grand duc de Toscane, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi, ainsi que M. le marquis de Clausonnette, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près l'Électeur de Mayence.

Le 25. Monsieur le vicomte de Stormond [Stormont], ambassadeur d'Angleterre, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il notifia à Sa Majesté la naissance d'un prince, dont la Reine d'Angleterre est accouchée. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs.

Après la messe du Roi, le margrave d'Anspach fut présenté à Leurs Majestés et à la famille royale sous le nom de comte de Sayn, conduit aussi par l'introducteur des ambassadeurs.

Décembre

Le 3. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le maréchal duc d'Harcourt.

Le 6. Madame la comtesse de Saint-Priest, épouse de M. de Saint-Priest, ambassadeur du Roi à Constantinople, a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés par Mme la comtesse de Montaut.

Le 7. Présentation de Mme la vicomtesse de Boisse par Mme la marquise de Flamarens.

Le 13. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Bercheny, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Santo-Domingue.

Le même jour. Présentation de Mme la marquise de Graville et de Mme la comtesse d'Arcy ; la première par Mme la duchesse de Charost et la seconde par Mme la marquise de Montéclair. [p. 361]

Le 17. Madame la marquise de Simiane a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Catellane.

Monsieur le comte O'Kelly, que le Roi avait précédemment nommé son ministre plénipotentiaire près le duc des Deux-Ponts, a eu l'honneur d'être présenté le même jour au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Monsieur le chevalier de La Billarderie, qui a été pourvu, dans le courant de cette année de la survivance de capitaine des Suisses de Mgr le comte d'Artois, dont M. le chevalier de Monteil est titulaire, vient d'obtenir l'agrément de se démettre de la place de premier chambellan de ce prince en faveur de M. le comte de Saint-Sauveur, qui a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité le 22 de ce mois, par Mgr le comte d'Artois.

Le même jour. Monsieur le chevalier d'Escars, l'un des gentilshommes d'honneur de Mgr le comte d'Artois, a prêté serment entre les mains de ce prince en qualité de capitaine de ses gardes en survivance et sur la demande de M. le chevalier de Crussol.

Le 23. Monsieur le duc de Bragance a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale par M. le comte de Souza, ambassadeur de Portugal.

Le 28. Présentation de Mme la comtesse de Kercado par Mme la marquise de Vintimille.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de La Tour-Maubourg, capitaine au régiment dragons de Noailles, avec Mlle Pinault de Tenelles.

[p. 362]

ANNÉE 1778

Monseigneur le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice
 Monseigneur le duc de Villequier, en survivance
 Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
 Monsieur Des Entelles, en survivance

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du roi, tous vêtus du nouvel uniforme que Sa Majesté avait chargé M. de La Salle, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fabricant à Lyon, de faire exécuter pour l'ordre du Saint-Esprit, Sa Majesté sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle. Avant la messe, le Roi monta sur son trône, et reçut prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit M. l'évêque de Chartres, grand aumônier de la Reine.

Le même jour. Madame la comtesse de Broc, à qui le Roi a accordé le titre de dame, a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Saint-Aignan La Fresnaye. [p. 363]

Monsieur le marquis d'Ossun, grand d'Espagne, ci-devant ambassadeur du Roi à la Cour de Madrid, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 28 du mois dernier. Monsieur le comte de Moreton-Chabillant [Chabrilan], capitaine de cavalerie au régiment Royal Roussillon, a prêté serment entre les mains de Monsieur pour la place de capitaine des gardes du corps de ce prince, en survivance de M. le comte de Chabillant [Chabrilan], son père, et, le même jour, il a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés par Monsieur.

Le 4 de ce mois. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Pleurs, lieutenant colonel des carabiniers, avec Mlle de Bramont.

Le même jour. Madame la marquise d'Aillecourt a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Choiseul-La Beaume.

Le Roi ayant nommé M. le marquis d'Ossun, ci-devant son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près Sa Majesté catholique, son ministre d'État, il a pris la place au conseil d'État le 4 de ce mois.

Le 10. Monsieur le marquis de Juigné, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Impératrice de Russie, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes. [p. 364]

Le 11. La Cour a pris le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort de Maximilien Joseph, Électeur de Bavière.

Le 13. Monsieur le bailli de Breteuil, ambassadeur de la religion de Malte, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il remit sa lettre de créance à Sa Majesté. Il fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs.

Le Roi ayant accordé le brevet de dame à Melle de Civrac, elle a pris le nom de comtesse Amélie de Durfort.

Le 18. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Bombelles, mestre de camp de cavalerie, ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, avec Mlle de Mackau ; celui de M. le marquis de Lordat, baron des États de Languedoc avec Mlle de Tilly ; celui du sieur de Bordenave avec Mlle de La Garde ; et celui de M. le marquis de Quemaden, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle de Charles.

Le Roi vient d'accorder à M. le marquis de Marigny, conseiller d'État d'épée, commandeur de ses ordres, &a, la permission de porter à l'avenir le nom de marquis de Ménars.

Le 22. Sidi Tahar Fenis, ambassadeur du Roi du Maroc, a eu une audience de Sa Majesté.

En entrant dans la Chambre du roi, il a fait trois profondes inclinations et a demandé à Sa Majesté la permission de lui présenter sa lettre de créance. Le Roi l'a reçue et l'a remise à M. de Sartine, ministre de la Marine.

Après l'audience de Sa Majesté, cet [p. 365] ambassadeur s'est rendu dans la Galerie, où il a eu l'honneur de faire ses révérences à la Reine. Il a été conduit ensuite à l'audience de Monsieur et à celle de Mgr le comte d'Artois.

Le 24. À onze heures et quart du matin, Mme la comtesse d'Artois est heureusement accouchée d'un prince que le Roi a nommé duc de Berri. Ce prince a été ondoyé par M. l'évêque de Bayeux, premier aumônier de Mme la comtesse d'Artois, assisté du curé de la paroisse Notre-Dame.

Le 25. Madame la marquise de Bombelles a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Beausset.

Le Roi ayant jugé à propos d'accorder au sieur Gérard et au sieur Gérard de Reynal, premier commis des Affaires étrangères, le titre de secrétaire de son conseil d'État, ils ont eu l'honneur d'être présentés, le même jour, en cette qualité à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de faire leurs remerciements au Roi.

Le 27. Monsieur le comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne, conduit par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, présenta à Leurs Majestés et à la famille royale M. le prince de Salm en qualité de grand d'Espagne.

Février

Le 1^{er}. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de La Porte, intendant de la marine à Brest, avec Mlle de Cotte.

Le 2. Le Roi tint un chapitre dans lequel il nomma chevaliers de ses ordres M. le marquis de Vogüe, lieutenant général des armées du roi, [p. 366] commandant en chef en Provence ; M. le prince de Montbarrey, maréchal de camp, secrétaire d'État au département de la Guerre, et M. le comte de Boisgelin, brigadier des armées du roi et maître de sa Garde-robe. Sa Majesté reçut le même jour chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, M. le marquis d'Ossun, ministre d'État.

Le 13. Monsieur le baron de Zuckmantel, ci-devant ambassadeur du Roi près la République de Venise, que Sa Majesté a précédemment nommé son ambassadeur près Leurs Majestés très fidèles, de retour de Venise, a eu l'honneur à son arrivée ici, d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 15. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Balincourt, maréchal de camp et gouverneur en survivance du Port-Louis ou Blavet, avec Mlle de Bernard-Champigny-Montgon ; et celui de M. le comte de Touloujon, capitaine au régiment de La Rochefoucauld dragons, avec Mlle de Durfort.

Le même jour. Monsieur le marquis de Bombelles, ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, qui était de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner près cette Diète.

Le 21. Monsieur le marquis de La Moussaye, officier au régiment des Gardes françaises, qui avait précédemment eu l'honneur d'être présenté au Roi, a obtenu de Sa Majesté la permission de monter dans ses carrosses et de chasser avec elle.

Le 22. Leurs Majestés ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Montfermeil, [p. 367] capitaine au régiment de Berri cavalerie, avec Mme Eugène de Beaumanoir.

Le 22. Monsieur le marquis de Rouault, capitaine au régiment de Royal Piémont, a eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale comme grand d'Espagne de la première classe, dignité à laquelle il a succédé par la mort de M. le marquis de Gamaches-Rouault, son père, maréchal de camp.

Le même jour. Madame la marquise de La Tour-Maubon, Mme la vicomtesse de Rochechouart-Pont-Ville et Mme de Douchin, à laquelle le Roi avait accordé le brevet de dame, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la

comtesse de Tingry, la seconde par Mme la comtesse de Péruze et la 3^{ème} par Mme la princesse de Montbarrey.

Mars

Le 3. Le Roi a envoyé un gentilhomme ordinaire pour complimenter M. le duc et Mme la duchesse de Vauguyon sur l'accouchement de Mme la duchesse de la Vauguyon.

Le 8. La santé de Mme la comtesse d'Artois étant rétablie, cette princesse s'est rendue à la Chapelle du château et y a été relevée par M. l'évêque de Bayeux, son premier aumônier.

Le Roi ayant accordé à Mlle d'Esterhazy le brevet de dame, elle a pris le titre de dame d'Esterhazy.

Sa Majesté ayant aussi accordé le brevet de dame à Mlle de Larnage elle a pris le titre de comtesse de Larnage. [p. 368]

Le 10. Le Roi a envoyé complimenter M. le duc de La Trémoille sur la mort de Mme la comtesse de Poitiers, sa grand-mère.

Le 15. Mme la marquise d'Esparbes a eu l'honneur d'être présentée, sous le nom de comtesse de Lussan à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise d'Aubeterre.

Le même jour. Monsieur le vicomte de Vibraye, ministre plénipotentiaire du Roi près le duc de Wurtemberg et son ministre près le cercle de Souabe, de retour par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères.

Le 18. Monsieur le duc de La Vauguyon, ambassadeur du Roi auprès des États généraux des Provinces Unies, qui était de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le même ministre, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à son ambassade.

Le 20. Les sieurs Benjamin Franklin, Silas Deane et Arthur Lee, députés des États-Unis de l'Amérique septentrionale, ont eut l'honneur d'être présentés au Roi et à la famille royale par M. le comte de Vergennes.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Tour du Pin, colonel en second du régiment de Condé infanterie, avec Mlle de Béthune-Pologne ; et celui de M. le comte de Nugent, officier au régiment de Walsh-Irlandais, avec Mlle Masson de Maison-Rouge.

Le 24. Monsieur le baron de Schoenfeld, ministre plénipotentiaire de l'Électeur de Saxe, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta ses lettres de créance à Sa Majesté. Il fut [p. 369] conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale, par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, et précédé par M. de Sequeville, secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambassadeurs.

Le 25. Monsieur le marquis de Noailles, ambassadeur du Roi près Sa Majesté britannique, de retour en cette Cour, a eu l'honneur d'être présenté à son arrivée à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

GAZETTE DE FRANCE du 30 mars

Article de Londres

Le 17 de ce mois, le lord vicomte de Weymouth informa la Chambre des pairs qu'il était porteur d'un message du Roi, scellé du sceau royal et qu'il avait ordre de remettre à leurs seigneuries, le lord Chancelier en fit la lecture. Il était conçu de la manière suivante.

Sa Majesté étant informé par ordre du Roi de France, qu'il avait été signé un traité d'amitié et de commerce entre ce Roi et quelques personnes ayant pouvoir des sujets révoltés de Sa Majesté dans le nord de l'Amérique, a jugé qu'il était nécessaire de mettre sous les yeux de la Chambre des lords une copie de la déclaration qui a été remise au lord Veymouth par l'ambassadeur de France, et de vous informer en même temps que Sa Majesté avait cru devoir, en conséquence de cette communication offensive de la part de cette Cour, donner ordre à son ambassadeur de se retirer.

Sa Majesté est persuadé que la justice et la bonne foi de sa conduite à l'égard des puissances étrangères, ainsi que la sincérité de ses vœux pour la conservation de la tranquillité de l'Europe seront reconnus universellement, et qu'on ne pourra [p. 370] lui imputer de l'avoir troublé lorsqu'on la verra repousser une agression si peu méritée et si injuste, faite à l'honneur de la Couronne et aux intérêts les plus essentiels de ses royaumes, en même temps si contraires aux assurances les plus solennelles, si subversives des lois des nations et si injurieuses aux droits de toute souveraineté en Europe.

Sa Majesté se confiant pleinement au zèle et au support affectionné de ses fidèles sujets, est déterminé à faire usage, s'il est nécessaire, de toutes les forces et de toutes les ressources de ses royaumes, à l'aide desquelles elle espère se voir en état de faire face, de s'opposer à toute insulte et attaque, et de maintenir et soutenir le pouvoir et la réputation de son pays.

Après cette lecture, lord Weymouth, selon les ordres de Sa Majesté, laissa à la Chambre copie traduite de la déclaration que lui avait remise M. le marquis de Noailles, le 13 de ce mois et dont voici la teneur.

L'ambassadeur soussigné de Sa Majesté très chrétienne a reçu l'ordre exprès de remettre à la Cour de Londres la déclaration suivante.

Les États-Unis de l'Amérique septentrionale, qui sont en pleine possession de l'indépendance prononcée par leur acte du 4 juillet 1776, ayant fait proposer au Roi de consolider par une convention formelle les liaisons qui ont commencé à s'établir entre les deux nations, les plénipotentiaires respectifs ont signé un traité d'amitié et de commerce destiné à servir de base à la bonne correspondance mutuelle.

Sa Majesté étant résolue de cultiver la bonne intelligence subsistante entre la France et la Grande Bretagne par tous les moyens compatibles avec sa dignité et avec le bien de [p. 371] ses sujets, croit devoir faire part de cette démarche à la Cour de Londres, et lui déclarer en même temps que les parties contractantes ont eu l'attention de ne stipuler aucun avantage exclusif en faveur de la nation française et que les États-Unis ont conservé la liberté de traiter avec toutes les nations quelconques sur le même pied d'égalité et de réciprocité.

En faisant cette communication à la Cour de Londres, le Roi est dans la ferme persuasion qu'elle y trouvera de nouvelles preuves des dispositions constantes et sincères de Sa Majesté pour la paix et que Sa Majesté britannique, animée des mêmes sentiments, évitera de son côté tout ce qui pourrait altérer la bonne harmonie et qu'elle prendra particulièrement des mesures efficaces pour empêcher que le commerce des sujets de Sa Majesté avec les États-Unis de l'Amérique septentrionale ne soit troublé, et pour faire observer à cet égard les usages reçus entre les nations commerçantes et les règles qui peuvent être censées subsistantes entre les Couronnes de France et de la Grande Bretagne.

Dans cette juste confiance, l'ambassadeur soussigné pourrait croire superflu de prévenir le ministère britannique que le Roi son maître étant déterminé à protéger efficacement la liberté légitime du commerce de ses sujets et de soutenir l'honneur de son pavillon, Sa Majesté a pris en conséquence des mesures éventuelles avec les États-Unis de l'Amérique septentrionale.

À Londres, ce 13 mars 1778.

Le même jour, les lords spirituels, assemblés en Parlement, convinrent de l'adresse suivante :

Très Gracieux Souverain

Nous, vos très fidèles et loyaux sujets, les lords spirituels et temporels, assemblés en Parlement, rendons grâces à Votre Majesté [p. 372] de la communication qu'elle vient de nous faire de la déclaration faite au lord vicomte Weymouth par ordre du Roi de France et de ce qu'elle veut bien nous faire part de ce qu'en conséquence de cette déclaration offensive, elle a jugé à

propos de rappeler son ambassadeur à la Cour de France. Nous demandons permission à Votre Majesté de l'assurer que c'est avec la plus grande contrainte que nous ne faisons pas éclater ici les expressions de notre ressentiment et de notre indignation pour une agression si peu méritée et si injuste faite à l'honneur de la Couronne de Votre Majesté et aux intérêts les plus pressants de votre royaume, contre le droit des nations et en blessant les droits et les possessions de tout pouvoir souverain de l'Europe.

La bonne foi et la droiture de la conduite de Votre Majesté envers les puissances étrangères, la sincérité de vos intentions pour conserver la tranquillité générale ne peuvent être méconnues en aucun lieu, et Votre Majesté ne peut être accusée d'avoir troublé cette tranquillité lorsqu'elle se trouvera forcée de résister aux entreprises de cet esprit inquiet et dangereux d'ambitions et d'agrandissement qui a si souvent envahi les droits et blessé les libertés de l'Europe.

Nous manquerions à ce que nous devons à Votre Majesté et à nous-mêmes si nous ne lui donnions pas les assurances les plus fortes de notre plus ferme assistance et soutien. Le sentiment de fidélité dû à Votre Majesté, uni à l'amour de la patrie, nous animera pour la défense publique et nous dictera les meilleures mesures à prendre pour maintenir l'honneur de votre Couronne et pour protéger les droits et les intérêts les plus chers de ses royaumes.

Sa Majesté, dans sa réponse gracieuse, remercia les pairs de leurs adresses affectueuses et les assura que de sa part elle ne négligera rien pour le soutien des droits de sa Couronne [p. 373] et pour celui des vrais intérêts de ses peuples, qui seront les objets immédiats de son attention.

Lors de la rédaction de l'adresse que l'on vient de lire, le lord Manchester, du côté de l'opposition, propose d'insérer la phrase suivante, après le mot soutien, se confiant que Sa Majesté daignera éloigner de ses conseils les personnes de qui son peuple a tant de raisons d'être mécontent dans la malheureuse situation actuelle, et qui, ayant fait perdre à la nation une partie de ses possessions, a poussé les colonies à former des engagements avec la Cour de France, &c. Cette proposition, après de vifs débats, passa à la négative de cent voix contre trente-six, et l'adresse fut approuvée dans la forme ci-dessus, à la pluralité de soixante-huit voix contre vingt-cinq.

Le lord North fut chargé, le même jour, de remettre à la Chambre des communes un message pareil à celui qui avait été présenté à la Chambre des pairs par le lord Weymouth, et tout s'y passa à peu près de même. On y demanda aussi l'addition proposée par le lord Manchester. Les ministres se justifèrent des inculpations dont on les chargeait. Le lord North soutint que la Marine était dans un état très respectable, qu'il y aurait dans peu une armée de trente mille hommes et autant de soldats de milice sur pied pour la protection de l'intérieur du royaume. En sorte que l'adresse, conforme à celle de la Chambre haute, fut approuvée à la pluralité de deux soixante-trois voix contre cent treize. [p. 374]

Le 29. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Broc, capitaine de cavalerie, avec Mlle de Bongard.

Avril

Le 5. Signature du contrat de mariage de M. le comte de Mortemard, colonel en second du régiment des Cravates, avec Mlle de Nantouillet.

Le même jour. Madame la comtesse de Toulouse, Mme la comtesse de Crécy, Mme la marquise de Bercheny et Mme la vicomtesse de Sainte-Hermine ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de La Vaupalière, la seconde par Mme la marquise de Saurant, la troisième par Mme la comtesse de Bercheny et la quatrième par Mme la marquise de Sainte-Hermine.

Monsieur le baron de Groschlag, que le Roi avait précédemment nommé son ministre plénipotentiaire près le cercle du Haut-Rhin, a eu l'honneur d'être présenté le même jour en cette qualité à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 6. Monsieur le marquis d'Ossun, ci-devant ambassadeur extraordinaire du Roi en Espagne, ministre d'État ayant donné sa démission de la place de Conseiller d'État d'épée, dont il était pourvu, Sa Majesté en a disposé en faveur de M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 12. Madame la marquise de Broc et Mme la marquise de Lordat ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la princesse par Mme la comtesse de Broc et la seconde par Mme la comtesse de Lordat. [p. 375]

Le 19. Madame la marquise d'Ossun, présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la duchesse de l'Esparre, dame d'atours de Madame, prit le tabouret.

Le 20. Le Roi, revêtu de l'habit de l'ordre du Saint-Esprit, ayant par-dessus le collier de l'ordre, se rendit en cérémonie à l'église de la paroisse Notre-Dame, où il communia par les mains du grand aumônier. Monsieur le duc de Fronsac, premier gentilhomme de la Chambre en survivance, et M. le duc de Cossé, capitaine des Cent-Suisses en survivance, tenant la nappe du côté du Roi, et M. l'évêque de Senlis, premier aumônier de Sa Majesté, et un aumônier de quartier, du côté de l'autel.

[dans la marge]. Le Roi a décidé aujourd'hui, 21 avril, qu'il n'enverrait plus complimenter les gens titrés sur la mort de leurs enfants, à moins qu'ils n'aient atteints l'âge de sept ans.

Le 12 de ce mois. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le baron de Blairsindy, mestre de camp de dragons, avec Mlle d'Ancelet.

Le 25. Le Roi a accordé à M. Lorimier de Chamilly, l'un de ses premiers valets de chambre, la survivance de cette place pour son fils.

Le 26. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de La Roche-Lambert-La Valette, sous lieutenant du régiment des Gardes françaises avec Mlle de Pruslay ; celui de M. le marquis de Clugny-Chemisier, officier au régiment de Beauvoisins, avec Mlle de Lannoy, née comtesse du Saint-Empire ; il avait eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale quelques jours auparavant ; et celui de M. le baron de Beauvilly, capitaine au régiment de mestre de camp général dragons, avec Mlle de Misery.

Le même jour. Madame la baronne de Groschlag et Mme la comtesse de Baslincourt ont eu l'honneur d'être [p. 376] présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la princesse par Mme la marquise de Roncherolles, et la seconde par Mme la marquise de Baslincourt.

Le 28. Le margrave d'Anspach, conduit M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, prit, sous le nom de comte de Sayn, congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Mai

Le 3. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Durfort, colonel en second du régiment royal dragons, avec Mlle Thiroux de Montsange ; et celui de M. le vicomte de Tourdonnet, sous-aide major dans le régiment des Gardes françaises, avec Mlle de Brétignières.

Le même jour. Monsieur le chevalier de Virieux, colonel commandant la légion de Condé, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés et à la famille royale par M. le duc de Bourbon, en qualité de gouverneur de M. le duc d'Enghien.

Madame la marquise d'Osmont a eu aussi, le même jour, l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Roncherolles.

Le 6. Le Roi, accompagné de Monsieur, partit de Versailles après-dîner, et arriva vers les trois heures et demie à la plaine des Sablons, où Sa Majesté passa en revue le régiment des Gardes françaises et celui des Suisses, Mgr le comte d'Artois, colonel de ce dernier corps, étant à sa tête.

La 10. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Pernon, trésorier général en survivance de l'ordinaire [p. 377] des Guerres, de la gendarmerie et de la Maison du roi, avec Mlle Lorimier de Chamilly.

Le Roi a fait dans sa Maison, depuis le mois de février de cette année, une promotion de cent trente-neuf lieutenants et cent onze enseignes de vaisseaux.

Le 10. Madame la comtesse Diane de Polignac, dame pour accompagner Mme la comtesse d'Artois, et Mme la marquise de Serrant, ont eu l'honneur de faire leurs remerciements au Roi ; la première en qualité de dame d'honneur de Mme Élisabeth, et la seconde comme d'atours de cette princesse. Madame la comtesse Diane de Polignac a pris, le même jour, le tabouret.

Monsieur le comte de Coigny et M. le comte d'Adhémar avaient aussi eu précédemment l'honneur de faire leurs remerciements à Sa Majesté ; le premier comme chevalier d'honneur de Mme Élisabeth, et le second comme premier écuyer de cette princesse.

Monsieur le comte de Saint-Priest, ambassadeur du Roi à la Porte, qui était de retour ici par congé, a eu aussi, le même jour, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination.

Le même jour. Madame la comtesse de La Farre-Lopes, Mme la comtesse de Montréal et Mme la comtesse de Saint-Priest ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la princesse de Chimay, la seconde par Mme la marquise de Gontaut et la troisième par Mme la comtesse de Gontaut. [p. 378]

Le 11. Monsieur et Mgr le comte d'Artois, accompagnés de leurs premiers officiers, se sont rendus à l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis et y ont assisté au service solennel qu'on y a célébré pour l'anniversaire de la mort de Louis XV. Les principaux officiers de la Couronne y ont aussi assisté.

Le 14. Le Roi a envoyé savoir des nouvelles de Mme de Valentinois qui est accouchée d'un garçon.

Sa Majesté a nommé ministre M. le prince de Montbarrey, secrétaire d'État au département de la Guerre qui, dans cette qualité, a assisté le 14 au conseil d'État.

Le 16. Monsieur le duc de Lorges a prêté serment entre les mains du Roi comme lieutenant général du comté de Bourgogne.

Monsieur le comte de Coigny, chevalier d'honneur de Mme Élisabeth, Mme la comtesse Diane de Polignac, sa dame d'honneur, Mme la marquise de Serrant, sa dame d'atours, et M. le comte d'Adhémar, premier écuyer de cette princesse, ont prêté, le même jour, en leurs qualités entre les mains de Sa Majesté.

Le 17. Départ de la Cour pour Marly.

Le même jour. Madame Élisabeth, accompagnée de Mme la princesse de Guéméné, gouvernante des enfants de France, de ses sous-gouvernantes, et des dames qui l'accompagnent, se rendit chez le Roi. Madame la princesse de Guéméné fit la remise de Mme Élisabeth à Sa Majesté, qui ordonna qu'on fit entrer Mme la comtesse Diane de Polignac, dame d'honneur de cette princesse, et Mme la marquise de Serrant, sa dame d'atours, entre les mains desquelles Sa Majesté remit cette princesse. [p. 379]

Le 17. Les députés des États d'Artois ont été admis à l'audience du Roi, auquel ils ont été présentés par M. le marquis de Lévis, gouverneur général de la province, et par M. le prince de Montbarrey, ministre et secrétaire d'État ayant le département de l'Artois.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis Dubois de La Motte, petit-fils de M. le comte Dubois de La Motte, vice-amiral de France, avec Mlle de Pons ; celui de M. le chevalier de Vaux, mestre de camp de cavalerie, avec Mlle Cochin ; et celui de M. le vicomte Le Veneur, colonel en second du régiment de Neustrie infanterie, avec Mlle Verdélin.

Le même jour. Monsieur le comte de Montezan, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur de Cologne, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Madame la comtesse de La Rochelambert-La Valette a eu, le même jour, l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de La Rochelambert.

Le Roi ayant permis à M. le marquis Du Roure-Brizon de chasser avec lui, a eu, le 16 de ce mois, l'honneur de monter dans les voitures de Sa Majesté et de chasser avec elle.

Le 24. Monsieur le maréchal de Mouchy, commandant en chef pour le Roi dans la Guyenne, a eu [p. 380] l'honneur de prendre congé du Roi pour retourner à Bordeaux.

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le prince de Chalais.

Le 31. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte d'Imecourt, mestre de camp de cavalerie, second lieutenant des gendarmes bourguignons, avec Mlle de Chauvelin ; et celui de M. le chevalier de Monteil, capitaine colonel des Suisses de la garde de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle de Mirepoix.

Le Roi ayant permis à M. le marquis d'Heudreville, écuyer ordinaire de sa Petite Écurie, de se démettre de sa charge, dont Sa Majesté a bien voulu lui conserver les honneurs du service, en faveur de M. le comte de Tesson, ce dernier a eu, le même jour, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté, et de faire ses remerciements en cette qualité.

SPECTACLES à Marly, le 30 mai et les deux et cinq juin Observations à ce sujet

Les Menus ont fait construire dans le bosquet de Bacchus une salle en charpente, dans laquelle on a monté un petit théâtre. Monseigneur le duc de Villequier seul a donné tous les ordres nécessaires pour ces spectacles et, voulant que cette salle fut regardée comme une suite du Salon de jeu, a chargé M. Lemoine, huissier du cabinet, de faire les entrées et de se tenir à la première porte du vestibule qui était pratiqué dans ladite salle.

La consigne était de ne placer personne avant la Reine, excepté quelques dames de la Cour qui se sont mises dans le pourtour de la salle et que le duc de Villequier a placé lui-même. [p. 381]

Les huissiers des ballets n'ont eu aucun service à ces spectacles, pour éviter les altercations avec MM les officiers des Gardes du corps, qui n'en ont eu aucune non plus, si ce n'est celui d'accompagner et suivre la famille royale, auprès de laquelle ils étaient de service.

Après la Cour, les femmes de chambre de chaque Maison des princesses ont eu la préférence pour être placées, ainsi qu'en homme, les officiers du Roi, de la Reine et des princes et princesses.

Messieurs Des Entelles et Marquand se sont chargés de la police et des entrées du théâtre, qu'ils ont fait faire par Duverger et Bellocq. On a pris des Suisses de la garde pour faire celle de l'extérieur de la salle, et aider à celle du théâtre, auxquels on a donné 3 livres par jour et 4 livres au sergent.

Monsieur Lemoine avec à ses ordres un sergent et ses Suisses du Gouvernement à la porte d'entrée du bosquet. Ces Suisses ont été payé à raison de 6 livres chacun par jour et le sergent 12 livres.

On a dressé des tentes pour le dîner des acteurs et actrices. Les mêmes ont servi ensuite pour leurs toilettes.

Juin

Le 6. La Cour est parti de Marly pour revenir à Versailles.

Le 7. Jour de la Pentecôte. La cérémonie des cordons bleus s'est faite selon l'usage. Après la messe, Sa Majesté a reçu chevalier de l'ordre M. le marquis de Vogüé, lieutenant général des armées du roi, commandant en chef en Provence ; M. le prince de Montbarrey, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre ; et M. le comte de Boisgelin, brigadier des armées du roi et maître de sa Garde-robe. [p. 382]

[dans la marge]

DECISION de MM les premiers gentilshommes de la Chambre du roi

Nous, premiers gentilshommes de la Chambre du roi, avons décidé et arrêté ce qui suit, savoir :

À compter de ce jour, il ne sera reçu aucun officier de la Chambre du roi prêtant serment entre nos mains, sans qu'il nous soit présenté par le corps qui sera chargé d'en faire les informations nécessaires et les plus scrupuleuses pour pouvoir, avant sa réception, donner un certificat signé dudit corps, lequel sera déposé au bureau pour nous être représenté au besoin.

Fait à Paris, le quinze juin 1778.

Signé le duc d'Aumont, le maréchal de Richelieu, le maréchal duc de Duras, le duc de Fleury.

MODELE du certificat

Nous soussignés, huissiers du cabinet du roi, certifions que dans les informations que nous avons faites de M..., il nous a été donné, sur sa conduite et ses mœurs, les témoignages les plus favorables et les plus avantageux, ainsi que sur l'honnêteté de sa famille, de manière que nous le croyons très susceptible d'être admis à pouvoir traiter de la charge d'huissier du cabinet de Sa Majesté.

Fait à Versailles, le...

Le 7. Le Roi a envoyé complimenter M. le comte de Périgord et M. le prince de Chalais sur le mariage de ce prince avec Mlle de Poyanne.

Le 8. Signature du contrat de mariage de M. Bernard, président de la Cour des aides de Paris, avec Mlle Delorme.

Le 9. Madame la marquise de Catellanne, Mme la vicomtesse de Bernis et Mme la vicomtesse de Durfort ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Castellanne, la seconde par Mme la vicomtesse de Cambris et la troisième par Mme la marquise de Duras.

Le lendemain, Mme la vicomtesse de Bernis eut l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés par Mme Victoire, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Monsieur le marquis de Blosset, ci-devant ambassadeur du Roi près Leurs Majestés très fidèles a eu, à son retour de son ambassade, le 10 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 14. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Châtre, colonel commandant le régiment de Dragons de Monsieur, l'un des gentilshommes d'honneur de ce prince, avec Mlle Bontemps ; et celui de M. Sabatier de Cabre, ministre plénipotentiaire du Roi près le prince évêque de Liège, avec Mlle de La Ponce. [p. 383]

Le 14. Madame la vicomtesse d'Imécourt a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Sommièvres, et le 16 par Mme Élisabeth, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 24. Madame la princesse de Chalais et Mme la comtesse de La Châtre ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse de Mailly, dame d'atours de la Reine, la seconde par Mme la marquise de La Châtre.

Le 28. Le Roi, sur le compte que lui a rendu M. le prince de Montbarrey, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre, a accordé une place de chevalier de Saint-Louis et une gratification annuelle de 1 000 livres au sieur Herbin, lieutenant réformé de dragons, âgé de près de cent ans, qui est entré au service en 1692, et qui y est resté jusqu'en 1740, qu'il a été réformé.

Juillet

Le 3. Monsieur le marquis d'Almodovar, ambassadeur de Sa Majesté catholique à Londres, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 5. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. Gravier de Vergennes, maître des requêtes, avec Mlle Bastard. [p. 384]

Le 5. Madame la marquise de La Meth a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de La Meth.

[dans la marge]

LETTRE du Roi à M. le grand amiral, du 10 juillet 1778

Mon cousin, l'insulte faite à mon pavillon par une frégate du Roi d'Angleterre envers ma frégate *La belle Poule* ; la saisie faite par une escadre anglaise (au mépris du droit des gens) de mes frégates *La Licorne* et *La Pallas* et de mon lougre *Le Coureur* ; la saisie en mer et la confiscation des navires appartenants à mes sujets, faite par l'Angleterre (contre la foi des traités) ; le trouble continuel et le dommage que cette puissance apporte au commerce maritime de mon royaume et de mes colonies de l'Amérique, soit par ses bâtiments de guerre, soit par les corsaires, dont elle autorise et excite les déprédations : tous ces procédés injurieux, et principalement l'insulte faite à mon pavillon, m'ont forcé de mettre un terme à la modération que je m'étais proposée et ne me permettent pas de suspendre plus longtemps les effets de mon ressentiment.

La dignité de ma Couronne et la protection que je dois à mes sujets exigent que j'use enfin de représailles, que j'agisse hostilement contre l'Angleterre et que mes vaisseaux attaquent et tachent de s'emparer ou de détruire tous les vaisseaux, frégates ou [marge de la p. 385] bâtiments appartenants au Roi d'Angleterre, et qu'ils arrêtent et se saisissent pareillement de tous navires marchands anglais dont ils pourront avoir occasion de s'emparer.

Je vous fais donc cette lettre pour vous dire qu'ayant ordonné en conséquence aux commandants de mes escadres et de mes ports de prescrire aux capitaines de vaisseaux et courre sus à ceux du Roi d'Angleterre, ainsi qu'aux navires appartenant à ses sujets, de s'emparer et de les conduire dans les ports de mon royaume. Mon intention est, qu'en représailles des prises faites sur mes sujets par les corsaires et armateurs anglais, vous fassiez délivrer des commissions en course à ceux de mes sujets qui en demanderont et qui seront dans le cas d'en obtenir en proposant d'armer des navires de guerre avec des forces assez considérables pour ne pas compromettre les équipages qui seront employés sur ces bâtiments.

Je suis assuré de trouver dans la valeur de mes officiers et équipages de mes vaisseaux, et dans l'amour de tous mes sujets, les ressources que j'ai toujours éprouvées de leur part, et je compte principalement sur la protection du Dieu des armées. &a.

[p. 384]

SPECTACLES

Le 11. Il y a eu spectacle à l'Orangerie, sous la voûte, où l'on a monté le théâtre de Marly et l'intérieur de la même salle. Les Bouffons y ont joué *Les Deux Comtesses*.

Monsieur le duc de Villequier a donné, comme à Marly, tous les ordres nécessaires pour ce spectacle, ainsi que pour les trois autres qu'on y a donnés, et MM. les officiers des Gardes n'y ont fait aucun service.

Les huissiers des ballets y ont fait le service du théâtre.

Messieurs Le Gendre, Hellot et Duparc, valets de chambre du Roi, qui n'étaient point de quartier, ont été choisis par M. le duc pour placer dans la salle.

La première porte d'entrée, qui est en face de l'ancien Labyrinthe, était gardée par M. Pigrais, huissier de la Chambre du roi, qui n'était pas non plus de quartier, ainsi que M. Thibault, qui était chargé de la porte de l'intérieur de la salle.

Chaque officier de la chambre chargé de faire entrer ou de placer avait une liste signée de M. le duc de Villequier, où étaient inscrites toutes les personnes qui devaient entrer.

On avait réservé des banquettes pour les personnes qui en ont à la petite salle, nommément les premières, après la Cour, pour MM les officiers des gardes, qui n'ont pas voulu y venir.

Nota : ces banquettes sont marquées par ordre sur le plan de la salle. [p. 385]

Monsieur le duc a donné huit places aux Gardes du corps du Roi et une pour le brigadier.

8 places aux officiers des Gardes françaises.

4 aux officiers des Gardes suisses.

2 aux officiers des Cent-Suisses.

2 aux officiers des gardes de Monsieur.

1 pour un officier de ses Suisses.

2 aux officiers des gardes de Mgr le comte d'Artois.

1 pour un officier de ses Suisses.

4 aux écuyers de la Grande Écurie.

4 aux écuyers de la Petite Écurie.

4 pour la vénerie et écuyers cavalcadours.

4 aux pages de la chambre, y compris leur gouverneur.

Le vestibule d'entrée était éclairé en bougie par un cordon de petites lanternes des Menus. Celui au bas de l'escalier, avant la salle, par des girandoles prêtées par le Garde-Meuble.

On avait mis un cordon de lampions ou terrines de chaque côté de l'allée par où la Reine est arrivée, ainsi que la famille royale. Sa Majesté y est venue en carrosse, comme elle va à la comédie de la ville, sans aucune suite ni service.

Le 19. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis d'Aguesseau, mestre de camp de cavalerie et lieutenant des Gardes du corps, avec Mlle Brunet d'Evry.

Le même jour. Madame la marquise de Vergennes a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés, ainsi qu'à la famille royale par Mme la comtesse de Vergennes. [p. 386]

Le 19. Monsieur le comte de Moutier, que le Roi avait nommé son ministre plénipotentiaire près l'Électeur de Trèves, et M. le baron de Groschlag, aussi ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près le cercle du Haut-Rhin, ont eu l'honneur de lui être présentés par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à leurs destinations.

Le même jour. Monsieur Delélé de La Thavrie, intendant des armées du Roi et de celles sur les côtes de Normandie et de Bretagne, à eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le prince de Montbarrey, ministre de la Guerre, et de prendre congé du Roi pour se rendre à l'armée.

Le 26. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Charlus, capitaine au régiment de Schomberg, avec Mme la comtesse de Guignes, dame de Remiremont.

Le même jour. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de la princesse Nathalie de Brunswick et Lunebourg, abbesse de l'abbaye impériale de Grandesheim et sœur de la Reine de Prusse.

Le Roi vient d'accorder à M. le prince de Nassau-Saarbruck la propriété d'un régiment de cavalerie étrangère de son nom. Mais jusqu'à ce qu'il plaise à Sa Majesté d'en ordonner la levée entière, il n'y aura de nommé dans le moment que l'état-major et les capitaines, qui feront leur service au régiment Royal allemand. [p. 387]

Août

Le 2. Monsieur le marquis de Vergennes, que le Roi avait précédemment nommé son ambassadeur près la République de Venise, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de prendre congé du Roi pour se rendre à sa destination.

Le même jour. Mesdames sont parties pour Bellevue, où elles doivent passer quinze jours.

Le 16. La Cour est partie pour Choisy, où elle est restée jusqu'au 23.

Le 15. Madame la baronne de Montalembert a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par mme la marquise de Montalembert.

Les députés des États de Languedoc eurent l'honneur d'être admis, le 26, à l'audience du Roi. Ils furent conduits par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et par M. de Watrouville, aide des Cérémonies, et ils furent présentés à Sa Majesté par M. le maréchal duc de Biron, gouverneur de la province, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de cette province.

Monsieur le baron de Tott, brigadier des armées du Roi et inspecteur général des établissements français dans les échelles du Levant et de Barbarie, de retour de son expédition, a eu à son arrivée ici, le [p. 388] 27 août, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Le 28. La Reine, qui avance très heureusement dans sa grossesse, a été saignée aujourd'hui.

Septembre

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte d'Hervilly, lieutenant au régiment du roi, avec Mlle de Balleroy.

Le même jour. Le Roi a envoyé complimenter Mme la princesse de Chimay douairière, sur la mort de M. le président de Saint-Fargeau.

Le 17. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de Christine Henriette, princesse de Hesse-Rhinsfels, épouse de Victor Amédée de Savoie, prince de Carignan.

Mademoiselle de Chatenay-Lanty vient d'obtenir du Roi la permission de prendre le titre de dame. Sa Majesté avait accordé, il y a quelques mois, la même grâce à Mme la comtesse Armande de Châtenay, sa cousine, dont l'aïeule et la mère sont dames de l'ordre de la Croix-étoilée de l'Impératrice Reine.

Le 20. La Cour est partie pour Choisy, où elle doit rester jusqu'au 27. [p. 389]

Octobre

Le 4. Monsieur de La Michaudière, ancien prévôt des marchands de Paris et conseiller d'État, et M. d'Ormesson ont eu l'honneur d'être présentés au Roi par M. le garde des Sceaux, et de faire leurs remerciements à Sa Majesté ; le premier pour la place de conseiller d'honneur du Parlement de Paris, vacante par la mort de M. de La Michaudière, son cousin, et le second pour celle de conseiller d'État, vacante par la mort de M. Olivier de Sénozan.

Le même jour. Madame la comtesse de Polastron, à laquelle le Roi a accordé un brevet de dame, et Mme la vicomtesse de Monteil, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse Jules de Polignac, et la seconde par Mme la comtesse de Bourbon-Busset, dame d'atours de Mme la comtesse d'Artois.

Monsieur le marquis d'Aubeterre eut, le même jour, l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés et de la famille royale, pour se rendre à l'ouverture des États de Bretagne.

Le Roi, accompagné de Mgr le comte d'Artois, est parti de Versailles le 5 pour aller à Fontainebleau, y a couché une nuit et est revenu le lendemain soir.

Le 7. La Cour est partie pour Marly, où elle est restée jusqu'au 29.

Le Roi vient de donner à Mlle de Brun, la permission de prendre le titre de dame, sous le nom de comtesse Ferdinande de Brun. [p. 390]

Novembre

Le 3. Madame la duchesse de Fronsac étant accouchée, le Roi a envoyé savoir de ses nouvelles par un gentilhomme ordinaire, suivant l'usage.

Le 4. Monsieur le comte de Montezan, ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Électeur de Cologne, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Le 7. La Reine, qui continue d'avancer très heureusement dans sa grossesse, a été saignée aujourd'hui.

Le 8. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de La Rianderie, lieutenant au régiment des Gardes françaises et grand bailli pour le Roi dans la province de Flandres, avec Mlle de Mesnard de Chousy ; et celui de M. de Saint-Germain d'Apchon, colonel en second du régiment de dragons de Lanan, avec Mlle Péricard.

Le même jour. Madame la comtesse de Charost a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la marquise de Castries.

Sa Majesté, désirant donner à M. le duc de Chartres une preuve de la satisfaction qu'elle a des services qu'il lui a rendus dans ses campagnes sur mer, a créé pour ce prince la place de colonel général des hussards. Il travaillera avec Sa Majesté pour les régiments qui composent ce corps. [p. 391]

COPIE d'une décision de Messieurs les premiers gentilshommes de la Chambre, du 9 novembre.

Nous, premiers gentilshommes de la Chambre du roi, avons décidé et arrêté ce qui suit, savoir :

Lorsque nous serons dans le cas dorénavant de donner notre agrément pour une charge vacante, nous renverrons préalablement au corps pour nous procurer les informations nécessaires des vie et mœurs des sujets qui se présenteront, ainsi que de l'honnêteté de leur famille, et nous ne leur donnerons notre agrément que quand ils seront munis d'un certificat des deux tiers des officiers du corps dans lequel ils voudront entrer.

Fait à Paris, le 9 novembre 1778. Signé le duc d'Aumont ; le maréchal duc de Richelieu ; le maréchal duc de Duras ; le duc de Fronsac ; le duc de Villequier.

MODELE du certificat

Nous soussignés, &a..., certifions que dans les informations que nous avons faites de M..., il nous a été donné, sur sa conduite et ses mœurs, les témoignages les plus favorables et les plus avantageux, ainsi que sur l'honnêteté de sa famille, de manière que nous le croyons susceptible d'être admis à pouvoir traiter de la charge de...

Fait à Versailles, le... [p. 392]

Le 15. Monsieur le comte d'Orvilliers, lieutenant général, commandant l'armée navale, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Le 18. Le Roi a envoyé savoir des nouvelles de Mme la duchesse de Crussol qui est accouchée d'un garçon.

Le même jour. Monsieur le duc de Chartres a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de colonel général des hussards.

Le 29. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Périgord avec Mlle de Virville ; et celui de M. le marquis de La Roche-Lambert-Thévalles, capitaine de cavalerie au régiment de Champagne, avec Mme de Lostanges.

Décembre

Le 3. La Reine, qui avance toujours on ne peut pas plus heureusement dans sa grossesse, a été saignée aujourd'hui, après le spectacle.

Le 8 Monsieur le prince Doria Pamphili, nonce ordinaire du Pape, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté M. le comte Onesti, neveu du pape, qui rend au Roi un bref de Sa Sainteté. Monsieur le prince Doria Pamphili fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine et de la famille royale, par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs. Monsieur de Séqueville, secrétaire ordinaire du roi pour la conduite des ambassadeurs, précédait. [p. 393]

Le 11. Monsieur le comte d'Adhémar, ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, de retour à Versailles par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le même jour. Monsieur de Tolozan, introducteur des ambassadeurs, et M. de Séqueville, secrétaire ordinaire pour la conduite des ambassadeurs, allèrent prendre dans les carrosses du Roi et de la Reine M. le cardinal de La Rochefoucauld. Ils le conduisirent à la Salle des ambassadeurs, avec M. l'abbé comte Onesti, neveu de Sa Sainteté. On monta au château en cet ordre : le carrosse de l'introducteur, trois carrosses de M. le cardinal à ses armes, le carrosse du Roi, le carrosse de la Reine. Avant la messe du Roi, M. l'abbé comte d'Onesti fut conduit avec les cérémonies accoutumées par M. de Tolozan et M. de Séqueville à l'audience publique que le Roi lui donna dans son Cabinet, où il présenta à Sa Majesté un bref du Pape.

Après cette audience, le Roi descendit à la Chapelle, où M. le cardinal de La Rochefoucauld, avec tout son cortège, se rendit à la fin de la messe, étant conduit par M. de Tolozan et M. de Séqueville. Monsieur le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et M. de Watronville, aide des Cérémonies, reçurent à la porte de la Chapelle, en dedans, M. le cardinal de La Rochefoucauld, qui alla se placer près le prie-Dieu du Roi et se mit à genoux sur un carreau. Monsieur l'abbé comte d'Onesti, revêtu de son habit de cérémonie, [p. 394] et conduit par M. de Séqueville, ayant remis entre les mains de M. le cardinal le bref du Pape, alla prendre sur la crédence du côté de l'Épître, un bassin de vermeil sur lequel était la barrette (bonnet que le Pape envoie aux cardinaux), qu'il présenta au Roi. Sa Majesté prit la barrette et la mit sur la tête de M. Le cardinal qui, en la recevant, fit une profonde inclination et, à l'instant même, se découvrit.

Dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, M. le cardinal de La Rochefoucauld entra dans la sacristie où il prit les habits de sa nouvelle dignité. Il monta ensuite chez le Roi, accompagné du grand maître et de l'aide des Cérémonies. Monsieur de Tolozan introduisit dans le Cabinet du roi son éminence, qui était précédé de M. de Séqueville, et elle fit son remerciement à Sa Majesté.

Monsieur le cardinal de La Rochefoucauld fut conduit avec les mêmes cérémonies à l'audience de la Reine, et après qu'il eut prononcé son discours à Sa Majesté, on approcha à M. le cardinal un ployant sur lequel il s'assit. Il fut conduit aux audiences de Monsieur et de Madame, et chez les autres princes et princesses de la famille royale, où, après son discours, on lui approcha aussi un ployant sur lequel il s'assit.

Après toutes ces audiences, M. le cardinal de La Rochefoucauld, fut conduit à son hôtel dans les carrosses de Leurs Majestés, avec les mêmes cérémonies que le matin, par l'introducteur et le secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambassadeurs.

Le lendemain 12. Le Roi donna en cérémonie [p. 395] la barrette à M. le prince Louis de Rohan-Guéméné. Le même cérémonial fut observé pour cette éminence, ainsi qu'il avait été la veille pour M. le cardinal de La Rochefoucauld.

Le même jour. Monsieur le cardinal de La Rochefoucauld prêta, pendant la messe, serment entre les mains du Roi.

Le 13. Madame la marquise d'Apchon a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la duchesse de La Vauguyon, dame d'honneur de Madame.

Le même jour. Monsieur le comte O'Kelly, ministre plénipotentiaire du Roi près le duc de Deux-Ponts, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 14. Monsieur le cardinal de Guéméné, grand aumônier, a prêté, pendant la messe, serment entre les mains du Roi.

NAISSANCE DE MADAME, FILLE DU ROI

Le 19. Vers minuit et demie une heure, la Reine ayant senti des douleurs pour accoucher, mais pas assez fortes pour faire éveiller le Roi qui ne l'a été à ce sujet qu'à trois heures un quart qu'il s'est transporté chez la Reine après avoir passé un habit. Les valets de chambre de la Reine avaient ordre d'avertir les [p. 396] princes, princesses et les ministres. Les grands officiers et ceux possédant les charges chez le Roi sont entrés dans le Cabinet de la Reine. Les personnes de la Cour se sont tenues dans le Salon du jeu. Les princes et princesses entraient alternativement dans la Chambre de la Reine et en sortant rendaient des nouvelles de Sa Majesté. Monsieur, Madame, le Roi même sortaient pour en donner.

Sur les neuf heures et demie, les douleurs augmentèrent et SaMajesté accouché d'une princesse à 11 heures 35 minutes du matin, qui a été titrée Madame, fille du Roi.

À l'instant de l'accouchement, il survint un accident qui détermina la faculté à faire saigner la Reine du pied, quoiqu'il n'y eut pas d'eau chaude, dont on se passa. Cette saignée fut suivie d'un prompt succès et Sa Majesté fut délivrée ensuite et remise dans son lit sur les deux heures, ne s'étant point aperçue d'avoir été saignée.

L'accident calmé, le Roi passa chez lui, où les princes du sang et les grands officiers s'étaient rendus. Sa Majesté passa ensuite pour la messe, après laquelle la princesse fut baptisée et nommée Marie Thérèse Charlotte. Cette princesse a été tenue par Monsieur, au nom du Roi d'Espagne, et par Madame, au nom de l'Impératrice Reine, le Roi étant présent ainsi que tous les princes et princesses du sang.

Immédiatement après la cérémonie du baptême, on a chanté le *Te Deum* [p. 397], pendant lequel le sieur Garnier, artificier à Versailles, a tiré cent boîtes, d'après l'ordre que Mgr le duc de Villequier avait donné à M. Marquand, ainsi que pour les 50 qui ont été tirées un instant après la naissance de la princesse. Ces 150 boîtes, à 30 sols chacune, ont coûté 225 livres.

Sur les 9 heures du soir, après l'ordre, il y eut un bouquet d'artifice tiré dans la place d'Armes, exécuté par le sieur Torré. On prit environ 120 Suisses de la garde pour transporter l'artifice de l'hôtel des Menus à la place d'Armes, auxquels on a payé 3 livres à chacun et 4 livres aux sergents. Ce feu, qui a eu tout le succès que l'on en attendait, a coûté 5 545 livres.

La Reine, que l'on craignait avoir besoin d'une seconde saignée, fut assez tranquille le soir pour qu'elle n'eut pas lieu. La nuit se passa assez bien, Sa Majesté ayant dormi près de 7 heures.

Le 20. Le Roi reçut à six heures, en revenant du salut, les révérences des dames de la Cour, qui entrèrent par la porte du Cabinet et sortirent à la file par la porte de glace, au nombre de deux cent dix neuf, sans compter les princesses du sang et leurs dames pour accompagner qui

étaient dans le Cabinet. Les premières étaient assises dans la Chambre, sur des pliants apportés par le Garde-Meuble.

Les entrées de la Chambre avaient lieu dans la Chambre et nul homme que le service dans le Cabinet. [p. 398]

SPECTACLES CHEZ LA REINE

Quinze ou 18 jours après l'accouchement de la Reine, Sa Majesté se portant bien, Mgr le maréchal de Duras a donné des ordres pour faire monter un petit théâtre dans le Salon du jeu de Sa Majesté, où l'on a joué trois opéras-comiques et exécutés 2 ballets d'opéra. Le service du théâtre s'est fait par MM. les huissiers des ballets du Roi, mais la bougie nécessaire tant pour éclairer le théâtre que pour les acteurs, actrices, danseurs et danseuses a été fournie par les officiers de la fruiterie de la Reine.

Les acteurs et actrices, ainsi que les danseurs et danseuses, se sont habillés à l'Œil-de-Bœuf, derrière des paravents. On a formé un couloir aussi avec des paravents, tant du Garde-Meuble que des Menus, depuis la porte de l'Œil-de-Bœuf jusqu'à celle du théâtre dans le Salon de jeu, lequel couloir ou corridor était couvert avec des tapisseries et éclairé en bougie avec des plaques. La bougie fournie aussi par les officiers de la fruiterie de la Reine.

Les officiers du Gobelet de la Reine voulaient établir un buffet pour les rafraîchissements dans l'Œil-de-Bœuf, mais on ne l'a pas souffert. Et c'est Gobin, limonadier des Menus, qui avait son buffet dans l'Antichambre du roi qui a fourni les rafraîchissements nécessaires pour ces spectacles et ballets.

Nota. Les spectacles donnés chez la Reine en janvier 1779 l'ont été les jours ci-après, savoir :

Le 11. *Le Peintre amoureux de son modèle*. Le ballet de *La Bergère punie*.

Le 15. *Jeannot et Jeannette. Les 3 fermiers*.

Le 18. *L'Amant jaloux*. Le ballet des *Jeux de l'Amour*.

Le Roi vient d'accorder à Mlle de Serrant la permission de se qualifier du titre de dame, sous celui de la baronne Julie de Serrant, pour la distinguer de la baronne de Serrant, sa belle-sœur, dame de Mme la duchesse de Bourbon. [p. 399]

Sa Majesté, en considération des services rendus depuis longtemps à la France par la Maison de Mornay, a accordé à Mlle de Mornay, fille de M. le comte de Mornay, seigneur de Pontchon et autres lieux, le titre de dame de Mornay.

Le 20. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de Louis Victor Amédée de Savoie, prince de Carignan.

Le même jour. Monsieur le baron de Choiseul, ambassadeur du Roi près le Roi de Sardaigne, qui est de retour en cette Cour par congé, a eu l'honneur, à son arrivée ici, d'être présenté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 22. Après la messe du Roi, Sa Majesté alla voir Mme la princesse de Lamballe à l'occasion de la mort de M. le prince de Carignan, son père. Monsieur le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, Mme la duchesse de Bourbon, M. le prince de Conti, Mme la princesse de Conti, Mlle de Condé et M. le duc de Penthièvre se trouvèrent dans l'appartement de cette princesse pour y recevoir Sa Majesté en la manière accoutumée. Monsieur, Madame, Mgr le comte d'Artois, Mme Élisabeth et Mmes Adélaïde, Victoire et Sophie vinrent ensuite et furent reçues de même par les princes et princesses du sang.

Le même jour. Madame la princesse de Lamballe retourna faire ses révérences au Roi et à la famille royale.

[p. 400]

ANNÉE 1779

Monseigneur le maréchal de Duras, premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
Monsieur Des Entelles, en survivance

Janvier

Le 1^{er}. Les princes et princesses du sang, ainsi que les seigneurs et dames de la Cour rendirent leurs respects au Roi à l'occasion de la nouvelle année.

Le corps de ville de Paris, ayant à sa tête M. le duc de Cossé, gouverneur de cette ville, s'acquitta du même devoir envers le Roi et la famille royale, étant conduite par M. le marquis de Dreux, grand maître des Cérémonies, et par M. de Watronville, aide des Cérémonies.

Le même jour. La cérémonie des cordons bleus s'est faite suivant l'usage. Il n'y a eu ni promotion ni réception de chevaliers.

Le 2. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit assistèrent au service anniversaire qui se célèbre dans la Chapelle du château pour les chevaliers défunts. [p. 401]

Le 3. Monsieur Le Pelletier de Saint-Fargeau a eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale, et de faire ses remerciements à Sa Majesté de la charge de président à mortier, dans laquelle il succède à Monsieur son père.

L'état de la Reine continuant d'être de plus en plus satisfaisant, Sa Majesté a vu, le 6 de ce mois, toutes les personnes qui ont les entrées de la Chambre chez le Roi et chez Sa Majesté.

Le 10. Le Roi et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Casteja, colonel commandant du régiment Royal Connois, avec Mlle Desfriches-Doria ; et celui de M. le marquis de Persan, premier maréchal des logis de Mgr le comte d'Artois et lieutenant au régiment du Roi infanterie, avec Mlle Le Fournier de Wargemont.

L'état de la Reine ne laissant plus rien à désirer, tous les seigneurs et les dames de la Cour furent admis, le 17 de ce mois, à faire leur cour à Sa Majesté.

Le 18. La Reine, après avoir entendu la messe chez elle, se rendit à la Chapelle du château, où elle fut relevée par M. l'évêque de Chartres.

Le Roi vient d'accorder une épée au capitaine Lamy de Calais, qui s'est comporté avec tant de bravoure dans la prise du navire anglais *La Dame Sophie de Listh*. [p. 402]

Le Roi voulant récompenser la bravoure des sieurs de Saint-Priest et de Bouillé, cadets, gentilshommes du régiment de Vexin, à l'occasion de la prise du vaisseau anglais *La Lady Sophie*, vient de leur accorder le grade sous lieutenant dans ce régiment et deux ans de dispense de service pour la croix de Saint-Louis en faveur du sieur de Saint-Priest.

Le 24. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Tonnerre, capitaine dans le régiment Royal Champagne cavalerie, avec Mlle Bernard de Boulainvilliers.

Le même jour. Monsieur d'Ormesson de Noysseau, président à mortier du Parlement de Paris, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le garde des Sceaux, et de faire ses remerciements à Sa Majesté pour la survivance de sa charge que le Roi lui a accordée pour son fils.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Périgord a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la comtesse de Talleyrand.

Le 31. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Belsunce, gouverneur et grand sénéchal des provinces d'Agenois et Condomois, mestre de camp de dragons de son nom, avec Mlle de Vergès ; celui de M. le prince de Broglie, avec Mlle de Rosen de Kleinroop ; celui de M. le comte de Lastic, [p. 403] capitaine de cavalerie, avec Mlle de Montesquiou ; et celui de M. Molé de Champlâtreux, conseiller au Parlement de Paris, avec Mlle de Lamoignon.

Le 31. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de Gramont avec Mlle de Sinetty.

Le même jour. Monsieur le comte d'Adhémar, ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à Bruxelles.

Février

Le 2. Jour de la purification de la Vierge. La cérémonie des cordons bleus s'est faite suivant l'usage.

Le 7. Leurs Majestés, Monsieur, Madame, Mgr le comte d'Artois, Mme la comtesse d'Artois, Mme Élisabeth et Mesdames Adélaïde et Sophie sont allés coucher à La Muette, pour se rendre le 8 à Notre-Dame et à Sainte-Genève pour rendre leur action de grâce de la naissance de Madame, fille du Roi. Leurs Majestés sont revenues ensuite à La Muette, où elles ont couché et, le lendemain 9, elles sont revenues à Versailles, ainsi que la famille royale.

Le 11. Madame la comtesse de Mirepoix a eu l'honneur d'être [présentée] au Roi et à la famille royale par Mme la marquise de Lévis. [p. 404]

Sa Majesté vient d'accorder à la troisième fille de M. le comte de Barbançon le titre de dame de Barbançon de Savelle, qu'elle portera désormais.

Le Roi a accordé à M. le prince de Saint-Maurice, capitaine colonel des Suisses de Monsieur et capitaine de dragons au régiment de Lannant, la charge de sénéchal gouverneur du pays de Rouerge et de sénéchal comtal du comté de Rodez, vacantes par le décès de M. le comte de Moncan.

Le 21. Madame la princesse de Vaudémont a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Brionne, et de prendre en même temps le tabouret. Madame la marquise de Lastic a eu le même jour l'honneur d'être présentée par Mme la comtesse de Lastic.

Le Roi vient d'accorder à Mlle d'Aché la permission de se qualifier du titre de dame d'Aché.

Le 21. Le Roi a nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, dans le service de terre, M. le maréchal prince de Soubise, M. le marquis de Monteynard et M. le marquis [comte] de Puysegur ; et commandeurs dudit ordre, M. le comte d'Affry, M. le duc de Laval, M. de comte de Scey, M. le marquis de Vaubécourt, M. de Chaulieu et M. de Boisclaireau.

Sa Majesté reçut le 24, dans son Cabinet, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, M. le maréchal prince de Soubise, M. le marquis de Monteynard et M. le marquis [p. 405] de Puysegur ; et commandeurs de cet ordre, M. le comte d'Affry, M. le duc de Laval et M. le marquis de Vaubécourt.

Monsieur le comte de Scey et M. de Boisclaireau étant absents, ont reçu de la part de Sa Majesté, la décoration de l'ordre et la permission de la porter.

Sa Majesté reçut aussi le même jour grand-croix de Saint-Louis, dans le service de mer, M. le comte de Roquefeuille.

Monsieur le chevalier Fouquet et M. le marquis de La Prévalaye, que Sa Majesté avait nommé commandeurs de cet ordre, étant absents, en ont reçu la décoration de Sa Majesté et la permission de la porter.

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Courtivron, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre.

Le même jour. Madame la princesse de Broglie a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la maréchale de Broglie. [p. 406]

Mars

Le 7. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte de Rochambeau avec Mlle de Trainel ; et celui de M. Pajot, maître des requêtes de l'hôtel, avec Mlle de Guillaudeau du Plessis.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Clermont-Tonnerre et Mme la marquise de Belsunce ont eu l'honneur d'être présentées au Roi et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Clermont-Montoise, et la seconde par Mme la marquise de Clermont.

Monsieur le vicomte de Polignac, ambassadeur du Roi en Suisse, de retour à Versailles par congé, eut aussi le même jour l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères ; ainsi que M. Sabatier de Cabre, ministre plénipotentiaire du Roi près le prince évêque de Liège, de retour ici aussi par congé.

Le 14. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. d'Ormesson, président du Parlement de Paris, en survivance de M. d'Ormesson, son père, avec Mlle Baillon ; celui de M. le comte d'Apremont, mestre de camp du 6^e régiment des chevau-légers, avec Mlle d'Ormesson ; celui de M. le marquis de Remigny de Joux avec Mlle de Chabillant [Chabrilan] ; et celui de M. le marquis de Gaucourt avec Mlle de Béthune.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Tourdonnet a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés [p. 407] et à la famille royale par Mme la marquise de Tourdonnet.

La Maison d'Haucourt, d'où descend par mère la branche de M. le comte de Mailly, chevalier des ordres du Roi, ayant fondé en 1132, dans la terre d'Haucourt, la commanderie de Villedieu, passée dans l'ordre de Malte, le grand maître, en considération de cette fondation et du nombre de chevaliers que cette branche de la Maison de Mailly a donné à l'ordre, a accordé à M. le comte de Mailly la grand-croix de cette ordre et la croix à M. le duc et à Mme la duchesse de Mailly, ses enfants. Le Roi a bien voulu leur permettre de la recevoir et de la porter.

Le 21. Le Roi a envoyé complimenter Mme de Guéméné douairière, sur la mort de M. le cardinal de Rohan.

Le 23. Madame la marquise d'Estourmel a eu l'honneur d'être présentée au Roi par Mme Victoire, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le même jour. Monsieur le prince Doria Pamphili, nonce ordinaire du Pape, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta M. le comte Onesti, neveu de Sa Sainteté, qui prit congé de Sa Majesté pour retourner à Rome. Monsieur le comte de Scarnafis, ambassadeur de Sardaigne, eut immédiatement après une audience de Sa Majesté, dans laquelle il présenta M. le comte de Mazin, ambassadeur de Sa Majesté sarde près le Roi d'Espagne. Le Roi donna ensuite audience particulière à M. le [p. 408] baron de Belderbach, ministre plénipotentiaire de l'Électeur de Cologne, et au sieur Franklin, ministre plénipotentiaire des Province unies de l'Amérique septentrionale. Les ambassadeurs et ministres furent conduits à l'audience de Leurs Majestés et de la famille royale par l'introduit et le secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambassadeurs.

Ce même jour. Monsieur le comte de Azewieski, chevalier de l'ordre du Roi de Pologne et petit général de la Couronne, fut présenté à Leurs Majestés et à la famille royale, ainsi que M. le baron de Tschoudi, ministre du prince évêque de Liège.

Le Roi vient d'accorder à Mlle de Rochechouart, sœur de Mme la comtesse de Montboissier, le brevet de dame, sous le titre de comtesse Victoire de Rochechouart.

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Valory, capitaine de cavalerie au régiment de Royal Lorraine, avec Mlle Dupleix.

Le même jour. Monsieur le comte de La Châtre, mestre de camp commandant du régiment de dragons de Monsieur, et l'un de ses gentilshommes d'honneur, a prêté serment entre les mains de ce prince, en qualité de premier gentilhomme de sa Chambre, en survivance de M. le marquis de Noailles. Le même jour, il a eu l'honneur d'être présenté au Roi par Monsieur en cette qualité. [p. 409]

Avril

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Mortemart avec Mlle de Nagu ; et celui de M. le comte de Moreton de Chabillant [Chabrilan], mestre de camps, capitaine des Gardes du corps de Monsieur, en survivance, avec Mlle de Côte.

Le même jour. Signature du contrat de mariage de M. le marquis de La Coste-Messelière, capitaine au régiment de La Rochefoucauld dragons, avec Mlle de Vêrac.

La Reine, qui vient d'avoir la rougeole, est aussi bien qu'on puisse le désirer, et Sa Majesté est absolument sans fièvre.

Le 10. Les États de Corse, représentés par l'évêque de Nebbio, en qualité de député du clergé, par le sieur de Buonaparte, comme député de la noblesse, et par le sieur Casabianca, en qualité de député du Tiers États, ont eu l'honneur d'être présenté au Roi et à la famille royale.

Le 8. Le Roi a envoyé complimenter M. le duc de Valentinois, M. le prince et Mme la princesse de Monaco sur la mort de Mme de Brignollet, leur mère ; et Mme la duchesse de Mortemart sur le mariage de M. le marquis de Mortemart.

Le 12. La Reine, dont la santé continue à se fortifier, s'est rendu au Petit Trianon, où elle doit rester jusqu'au 21 pour achever le [p. 410] rétablissement de sa santé. Madame Élisabeth s'y est aussi rendue avec Sa Majesté.

Monsieur le chevalier de Ternay, chef d'escadre, a eu l'honneur d'être présenté au Roi à son arrivée de Brest par M. de Sartine, ministre de la Marine. Cet officier doit retourner incessamment en ce port pour y prendre le commandement du vaisseau le *Saint-Esprit*, faisant partie de l'armée navale commandée par M. le comte d'Orvilliers.

Le 13. Le Roi a envoyé complimenter M. le prince de Rochefort sur la mort de Mme la marquise de Rothelin.

Le 18. Monsieur Mesnard de Chouzy, ministre plénipotentiaire du Roi près du cercle de Franconie, qui était de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de prendre congé de Sa Majesté pour se rendre près ce cercle.

Le 24. La Reine s'est rendue en cérémonie à l'église de la paroisse Notre-Dame, et y a communié par les mains de M. l'évêque de Laon, son premier aumônier ; Mme la princesse de Lamballe, surintendante de la Maison de Sa Majesté tenant la nappe.

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de La Tour du Pin Chambly, fils de feu M. le marquis de La Tour du Pin La Charce, brigadier des armées du Roi, avec Mlle de Bérulle de Rigny, chanoinesse de Neuville, fille de M. le [p. 411] marquis de Bérulle, premier président du parlement de Grenoble ; celui de M. le comte de la Galissonnière avec Mlle de Malvoisin ; celui de M. le comte d'Effrat avec Mlle de Noiré ; et celui de M. le comte de Causans avec Mlle de la Granche.

Le 25. La Cour est partie pour Marly, où elle doit rester jusqu'à la veille de la Pentecôte.

Le même jour. Mesdames sont parties pour Bellevue, où elles doivent passer le même temps.

Le même jour. Sa Majesté a accordé à Mlle d'Ourches, fille de M. le comte d'Ourches, premier chambellan de Monsieur, le titre de dame, sous le nom de comtesse de Tatonville.

Mai

Le 1^{er}. Le Roi a envoyé complimenter M. l'archevêque de Paris sur la mort de M. son frère.

Le 6. Le Roi, accompagné de Monsieur, partit de Marly après dîner et arriva vers les trois heures et demie à la plaine des Sablons, où Sa Majesté passa en revue le régiment des Gardes françaises et celui des Suisses, Mgr le comte d'Artois, colonel de ce dernier corps, étant à sa tête. Madame, Mme la comtesse d'Artois et Mme Élisabeth s'y rendirent aussi. Les troupes, après avoir fait l'exercice, défilèrent devant le Roi et Monsieur et devant les princesses. [p. 412]

Le Roi a accordé le titre de dame à Mlle de La Galissonnière, sous le nom de comtesse de La Galissonnière.

Le 10. Le Roi se rendit de Marly à l'église Notre-Dame de Versailles, et assista au service solennel que les curés et marguilliers ont fait célébrer pour l'anniversaire de Louis XV. Madame,

Mme la comtesse d'Artois et Mme Élisabeth y assistèrent, ainsi que Mmes Adélaïde, Victoire et Sophie, qui s'y étaient rendues de leur château de Bellevue.

Le même jour. Monsieur et Mgr le comte d'Artois se sont rendus à l'abbaye royale de Saint-Denis, au service qui s'y est célébré pour le même anniversaire. Les principaux officiers de la Couronne qui s'y étaient rendus y assistèrent aussi.

COPIE de la lettre du Roi à M. l'amiral, du 5 avril 1779

Mon cousin,

Je suis informé qu'il s'est élevé des doutes sur l'époque à laquelle doit être fixé le commencement des hostilités, et qu'il pourrait résulter de cette incertitude des contestations préjudiciable au commerce. C'est pour les prévenir que j'ai jugé nécessaire de vous expliquer plus particulièrement ce que je vous ai déjà assez fait connaître par ma lettre du 10 juillet.

Je vous charge en conséquence de mander à tous ceux qui sont sous vos ordres que c'est l'insulte faite à mon pavillon par l'escadre anglaise, en s'emparant, le 17 juin 1778, de mes frégates *La Licorne* et *La Pallas*, [p. 403] qui m'a mis dans la nécessité d'user de représailles, et que c'est de ce jour 17 juin 1778, que l'on doit fixer le commencement des hostilités commises contre mes sujets par ceux du Roi d'Angleterre, et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, mon cousin, &c.

Le 22. Leurs Majestés et la famille royale ont quitté le château de Marly pour revenir à Versailles. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie sont revenues aussi le même jour de Bellevue.

Le 23. Jour de la Pentecôte. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les onze heures et demie du matin, Sa Majesté nomma prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, M. l'évêque de Senlis, son premier aumônier. Sa Majesté sortit ensuite de son Appartement pour aller à la Chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc d'Orléans, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, de M. le duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. La messe étant finie, le Roi fut reconduit à son Appartement en observant l'ordre dans lequel il était sorti.

Le même jour. Madame la duchesse de Doudanville [Doudeauville] et Mme la comtesse de Gontault-Saint-Geniès ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs [p. 414] Majestés et à la famille royale ; le première, qui a pris le tabouret, par Mme la duchesse de Liancourt, et la seconde par Mme la duchesse de Lauzun.

Le 24. Le sieur Comyn, premier secrétaire de M. le baron de Breteuil, ambassadeur extraordinaire auprès de Leurs Majestés impériales, arrivé ici le 22 de ce mois, a apporté la nouvelle que les négociations ouvertes à Teschen, sous la médiation du Roi et de l'Impératrice de Russie ont été heureusement terminées et que la paix a été signée le 13 entre l'Impératrice Reine et le Roi de Prusse, de même que toutes les conventions particulières concernant la succession de Bavière.

Le 25. Monsieur le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'Empereur et de l'Impératrice Reine de Hongrie et de Bohême, eut une audience particulière du Roi, étant conduit par M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, et précédé par M. de Séqueville, secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des ambassadeurs.

Le même jour. Monsieur de Bérulle fils a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le garde des Sceaux, et de faire ses remerciements à Sa Majesté de la place de premier président du parlement de Grenoble, en survivance de M. de Bérulle, son père, que Sa Majesté a bien voulu lui accorder. Le lendemain, M. de Bérulle a prêté serment entre les mains du Roi en cette qualité.

Le 30. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de [p. 415] Bérulle, premier président du parlement de Grenoble en survivance, avec Mlle de Miromesnil.

Le même jour. Le Roi a envoyé complimenter M. le garde des Sceaux sur le mariage de Mlle de Miromesnil, sa fille, avec M. de Bérulle.

Sa Majesté a envoyé le même jour, savoir des nouvelles de Mme la vicomtesse de Choiseul qui est accouchée.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Rochambeau a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Rochambeau.

Juin

Les députés des États de Bourgogne furent admis, le 1^{er} de ce mois, à l'audience du Roi. Ils y furent présentés par M. le prince de Condé, gouverneur de la province, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de cette province, et conduits par M. de Watronville, aide des Cérémonies.

La députation était composée pour le clergé de M. l'évêque d'Autun, qui porta la parole ; pour la noblesse de M. le marquis d'Argenteuil ; pour le tiers état du sieur Giles, maire de Nuis [Nuits] et du sieur Jarrin, syndic de la province. La députation eut ensuite audience de la Reine et de la famille royale.

Le 6. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le chevalier de Lordat, mestre de camp de cavalerie, [p. 416] lieutenant colonel des carabiniers, baron des États de Languedoc, avec Mlle de Montagnac ; celui de M. le marquis de Laizer avec Mlle de Malleret de Saint-Mescant ; et celui de M. de Blainville, maître des requêtes, avec Mlle de La Bove.

Le 9. Le Roi a envoyé complimenter M. le duc et Mme la duchesse de La Trémoille et Mme la duchesse de Croÿ, sur la mort de M. le prince de Salm.

Le 13. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie sont parties pour aller à Bellevue, où elles doivent rester jusqu'au 29 de ce mois.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Roquelaure, colonel en second du régiment d'Artois infanterie, avec Mlle dame comtesse de Houchin ; et le 20, celui de M. le comte de Nantouillet avec Mlle de Montdragon.

Le 23. Monsieur le marquis de Vérac, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi près Sa Majesté danoise, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de faire ses remerciements à Sa Majesté en qualité de son ministre plénipotentiaire près l'Impératrice de Russie.

Le 24. Les députés des trois ordres des États d'Artois furent admis à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté par M. le marquis de Lévis, gouverneur général de la [p. 417] province, et par M. le prince de Montbarrey, ministre et secrétaire d'État ayant le département de l'Artois. La députation fut conduite à l'audience de Sa Majesté par M. de Watronville, aide des Cérémonies. Elle était composée pour le clergé de M. l'abbé de Bovet, prévôt de l'église et vicaire général du diocèse d'Arras, qui a porté la parole ; pour la noblesse, de M. le comte de Warin Villiers-au-Tartre [Wavrin Villers-au-Tertre], ancien député général et ordinaire des États de cette province ; et pour le tiers état du sieur Lefèbvre de la mairie, écuyer, ancien échevin de la ville et cité d'Arras.

Le 25. Le Roi, accompagné de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, s'est rendu à l'église de la paroisse Notre-Dame, et y a assisté au service anniversaire qui y a célébré à l'occasion de la mort de la feuë Reine.

Monsieur le marquis d'Almodovar, ci-devant ambassadeur d'Espagne à la Cour d'Angleterre, a eu, le même jour, l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte d'Aranda.

Le Roi ayant accordé à M. le comte de Gramont, ci-devant colonel en second du régiment de la Reine infanterie, la place de capitaine de ses Gardes du corps en survivance de M. le duc de Villeroy, il a prêté serment entre les mains du Roi le 27 de ce mois en cette qualité. [p. 418]

Le 27. Madame la comtesse de Tracy et Mme la marquise de Roquelaure ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Tracy, la seconde par Mme la comtesse du Roure, dame pour accompagner Madame.

Le même jour. Monsieur le maréchal de Mouchy a eu l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés et de la famille royale pour se rendre à Bordeaux.

Le même jour. Monsieur le marquis de Barbantane, ministre plénipotentiaire du Roi près l'archiduc Léopold, grand duc de Toscane, qui était de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des [Affaires] étrangères, et de prendre congé du Roi pour retourner à sa destination.

Le lendemain 28. Le Roi, accompagné de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, se rendit, vers les 5 heures après-midi à la plaine de Marly, où Sa Majesté passa en revue les quatre compagnies de ses Gardes du corps. Le Roi, Monsieur et Mgr le comte d'Artois, après avoir passé dans les rangs, virent défiler en colonnes, par escadrons et par quatre, les 4 compagnies. Elles passèrent devant la Reine, qui s'était aussi rendue à cette plaine, accompagnée de Madame, de Mme la comtesse d'Artois et de Mme Élisabeth. [p. 419]

Le 28. Le Roi a accordé une place de commandeur dans l'ordre de Saint-Louis [à] M. de Prisyen l'un des aides majors généraux des Gardes du corps. Il eut l'honneur de faire ses remerciements de cette grâce à Sa Majesté, qui doit le recevoir le jour de la Saint Louis.

EXPOSE DES MOTIFS de la conduite du Roi relativement à l'Angleterre, insérés dans la *Gazette* du 13 juillet 1779

Lorsque la Providence appela le Roi au trône, la France jouissait de la paix la plus profonde. Le premier soin de Sa Majesté fut de manifester à toutes les puissances son désir d'en perpétuer la durée. Toutes applaudirent à des dispositions aussi heureuses. Le Roi d'Angleterre en particulier en témoigna sa satisfaction, et donna à Sa Majesté les assurances les plus expressives d'une sincère amitié.

Cette réciprocité de sentiments autorisait le Roi à croire que la Cour de Londres était enfin disposée à suivre une marche plus juste et plus amicale que celle qu'elle avait tenue depuis la paix conclue en 1763, et qu'elle mettrait un terme aux procédés arbitraires que les sujets du Roi avaient éprouvés de sa part depuis cette époque, dans les quatre parties du monde. Sa Majesté se persuadait qu'elle pouvait d'autant plus compter sur la vérité des protestations du Roi d'Angleterre, que le germe de la révolution que l'Amérique vient d'éprouver commençait à se développer de la manière [p. 420] la plus alarmante pour la Grande Bretagne.

Mais la Cour de Londres, prenant pour crainte ou pour faiblesse ce qui n'était que des dispositions pacifiques du Roi, demeura fidèle à son ancien système. Elle continua ses vexations et ses actes de violence contre le commerce et la navigation des sujets de Sa Majesté.

Le Roi jugeant le Roi d'Angleterre d'après ses propres sentiments, lui déféra avec la plus grande franchise tous ses griefs, et il en attendait avec confiance le redressement. Il y a plus, Sa Majesté, instruite des embarras que causait à la Cour de Londres les affaires de l'Amérique septentrionale, évita de les augmenter en insistant trop vivement sur les réparations que le ministère anglais ne cessait de promettre et d'éluder.

Telle était la position des deux Cours lorsque les procédés de celle de Londres forcèrent ses anciennes colonies de recourir à la voie des armes pour maintenir les droits, leurs privilèges et leur liberté. Tout le monde connaît l'époque où cet événement éclata. Les démarches multipliées et infructueuses des Américains pour rentrer dans le sein de leur mère patrie, la manière dont l'Angleterre les repoussa, enfin l'acte de l'indépendance qui en fut, et qui dut en être le résultat.

L'état de guerre où les États-Unis de l'Amérique septentrionale se trouvèrent nécessairement à l'égard de l'Angleterre, les força de se frayer un chemin pour arriver jusqu'aux puissances de l'Europe, et pour ouvrir un commerce directement vers elles. Le Roi aurait trahi les

intérêts les plus essentiels de son royaume s'il eut refusé de les admettre dans ses ports, et de les [p. 421] faire participer aux avantages dont jouissaient toutes les autres nations.

Cette conduite juste, sage et suivie par la plupart des autres états commerçants de l'Europe, engagea la Cour de Londres à se permettre les plaintes et les représentations les plus amères. Elle s'était persuadée sans doute qu'il lui suffirait d'employer le langage de son ambition et de sa hauteur pour obtenir de la France des preuves d'une déférence sans bornes. Mais aux propos et aux démarches les moins mesurées, le Roi n'opposa constamment que le calme de la justice et de la raison. Sa Majesté fit connaître sans détour au Roi d'Angleterre qu'elle n'était ni ne prétendait être le juge de sa querelle avec ses anciennes colonies, et que ce n'était point à elle à la venger ; que par conséquent, rien ne lui imposait l'obligation de traiter les Américains comme des rebelles, de leur fermer les portes de son royaume, et encore moins d'interdire à ses sujets tout commerce et toute espèce de liaison avec eux. Cependant, le Roi voulut bien mettre les entraves qui pouvaient dépendre de lui à l'exportation des armes et des munitions de la guerre, et il donna même l'assurance la plus positive que non seulement il ne protégerait point ce commerce, mais aussi qu'il laisserait à l'Angleterre une entière liberté de réprimer, selon les règles prescrites par les traités et selon les lois et usages de la mer, tous ceux de ses sujets qui seraient trouvés en contravention à ses défenses.

Le Roi alla [p. 422] plus loin encore : il se fit un devoir scrupuleux d'exécuter les stipulations d'un traité de commerce signé à Utrecht, quoique l'Angleterre eut refusé dans le temps de le ratifier dans toutes ses parties et que la Cour de Londres y contrevint journellement. Sa Majesté défendit en conséquence aux corsaires américains d'armer dans ses ports, d'y vendre leurs prises et d'y séjourner au-delà du temps porté par le traité qui vient d'être cité. Elle défendit même à ses sujets de faire l'achat de ces prises et les menaça de confiscation dans le cas où ils transgresseraient ses ordres. Ce qui eut des effets. Mais tous ces actes d'une complaisance aussi marquée, tant de fidélité à remplir un traité que l'on aurait été autorisé à regarder comme non existant, était bien loin de satisfaire la Cour de Londres. Elle prétendait rendre le Roi responsable de toutes les transgressions, tandis que le Roi d'Angleterre ne pouvait par lui-même, malgré un acte formel du Parlement, empêcher ses propres négociants de fournir des marchandises et même des munitions de guerre aux colonies.

Il est aisé de comprendre combien le refus de se prêter aux intentions arbitraires de l'Angleterre dut blesser l'amour propre de cette puissance, et réveiller son ancienne animosité contre la France. Elle s'irrita d'autant plus qu'elle commençait à éprouver des revers en Amérique, que tout lui pronostiquait la séparation irrévocable de ses anciens colons et les pertes qui devaient être la suite inévitable et qu'elle voyait la France profiter d'une partie d'un commerce qu'elle avait repoussé d'une main indiscreète, et s'occuper des moyens de faire respecter son pavillon. [p. 423]

Ce sont toutes ces causes réunies qui augmentèrent le désespoir de la Cour de Londres, et qui la portèrent à couvrir les mers d'armateurs munis de lettres de marque d'une teneur vraiment offensive ; à violer sans ménagement la foi des traités ; à troubler, sous les prétextes les plus frivoles et les plus absurdes, le commerce et la navigation des sujets du Roi ; à s'arranger un empire tyrannique en pleine mer ; à prescrire des lois arbitraires, inconnues et inadmissibles ; à insulter, en plus d'une occasion, le pavillon de Sa Majesté ; enfin, à violer son territoire, tant en Europe qu'en Amérique, de la manière la plus caractérisée et la plus insultante.

Si le Roi eut moins respecter les droits de l'humanité, s'il eut été moins avare de sang de ses sujets, enfin, s'il au lieu de suivre l'impulsion de son propre caractère, il n'eut pris conseil que de sa dignité blessée, il n'aurait point hésité un instant à user de représailles et à repousser l'insulte par la force de ses armes.

Mais Sa Majesté fit taire son juste ressentiment. Elle voulait combler la mesure des bons procédés, parce qu'elle avait encore assez d'opinion de ses ennemis pour se flatter qu'à force de modération et de représentations amicales, elle réussirait enfin à les amener à la voie de la conciliation que leur propre intérêt leur conseillait.

C'est par une suite de ces considérations que le Roi déféra à la Cour de Londres tous ses griefs. Sa Majesté les fit accompagner de représentations les plus sérieuses, parce qu'elle [p. 424] ne voulait point laisser le Roi d'Angleterre dans l'incertitude sur la disposition ferme où elle était de maintenir sa dignité, de protéger les droits et les intérêts de ses sujets, et de faire respecter son pavillon.

Mais la Cour de Londres affecta de garder un silence offensant sur la plupart des offices de l'ambassadeur du Roi, et lorsqu'elle se détermina à répondre, il ne lui en coûta rien de nier les faits les mieux prouvés, d'avancer des principes contraires au droit des gens, aux traités et aux lois de la mer, et d'encourager des jugements et des confiscations de l'injustice la plus révoltante en excluant jusqu'aux moyens d'appel.

Tandis que la Cour de Londres mettait à une si forte épreuve la modération et la longanimité du Roi, elle faisait dans ses ports des préparatifs et des armements qui ne pouvaient avoir l'Amérique pour objets. Leur but était par conséquent trop déterminé pour que le Roi put s'y méprendre et, dès lors, il devint un devoir rigoureux pour Sa Majesté, de faire des dispositions capables de prévenir les mauvais desseins de son ennemi et de préjudices et des insultes pareilles à celles de 1755.

Dans cet état des choses, le Roi qui, malgré des intérêts pressants, s'était refusé jusque-là aux ouvertures des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sentit qu'il n'y avait plus un moment à perdre pour former des liaisons avec eux. Leur indépendance était prononcée et établie par le fait. L'Angleterre l'avait, en quelque sorte, reconnue elle-même en laissant subsister des actes qui tiennent à la souveraineté. [p. 425]

Si l'intention du Roi eut été de tromper l'Angleterre, et de l'induire à faire de fausses démarches en la laissant dans l'erreur, il aurait enseveli dans l'ombre du secret ses engagements avec ses nouveaux alliés. Mais les principes de justice qui ont dirigé Sa Majesté, et le désir sincère de conserver la Paix, la décidèrent à tenir une conduite plus franche et plus noble. Sa Majesté crut se devoir à elle-même d'éclairer le Roi d'Angleterre en lui notifiant ses liaisons avec les États-Unis.

Rien ne pouvait être plus simple et moins offensif que la déclaration que l'ambassadeur de Sa Majesté remit au ministère britannique.

Mais le Conseil de Saint-James n'en jugea pas de même, et le Roi d'Angleterre, après avoir rompu la paix en rappelant son ambassadeur, dénonça à son Parlement la démarche de Sa Majesté comme un acte d'hostilité, comme une agression formelle et préméditée. Cependant, ce serait s'abuser de croire que c'est la reconnaissance que le Roi a faite de l'indépendance des treize États-Unis de l'Amérique septentrionale qui a irrité le Roi d'Angleterre. Ce prince n'ignore pas sans doute tous les exemples de ce genre que fournissent les annales britanniques et même son propre règne. Son ressentiment a eu un tout autre principe. Le traité de la France prévenait et rendait inutile le plan [p. 426] formé à Londres d'une coalition momentanée et précaire avec l'Amérique, et il faisait échouer les projets secrets qui avaient conduit Sa Majesté britannique à une pareille démarche. La véritable cause de l'animosité que le Roi d'Angleterre a manifestée et qu'il a communiquée à son Parlement, n'est autre que de n'avoir pu rallier à sa Couronne les Américains pour les armer contre la France.

Une conduite si extraordinaire indiquait évidemment au Roi à quoi il devait s'attendre de la part de la Cour de Londres, et s'il avait pu lui rester le moindre doute à cet égard, Sa Majesté eut bientôt trouvé l'éclaircissement dans les préparatifs immenses qui redoublèrent avec la plus étonnante précipitation dans tous les ports d'Angleterre.

Des démonstrations aussi manifestes dirigées contre la France durent faire la loi à Sa Majesté. Elle se mit en état de repousser la force par la force. C'est dans cette vue qu'elle pressa les armements dans ses ports et qu'elle envoya en Amérique une escadre sous le commandement du comte d'Estaing.

Il est notoire que les forces de la France furent les premières en état d'agir. Il était au pouvoir du Roi de porter à l'Angleterre les coups les plus imprévus et les plus sensibles. On

avouera même que Sa Majesté s'en occupait et que ses projets allaient éclater lorsqu'une parole de paix l'arrêta. Le Roi catholique lui fit part du désir que la Cour de Londres laissait entrevoir pour une conciliation par la médiation de l'Espagne. Ce monarque [p. 427] ne voulut pas paraître comme médiateur sans être assuré préalablement d'une acceptation claire et positive dans le cas où il offrirait son entremise et sans connaître les objets principaux qui pourraient servir de base à la négociation.

Le Roi reçut cette ouverture avec une satisfaction proportionnée au vœu qu'il a toujours fait pour le maintien de la paix. Quoique le Roi d'Espagne eût déclaré d'abord qu'il lui était indifférent qu'on acceptât ou qu'on refusât sa médiation, et que nonobstant les ouvertures qu'il faisait, il laissa le Roi son neveu dans une entière liberté d'agir selon ses vues. Non seulement Sa Majesté accepta la médiation, mais suspendit sur le champ la sortie de sa flotte de Brest, et consentit à communiquer ses conditions de Paix aussitôt que l'Angleterre aurait articulé d'une manière positive son désir pour une réconciliation dans laquelle seraient compris les États-Unis de l'Amérique, la France ne devant et ne voulant les abandonner.

Rien assurément ne pouvait être plus conforme aux intentions apparentes de la Cour de Londres que cette détermination. Le Roi catholique ne perdit sans doute pas un moment pour agir en conséquence auprès du Roi d'Angleterre et de son ministère. Mais celui-ci ne tarda point à convaincre la Cour de Madrid que ses ouvertures de paix n'avaient point été sincères. Le ministère britannique répondit sans détour qu'il ne pourrait être question [p. 428] de réconciliation et de paix qu'après que la France aurait retiré sa déclaration du 13 mars dernier. Cette réponse était injurieuse pour l'Espagne comme pour la France, et elle décelait de la manière la plus évidente les vues hostiles de l'Angleterre. Les deux monarques l'envisagèrent sous ce point de vue et, quoique le Roi, toujours animé par son amour pour la paix, laissât encore Sa Majesté catholique le maître de donner, s'il le jugeait à propos, suite à la médiation, ce prince ordonna à son chargé d'affaires à Londres de garder désormais le silence sur cet objet.

Cependant, l'espoir d'une conciliation flattait encore le cœur du Roi, lorsque les escadres commandées par les amiraux Keppel et Biron [Byron] sortirent des ports d'Angleterre. Cette démonstration acheva de déchirer le voile léger sous lequel la Cour de Londres cherchait à cacher ses véritables intentions. Il n'était plus permis d'ajouter foi à ses insinuations insidieuses, ni de douter de ses projets d'agression. Et dans cet état des choses, Sa Majesté se trouva forcée de changer la direction des mesures qu'elle avait prise précédemment pour la sûreté de ses possessions et du commerce de ses sujets.

L'événement démontra bientôt combien la prévoyance du Roi avait été juste. Tout le monde sait de quelle manière la frégate de Sa Majesté *La Belle Poule* fut attaquée par une frégate anglaise à la vue même des côtes de France. Il n'est pas moins notoire que deux autres frégates et un moindre bâtiment furent interceptés par surprise [p. 429] et conduits dans les ports d'Angleterre.

La sortie de l'armée navale, que le Roi avait mise sous les ordres du comte d'Orvilliers, devint nécessaire pour rompre les desseins des ennemis de sa Couronne et pour venger les insultes qu'ils venaient de faire à son pavillon. La providence fit triompher les armes de Sa Majesté. Le comte d'Orvilliers, attaqué par la flotte anglaise, la combattit et la força à la retraite après lui avoir causé un dommage considérable.

Depuis cette époque, les hostilités ont continué entre les deux Couronnes, sans déclaration de guerre. La Cour de Londres n'en a point fait parce qu'elle manquait de moyen pour la justifier. D'ailleurs, elle n'a osé accuser publiquement la France d'être l'agresseur après l'enlèvement que les escadres anglaises avaient fait de trois bâtiments de Sa Majesté, et elle sentait qu'elle aurait eu trop à rougir lorsque l'exécution des ordres qu'elle avait fait passer clandestinement aux Indes aurait éclairé l'Europe sur la confiance qu'on devait à ses dispositions pacifiques, et aurait mis toutes les puissances en état de juger à laquelle des deux, de la France ou de l'Angleterre, devait être décerné la qualification de perfidie que le ministère anglais ne perd aucune occasion de donner à la France.

Quant au Roi, s'il a différé de porter à la connaissance de toutes les nation la multiplicité des griefs qu'il avait contre la Cour de Londres, et de démontrer la nécessité absolue où elle l'a mis de prendre les armes, [p. 430] c'est qu'il ne cessait de se flatter que le ministère britannique rentrerait enfin en lui-même et que la justice, et plus encore la position critique dans laquelle il avait mis sa patrie l'engagerait à changer de conduite.

Cette espérance paraissait d'autant mieux fondée que les ministres anglais ne cessaient de détacher des émissaires pour sonder les dispositions du Roi, tandis que le Roi d'Espagne continuait de lui parler de paix. Sa Majesté, loin de démentir les sentiments qu'elle avait toujours manifestés, se prêta au contraire avec empressement aux nouvelles exhortations du Roi son oncle. Et pour convaincre ce prince de sa sincérité et de sa persévérance, elle lui confia sans réserve les conditions modérées auxquelles elle était prête de poser les armes.

Le Roi catholique communiqua à la Cour de Londres les assurances qu'il venait de recevoir de Sa Majesté, et il pressa cette Cour d'effectuer enfin un rapprochement pour lequel il avait, de son côté, témoigné le plus grand désir, mais le ministère britannique, en feignant toujours de vouloir la paix, ne répondit aux démarches officieuses du Roi d'Espagne qu'en lui faisant des propositions déclinatoires et inadmissibles.

Il était donc de la dernière évidence que l'Angleterre ne voulait point la paix et qu'elle n'avait d'autre but que de gagner le temps qu'exigeaient ses préparatifs de guerre. Le Roi d'Espagne sentait parfaitement cette vérité. Il ne sentait pas moins combien sa dignité se trouvait compromise. Cependant, ce prince était tellement touché des calamités inséparables de la guerre, et il était tellement [p. 431] préoccupé de l'espoir d'en arrêter le cours, qu'il oublia tout ce que la conduite de la Cour de Londres avait d'offensant pour lui, pour ne s'occuper que des moyens de remplir ses vues pacifiques. C'est dans cette intention que Sa Majesté catholique proposa au Roi un nouveau plan selon lequel les puissances belligérantes feraient une trêve à longues années. Ce plan fut agréé par Sa Majesté, à condition que les États-Unis y seraient compris, et qu'ils seraient traités durant la trêve comme indépendants de fait ; et pour l'Angleterre, de souscrire à cette condition essentielle, Sa Majesté consentait que ce prince traitât avec le Congrès, soit directement, soit par l'entremise du Roi d'Espagne.

En conséquence de ces ouvertures, Sa Majesté catholique rédigea la proposition qu'il s'agissait de faire à la Cour de Londres. Indépendamment d'une trêve illimitée, durant laquelle les États-Unis seraient regardés comme indépendants de fait, ce prince voulant épuiser tous les moyens qui pourraient arrêter l'effusion du sang humain, prit même sur lui de proposer relativement à l'Amérique, que chacun resterait en possession de ce qu'il occuperait au moment de la signature de la trêve.

Il n'est sans doute personne qui n'eut jugé que ces conditions seraient acceptées, cependant elles ont été refusées. La Cour de Londres les a rejetées de la manière la plus formelle, et n'a montré de disposition à la paix qu'autant que le Roi abandonnerait les Américains à eux-mêmes. [p. 432]

Après une déclaration aussi tranchante, la continuation de la guerre est devenue inévitable. Et dès lors, Sa Majesté a dû inviter le Roi catholique à se joindre à elle, en vertu de leurs engagements, pour venger leurs griefs respectifs et pour mettre un terme à l'empire tyrannique que l'Angleterre a usurpé et prétend conserver sur toutes les mers.

L'exposé succinct qui vient d'être fait des vues politiques des procédés et des événements successifs qui ont occasionné la rupture entre les Cours de Versailles et de Londres, mettra l'Europe en état de faire le parallèle entre la conduite du Roi et celle du Roi d'Angleterre, de rendre justice à la pureté et à la droiture des intentions qui ont dirigé celle de Sa Majesté et de juger lequel des deux Souverains est le véritable auteur de la guerre qui afflige les États et lequel des deux sera responsable des malheurs qu'elle entraîne après elle.

Le 11. Leurs Majestés ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Saint-Sauveur, premier chambellan de Mgr le comte d'Artois avec Mlle de Tourdonnet.

Le 20. Le prince régnant de Saxe-Kirbourg [Saxe-Cobourg] a été présenté à Leurs Majestés et à la famille royale, conduit par M. de Tolozan, introducteur des ambassadeurs, et précédé par M. de Séqueville, secrétaire ordinaire à la conduite des ambassadeurs.

Le 24. Madame la comtesse de Genlis, l'une des dames pour accompagner Mme [p. 433] la comtesse de Chartres, a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par cette princesse, en qualité de gouvernante des princesses ses filles.

Monsieur Duviviers, que le Roi a nommé son ministre plénipotentiaire près les princes et États du cercle de la Basse Saxe, pour remplacer M. le baron de La Houze, qui passe en la même qualité près Sa Majesté danoise, a eu l'honneur d'être présenté, le 18 de ce mois, au Roi, par M. le comte de Vergennes, et de faire ses remerciements à Sa Majesté.

Monsieur le comte O'Kelly, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi près le duc des Deux-Ponts, que Sa Majesté a nommé pour remplacer en la même qualité près l'Électeur de Mayence, M. le marquis de Clausonnette, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, et de faire ses remerciements à Sa Majesté.

Le 25. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le prince de Ligne, premier lieutenant au corps du Génie, au service de Leurs Majestés impériales, avec la princesse Massalska.

Le même jour. Madame la marquise de Gramont et Mme la vicomtesse Le Vencier ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Bourbon-Busset, dame d'atours de Mme la comtesse d'Artois, et la seconde [p. 434] par Mme la marquise d'Estourmel, dame pour accompagner Mme Victoire.

Août

Le 1^{er} de ce mois. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Gironde avec Mlle de Caumont.

Le même jour. Monsieur le marquis d'Entraigues-Latis, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur de Saxe, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le même jour. Le Roi a accordé un brevet de dame à Mme la comtesse de La Chanay de Boisragon.

Le 8. Monsieur Perrenay de Grosbois a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de premier président du parlement de Besançon, en survivance de M. Perrenay de Grosbois, son père.

Le 15. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte Le Gendre d'Osebray avec Mlle de Tolozan de Montfort, et celui de M. le comte Collier de La Marlière, capitaine des levrettes de Monsieur, avec Mlle d'Olympies.

Le même jour. Monsieur de Bridat, brigadier des cheveau-légers de la Garde du roi a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le marquis de Sourches, en qualité de lieutenant général d'épée de la prévôté de l'Hôtel du roi, grande prévôté de France. [p. 435]

Le 17. Monsieur l'évêque de Meaux a prêté serment pendant la messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le 22. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Créqui, ancien maréchal général des logis des camps et armées du roi, avec Mlle de Soucy.

Le même jour. Le corps de ville de Paris se rendit à Versailles, ayant à sa tête M. le duc de Cossé, gouverneur de Paris. Il eut audience de Sa Majesté, à laquelle il fut présenté par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de Paris. Les sieurs Pochets [Pochet] et Blacque, nouveaux échevins, prêtèrent serment, dont M. Amelot fit la lecture, ainsi que du scrutin qui fut présenté par M. de Sartine, avocat du roi au Châtelet. Le corps de ville eut aussi l'honneur de rendre ses respects à la Reine et à la famille royale.

Le 23. Monsieur Boucheperne, intendant de Corse, a été présenté au Roi par M. le prince de Montbarrey, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre.

Le Roi, par son ordonnance du 28 décembre 1777, ayant institué un prix d'honneur en faveur des personnes qui auraient fait des découvertes importantes pour le commerce et les manufactures, et dont l'utilité aurait été éprouvée par l'expérience, [p. 436] le bureau général du Commerce s'est assemblé chez le ministre des finances pour examiner les titres des diverses personnes qui ont concouru à cette marque de distinction. On a rendu compte à cette assemblée d'un grand nombre de travaux utiles et intéressants, et le prix a été décerné au sieur de La Salle, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, dessinateur et fabricant de Lyon, qui a inventé et établi avec succès divers métiers infiniment utiles au progrès et à la facilité de la fabrication des étoffes. Le sieur de La Salle a été présenté au Roi, le 22 de ce mois, par M. Necker, directeur général des finances.

Le 18 de ce mois. Le Roi a nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis dans le service de terre, M. le comte d'Affry, M. le duc de Laval, M. le comte de Flavigny, M. le comte de Diesbach et M. le comte d'Archiac ; et commandeurs dudit ordre M. le marquis de Traisnel, M. le comte de Choiseul-Beaupré, M. d'Inwilliers, M. le comte de La Roque de Frugy, M. le marquis de Molac, M. le marquis de Sommyèvre, M. le marquis d'Entragues, M. le comte de Langeron, M. le comte de Mazancourt, M. de Prisye, M. le chevalier de Panat, M. de Poulhariès, M. le chevalier de Balleroy et M. le marquis d'Autichamp.

Sa Majesté a aussi nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis dans le service de mer, M. le comte de Couzage [Cousage]-La Rochefoucauld.

Le 25, fête de Saint-Louis. Le Roi reçut dans son Cabinet Grands'croix de l'ordre de Saint-Louis [p. 437] M. le comte d'Affry, M. le duc de Laval, M. le baron d'Espagnac, M. le comte de Montazet, M. le comte de Diesbach et M. le comte d'Archiac et M. le comte de Couzage-La Rochefoucauld ; et commandeurs dudit ordre M. le marquis de Traisnel, M. le comte de Choiseul-Beaupré, M. le comte de La Roque de Frugy, M. le marquis de Molac, M. le marquis de Sommyèvre, M. le marquis d'Entragues, M. de Prisye et M. le chevalier de Balleroy.

Monsieur le comte de Marbœuf et M. le comte de Flavigny étant absents, ont reçu de la part de Sa Majesté la décoration de grand-croix et la permission de la porter. Monsieur d'Inwilliers, M. le comte de Langeron, M. le comte de Mazancourt, M. le chevalier de Panat, M. de Poulhariès et M. le marquis d'Autichamp, commandeurs dudit ordre qui se trouvaient pour lors à Versailles, ont aussi reçu de la part de Sa Majesté la décoration de commandeurs et la permission de porter la croix.

[dans la marge :] Nota. Avant que le Roi sortît de son Cabinet, l'huissier a fait l'appel des chevaliers, ainsi que cela se fait par l'officier de l'ordre du Saint-Esprit lors de la cérémonie des cordons bleus.

Le Roi, ayant reçu les grands-croix et commandeurs ci-dessus nommés, se rendit à la Chapelle, portant les marques de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, précédé des princes de son sang, chevaliers de l'ordre de Saint-Louis et des grands-croix et commandeurs, qui marchaient processionnellement suivant leurs grades et leur ancienneté dans le service, en conséquence de l'édit de janvier 1779. Après avoir assisté à la [p. 438] grand'messe, Sa Majesté revint avec le même ordre de la Chapelle dans lequel elle y avait été.

Le Roi a accordé à Mlle d'Auxy, fille de feu M. le comte d'Hauvoille, ancien colonel, le titre de dame sous le nom de marquise d'Auxy.

Le Roi a nommé M. O'Dune, ci-devant son ministre plénipotentiaire près l'Électeur Palatin, son ambassadeur au Portugal. Monsieur le comte de Montézan, ci-devant ministre plénipotentiaire près l'Électeur de Cologne, en la même qualité près l'Électeur Palatin. Monsieur le comte de Châlons, son ministre près l'Électeur de Cologne ; et M. le chevalier de Corberon en la même qualité près le duc de Deux-Ponts.

Monsieur le comte de Châlons a eu l'honneur d'être présenté, le 25 de ce mois, au Roi par M. le comte de Vergennes, et de faire ses remerciements à Sa Majesté.

Monsieur le marquis de Bombelles, ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, qui est de retour à Versailles par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le même ministre.

Leurs Majestés et la famille royale ont signé, le 15 de ce mois, le contrat de mariage de M. le comte de Malartie, premier président du Conseil souverain de Roussillon, avec Mme la comtesse de Chastenay, chanoinesse de Neuville ; et le 29, celui de M. le marquis de Vassé avec Mlle de Broglie. [p. 439]

Le 29. Madame la comtesse de Créqui a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la princesse de Listenois.

Septembre

Le 1^{er} de ce mois. Les députés des États de Languedoc ont eu l'honneur d'être admis à l'audience du Roi. Ils ont été conduits par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et par M. de Watronville, aides des Cérémonies, et présentés à Sa Majesté par M. le maréchal de Biron, gouverneur de la Province, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de ladite province.

La députation était composée, pour le clergé, de l'évêque de Saint-Papoul, qui porta la parole ; du marquis de Brison, baron de Tornac, pour la noblesse ; des sieurs Fornier, diocésain de Carcassonne ; de La Serre, syndic du diocèse de Narbonne, pour le tiers état ; et du sieur de La Fage, syndic général de la province. La députation eut ensuite audience de la Reine et de la famille royale.

Monsieur Duchilleau [Du Chilleau], commandant la frégate du roi *La Diligente*, expédiée par M. le comte d'Estaing, est arrivé le 6 à Versailles, apportant la nouvelle de la prise de la Grenade et du combat naval aux ordres de ce général, [qui] a [été] rendu, le 6 juillet dernier, contre la flotte ennemie commandée par l'amiral Biron. [p. 440]

RELATION de la prise de la Grenade

Le 2 juillet. L'escadre française parut le matin à la vue de la Grenade. Le soir, elle mouilla devant l'anse Molnier et mit tous de suite à terre 1 300 hommes de troupe, qui occupèrent les hauteurs voisines. Monsieur le comte de Dillon, plus ancien colonel, le commandait. La nuit, une partie de ces troupes, ayant à sa tête M. le comte d'Estaing, fit une marche très longue pour tourner le morne de l'hôpital, où on était instruit que les Anglais avaient mis leurs principales forces et toutes leurs espérances.

Le 3. À la pointe du jour, on reconnut la position de l'ennemi sur ce morne, dont la pente extrêmement raide et embarrassée de gros quartiers de pierres entassées, était fortifiée d'une palissade au bas et de trois retranchements l'un sur l'autre. On sut que l'ennemi y avait 140 soldats du 48^e régiment, 40 de Royal artillerie, 200 volontaires et 400 hommes de leurs meilleures milices. On n'avait point de canons. Il eut été trop long d'en amener, l'escadre de l'amiral Biron pouvait survenir. Le général résolut de profiter de la nuit suivante pour enlever ce poste de vive force. Il fit pendant la journée ses dispositions pour attaquer sur trois colonnes, la partie de l'est de ce morne qui tient aux hauteurs [p. 441] qu'on avait tournées. Il ordonna en même temps une fausse attaque sous l'hôpital, du côté de la rivière Saint-Jean. En conséquence, la division du vicomte de Noailles, qui s'était portée sur le morne Saint-Eloi, eut ordre de joindre M. le comte d'Estaing à l'habitation Pradines. Elle eut à faire une marche longue pendant la grande chaleur, mais l'exemple du chef, que l'amour de la gloire fait voler partout où peut en acquérir, fit supporter gaiement la fatigue. Dans l'après-dînée, le général fit sommer le lord Mac Cartney, gouverneur de la Grenade, de se rendre. Il répondit qu'il ne savait pas en quoi consistaient les forces de M. d'Estaing, qu'il connaissait les siennes et qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour défendre son île.

Avant la nuit, M. le comte de Dillon et les autres commandants de division furent examiner, d'aussi près qu'il fut possible, les retranchements qu'on devait attaquer, pour bien reconnaître le chemin que leurs colonnes devaient suivre. Le détachement d'artillerie n'ayant point de canon à servir, demanda à marcher à la tête des colonnes. Vers minuit, les troupes se mirent en mouvement. Avant deux heures, elles étaient rendues à l'habitation Lucas, [à] environ un quart de lieu du morne qu'on devait attaquer. Là, on forma les trois colonnes, et elles furent placées sur leurs débouchés.

La colonne de droite, commandée par [p. 442] M. le vicomte de Noailles, qui avait sous lui les sieurs O'Dune, lieutenant colonel, de Mondion, de Mac Donald, majors, et le chevalier Dupuy, capitaine au corps royal d'artillerie, était composée de 100 chasseurs de Champagne, 60 grenadiers d'Auxerrois, 130 hommes des régiments d'Auxerrois et de la Martinique et de 10 soldats d'artillerie.

La colonne du centre, aux ordres de M. le comte Édouard Dillon, qui avait sous lui le baron de Stéding [Stedingk], colonel, et le sieur O'Moran, major, était formée de 300 hommes du régiment de Dillon et de 10 soldats d'artillerie.

Celle de la gauche, commandée par M. le comte Arthur Dillon, colonel commandant du régiment de son nom, ayant sous lui le sieur Brown, colonel, était composée des grenadiers de Dillon, du reste du régiment et de 10 soldats d'artillerie. Elle devait suivre un chemin qui la rapprochait du carénage et de là, monter aux retranchements. Le comte d'Estaing marchait à la tête des grenadiers de cette colonne. Elle était immédiatement précédée par l'avant-garde, commandée par le comte de Durat, colonel en second du régiment de Cambrésis, et composée de 50 volontaires aux ordres du sieur Vence, de 50 grenadiers du régiment de Hainault, de 50 de celui de Foix et de 30 de celui de la Martinique, en tout 180 hommes. Le sieur de Saint-Céran, capitaine au corps royal du Génie était à cette avant-garde, et entra avec elle dans les retranchements.

La division qui devait faire la fausse attaque, ainsi qu'il l'avait ordonné, les trois colonnes débouchèrent pour marcher au morne de l'hôpital, en suivant les [p. 443] routes qui leur avaient été indiquées. Le vaisseau du marquis de Vaudreuil ayant dérapé et se trouvant sous la batterie dans le temps de l'attaque, saisit cet instant pour la canoner, ce qui produisit une diversion utile.

Quand on fut près des retranchements, il en partit un feu très vif. Le bâtiment du Roi d'Angleterre, *Le York*, mouillé dans le carénage incommoda beaucoup les troupes en tirant à cartouches sur la colonne du comte de Dillon qui passait à portée de lui. L'avant-garde du sieur Durat ayant franchi la palissade, gravissait le morne. La colonne de gauche et celle du centre, rapprochées par la nature du terrain, joignirent l'avant-garde. Ni le feu des retranchements, ni celui du *York* qui était embossé et prenait nos troupes en flanc, ni l'extrême difficulté des lieux, rien ne put ralentir l'ardeur des troupes excitée par la présence du général qui sauta dans les retranchements avec les grenadiers.

On gravissait en colonnes pressées, les hommes se portant et se poussant les uns les autres. L'ennemi fut successivement chassé partout. La division du vicomte de Noailles avait un plus grand tour à faire. Elle y suppléa par la vivacité de sa marche et, ayant franchi tous les obstacles, elle arriva en même temps au haut du morne, dont nous fûmes maître en moins d'une heure. On y trouva 4 pièces de vingt-quatre, 2 de huit, 4 de six, 1 de quatre et 6 mortiers de différents calibres. Le lord Mac Cartney [p. 444] se croyant inexpugnable dans ce poste, y avait fait porter sa vaisselle, son argenterie, ses bijoux et ses effets les plus précieux. À son exemple, les principaux officiers en avaient fait autant.

Dès qu'il fut jour, on tourna une pièce de 24 sur le fort, que le morne domine de fort près. Au premier coup qu'on tira, il parut un officier avec un drapeau blanc que le gouverneur envoyait pour capituler. Il trouva le général dans la batterie qui, tirant sa montre, donna une heure et demie au lord pour faire ses propositions. Elles furent apportées à l'heure prescrite, mais le général les ayant rejetées, le gouverneur anglais se détermina à se rendre à discrétion.

Le lendemain, nos troupes prirent possession du fort. On a fait 700 prisonniers, tant troupes réglées que volontaires et matelots, dont un lieutenant colonel, 2 majors, 3 capitaines, 4 lieutenants, 1 enseigne, 157 bas officiers ou soldats du 48^e régiment ; 2 lieutenants, 25 soldats de Royal artillerie ; 5 colonels de milice, 6 majors, 31 capitaines, 31 lieutenants et 33 enseignes. On a pris 3 drapeaux, 102 pièces de canon de tous calibres et 16 mortiers.

Notre perte va à 35 hommes tués et 71 blessés. Officiers tués : les sieurs de La Bretonnière, major, et Dunourg, capitaine de grenadiers de la Martinique ; Sechy, lieutenant de Dillon ; les sieurs Delapelin, capitaine de grenadiers de Hainault, et Gauthier, aide maréchal général des logis. Blessés : les sieurs Duggan de Morgan, lieutenant de Dillon, et Quergus, lieutenant de la Martinique, blessé dangereusement. [p. 445]

Il faudrait nommer tous les officiers si on voulait désigner tous ceux qui se sont distingués. Les troupes ont montré cette bonne volonté et ce courage brillant qui caractérise la nation. On doit particulièrement des éloges aux commandants de division, aux officiers supérieurs qui ont servi sous eux, à ceux de l'état-major, qui était composé du comte de Durat, major général ; de Manoël, major du bataillon de Hainault, qui était en second sous lui ; du sieur Gauthier, aide maréchal général des logis, lesquels montèrent aux retranchements avec le général, et du sieur Passerat de La Chapelle, major de milice de la Martinique, aide maréchal des logis.

Quelques officiers de la marine eurent permission de se trouver à l'attaque : le sieur Du Rumain, lieutenant de vaisseau, et le sieur de Barras, enseigne, marchèrent avec le vicomte de Noailles. Le sieur de Broves, lieutenant de vaisseau, et le sieur de Combaud, enseigne, montèrent aux retranchements avec M. le comte d'Estaing.

On ne doit point oublier un trait également honorable pour le général, qui sait aussi bien récompenser la valeur, que pour le brave homme qui en est l'objet. Le sieur Horadou, dit Languedoc, sergent au régiment de Hainault, était à l'avant-garde. Après avoir montré pendant l'action la plus grande intrépidité, il sauta dans la dernière batterie du morne et s'élançant à travers les soldats ennemis, il sauva la vie au sieur Vence, qui le précédait. Monsieur le comte d'Estaing, sous les [p. 446] yeux duquel ce sergent avait combattu, arrivant l'instant d'après dans la batterie l'embrassa en lui déclarant qu'il le faisait officier.

RELATION DU COMBAT NAVAL DE LA GRENADE

donné entre l'armée du Roi et celle du Roi d'Angleterre, le 6 juillet 1779

L'armée du Roi avait conservé le même mouillage qu'elle occupait depuis le 2 juillet. Le fort du morne, l'Hôpital enlevé l'épée à la main dans la nuit du 3 au 4, n'avait rien changé à une position qui était plus au vent que celle de la baie. Le fort royal de la ville Saint-George et la colonie rendue le même jour à discrétion par le lord Mac Cartney ; quelques vaisseaux que la mauvaise qualité du fond de l'anse Molinière avait fait déraper, s'étaient étendus jusque dans la baie pour y trouver une meilleure tenue.

Le 5 juillet, des avis que l'armée anglaise avait été aperçue de l'île Saint-Vincent, faisant route au sud, avaient décidé dès le point du jour, à faire signal à l'armée de se préparer à appareiller, et ensuite de se tenir prête à combattre.

À une heure et demie de l'après-midi, le signal de ralliement avait rappelé au mouillage les vaisseaux qui, ayant chassé sur leurs ancres, se trouvaient sous voile. Ils résistaient par leurs manœuvres à la force des courants contraires. Si les vents avaient passé dans la partie du sud-est, l'armée aurait appareillé sur le champ pour aller au-devant d'un ennemi dont l'attaque était plus désirée que [p. 447] probable. Les vents de l'est à l'est-nord-est, les courants et du calme, auraient pu en éloigner. Il n'aurait été que trop possible de tomber assez sous le vent pour être longtemps à racoster la terre. Il parut donc préférable de passer la nuit à l'ancre.

Le 6, à trois heures du matin, les frégates qui croisaient au vent signalèrent l'armée anglaise. Le signal d'appareiller fut fait sur le champ. La répétition des signaux des frégates rendit

nécessaire de renouveler à cinq heures celui d'appareiller. Un quart d'heure après, le jour se fit. L'armée ennemie parut à une lieue et demie de distance et au vent, portant toutes voiles dehors sur l'armée du Roi. Plusieurs vaisseaux étaient encore à l'ancre. Le signal de couper leurs cables fut fait à tous ceux qui étaient mouillés. On appareilla. Le signal de se former sur la ligne du plus près tribord fut viré à cinq heures trois quarts. L'ennemi approchait : il devint pressant d'ordonner de se former en ligne le plus promptement possible et sans avoir égard au poste ni au rang des vaisseaux.

L'armée anglaise, composée alors de dix-neuf vaisseaux et d'une frégate répétiteur courait le bord opposé à l'armée du Roi. Une flotte de vingt-cinq à vingt-huit voiles, qu'on a su porter des troupes de débarquement, escortée de deux vaisseaux et de plusieurs frégates, était au vent et le tenait. La mer était belle et, pendant toute la journée, il a venté jolie brise. À sept heures et demie du matin, le signal de commander le combat [p. 448] a été exécuté. La promptitude de l'appareillage n'avait pas permis de bien former la ligne.

Plusieurs vaisseaux étaient sous le vent, les signaux de le tenir le plus qu'il serait possible, de forcer de voile pour prendre de l'espace et ensuite de diminuer de voile à l'avant-garde pour que les vaisseaux qui étaient au vent et sous le vent pussent se mettre en ligne et former l'arrière-garde, avaient été faits à huit heures trois quarts et successivement.

Il est probable que les ennemis ne savaient pas que l'île était prise. Il est à présumer qu'ils se croyaient supérieurs en forces. Ils prolongèrent notre ligne qui, par la formation, leur présentait moins de vaisseaux à combattre qu'ils n'en avaient, et qui, cependant, leur fit essuyer un feu au moins égal au leur. Aussitôt qu'ils eurent dépassé notre ligne, ils remirent au même bord que nous en virant vent arrière. Le premier vaisseau de leur avant-garde avait poussé sa bordée jusqu'à l'entrée de la baie de Saint-George, dont les forts tirèrent de loin sur lui. L'ennemi forçant de voile et conservant le vent qu'il serrait le plus qu'il lui était possible, fut joint alors par les deux vaisseaux qui d'abord étaient restés à l'escorte du convoi et qui, arrivant toutes voiles dehors et en dépendant, vinrent prendre la tête de sa ligne. Trois vaisseaux de son arrière-garde parurent dès lors fort dégrayés et commencèrent à tomber sous le vent.

Le reste de l'armée anglaise le serrait et paraissait s'efforcer de s'éloigner de notre feu. À neuf heures un quart et à neuf heures et demie, les signaux de se former en ligne et de serrer le vent le plus qu'il serait possible furent virés. Trois des vaisseaux de l'arrière-garde anglaise faisaient porter, et paraissaient vouloir attaquer plusieurs des nôtres qui [p. 449] étaient sous le vent de la ligne. Les ayant mieux connus, ils virèrent de bord et donnèrent vent devant à dix heures vingt minutes, pour reprendre leur poste dans leur ligne qui ne cessa plus de s'élever au vent.

À 10 heures 40 minutes, il fut fait signal à dix de nos vaisseaux qui étaient sous le vent de notre ligne, de virer vent devant pour venir se former à l'arrière-garde. Ce signal fut répété par ces vaisseaux. Deux s'élevèrent dans le vent et se remirent en ligne en le tenant. Les quinze qui formaient auparavant notre ligne avaient fort mal traité l'avant-garde des Anglais, dont le centre ne se trouvait, par l'extension de leur ligne et par les efforts qu'ils faisaient pour tenir le vent, que par le travers de notre arrière-garde.

À midi un quart, le combat cessa. Le feu avait été très vif : cinq vaisseaux anglais étaient très mal traités et avaient souffert beaucoup dans leurs mâtures et dans leurs agrès. Les trois vaisseaux de l'arrière-garde étaient séparés des autres et plus sous le vent. Le signal fait à nos vaisseaux de dessous le vent de virer pour se former en ligne, avait été successivement exécuté dès qu'il avait pu l'être, et à deux heures un quart, la ligne était bien formée. Dès qu'on en fut certain, le signal de se tenir prêt à donner vent devant tous ensemble fut viré. L'objet de cette manœuvre était de séparer, s'il était possible les trois vaisseaux de l'arrière-garde anglaise de leur armée. Nous avons continué de courir tribord amure jusqu'à deux heures [p. 450] trois quarts, qu'assurés que le signal préparatoire avait suffisamment indiqué le mouvement. Celui d'exécution a été fait, et toute la ligne a donné vent devant en même temps, sans qu'aucun vaisseau ait manqué de virer. L'ennemi a fait, peu de temps après, la même manœuvre.

L'armée du Roi se trouvant en échiquier, il a été fait le signal de former la ligne, les positions inverties, et on a viré successivement les signaux de forcer la voile et de tenir le vent. Celui des trois vaisseaux anglais qui était le plus sous le vent a, sur le champ, fait vent arrière. Il a été par conséquent totalement séparé de son armée. Si on l'avait chassé, il aurait été vraisemblablement pris, mais il fallait éviter les inconvénients d'une séparation, ne point tomber avec lui sous le vent de la Grenade ; y retourner était plus utile et constatait l'avantage que l'armée du Roi avait remporté. Les deux autres vaisseaux continuant sur le même bord et courant à bord opposé avec leur armée pour la joindre, nous ont passé au vent. Celui du centre a essuyé tout le feu du corps de bataille. La position critique dans laquelle il se trouvait n'a point fait arriver l'armée anglaise. Elle a toujours continué à tenir le vent pour s'éloigner de nous.

Nos feux pendant la nuit, les deux bords que nous avons courus dans les mêmes eaux, le mauvais état dans lequel étaient plusieurs vaisseaux de l'amiral Biron, sa constance à tenir le vent dans le temps qu'un de ses vaisseaux coupé se séparait de lui en fuyant vent arrière et lorsqu'un autre avait un aussi grand besoin de secours, [p. 451] sa retraite enfin, l'abandon qu'il a fait du champ de bataille, la prise d'un transport chargé de 150 soldats et une colonie perdue, ne laisse point de doute sur le succès des armes du Roi. Il aurait été plus grand, s'il eut été possible de développer les vingt-cinq vaisseaux, d'avoir le vent, d'approcher davantage l'ennemi, et de le faire ensemble. Mais il est plus glorieux, puisque les vaisseaux du Roi qui ont combattu en même temps, et en ligne, ont toujours été réellement inférieurs en nombre à l'armée anglaise, qui est venue attaquer toute formée et avec l'avantage du vent.

Les manœuvres particulières des officiers généraux et des capitaines qui, par leur talent et par leur zèle, ont remplacé ce qui seul peut faire la force d'une armée, l'ensemble, la manière dont ils se sont mutuellement soutenus, les petits vaisseaux qui se sont crus à leur place à la tête et en serre file de la ligne, et qui, dans des postes qui n'étaient pas les leurs, ont résisté à un ennemi dont l'armée n'était composée que de gros vaisseaux qui, après avoir attaqué avec audace, se sont conduits avec beaucoup d'art et de fermeté. Le feu sage et bien dirigé de plusieurs vaisseaux, la promptitude avec laquelle quelques-uns sont parvenus à leur poste, le soin qu'ils ont eu d'y rester toujours, la volonté et la gaieté des équipages, qui ne s'est pas démentie un seul instant pendant un combat long et meurtrier, exigeraient que l'on parlât de tous les vaisseaux l'un après l'autre et de la conduite de chaque en particulier. [p. 452]

ATTAQUE DE LA GRENADE

Officiers tués

Les sieurs

Patrice Mac Shucy, lieutenant en second de Dillon
Chevalier de la Bretonnière, major du régiment de la Martinique
Dubourg, capitaine de Grenadiers, idem

Officiers blessés

Les sieurs

De La Pelin, capitaine de grenadiers au régiment de Hainault
Duggan, sous lieutenant au régiment de Dillon
Deloy, capitaine idem
Chevalier de Kergus, lieutenant au régiment de la Martinique
Gautiet de Kervequen, aide major général des logis

COMBAT NAVAL

Officiers tués

Les sieurs

De Champorcin, capitaine de vaisseau commandant *La Provence*

Féron du Quengo, idem, commandant *L'Amphitrite*
 De Gotho, lieutenant de vaisseau
 De Marguerie, idem
 Jacquelot, idem
 De Compredon, idem
 De Montaut, capitaine commandant *Le fier Rodriguez*
 De Frémont, capitaine au régiment de Foix
 De Clairaud, lieutenant au régiment d'Auxerrois
 Bernard de Tournelière, garde de la marine
 Tuffin de Ducis, idem

Officiers blessés

Les sieurs

De Castellet, capitaine de vaisseau
 De Dampierre, idem
 Du Cillart de Suville, idem
 Chevalier de Retz, idem
 Le Normand de Victor, lieutenant de vaisseau
 De Massillast, idem
 De Glerceaux, idem
 De Vassal, idem
 De Carnet, idem [p. 453]

Les sieurs

Scostierna, officier suédois, enseigne de vaisseau
 De Reynies, garde de la marine
 De Baras-Melan, idem
 De Briarg, idem
 Comte Edouard de Dillon, colonel en second
 De Boulouvard, officier auxiliaire
 De Barentin, idem
 De La Martinière, idem
 Le Roi, idem
 Frossard, idem
 Buisson, idem
 Jugau, idem
 Chevalier de La Meth, capitaine de cavalerie
 Chevalier de Payrelongue, officiers d'artillerie
 Pluquet, officier au régiment de Walsh
 Rafin, capitaine au régiment d'Auxerrois
 De Mary, sous lieutenant idem

Le 7 de ce mois. Monsieur le baron de Breteuil, ambassadeur extraordinaire du Roi auprès l'Empereur et l'Impératrice reine de Hongrie, qui est de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le prince de Montbarrey et M. de Sartine, ministres et secrétaires d'État aux départements de la Guerre et de la Marine, ont présenté, le 8 de ce mois au Roi, les sieurs Scheldon, capitaine dans le régiment de Dillon, et Colonia, enseigne de vaisseau, chargés par M. le comte d'Estaing, vice-amiral, d'apporter à Sa Majesté, les drapeaux pris aux troupes anglaises à la Grenade, [p. 454] ainsi que les pavillons enlevés des forts de cette île et de celle de Saint-Vincent.

Le 9. Madame la marquise de La Roche-Lambert-Thévalle a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la Reine par Mme Adélaïde, en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 10. *Te Deum* à la Chapelle au lieu d'un motet pendant la messe du Roi à l'occasion de la prise de la Grenade et de l'île Saint-Vincent. C'est M. le maréchal de Duras qui a donné les ordres à ce sujet à M. Dauvergne, surintendant de la Musique. Il n'y a point eu de boîtes de tirées pendant le *Te Deum*, non plus qu'à celui qui a été chanté en 1778 pendant la messe du Roi après le combat naval d'Ouessant.

Le 12. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le vicomte d'Amplemann de La Cressonnière, officier aux Gardes françaises, avec Mlle Guillemin.

Le Roi vient de disposer de la place de secrétaire général des Suisses et Grisons, vacante par la démission de Maranges, maréchal des camps et armées du roi, en faveur de M. le baron de Dietrich, membre du corps de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, et correspondant de l'Académie royale des sciences. Il a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, et il a été présenté le 13 en cette qualité à Mgr le comte d'Artois.

Monsieur le marquis de Bercy, capitaine de cavalerie au régiment de Royal cravates, ayant obtenu de Mgr le comte d'Artois [p. 455] la charge de capitaine des gardes de la Porte de ce prince, vacante par la mort de M. le marquis de La Mazanchère, a eu l'honneur de prêter serment entre ses mains, le 13, et d'être présenté par ce prince au Roi et à la famille royale.

Monsieur le comte de Montézan, que le Roi avait précédemment nommé son ministre plénipotentiaire près l'Électeur palatin, a eu, le 19 de ce mois, l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, à laquelle il a été présenté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le 21 de ce mois. Monsieur le comte d'Adhémar, ministre plénipotentiaire du Roi à Bruxelles, qui était de retour à Versailles par congé, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de prendre congé de Sa Majesté pour retourner à sa destination.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Ligniville, comte du Saint-Empire, ancien capitaine de vaisseau, avec Mlle Comte.

LETTRE du Roi à Mgr l'archevêque de Paris pour faire chanter le *Te Deum*

Mon Cousin, les motifs qui m'ont forcé de recourir à la voie des armes pour obtenir la satisfaction que j'ai trop longtemps demandée, sont connus de toute l'Europe, et ce que je dois à mes sujets, ne permettaient plus que je différasse de venger les insultes répétées faites [p. 456] à mon pavillon ; de protéger le commerce et de rétablir la liberté des mers en repoussant les atteintes d'une nation que ma modération semblait enhardir dans ses projets d'usurpation.

Après avoir pourvu à la sûreté de mon royaume et des mes possessions en Amérique par l'augmentation de mes forces navales, je me suis déterminé à user de représailles et à attaquer l'Angleterre dans ses propres colonies. En Afrique, le Sénégal et les différents ports de la côte appartenant aux Anglais ont été enlevés ou détruits. En Amérique, l'île de la Dominique a été surprise par les frégates et les troupes que le marquis de Bouillé, gouverneur général de mon île de la Martinique avait conduites à cette expédition. Plus récemment, des frégates et des troupes envoyées par M. le comte d'Estaing, vice amiral, commandant mes forces navales en Amérique, se sont emparées de l'île Saint-Vincent. Enfin, dans la nuit du trois au quatre juillet dernier, mes troupes, sous le commandement du comte d'Estaing, qui marchait à leur tête, ont enlevé, l'épée à la main, les forts de l'île de la Grenade, et fait sept cent prisonniers, qui ont été contraints de se rendre à discrétion, ainsi que le gouverneur et d'abandonner leurs drapeaux, plus de cent pièces de canon, seize mortiers et un grand nombre de bâtiments de mer qui étaient sous la protection des batteries.

Deux jours après, l'escadre anglaise, forte de vingt et un vaisseaux et commandée par l'amiral Biron, amenant sous son escorte quatre mille hommes de débarquement, s'est approchée de l'île de la Grenade, dans le dessein de tenter de la reprendre sur mes troupes. Le comte d'Estaing a fait appareiller mes vaisseaux, a offert et livré [p. 457] le combat à l'escadre du Roi d'Angleterre, l'a forcé de prendre la fuite, après avoir désarmé plusieurs de ses vaisseaux ; et a conservé la conquête.

Le succès de ces diverses expéditions dans lesquelles mes officiers, mes troupes et les équipages de mes vaisseaux ont déployé toutes les ressources et l'énergie de la valeur française, ainsi que dans les différents combats qui ont été livrés sur mer depuis le commencement des hostilités, ne doit être attribué qu'à la faveur que le Dieu des armées qui connaît la droiture de mes intentions et mon désir pour la paix, veut bien accorder à la justice de ma cause.

C'est pour lui rendre un hommage public de ma reconnaissance, et pour le supplier de me continuer sa divine protection, que je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chenter le *Te Deum* en l'église métropolitaine de ma bonne ville de Paris, au jour et à l'heure que le grand maître ou le maître des Cérémonies vous dira de ma part.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Versailles, le 9 septembre 1779. Signé Louis, et plus bas. Amelot.

Octobre

Le 5. La Cour est partie pour Choisy, où elle doit rester jusqu'au dimanche 10. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie sont allées passer ce temps à Bellevue.

Le même jour. Monsieur de Claris, premier président de la Chambre des comptes et Cour des aides de Montpellier, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le garde des Sceaux, et [p. 458] de lui faire ses remerciements de ce qu'il a bien voulu accorder la survivance de la charge de premier président, dont il est pourvu, au sieur de Claris, son fils, président en la même Cour.

Sa Majesté vient d'accorder un brevet de dame à la comtesse Charlotte des Epinets.

La 10. Monsieur le vicomte de Vibraye, ministre plénipotentiaire du Roi près le duc de Wurtemberg, et son ministre près le cercle de Souabe, de retour en cette Cour par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Monsieur le comte d'Usson, ambassadeur du Roi près Sa Majesté suédoise, de retour ici par congé, a eu l'honneur d'être présenté le 12 de ce mois à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes.

L'Impératrice reine de Hongrie ayant honoré de son ordre de la Croix étoilée Mme la comtesse de Courtiveron, née comtesse de Clermont-Tonnerre, le Roi lui a permis d'en porter les marques.

Le 23. Madame Élisabeth a quitté Marly pour se rendre à Choisy où elle a été inoculée en y arrivant.

BULLETIN du 26

Madame Élisabeth, après avoir été préparée convenablement, a été inoculée le 23 de ce mois, vers le midi. L'insertion a été faite en deux endroits à chaque bras. Les deux premiers jours, il n'a rien paru d'extraordinaire [p. 459] autour de chaque petite plaie. Aujourd'hui 26, on a commencé à apercevoir un petit cercle rouge autour de chacune. Jusqu'à présent, il n'y a aucune altération dans la santé ni dans le pouls de Mme Élisabeth. Elle continue son régime et va prendre l'air tous les jours.

BULLETIN du 29

Le 27, le pouls de Mme Élisabeth commençait à s'élever, le tour de ses piqures était dur et enflammé, et on a vu poindre quelques petits boutons sur le bras. Le 28, tous ces symptômes se sont développés, la fièvre s'est déclarée par quelques alternatives de froid et de chaud, des lassitudes et un peu de tension dans les bras. Aujourd'hui 29, la fièvre continue dans un bon

degré, le tour des plaies est encore plus rouge. Les boutons du bras sont élevés et se remplissent. Le sommeil a été bon toutes les nuits.

Le 31 octobre, la Cour est revenue de Marly.

BULLETIN du 2 novembre

La nuit du 29 au 30 octobre, Mme Élisabeth a eu de la fièvre, du malaise et des envies de vomir. Pendant la journée, la fièvre a continué avec les symptômes de lassitude, de faiblesse et de défaut d'appétit. Cet état a duré jusqu'au 31 au soir. Pendant cet intervalle, Madame n'a pas interrompu ses promenades, soit en carrosse, soit à pied. Le soir du 31, la fièvre et les symptômes ont été dissipés par l'éruption d'une vingtaine de boutons répandus sur le visage et sur les bras.

La nuit du premier novembre a été très bonne, l'éruption s'est faite paisiblement, l'appétit et les forces sont revenus. Aujourd'hui 2, le bon état continue, l'éruption paraît complète [p. 460] et les boutons grossissent sensiblement.

BULLETIN du 5 novembre

Le 3 de ce mois, les boutons du visage de Mme Élisabeth sont devenus pleins, ronds et sont parvenus à leur parfaite maturité. Le 4, ils ont commencé à brunir. Aujourd'hui, la plus grande partie paraît prête à se dessécher. Les forces de la princesse sont entièrement revenues, l'appétit est bon et le ~~soit~~ sommeil est parfait.

BULLETIN du 8 novembre

Les boutons de Mme Élisabeth se sont enfin desséchés, après avoir passé par tous les degrés de l'inoculation la plus régulière. Cette princesse a été purgée le 7, et le même jour, on a ajouté du poulet à son régime. Aujourd'hui, il ne reste plus de croutes aux boutons de son visage, et elle jouit de la plus parfaite santé.

L'heureux succès de cette inoculation, pratiquée avec autant d'habileté que de prudence par le sieur Goetz, chirurgien major de la citadelle de Strasbourg, a fait désirer à plusieurs personnes de Choisy de faire inoculer leurs enfants. Madame Élisabeth a bien voulu accorder sa protection généreuse à douze enfants, et leur procurer tous les secours nécessaires pendant le cours de leur traitement. Cette opération a été exécutée aujourd'hui par le sieur Goetz, sur sept filles et cinq garçons qu'il avait préparés convenablement.

Le 7. Monsieur le comte de Grosberg-Bavière, colonel au service de France, a eu l'honneur de faire sa révérence au Roi, à la Reine et à la famille royale. [p. 461]

Le 7. Monsieur Tuffart, maître des requêtes, nommé à l'intendance de Saint-Domingue, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre de la Marine, et de prendre congé de Sa Majesté.

Le 14. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Travanet, mestre de camp de dragons, avec Mlle de Bombelles ; et celui de M. le comte d'Argenteuil, lieutenant général en survivance des provinces de Champagne et Brie, avec Mlle de Roncé.

Madame Élisabeth, dont la santé est entièrement rétablie, est revenue de Choisy à Versailles.

Le 24. Monsieur le comte d'Adhémar, premier écuyer de Mme Élisabeth, a obtenu les entrées de la Chambre.

Le 28. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis du Roure, officier au régiment des Gardes françaises, avec Mlle de Noailles, fille de M. le duc d'Ayen.

Décembre

Le 1^{er}. Monsieur O'Dune, ci-devant ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur Palatin, que Sa Majesté avait précédemment nommé son ambassadeur en Portugal, à son retour à Versailles, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de faire ses remerciements à Sa Majesté en qualité de son ambassade près Sa Majesté très fidèle. [p. 462]

Le 5. Madame la marquise du Roure, Mme la comtesse de Choiseul-Meuse et Mme la marquise d'Argenteuil ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse du Roure, la seconde par Mme la vicomtesse de Choiseul et la troisième par Mme la marquise de Roncé, dame pour accompagner Mme la comtesse d'Artois.

Le même jour. Le Roi a envoyé complimenter M. le maréchal et Mme la maréchale de Noailles, M. le duc et Mme la duchesse d'Ayen, sur le mariage de Mlle de Noailles, fille de M. le duc d'Ayen avec M. le marquis du Roure.

Le 6. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie ont assisté, à la paroisse Notre-Dame de Versailles, au service anniversaire qui y fut célébré pour Mme Infante.

Le même jour. Le Roi a envoyé complimenter M. le garde des Sceaux sur la mort de Mme de Miromesnil, sa mère.

Monsieur Chardin, maître des requêtes et procureur général de Sa Majesté au Conseil royal des finances pour les prises, étant de retour de la mission qui lui a été confiée dans les ports du royaume, où il a fait procéder aux ventes et liquidations des prises faites par les vaisseaux de Sa Majesté et à la distribution totale de leur produit aux états-majors et aux équipages, ainsi qu'à la vérification des droits maritimes, [p. 463] a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre de la Marine, et de faire ses remerciements à Sa Majesté de la place de commissaire départi pour la visite des ports, havres, pécheries, droits maritimes et l'observation des ordonnances dans les amirautés, qu'elle a bien voulu lui accorder comme une marque de la satisfaction qu'elle a de ses services.

Le 12. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. de Méne, maître des requêtes, avec Mlle Tercier.

Le même jour. Madame la comtesse Charles de Damas a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la vicomtesse de Damas.

Le 14. Monsieur le baron de Blôme, envoyé extraordinaire de Danemark, présenta au Roi les gerfauts d'Islande, présent que le Roi de Danemark est dans l'usage de faire tous les ans à Sa Majesté. Ce présent fut reçu par M. le marquis d'Entraques, grand fauconnier de France, et par M. Forget, capitaine du vol du Cabinet.

Le 8. Monsieur le baron de Montesquiou et M. le comte d'Avarey ont eu l'honneur de prêter serment entre les mains de Monsieur ; le premier en qualité de son premier écuyer, en survivance de M. le marquis de Montesquiou, son père ; et le second en qualité de maître de sa Garde-robe, en survivance de M. le marquis d'Avarey, son père. Ils ont eu, [p. 464] le même jour, l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés par Monsieur en ces qualités.

Le 19. Monsieur de marquis d'Ourches a eu l'honneur d'être présenté au Roi par Monsieur, en qualité de son premier chambellan, en survivance de M. le comte d'Ourches, son père.

Le 20. Le Roi, accompagné de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, se rendit à l'église de Saint-Louis, et y assista au service anniversaire qui y fut célébré pour le repos de l'âme de feu Mgr le Dauphin. Madame Élisabeth, ainsi que Mmes Adélaïde, Victoire et Sophie y assistèrent aussi.

Le Roi a nommé M. le comte de Guichen, lieutenant des armées navales, au commandement de la marine à Brest, vacant par la retraite de M. le comte d'Orvilliers.

Le 21. Le Roi a envoyé complimenter M. de Priego sur la mort de Mme la marquise d'Harissa, sa sœur.

Le 29. Monsieur l'évêque de Metz, désigné par le Roi pour être cardinal de la nomination de Sa Majesté lors de la future promotion aux chapeaux des Couronnes, a eu l'honneur de faire à cette occasion ses remerciements au Roi, et de faire ensuite ses révérences à la Reine et à la famille royale. [p. 465]

ANNÉE 1780

Monseigneur le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre du roi en exercice
Monsieur de La Ferté, intendant des Menus Plaisirs du roi
Monsieur Des Entelles, en survivance

Janvier

Le 1^{er}. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du roi, Sa Majesté sortit de son Appartement pour se rendre à la Chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le duc de Chartres, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, de M. le duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. Après la messe, le Roi monta sur son trône et reçut prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit M. l'évêque de Senlis, premier aumônier de Sa Majesté. Le Roi fut ensuite reconduit à son Appartement, en observant le même ordre que celui dans lequel Sa Majesté en était sortie. [p. 466]

Monsieur le duc et M. le vicomte de Laval ayant prié Monsieur d'agréer leurs démissions de la charge de premier gentilhomme de la Chambre, Monsieur en a disposé en faveur de M. le comte de La Châtre, qui avait la survivance de M. le marquis de Noailles, aussi premier gentilhomme de la Chambre de ce prince. Et a agréé, comme survivancier de ce dernier, M. le chevalier de Cossé, l'un de ses gentilshommes d'honneur, qui a prêté, en cette qualité, serment entre les mains de Monsieur, le 26 du mois dernier. Il a eu, le même jour, l'honneur d'être présenté au Roi et à la Reine par Monsieur, ainsi que M. le vicomte d'Hautefort, qui l'a remplacé comme gentilhomme d'honneur de ce prince.

Monsieur le vicomte de Bourbon-Busset, capitaine commandant au régiment colonel-général cavalerie, prêta, le 19 du mois dernier, serment entre les mains de Mgr le comte d'Artois pour la place de premier gentilhomme de ce prince, en survivance de M. le comte de Bourbon-Busset, son père. Il eut, le même jour, l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés en cette qualité par Mgr le comte d'Artois.

Le 3. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le baron de Montesquiou, premier écuyer de Monsieur, avec Mlle de Montmirail de Vreusy. [p. 467]

Le 3. Monsieur d'Aligre, premier président du Parlement de Paris, ainsi que les présidents à mortier et les autres présidents du même Parlement, eurent l'honneur de rendre leurs respects à Leurs Majestés et à la famille royale à l'occasion de la nouvelle année. La Chambre des comptes, la Cour des aides et la Cour des monnaies eurent aussi cet honneur.

Le 9. Monsieur le comte d'Estaing, vice-amiral qui commandait l'escadre du Roi en Amérique, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre et secrétaire d'État au département de la Marine, et de faire ses révérences à la Reine et à la famille royale.

Le même jour. Monsieur le comte de Choiseul-Meuse et M. le vicomte de Sainte-Hermine ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés et à la famille royale par M. le prince de Condé ; le premier en qualité de son capitaine des gardes et le second en survivance de la même place.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le duc de Sully, fils de M. le duc de Béthune, pair de France, avec Mlle d'Epinau Saint-Luc ; et celui de M. le chevalier de Deux-Ponts, comte de Forbach, colonel en second du régiment Royal Deux-Ponts au service de France, avec Mme la comtesse de Polastron, dame pour accompagner

Mme Élisabeth. [p. 468]

Le Roi a accordé, le 26 du mois dernier à M. le vicomte de Béthune, fils de M. le duc de Béthune, pair de France, un brevet d'honneur sous le titre de duc de Sully.

Le même jour. Monsieur le comte de Boulainvilliers, mestre de camp, commandant du régiment Conti Dragons, et M. le comte de Mory ont eu l'honneur d'être présentés à Leurs Majestés et à la famille royale par M. le prince de Conti ; le premier en qualité de son premier gentilhomme de la Chambre, et le second comme son capitaine des gardes.

Le mois dernier. Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre à M. le marquis de Vêrac, son ministre plénipotentiaire auprès de l'Impératrice de Russie ; à M. le marquis de Jaucourt, maréchal de camp ; et à M. le comte de Stainville, lieutenant général.

Le 15 de ce mois. Monsieur l'évêque de Couserans et celui de Grenoble prêtèrent, pendant la messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le 16. Monsieur le comte Du Chaffault de Besné, lieutenant général des armées navales, arrivé de Brest, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Le 23. Madame la marquise de Rouhault a eu l'honneur d'être présentée au Roi et à la famille royale par Mme la vicomtesse de Choiseul, dame du palais de la Reine. Elle a eu ce même jour l'honneur de prendre le tabouret. [p. 469]

Le 23. Madame la marquise de Mortemart, Mme la marquise de Gaucourt et Mme la comtesse de Deux-Ponts, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse de Mortemart, la seconde par Mme la comtesse de Gaucourt, et la troisième par Mme la comtesse de Chalons, dame pour accompagner Mme la comtesse d'Artois.

Le même jour. Monsieur Mesnard de Chouzy, ministre plénipotentiaire du Roi auprès le cercle de Franconie, de retour à Versailles par congé, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le Roi a accordé les grandes entrées à Mme la duchesse de La Vauguyon, dame d'honneur de Madame, et à Mme la duchesse de Lorges, dame d'honneur de Mme la comtesse d'Artois. La première a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté le 23, et la seconde le 30 de ce mois.

Le 30. Madame la comtesse de Mandelot a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et [à] la famille royale par Mme la comtesse de Damas. [p. 470]

Février

Le 1^{er} de ce mois. Les députés des États de Bretagne ont été admis à l'audience du Roi et présentés à Sa Majesté par M. le duc de Penthièvre, gouverneur de la province, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de la Bretagne.

La députation, qui a été conduite à l'audience de Sa Majesté par M. de Watronville, aide des Cérémonies, était composée pour le clergé de M. l'évêque et comte de Léon, qui porta la parole ; pour la noblesse, de M. le comte de Boisgelin, baron de La Roche-Bernard ; et pour le tiers état, de M. de Périge de Kvassoüé, sénéchal de Montcontour ; de M. le comte de Robien, procureur général, syndic des États, et du sieur Beaujard, trésorier général de ces mêmes États. La députation eut ensuite audience de la Reine et de la famille royale.

Le même jour. L'Université de Paris, ayant à sa tête M. Binet, recteur, a eu l'honneur de présenter au Roi, suivant l'usage, le cierge de la Chandeleur.

Le 2. Fête de la purification de la Vierge. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit s'étant assemblés dans le Cabinet du roi vers les onze et demie, Sa Majesté tint un chapitre, dans lequel elle nomma prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit M. le cardinal de La Rochefoucauld. Sa Majesté sortit ensuite de son Appartement pour se rendre à la Chapelle, précédée de Monsieur, de Mgr le comte d'Artois, de M. le prince de Condé, de M. le duc de Bourbon, de M. le prince de Conti, [p. 471] de M. le duc de Penthièvre et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre. La messe étant finie, le Roi fut reconduit à son Appartement

en observant l'ordre dans lequel il en était sorti.

Le lendemain. Les chevaliers, commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit assistèrent au service anniversaire qui se célèbre dans la Chapelle du château pour les chevaliers défunts.

Le 6. La Cour a pris le deuil pour 11 jours à l'occasion de la mort de la princesse Louise Amélie de Brunswick, douairière de Guillaume Auguste, prince de Prusse, frère du Roi.

Le même jour. Madame la comtesse de Deux-Ponts a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés par Mme Élisabeth en qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le Roi vient d'accorder à Mlle de Moyria, de la branche des barons de Châtillon, cadets de la Maison de Moyria, le titre de dame sous le nom de comtesse de Moyria.

Le 31 du mois dernier. Le Roi a nommé sous-gouvernante surnuméraire des enfants de France Mme la marquise de Soucy.

Le 13 de ce mois. L'administration provinciale du Berry eut audience du Roi. Elle fut [p. 472] présentée à Sa Majesté par M. le prince de conti, gouverneur de la province, et par M. Bertin, secrétaire d'État ayant le département du Berry.

La députation, qui fut conduite à l'audience de Sa Majesté par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et par M. de Watrouville, aide des Cérémonies, était composée, pour le clergé, de M. l'archevêque de Bourges, qui porta la parole ; pour la noblesse, de M. le marquis de Savary de Lancosme ; et pour le tiers état, du sieur Geoffrenet des Beaux-Plains.

Le même jour. Madame la comtesse de Beon et Mme la comtesse Du Plessis-Bélieux ont eut l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la princesse de Tingry, et la seconde par Mme la comtesse de Rouget.

Le Roi a accordé à M. le marquis de Pujol, ancien lieutenant de ses Gardes et maréchal de camp, le gouvernement de Ham en Picardie, vacant par la mort de M. le chevalier de La Billarderie.

Sa Majesté a accordé les grandes entrées à Mme la comtesse de Buzançais, dame d'honneur de Mme Sophie, et elle eut, le 13 de ce mois, l'honneur de faire ses remerciements au Roi.

Le prince héréditaire de Hesse-Darmsadt, qui est en France sous le titre de comte d'Epstein, a eu, le 13 de ce mois, l'honneur d'être présenté au Roi par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et a eu de Sa Majesté une audience particulière.

Le Roi a accordé les entrées de sa Chambre [p. 473] à M. le comte d'Ossun, son ambassadeur en Suède.

Le Roi vient de nommer à la place de vice-amiral, vacante par la mort de M. le comte d'Aché, M. le comte d'Aubigny, qui a eu l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté. Il a été présenté par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Monsieur de Monthion, conseiller d'État qui avait précédemment prêté serment entre les mains de Mgr le comte d'Artois pour la place de chancelier de ce prince, vacante par la mort de M. Bastard, eut, le 30 du mois dernier et le 13 de celui-ci, l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés par Mgr le comte d'Artois.

Le 20 de ce mois. Monsieur le comte d'Ossonville, maréchal de camp, a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de grand louvetier de France, en survivance de M. le comte de Flamarens.

Le même jour. Madame la duchesse de Sully et Mme la comtesse de Causans ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la duchesse de Sully, et la seconde par Mme la marquise de Causans.

Le 27. Madame la maréchale de Richelieu a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés [p. 474] et à la famille royale par Mme la duchesse de Fronsac et de prendre le tabouret.

Madame la marquise de Saint-Sauveur et Mme la marquise de La Tour du Pin ont aussi eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Roquefeuil et la seconde par Mme la vicomtesse de La Charce.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Chastenet-Puységur, lieutenant des vaisseaux du roi, avec Mlle d'Hérouville.

Le 29. Monsieur le marquis de La Fayette ayant demandé au Roi la permission de rejoindre l'armée des États-Unis et d'y servir dans la qualité d'officier général américain, a eu l'honneur de prendre congé de Sa Majesté et de la famille royale.

Mars

Le 1^{er} de ce mois. Monsieur le comte Duchaffault, lieutenant général des armées navales, a eu l'honneur de prendre congé du Roi. Ce général a été présenté par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Le 5. Madame la comtesse de Willgenstein et Mme la marquise Du Bois de La Motte ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la comtesse de Bentheim, et la seconde par Mme la marquise Du Bois de La Motte. [p. 475]

Le 11. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort de M. le duc de Modène.

Le 12. Les députés des États de Cambrai, du pays et comté de Cambrésis, furent admis à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Leurs Majestés par M. le maréchal de Soubise, gouverneur de la Flandre, Hainault et Cambrésis, et par M. le prince de Montbarrey, ministre de la Guerre, ayant le département de la province.

La députation, qui fut conduite à l'audience de Sa Majesté par M. de Nantouillet, maître des Cérémonies, et par M. de Watrouville, aide des Cérémonies, était composée, pour le clergé, de M. l'archevêque duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, qui porta la parole ; pour la noblesse, de M. le marquis de Sart du Catolet ; et pour le tiers état, du sieur de Franqueville, chevalier d'Abancourt, échevin de la ville de Cambrai.

Le même jour. Madame la marquise de Chastenay de Puységur a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la comtesse de Kercado.

Le même jour. Monsieur Gérard, ministre plénipotentiaire du Roi auprès les États-Unis de l'Amérique septentrionale, de retour de sa mission, a eu, à son arrivée ici, l'honneur d'être présenté au Roi [p. 476] par M. le comte de Vergennes, ministre de la Marine [lire des Affaires étrangères].

Le 13. Le Roi, accompagné de Monsieur et de Mgr le comte d'Artois, se rendit à l'église de la paroisse Saint-Louis et y assista au service solennel fondé pour le repos de l'âme de feu Mme la Dauphine. Madame Élisabeth et Mmes Adélaïde et Victoire y assistèrent aussi.

Le 15. Monsieur le comte d'Aubigny, que le Roi a précédemment nommé à la place de vice-amiral de France, a prêté, en cette qualité, serment entre les mains de Sa Majesté.

Le 12. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Mauleon avec Mlle de Bérulle ; et le 19, celui de M. le duc de La Roche-Foucauld, colonel du régiment de La Fare, avec Mlle de Rohan-Chabot.

Le 27. Le Roi, revêtu de l'habit de l'ordre du Saint-Esprit, se rendit en cérémonie à l'église de la paroisse Notre-Dame, où il communia par les mains de M. le cardinal de Rohan, grand aumônier de France. Monsieur le duc de Fleury, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté et M. le duc de Cossé, capitaine des Cent-Suisses en survivance, tenant la nappe du côté du Roi ; M. l'évêque de Senlis, premier aumônier de Sa Majesté, et un aumônier de quartier, du côté de l'autel.

Le lendemain. La Reine se rendit aussi à la même église, où elle communia des mains [p. 477] de M. l'évêque de Laon, son grand aumônier. Madame la duchesse de Luxembourg et Mme la duchesse de Luynes, dames du palais de Sa Majesté, tenant la nappe du côté de la Reine ; M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de Sa Majesté et son aumônier de quartier, du côté de l'autel.

Avril

Le 2. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Brige, premier écuyer de la grande écurie du Roi en survivance, avec Mlle d'Osmond ; et celui de M. Lalive de La Briche, introducteur des ambassadeurs, avec Mlle Prévôt.

Leurs Majestés et la famille royale ont signé aussi le même jour le contrat de mariage de M. le marquis d'Abos, premier chambellan de Monsieur et capitaine dans son régiment, avec Mlle Chérade de Montbrun.

Le 9. Le Roi a accordé le brevet de conseiller d'État à M. de La Borderie, premier médecin de Mgr le comte d'Artois. Il a, en conséquence, eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et de faire ses remerciements.

Le même jour. Monsieur le prince de Condé a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de colonel général de l'infanterie française et étrangère. [p. 478]

Le 9. Monsieur le marquis d'Ossun, ministre d'État, a prêté serment entre les mains de Sa Majesté pour la place de lieutenant général de la province d'Artois, vacante par la mort de M. le comte de Chabot.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Choiseul, lieutenant colonel des gendarmes de la Reine, avec Mlle de Choiseul.

Le même jour. Madame la comtesse d'Avaux et Mme la comtesse de Prunnelet ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés et à la famille royale ; la première par Mme la marquise de Mesmes et la seconde par Mme la princesse de Chimay.

Le même jour. Monsieur le comte de Grais, ministre plénipotentiaire du Roi près le landgrave de Hesse-Cassel, et M. Sabatier de Cabre, aussi ministre plénipotentiaire du Roi près le prince évêque de Liège, qui étaient ici par congé, ont eu l'honneur d'être présentés à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, et de prendre congé du Roi pour retourner à leurs destinations.

Le 11. Monsieur l'évêque de Chartres a prêté, pendant la messe, serment de fidélité entre les mains du Roi.

Le 12. Madame la comtesse d'Osmond a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés par Mme Adélaïde, en [p. 479] qualité de dame pour accompagner cette princesse.

Le 12. Madame la comtesse de Virieu a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés par Mme Sophie, en qualité de dame pour l'accompagner.

Le 16. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Woestine avec Mlle de Genlis ; celui de M. le comte de Saint-Aulaire avec Mlle de Saint-Janvier ; et celui de M. le vicomte de Bar, capitaine au régiment Royal cavalerie, avec Mlle Dupré de Saint-Maur.

Le même jour. Madame la vicomtesse de Praslin a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la vicomtesse de Choiseul, dame du palais de la Reine, et de prendre le tabouret.

Madame la comtesse de Briges a aussi eu, le même jour, l'honneur d'être présentée au Roi, à la Reine et à la famille royale par Mme la marquise de Briges.

Le même jour. Monsieur le baron de Choiseul, ambassadeur du Roi à la Cour de Turin, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, et de prendre congé du Roi pour retourner en Sardaigne. [p. 480]

Le 16. Le Roi reçut les oiseaux de Malte que le grand maître est dans l'usage d'envoyer à Sa Majesté en présent. Ils furent reçus par M. le marquis d'Entraques, grand fauconnier de France en survivance, et portés par M. le marquis de Forget, capitaine général des fauconneries du Cabinet du roi, et présentés à Sa Majesté par M. le chevalier de Forget.

Le Roi a accordé à M. d'Arboulin de Richebourg, l'un des administrateurs des Postes, la survivance de la charge de secrétaire de la Chambre et du Cabinet de Sa Majesté, dont M. d'Arboulin est titulaire, sur la démission de M. de Bougainville, chef d'escadre des armées navales, ci-devant pourvu de cette survivance. Sa Majesté a bien voulu conserver à M. de

Bougainville les entrées de sa Chambre et de son Cabinet.

Le Roi a accordé à M. le comte de Gramont, capitaine des Gardes du corps de Sa Majesté en survivance de M. le duc de Villeroy, le titre de duc de Guiche. Il a eu, en conséquence, l'honneur de faire ses remerciements à Sa Majesté, le 16 de ce mois.

Sa Majesté a aussi accordé les honneurs du Louvre à M. le marquis de Coigny et à M. le comte de Praslin, fils de M. le vicomte Louvre.

Le 20. La Cour a pris le deuil pour onze jours à l'occasion de la mort du duc de Brunswick-Wolffenbutel.

Monsieur le marquis de Bombelles, ministre du Roi près la Diète générale de l'Empire, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, et [de] prendre congé pour se rendre à Ratisbonne.

Le 23. Le Roi a envoyé un gentilhomme ordinaire pour complimenter M. Amelot, secrétaire [p. 481] d'État de la Maison du roi, et Mme Amelot sur le mariage de Mlle leur fille avec M. le comte de La Ferté-Senneterre.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de La Ferté-Senneterre avec Mlle Amelot ; et celui de M. le comte de Saint-Aulaire avec Mlle de Saint-Janvier.

Le 25. Le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt a pris congé de Leurs Majestés et de la famille royale.

Le 30. Monsieur le marquis de Woestine a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Chartres, en qualité de capitaine des gardes de ce prince.

Le même jour. Présentation de M. le comte de Montezau, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur Palatin.

Mai

Le 1^{er}. Deuil de 4 jours pour la mort de la duchesse de Wurtemberg.

Monsieur le prince de Montbarrey, ministre de la Guerre, ayant obtenu de Sa Majesté catholique la grandesse d'Espagne de la première classe, a eu, le 6 de ce mois, l'honneur de faire ses remerciements au Roi à ce sujet.

Le 7. Monsieur le duc d'Ayen et M. le marquis d'Ossun ont eu l'honneur de faire leurs remerciements au Roi, qui leur a permis de se décorer de l'ordre de la Toison d'or, dont le Roi d'Espagne les a honorés.

Monsieur le baron de Breteuil prend congé du Roi pour retourner à Vienne en qualité d'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté près l'Empereur et l'Impératrice reine de Hongrie. [p. 482]

Le 4. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Saint-Fargeau, président à mortier du Parlement de Paris et avocat du Roi au Châtelet, avec Mlle Joly de Fleury.

Le même jour. Les députés des États d'Artois ont eu l'honneur d'être admis à l'audience du Roi.

Le 7. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte de Tesson, écuyer ordinaire du Roi, avec Mlle Danguin.

Présentation de Mme la comtesse de Mailly, de Mme la comtesse de La Ferte-Senneterre et de Mme la marquise de Woestin ; la première par Mme la duchesse de Mailly, la seconde par Mme la maréchale d'Armentières, et la troisième par Mme la duchesse de Chartres, en qualité de dame pour l'accompagner.

Monsieur le marquis de Vérac, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Impératrice de Russie, prend congé de Sa Majesté pour se rendre à sa destination.

Monsieur le comte de Brugnon, lieutenant général des armées navales, et M. de Bougainville, chef d'escadre, ont aussi eu l'honneur de prendre congé du Roi pour se rendre à Brest.

Le 15. Deuil de vingt et un jours pour la mort de l'Electrice douairière de Saxe.

Le 25. Monsieur O'Dune, ambassadeur du Roi près Leurs Majestés très fidèles, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et de prendre congé pour se rendre à sa destination.

Le Roi a agréé la démission de M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, et lui a conservé un logement au château. [p. 483]

Le 28. Monsieur le comte de Châlons, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur de Cologne, a eu l'honneur d'être présenté à Sa Majesté et d'en prendre congé pour se rendre à sa destination.

Le même jour. Monsieur le maréchal de Mouchy a pris congé du Roi pour se rendre à son commandement de Guyenne.

Le même jour. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le marquis de Suisseval avec Mlle du Roure.

Présentation de Mme la comtesse de Sorans et de Mme la comtesse de Chataigné ; la première par Mme la marquise de Sorans, et la seconde par Mme la comtesse d'Escars.

Ce jour, l'administration provinciale de la haute Guyenne eut l'honneur d'être admise à l'audience du Roi. Elle fut présentée à Sa Majesté par M. le maréchal de Richelieu, gouverneur et lieutenant de la haute et basse Guyenne, et par M. Amelot, secrétaire d'État ayant le département de cette province.

Le Roi permet à Mlle d'Avaray l'aînée, dame pour accompagner Mme la comtesse d'Artois de se qualifier du titre de comtesse Henriette d'Avaray, et accorde un brevet de dame à Mlle O'Dune, fille de M. O'Dune, ambassadeur de Sa Majesté près la Reine de Portugal. [p. 484]

Juin

Le 4. Leurs Majestés et la famille royale ont signé le contrat de mariage de M. le comte François d'Escars, gentilhomme d'honneur de Mgr le comte d'Artois, avec Mlle de Ligny : celui de M. le comte d'Oillianson avec Mlle d'Oillianson ; celui de M. le marquis d'Arny avec Mlle Hux de Bayeux ; et celui de M. le vicomte de Polastron avec Mlle d'Esparbes de Lassan.

Le même jour. L'Assemblée générale du clergé, ayant à sa tête M. le cardinal de La Rochefoucauld, a eu audience du Roi.

Le même jour. Madame la comtesse Henriette d'Avaray a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme de Rohan-Rochefort, sa mère, et de prendre en même temps le tabouret.

Le même jour. Madame la marquise de Coigny a aussi pris le tabouret, étant présenté par Mme la duchesse de Fitz-James.

Le 16. Les chevaliers de l'ordre de la Toison d'or se sont assemblés dans le cabinet de Monsieur, où ce prince, en vertu d'une commission de Sa Majesté catholique, après avoir tenu chapitre de l'ordre, a reçu chevalier M. le marquis d'Ossun et M. le duc d'Ayen. Monsieur le maréchal de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du roi, leur a servi de parrain. Les [p. 485] grands officiers de l'ordre ont été représentés par M. Mayou d'Aunoy, conseiller du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel et secrétaire des commandements de Monsieur.

Sa Majesté a jugé à propos de confier à M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères, l'administration des provinces qui étaient du département de M. Bertin.

Le 18. Madame la marquise de Saiseval a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés et à la famille royale par Mme la maréchale de Mouchy.

Le même jour. Mesdames sont parties pour Bellevue, où elles doivent rester jusqu'au 28 de ce mois.

Le Roi a accordé le brevet de conseiller d'État à M. Caillaud de La Salcette, premier avocat général du roi au Parlement de Paris.

Le 23. Monsieur de Bellecombe, maréchal de camp, commandant général des établissements français dans l'Inde, a eu l'honneur à son arrivée, d'être présenté au Roi par M. de Sartine, ministre de la Marine.

Sa Majesté a daigné le recevoir avec bonté et lui témoigner sa satisfaction de la défense honorable qu'il a faite de la place de Pondichéry, dont le siège a duré deux mois et demi, M. de Bellecombe ayant seulement 721 hommes de troupes et 536 spahis, tandis que l'armée anglaise était composée de 2 000 Européens et 2 000 spahis.

Monsieur de Bellecombe a eu aussi l'honneur d'être présenté à la Reine et à la famille royale. [p. 486]

Le 18. Signature du contrat de mariage de M. le comte d'Harcourt, mestre de camp du régiment du Commissaire général cavalerie, avec Mlle Le Veneur de Tillières.

Le 25. Monsieur le vicomte de La Rochefoucauld a prêté serment entre les mains du Roi pour la place de lieutenant général de la province de Béarn dont il a été pourvu, sur la démission de M. le marquis de Louvois.

Le même jour. Monsieur le comte de Moustier, ministre plénipotentiaire du Roi près l'Électeur de Trèves, a eu l'honneur à son arrivée ici, d'être présenté à Sa Majesté par M. le comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères.

Le Roi a accordé, le même jour, à M. le prince de Broglie, les honneurs du Louvre.

Madame la duchesse de l'Esparre, dame d'atours de Madame, ayant prié cette princesse d'agréer sa démission de cette place, Madame en a disposé en faveur de Mme la comtesse de Balbi, dame pour l'accompagner.